



HAL
open science

“ Nous sommes maintenant une force et nous avons le devoir d’élever la voix ” : les mouvements sociaux des femmes démobilisées et l’exclusion des travailleurs coloniaux à la fin de la Première Guerre Mondiale

Lucas Marchand

► **To cite this version:**

Lucas Marchand. “ Nous sommes maintenant une force et nous avons le devoir d’élever la voix ” : les mouvements sociaux des femmes démobilisées et l’exclusion des travailleurs coloniaux à la fin de la Première Guerre Mondiale. Histoire. 2020. dumas-02943120

HAL Id: dumas-02943120

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02943120>

Submitted on 18 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École d'Histoire de la Sorbonne
Centre d'Histoire Sociale des Mondes contemporains
Année 2019/2020

**« Nous sommes maintenant une force et nous avons le devoir
d'élever la voix » :**

**Les mouvements sociaux des femmes démobilisées et l'exclusion des travailleurs
coloniaux à la fin de la Première Guerre Mondiale**



Mémoire de Master 2
préparé sous la direction d'Isabelle Lespinet-Moret
Session de Juin 2020
Lucas Marchand

La citation du titre provient d'un article d'Hélène Brion paru dans *L'Action féministe* en décembre 1918, dans lequel l'autrice cherche à convaincre ses lectrices de s'engager dans le féminisme.

Image de couverture : 4 juin 1919, grévistes des transports publics parisiens au lac Daumesnil (Bois de Vincennes) : photographie de presse, Agence Rol. Cette photographie a été choisie car elle illustre le propos de mon mémoire : une forme de ségrégation des femmes au sein du mouvement social. En arrière, ne participant pas directement au vote, mais bel et bien présentes. Leurs beaux habits révèlent par ailleurs les progrès de leurs conditions de vie entrevues pendant la guerre.

École d'Histoire de la Sorbonne
Centre d'Histoire Sociale des Mondes contemporains
Année 2019/2020

**« Ils auraient dû réveiller ce sentiment qui dormait peu
profondément » :**

**Les mouvements sociaux des catégories spécifiques de main-d'œuvre
démobilisées après la Première Guerre mondiale.**

Mémoire de Master 2 préparé
sous la direction d'Isabelle Lespinet-Moret
Session de Juin 2020
Lucas Marchand

SOMMAIRE

Première partie : « On a fait la guerre aux femmes d'usine » : Face à la démobilisation industrielle

Chapitre 1 : Entrevoir l'aube des lendemains de guerre

- A) Pendant la guerre, des discours contradictoires sur l'utilité des catégories de main-d'œuvre spécifiques
- B) La Circulaire Loucheur du 13 novembre 1918 : un outil pour éviter l'agitation sociale ?
- C) Quand les femmes sortent de l'usine

Chapitre 2 : « Un crime de lèse-humanité » : lutter contre le renvoi

- A) Se maintenir à l'usine, une revendication perdue d'avance ?
- B) « Ainsi pourra être atténuée la crise de chômage » : les coloniaux, des « indésirables » ?
- C) « L'imprévoyance des femmes » ?

Chapitre 3 : « Comme les autres elles ont ce droit de vivre » : lutter pour les indemnités

- A) Une forte agitation : les femmes dans la rue
- B) Un soutien syndical concret mais décroissant
- C) Les femmes hors de l'usine

Deuxième partie : Lutte des classes, luttes de genre ? La place des femmes dans les grèves de 1919

Chapitre 4 : Les grèves de l'Habillement : « l'avant-garde oubliée du prolétariat » ?

- A) « Le retour des grèves quotidiennes » : des caractéristiques ordinaires ?
- B) Les femmes à l'avant-garde
- C) « L'avant-garde oubliée du prolétariat »

Chapitre 5 : Les grèves de la Métallurgie : l'avènement de la figure du métal

- A) Une présence féminine imperceptible ?
- B) Se placer à l'avant-garde

C) Le métallo et les autres

Chapitre 6 : le « refus de l'autonomisation » : le contrôle syndical des catégories spécifiques de main-d'œuvre

A) Tenir les minorités à distance dans la construction de la classe ouvrière

B) Une classe ouvrière ségréguée

C) Le contrôle de l'État-major syndical

Troisième partie : 1919, un moment dans « l'effort de libération féminine »

Chapitre 7 : Les impossibles luttes des ouvrières pour prouver leur droit au travail

A) « A travail égal, salaire égal » : l'impossibilité d'une revendication

B) L'impossibilité de gagner sa place ? Lutte de représentation autour de deux catégories genrées : « midinettes » et « munitionnettes »

C) L'impossible solidarité

Chapitre 8 : Les ouvriers, les ouvrières et la révolution

A) « La vie publique a été jusqu'ici un privilège masculin » : entrer dans la révolution

B) Modifier le syndicat de l'intérieur ?

C) Une idéologie féministe ?

Chapitre 9 : « Le devoir de prendre la voix » : combats de femmes et combats féministes

A) « Il nous faut chercher activement les moyens de notre triomphe » : s'organiser en non-mixité, avec ou sans le syndicat

B) Des formes révolutionnaires spécifiques : le pacifisme, socialisme, le féminisme

C) L'émancipation et la classe ouvrière

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en premier lieu à ma directrice de recherche, Isabelle Lespinet-Moret, pour la confiance et la bienveillance avec lesquelles elle a su m'accompagner et m'aider.

Je remercie également chaleureusement Gaëtan Bonnot, pour son aide et sa disponibilité précieuses dans l'élaboration et l'exploitation des bases de données utilisées dans cette étude. Merci aussi à Anne-Sophie Bruno pour ses conseils, ainsi qu'à Charlotte Vorms, Judith Rainhorn et Emmanuel Bellanger pour m'avoir initié à la recherche.

Merci à Aurélie Mazet, archiviste de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, le premier lieu d'archives que j'ai assidûment fréquenté.

Merci à mes relecteurs et mes relectrices qui m'ont grandement aidé : Pablo, Manon, Clément et Anna.

Merci à mes ami.e.s qui m'ont soutenu et m'ont permis d'aller jusqu'au bout. Merci à ma mère, mon père et mon frère, relecteurs et relectrice assidu.e.s et sans qui ce mémoire n'aurait pas pu être écrit. Merci à ma famille.

Ce travail s'inscrit dans un contexte de mouvements sociaux, de contestations intenses depuis plus de deux ans. Il a non seulement été influencé par ce contexte dans le choix de son sujet, dans les problématiques qu'il pose, et dans la volonté qu'il a de redonner la parole aux dominé.e.s. Dans un monde où le sexisme et le racisme tuent, isolent, précarisent des individus, il nous est paru utile de chercher à servir de porte-voix à ces paroles, et les replacer dans un contexte historique afin de mieux les comprendre.

INTRODUCTION

« Ou les femmes sont les égales des ouvriers et des bourgeois, ou les bourgeois, comme ils l'affirment, sont les supérieurs des ouvriers et des femmes. Sachez-le, citoyens, ce n'est que sur l'égalité de tous les êtres que vous pouvez vous appuyer pour être fondés à réclamer votre avènement à la liberté. Si vous n'asseyez pas vos revendications sur la justice et le droit naturel, si vous, prolétaires, vous voulez aussi conserver des privilèges, les privilèges de sexe, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre les privilèges des classes ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominant, vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ? [...]

Notre affirmation de l'égalité sociale et politique de la femme et de l'homme est en même temps que l'expression de notre conviction, une protestation contre ceux qui, au mépris de la liberté humaine, osent encore, au XIXe siècle, tenter d'assigner un rôle à la moitié du genre humain. Que diriez-vous, hommes, si l'on vous enfermait dans le rôle étroit d'un rôle ? [...] La femme est comme l'homme, un être libre et autonome. A elle, comme à lui, la liberté de choisir la voie qui lui convient (applaudissements). Ces attentats à la liberté de la femme en font, en même temps que la serve, la mineure perpétuelle, la mendicante qui vit aux dépens de l'homme. Notre dignité nous fait protester contre cette situation humiliante »¹.

Ce discours d'Hubertine Auclert, daté de 1879, pointe l'ambiguïté du rapport entre lutte de genre et de classe au sein des classes populaires. Cette difficulté à concilier les luttes est au cœur des intenses mouvements sociaux de la Grande Guerre, et de ceux de l'immédiat après-guerre. La Première Guerre mondiale est en effet le théâtre de bouleversements extraordinaires dans le monde du travail, et donc dans celui de la classe ouvrière. L'entrée massive de femmes et de travailleurs issus des colonies françaises au sein des usines, en particulier d'armement, pendant que la majorité des hommes partent se battre au front, est nécessaire. On estime que dans l'armement, en 1918, 430 000 femmes sont employées pour 497 000 hommes². En majorité on les trouve dans la fabrication d'obus, de cartouches, grenades, fusées... d'où leur surnom de « munitionnettes », portant un

1 Séances du Congrès ouvrier socialiste de France, 3e session, tenue à Marseille du 20 au 31 octobre 1879, consulté sur Gallica. Discours d'Hubertine Auclert, séance du 22 octobre, « De la femme », p.145.

2 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013 [1994], p.240.

imaginaire complexe que nous interrogerons. Les travailleurs coloniaux, eux, sont moins nombreux : on en compte environ 61 000³. Sénégalais, Indochinois, Algériens et Marocains en grande majorité, mais aussi Chinois (qui n'est pas une colonie mais où les ambassades françaises effectuent un travail d'influence important), ils sont recrutés lors de missions militaires et sous le contrôle d'un organisme étatique, le Service d'Organisation des Travailleurs Coloniaux. Ces hommes ne bénéficient, contrairement aux ouvrières de l'armement, pas vraiment de représentations dans l'imaginaire collectif, et leur mémoire est bien moins vive. Mais dans les deux cas, cette irruption dans l'espace public, cette participation de groupes particuliers à l'effort de guerre, est un bouleversement, une nouveauté qui perturbe les codes de genre et de race. L'introduction de non-blancs de cette manière est inédite, et le travail des femmes dans ce secteur va à l'encontre des préjugés sur la faiblesse et les facultés naturelles de « la » femme. L'espace public est en partie occupée par des catégories qui n'entrent pas dans la norme de masculinité et de blanchité. Alors, en 1919, dans une période de transition vers la paix, la démobilisation des soldats du front doit être synonyme de retour à la normale. Y est associée la démobilisation des ouvrières des usines de guerre et le retour des coloniaux dans leur pays. Cette démobilisation, brutale, est pourtant mal connue. Les quelques 5 millions de poilus attendent de retrouver leur foyer, espérant la reconnaissance d'une « dette du sang » pour leur sacrifice⁴. En comparaison, les munitionnettes passent de figure courageuse et sacrificielle pour la patrie, à un être égoïste, appâtée par le gain, aux mœurs légères, et déstabilisant la hiérarchie hommes-femmes, vue comme la base de l'ordre social⁵.

C'est ce moment charnière de l'année 1919, exceptionnelle par bien des aspects, que nous avons choisi de scruter, un moment où la société doit se reconstruire au pas de charge, avec la perception d'une menace d'effondrement (de l'ordre moral, social, politique...). Un moment de basculement⁶. La menace est due en partie aux questions de genre et de race, dont la guerre a flouté les frontières : les femmes travaillent, elles travaillent même bien, au point que la main-d'œuvre masculine se sente menacée par elle. Si la situation des travailleurs coloniaux, militarisés, considérés comme inférieurs par les patrons et les travailleurs, pose moins de cas de conscience, le cas des femmes suscite de forts débats. Appartiennent-elles à la classe ouvrière ou bien sont-elles des menaces pour sa cohésion ? Leur exclusion brutale du monde du travail est suivie, à peine quelques mois plus tard, dans de nombreux cas, par une reprise de leur emploi, car il est tout

3 *Ibidem*.

4 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité et de la modernité », in Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret, Vincent Viet, *1914-1918, Mains-d'œuvres en guerre*, Paris, Ministère du Travail, 2018, p.143.

5 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne, la division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002. p.187.

6 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919*, Cambridge University Press, New York, 2012, p.12.

simplement indispensable, la France ayant perdu près de 10 % de ses hommes⁷. La main-d'œuvre européenne (via les contrats passés avec les pays dont les premiers sont l'Italie et la Pologne), ne suffit pas. Mais nous nous concentrerons sur cette année charnière de 1919, où les femmes vivent des mois de misère, et où leurs assignations de genre et leur domination dans la société leur sont sans cesse rappelées, dans le monde du travail, dans la classe ouvrière. Les hommes ayant été transportés depuis leurs pays colonisés font, en majorité, le voyage retour sans espérer la gratitude de la Nation.

Cette recherche est le fruit de la lecture de l'ouvrage de Michelle Zancarini-Fournel, *Les Luttes et les Rêves : Une histoire populaire de la France*, qui veut redonner une voix aux classes populaires, et faire une histoire par les dominé.es, et pas seulement sur les dominé.es, en s'intéressant à toutes les minorités⁸. Elle évoque subrepticement la démobilisation brutale des femmes et des coloniaux après la Première Guerre mondiale, expliquant le désir de la société de réaffirmer les identités masculines, d'effacer la guerre le plus vite possible, et de rassurer les combattants qui récupèrent ainsi leur place d'avant-guerre. Ce mémoire s'interroge donc sur la voix des ouvrières et des ouvriers coloniaux (bien plus dure à entendre...), à l'intérieur des mouvements sociaux de 1919, malgré le contexte de rejet qu'elles et ils subissent. Il est compliqué de faire cette histoire autrement qu'au mode passif, de dépasser le simple constat de la domination, de l'exclusion. Il faut donc s'armer de la méthode des historien.ne.s de la classe ouvrière, mais aussi des femmes et de l'immigration, nous dotant de nouveaux outils de réflexion.

Il convient d'abord de définir de qui on parle : La définition de ces exclu.e.s passe par la désignation de ce qu'Anne-Sophie Bruno appelle les « catégories spécifiques de main-d'œuvre »⁹ (spécifique par le genre ou la « race » : ici les travailleuses et les coloniaux), terme particulièrement saillant pour la Première Guerre mondiale qui fait pour la première fois clairement et volontairement appel à ces mains-d'œuvre¹⁰. L'exclusion du monde ouvrier au sortir de la guerre, clairement causée par leur statut « spécifique », marginal, conduit à vouloir reprendre l'interrogation d'Anne-Sophie Bruno : « Loin d'une histoire de l'intégration des différentes composantes du monde ouvrier dans un groupe social autonome porté par la constitution du mouvement ouvrier, il s'agit désormais d'analyser comment l'hétérogénéité initiale des conditions

7 André Loez, *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2014, p.100.

8 Michelle Zancarini-Fournel, *Les Luttes et les Rêves : Une histoire populaire de la France*, Paris, La Découverte, 2016.

9 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi, contrepoint aux catégories de main-d'œuvre ? Le cas des femmes et des immigrés en France au XXe siècle », dans Xavier Vigna, Nicolas Hatzfeld, Michel Pigenet, *Travail, travailleuses et ouvriers d'Europe au XXème siècle*, E.U Dijon, Dijon, 2016, p.185.

10 Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret, Vincent Viet, « Les mains-d'œuvre en guerre ou l'histoire d'une catégorisation administrative », in *1914-1918, Mains-d'œuvres en guerre*, op. cit., p.19.

sociales constitue un facteur de différenciation au sein des groupes sociaux »¹¹, les interactions entre ces groupes sociaux étant au cœur de la constitution de la « classe ouvrière ». Ces catégories sont plus représentées dans les emplois et les segments les plus flexibles et les moins rémunérés, phénomène vraiment marqué à partir de la fin des années 1920. Mais Laura Lee Downs pointe que la division sexuelle du travail dans la métallurgie fait précisément suite à la sortie de guerre des munitionnettes¹², les catégories spécifiques de main-d'œuvre s'installant dans des postes particuliers, sous-qualifiés et donc sous-payés.

Notre question conséquente est donc : comment cette différenciation des groupes sociaux joue sur leur participation au mouvement social ? Quels sont les effets concrets de cette division avec les ouvriers hommes, qui sont la normalité, et comptent bien le redevenir, puisque la représentation historique du gréviste était masculine et blanche avant la guerre ? Nous ne nous cantonnerons toutefois pas dans notre étude à observer les licenciées des usines de guerre et les coloniaux rapatriés par l'armée française. Nous examinerons le rôle de toutes les ouvrières dans les grèves de 1919, car les mains-d'œuvre spécifiques ne sont pas qu'une « réserve interchangeable » peu qualifiée au sein des industries masculines¹³. Des secteurs plus féminins comme le textile, dont l'activité militante a aussi été intense pendant la guerre, participent également aux mouvements, et ont une relation spécifique au syndicat et à la classe ouvrière¹⁴. En bref, si nous souhaitons examiner les mobilisations spécifiques aux résistances à la démobilisation, nous ne délaisserons pas le contexte de mouvement social dans lequel s'inscrivent ces résistances, et tenterons de voir si les grèves peuvent être le lieu d'affirmation de l'identité de ces catégories spécifiques, ou si au contraire leur exclusion et leurs assignations s'y perpétuent.

Des outils d'historien.n.e sont nécessaires pour chercher la voix des dominé.e.s, afin de pouvoir « penser leur émancipation »¹⁵. Des champs historiographiques en particulier ont nourri ce travail, en tout premier lieu l'histoire du travail et des ouvriers. C'est dans la voie tracée par Xavier Vigna, référence actuelle sur le sujet, et de son travail d'étude des représentations sur mais aussi par la classe ouvrière et ses minorités, couplé à une étude des pratiques militantes propre à l'histoire ouvrière, ainsi qu'à celle des expériences et des résistances des dominé.e.s assigné.e.s à leur sexe ou leur « race », que nous avons voulu inscrire ce travail¹⁶.

11 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi, contrepoint aux catégories de main-d'œuvre ?... », *op. cit.*, p.186.

12 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne...*, *op. cit.*, p.187.

13 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi, contrepoint aux catégories de main-d'œuvre ?... » *op. cit.*, p.189.

14 Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », in *L'Homme & la Société*, vol. 189-190, no. 3, 2013, pp.76-98.

15 Danièle Kergoat, *Se battre disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012, p.29.

16 Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi*, La Découverte, Paris, 2016.

Genèse de l'histoire ouvrière

L'histoire du mouvement ouvrier prend ses racines dans l'histoire sociale labrousienne, s'intéressant aux masses, observant les changements dans la longue durée, veillant à faire une analyse reposant sur les données économiques cherchant à mettre en lumière des systèmes, s'intéressant à la manière dont l'individu s'ancre dans le collectif, et comment les « mentalités », que l'on appelle désormais davantage les représentations, influent sur la perception qu'ont les groupes sociaux d'eux-mêmes et de leur place dans l'histoire et dans la société. Xavier Vigna et Stéphane Sirot reprennent ces principes en ce qui concerne l'histoire des ouvriers.ère.s et de leurs mouvements sociaux¹⁷. Cette histoire sociale s'appuie sur des études quantitatives poussées, mêlant approche sociale, politique et économique, « par le bas », en s'interrogeant sur la constitution des groupes sociaux et leurs interactions, et les transformations sociales conséquentes. Ceux-ci remettent en cause la notion de classe pour mieux la définir, et montrer quels sont les processus d'identification des ouvriers entre eux¹⁸. Ils opèrent ainsi un retour sur l'histoire de l'ouvrier.ère en tant qu'individu, et au sein d'un mouvement, en n'ignorant pas les dimensions collectives du mouvement ouvrier. Définie par une solidarité et construite lors des mouvements sociaux, les historiens décèlent une mobilité importante au sein de la classe, et une remise en cause interne et externe de celle-ci au long du XXème siècle. Cette historiographie n'ignore pas les questions des minorités, dont l'appartenance à la classe ouvrière n'est jamais pleinement acceptée, mais participant à la « centralité ouvrière »¹⁹, sous l'oeil attentif des pouvoirs publics et du patronat préoccupés par la force commune de cette classe. La volonté est claire de redonner parole aux ouvriers et ouvrières, en étudiant les discours portés sur et par les ouvriers²⁰. Pour la Première Guerre mondiale, c'est Jean-Louis Robert qui, par une thèse magistrale, a détaillé les aspects sociaux mais aussi anthropologiques du mouvement ouvrier entre 1914 et 1919, s'intéressant aux grèves, aux luttes, aux interactions entre les acteurs de cette classe ouvrière en changement pendant le conflit²¹.

L'histoire ouvrière et ses filles

L'histoire des femmes est constituée, de par les historiennes qui l'ont fait émerger, de questionnements sur la place des femmes au travail, théâtre de la vie des classes populaires, et lieu

17 Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XXème siècle*, Paris, Perrin, 2012 ; Stéphane Sirot, *La grève en France, une histoire sociale (XIXème-XXème)*, O. Jacob, Paris, 2002.

18 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919...* *op. cit.*, p.140.

19 Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi*, *op. cit.*, p.9.

20 *Ibidem*.

21 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution, 1914-1919*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1995, Besançon.

de hiérarchie par excellence. Fille de l'histoire sociale et ouvrière, elle se structure dans les années 1970-1975, suivant les mouvements de libération des femmes consécutifs aux années 1968. Ce contexte d'émergence militant est le mieux décrit par Michelle Perrot : il suit un gain d'intérêt qui « tient à la fois à la culture des femmes, marquée par l'altruisme, la compassion, le sentiment d'injustice qui, de Flora Tristan et George Sand à Simone Weil, pousse à l'engagement pour les déshérités, pour « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre » »²². Cet intérêt est progressif : la thèse de Michelle Perrot ne contient que 12 pages concernant les femmes dans les grèves au XIX^{ème} siècle. Sa thèse a toutefois été très utile dans notre travail pour y apporter une méthode d'analyse du déroulement des grèves et d'une anthropologie de ces acteur.ice.s²³. S'opère par la suite un vrai renouvellement de l'histoire ouvrière, avec de nouveaux questionnements dans lesquelles les femmes sont rencontrées (mentalités, marginalités). Des revues pionnières étayent ces recherches (*Révoltes logiques* et *Pénélope, pour l'histoire des femmes* dans les années 1970s). Ces nouvelles perspectives sont d'ailleurs parmi les premières à ne plus seulement considérer la classe. Leurs conclusions montrent que les femmes ont toujours travaillé, et qu'elles ont toujours existé dans les grèves, et en ont souvent été les instigatrices lors de mouvements dont les modalités sont spécifiques (courtes, spontanées, offensives). Ces questionnements sont inspirés des études sociologiques anglophones, en particulier de Louise Tilly et Joan Scott, les premières à décrypter l'essentialisation des fonctions féminines au XIX^{ème} siècle (rôle maternel et ménager dans l'économie de salaire familial, où le salaire féminin est censé être un dernier recours, donc très faible, mais finalement souvent utilisé²⁴. La sociologie française, en particulier du travail féminin avec Margaret Maruani, exporte cette approche²⁵. Ces travaux montrent la dimension asymétrique et sexuée du marché du travail, en particulier la division du travail entre séparation (travail d'homme, travail de femme) et hiérarchie (le travail d'homme est meilleur), fondamentale pour notre étude²⁶. C'est d'ailleurs Joan Scott qui influence l'usage du mot *genre* en France, « catégorie utile de l'analyse historique », dans les années 1980²⁷. Françoise Thébaud définit le genre comme « un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes »²⁸. Joan Scott et Louise Tilly l'analysent comme un rapport de pouvoir, au sein des industries comme dans

22 Michelle Perrot, « Histoire sociale, histoire des femmes », dans Margaret Maruani, *Femmes, Genre Et Sociétés. L'état des savoirs*. La Découverte, Paris, 2005, pp.21-26.

23 Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris, Réimpressions de l'EHESS, 2001.

24 Joan Scott, Louise Tilly, *Women, work, and family*, Routledge, New York, 1989.

25 Margaret Maruani, Monique Meron, *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.

26 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes : marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20^{ème} siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p.21

27 Joan Scott, *Gender and the Politics of History*, Columbia University Press, New York, 1988.

28 Françoise Thébaud, « Histoire des femmes, histoire du genre et sexe du chercheur » dans Jacqueline Laufer, *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe* La Découverte, 2003, p.74.

les organisations ouvrières²⁹. Dans le mouvement social, la vision genrée a souvent postulé que les femmes font partie des premières émeutes, mais disparaissent lorsque le mouvement s'organise et est repris par les syndicats et les partis³⁰. Ce phénomène s'expliquerait par la nature de leurs engagements, moins partisans. Notre but serait alors de ne pas garder la lunette centrée sur le mouvement social, en espérant détecter le moment où les femmes passent brièvement dans cette lunette ; mais bel et bien de placer la lorgnette sur les catégories spécifiques et comprendre pourquoi elles choisissent ou non de prendre part au mouvement social. Mais il s'agira aussi se demander si c'est un choix délibéré ou non, de quel degré d'autonomie elles disposent.

L'immigration devint, tout comme l'histoire des femmes, un sujet d'analyse à part en sciences sociales en suivant un contexte et une sensibilisation croissante à la cause de ces minorités au sein de la nation. On ne s'y intéresse que dans une histoire de « l'intégration » dans les années 1950-1960, dans un contexte brûlant de décolonisation. Mais dans les années 1980 et surtout 1990, avec l'apport des études anglophones, et le contexte militant important de la montée des mouvements anti-racistes en opposition à la montée du FN, des questionnements plus profonds interviennent (où l'on interroge les individus, leurs trajectoires, leur vécu). Mais le cadre reste surtout national, et explique, en même temps que les origines de l'immigration, la construction de l'État-nation, portée par Gérard Noiriel³¹. Suivant ses travaux, on observe surtout les étrangers à l'aune du travail : l'immigration fut, dès l'origine, suscitée par le besoin de main d'œuvre, à bon marché, corvéable à merci ; d'où le soutien actif du patronat, provoquant des conflits de définition et d'appartenance dans la classe, où la « race » prend une importance majeure³². Les représentations sont donc au cœur de l'étude de l'immigration aujourd'hui : la construction de catégories agit sur elles. On s'intéresse désormais à leur propre expérience au sein de la société, et non plus seulement en fonction du reste de la population³³.

En ce qui concerne notre champ précis d'étude, des travaux sur la guerre évoquent cette immigration³⁴, mais les historiens de ce champ plus généraux comme Vincent Viet ou Patrick Weil n'en parlent pas ou très peu, ni même Gérard Noiriel dans son analyse du « creuset français ». On ne s'y intéresse que dans des études portant spécifiquement sur la Grande Guerre. Laurent Dornel

29 Joan Scott, Louise Tilly, *Women, work, and family... op. cit.*

30 Michelle Perrot, « La femme populaire rebelle », in *Le Chemin des femmes*, Paris, Robert Laffont, 2019, p.667.

31 Gérard Noiriel, *Le Creuset français, histoire de l'immigration, XIXème-XXème siècle*, Seuil, Paris, 2016.

32 Didier & Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris, 2009

33 Pap Ndiaye, *La condition noire, essai sur une minorité*, Gallimard, Paris, 2008.

34 - Marc Michel, « Mythes et réalités du concours colonial : soldats et travailleurs d'outre-mer dans la guerre française », dans Jean-Jacques Becker & Stéphane Audoin-Rouzeau, *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Publications de l'université de Nanterre, 1990 ;

- Jacques Frémeaux, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, 14-18 éditions, 2006

est celui qui porte ces questions, en s'intéressant en particulier au moment de la guerre, marquant la naissance des « indésirables »³⁵. L'historien montre que la présence d'ouvriers étrangers, coloniaux et chinois pendant la guerre doit être doublement appréhendée : elle s'inscrit dans la continuité de la période d'avant-guerre mais marque également une rupture décisive avec l'importation et la diffusion, sur le territoire métropolitain, des catégories et des modes d'appréhension caractéristiques de la « situation coloniale »³⁶. La « main-d'œuvre coloniale et chinoise » est quant à elle recrutée et acheminée par le Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux (SOTC), distincte du Service de la Main-d'œuvre Étrangère, qui s'occupe exclusivement, selon les termes de l'époque, de « main-d'œuvre blanche » ou « de race blanche ».

Militarisés, ces hommes (on ne trouve jamais mention de femme) sont regroupés dans des camps construits en périphérie des villes à la va-vite, les privant de liberté notamment contestataire.

L'étude doit donc croiser l'histoire de l'immigration avec celle des pratiques coloniales, aboutissant à une « politique des races » instituée par l'État pour l'intérêt industriel³⁷. La catégorisation induit donc ici une militarisation, un contrôle très strict. Nous avons choisi, pour nommer ces acteurs, de reprendre l'appellation « coloniaux » : tout comme « catégorie spécifique », c'est une nomenclature officielle, même si nous estimons qu'elle est problématique. C'est le choix fait notamment par Laurent Dornel. Le terme fait partie de la catégorisation exercée sur eux comme outil de domination, ce qui fait qu'il est compliqué de substituer un autre nom moins stigmatisant, puisque c'est par essence un agrégat de nombreuses nationalités. Mais cette catégorisation produit une invisibilisation et une essentialisation, l'État ne voyant plus ces hommes que par des catégories statistiques dans un but de rendement. Beaucoup d'éléments que nous avons mis en avant dans notre mémoire de Master 1, en particulier sur la vision qu'ont l'État mais aussi les leaders ouvriers de ces travailleurs, leur non-blanchité étant un critère d'évaluation très saillant (alors que les immigrés d'Espagne ou de Pologne sont davantage acceptés), ont finalement déjà été traité de manière approfondie et ne sont donc pas reproduits ici. Des études sur les travailleurs chinois³⁸ et indochinois³⁹ sont extrêmement complètes sur ce type de questions. Nous n'avons pas voulu reproduire des explications trop semblables, bien qu'on ne trouve pas d'ouvrage tentant de

35 Laurent Dornel, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », dans *Genèses*, n°20, pp.48-72 ; Laurent Dornel, *La Grande Guerre et les migrations : les travailleurs étrangers, coloniaux et chinois en France. Enjeux d'une recherche en cours*, 2013. <halshs-00850981>

36 Laurent Dornel, *La Grande Guerre et les migrations : les travailleurs étrangers, coloniaux et chinois en France, Enjeux d'une recherche en cours*, 2013. <halshs-00850981>

37 *Ibidem*.

38 Laurent Dornel, Céline Regnard, *Les Chinois dans la Grande Guerre, Des bras au service de la France*, Paris, Les Indes Savantes, 2019 ; Yves Tsao, *Les travailleurs chinois recrutés par la France pendant la Grande Guerre*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018 ; Li Ma, *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012

39 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre, 50 000 recrues dans les usines françaises*, Vendémiaire, 2014, Paris.

synthétiser la situation des coloniaux. Ces difficultés amènent un véritable déficit dans la rédaction de leur histoire. Un article est même dédié à ce problème, intitulé « De la difficulté à écrire l'histoire des étrangers et des coloniaux durant la Grande Guerre »⁴⁰. Cela montre bien à quel point le travail d'enquête est titanesque, et qu'il est compliqué de percevoir une cohérence, un effet social de la catégorisation car tout est verrouillé, contrôlé, les sujets sont répartis pour être divisés. On ne dispose pas de discours. C'est pourquoi un choix a été fait : celui d'évaluer en priorité la situation des coloniaux en interaction avec les femmes, de voir si, et comment, les deux catégories ont pu être abordées ensemble, comparées. Ce fut très rarement le cas, au contraire, l'État a cherché à éviter ces contacts : cela est un point très saillant que nous ne manquerons pas d'interroger, mais qui nous empêche de parvenir à l'intériorité des coloniaux. Les dynamiques de genre et de « race » s'exercent ici à fond. Ces deux mécanismes de domination sont toutefois exercés de manière différente.

Genre et « race » : de nouveaux outils d'analyse

A la suite des travaux en histoire des classes populaires et des minorités, ce mémoire cherche à questionner le genre et la « race » au sein des mouvements sociaux de 1919 : quel rôle ont joué les femmes et les coloniaux, comment leur perception spécifique a joué sur leurs actions... Ces outils permettent une approche constructiviste. Ava Baron, historienne américaine, dessine dans les années 1990 un programme pour l'étude du genre dans le mouvement social : « au lieu de se demander « *Pourquoi est-il difficile pour les femmes de se syndiquer ?* », plutôt demander « *Quels présupposés de genre ont structuré les syndicats dans cette période de rupture et de crise ? Comment les organisations syndicales ont recréé et perpétué ou mis en question les hiérarchies de genre après la Première Guerre mondiale et dans l'entre-deux-guerres ? Comment le genre a-t-il contribué à définir des intérêts syndicaux éloignés des intérêts spécifiques des femmes ?* »⁴¹. Il conviendra donc dans ce mémoire de traiter de genre pour comprendre l'exclusion des femmes du marché du travail, et de l'ordre sexuel qui se distingue dans la geste ouvrière masculine blanche classique : grève, manifestations... Mais notre étude consiste aussi en une histoire sociale de ces femmes exclues. De même pour la question des coloniaux, il s'agira de comprendre en quoi la « race » sous-tend la relation entre les travailleurs, l'exclusion, mais aussi le rapport aux mouvements sociaux. La « race », catégorie qu'on leur assigne, agit sur eux, induisant des effets sociaux sur ces travailleurs : ségrégation, discrimination. Le contexte colonial ajoute à la domination que subissent ces hommes.

40 Yvan Gastaut, Stéphane Kronenberger. « De la difficulté à écrire l'histoire des étrangers et des coloniaux durant la Grande Guerre », in *Migrations Société*, n°156, 2014, pp.43-50.

41 Laura L. Frader, « Femmes, genre et mouvement ouvrier en France aux XIXe et XXe siècles : bilan et perspectives de recherche », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°3, 1996.

« Race » et « genre » peuvent être traités ensemble, mais ne se rapportent pas au même type de domination : la « race » est un stigmaté, une catégorisation projetée sur des personnes en raison de leur origine ou leur couleur de peau (c'est pourquoi on parle de « racisé », que l'on aurait pu utiliser ici mais qui nous paraissait plus général). Ce stigmaté provoque un rejet, une dévalorisation de la personne dans son essence, une infériorité et une étrangeté : la situation coloniale ressemble davantage à un asservissement. Le genre produit, lui, des assignations spécifiques selon le sexe, entraînant une division des tâches selon des présupposés naturalisés. Les hommes exercent le pouvoir et cherchent à le conserver, entraînant un contrôle sur les femmes, par des violences, des privations de liberté, de l'invisibilisation... Les deux concepts sont donc différents. Face à ces dominations distinctes, ce qui peut être comparable est *l'agency* déployée. Avancée depuis les années 1990 par Judith Butler⁴², cette notion « concerne l'humain, sa capacité à agir par-delà les déterminismes qui font, disait Merleau-Ponty, « qu'il est agi par des causes hors de lui », sa capacité à se conformer certes, mais également celle de résister, de jouer et déjouer, de transformer »⁴³. Les ouvrières, présentes depuis longtemps dans les usines, dans les syndicats, malgré les difficultés et les assignations à des rôles spécifiques, disposent donc de leviers à enclencher, de recours, de moyens de dire non : il s'agira de retrouver cette *agency*. En conséquence, une trace peut être laissée par les femmes, ce qui est bien moins le cas des travailleurs coloniaux. Cela s'en ressent dans notre étude.

Des applications aux enquêtes sur l'immédiat après-guerre

« S'intéresser au genre du syndicalisme – c'est-à-dire à la construction sociale de la différence des sexes, aux rapports de pouvoir et à la hiérarchie entre masculin et féminin dans les syndicats – dans ce moment spécifique, la Grande Guerre, où sont redéfinis de façon brutale les territoires du masculin et du féminin, c'est se demander comment les identités personnelles des hommes et des femmes se construisent à l'intérieur des organisations syndicales », nous dit Michelle Zancarini-Fournel⁴⁴. Ces interrogations ont dirigé l'écriture de cette étude. Tyler Stovall participe de cette méthode en particulier dans son ouvrage portant sur 1919⁴⁵. Son livre n'est pas centré sur les minorités, mais sur l'atmosphère révolutionnaire de 1919 : il explique que l'exclusion des catégories spécifique de main-d'œuvre ajoute à l'atmosphère très instable de 1919, entre perspective d'une révolution et redéfinition de la classe ouvrière. Il analyse la « ségrégation » de ces

42 Judith Butler, *Trouble dans le genre, Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2019 [1990].

43 Monique Haicault, « Autour d'*agency*. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n°41, 2012, 11-24.

44 Michelle Zancarini-Fournel, « Femme, Genre et syndicalisme pendant la Grande Guerre », in Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes 1914-1918*, Paris, Autrement, 2014 [2004], p.98.

45 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919... op. cit.*

catégories. La question de la réaction et des résistances de ces catégories se pose. La thèse de Stovall est que la guerre fait revenir la France sur son expérience d'emploi de main-d'œuvre féminine et coloniale, la qualifiant de ratée, et faisant ainsi de la différence raciale une réalité de la classe ouvrière française et de toute la société. Les conséquences sont énormes pour la suite, puisque la classe ouvrière se définit en opposition à eux et elles. Pourtant L'État et les patrons, dès la fin de 1919, se mettent à réembaucher parmi eux ! Notre étude tentera de comprendre ce moment de tension extrême, très bref, mais qui change tout. Tyler Stovall est le seul à avoir traité de « race » et de genre pour cette période d'après-guerre, mais beaucoup d'historien.ne.s ont déjà étudié cette année particulière.

D'autres historien.ne.s se sont penché.e.s sur les questions de genre et de race au moment de la guerre. Les travaux concernent en particulier la démobilisation des femmes, bien qu'il n'y ait pas un ouvrage référence uniquement centré sur la question. Toutefois, Laura Lee Downs, la référence sur les munitionnettes pendant la guerre, analyse longuement cet épisode comme le besoin ressenti de reconverter les ouvrières en femmes au foyer, de rétablir les structures sociales classiques. Néanmoins cette politique de retour au foyer (en France comme en Angleterre) oblige les femmes qui travaillaient à reprendre les emplois mal payés et non régulés que beaucoup d'entre elles avaient fui en 1914⁴⁶. Mais quelques mois plus tard, lorsque les usines ont été reconverties, beaucoup de ces anciennes ouvrières sont réembauchées à des tarifs bien moindre, et à des occupations bien particulières : c'est là le « triomphe de la division sexuelle du travail », une stratégie patronale efficace⁴⁷. Ce n'est pas cet élément que nous observerons : nous n'adoptons pas le temps, plus long, de l'État, de la législation, de l'économie du marché du travail. Nous cherchons bien à nous placer « au ras des du sol », des émotions, de ce que vivent nos acteurs et actrices en ces mois consécutifs à l'armistice. Catherine Omnès décrit une « démobilisation des Françaises précipitée, peu encadrée, peu assistée »⁴⁸. La charge symbolique de la démobilisation a un poids primordial : il faut reconstruire l'image du *male breadwinner*, et que le salaire féminin retourne à sa valeur d'appoint et sa construction selon les besoins imaginés par les patrons⁴⁹. La « réaffirmation des identités masculines en crise » évoqué par Michelle Zancarini-Fournel ne passe donc pas que par le rapport aux femmes : la régénération de l'ouvrier mâle blanc⁵⁰ est primordiale, et passe par une méfiance envers les non-blancs, ces « minorités suspectées de participer à la démobilisation et la

46 Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne...* op. cit., p.315.

47 *Ibidem*.

48 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité et de la modernité », op. cit., p.143.

49 Laura Lee Downs, « L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », in *Travail, Genre et Sociétés*, 2006, n°15, pp.31-49.

50 Pap Ndiaye, *La condition noire...* op. cit, p.162.

désaffiliation de la classe ouvrière »⁵¹ par leur étrangeté : le « racisme ouvrier » est à interroger⁵². Enfin, reprenant le terme de Françoise Thébaud, nous nous interrogerons sur ce qu'est devenue la « nationalisation des femmes » : c'est désormais le corps des femmes qui est nationalisé, par le grand programme nataliste mis en place. Le statut social et politique des femmes repose sur une forte fécondité, et ce d'autant plus après les massacres de la Grande Guerre⁵³. Au contraire, la « race » ne doit alors pas être « infestée » d'après les mots d'Alexandre Ribot, ministre important de la IIIe République) par la présence de coloniaux qu'on ne veut plus voir du tout⁵⁴.

C'est le contexte très particulier de 1919 qui justifie de se focaliser seulement sur cette année. On a parlé du contexte particulier pour les mains-d'œuvre démobilisées, mais le mouvement social en général connaît des secousses énormes. Gérard Noiriel montre que les grèves de 1919 étaient bien traversées d'enjeux de lutte nationaux et internationaux⁵⁵. Il en fait un moment charnière de « passage d'un monde ouvrier à l'autre », la fin de la coutume ouvrière du XIXème siècle à laquelle laisse place la restructuration massive du marché du travail en lien avec l'immigration. C'est aussi un moment de passage avant la scission syndicale de 1920, où culmine l'opposition entre réformistes et révolutionnaires. L'idée est que les majoritaires veulent contrecarrer la spontanéité des grèves pour éviter des déconvenues, et tenir un mouvement plus organisé. Or en 1919 cette « base » n'a aucune expérience syndicale dans son ensemble. C'est pourquoi « dans l'effervescence révolutionnaire de l'heure, elle partage la foi de tous les débutants »⁵⁶. Moment extrême de recomposition des identités, à la fois de crise ouvrière avec un fort taux de chômage, des industriels « profiteurs » semblant tout-puissant, mais en même temps un moment de très grand espoir, avec la révolution russe, celle allemande sans cesse évoquée au sein des syndicats, et l'idée d'un « messianisme ouvrier »⁵⁷. Comment les minorés se plaçaient, se définissaient par rapport à cela ? Ces catégories spécifiques ont été une force avant-gardiste dans le mouvement social pendant la guerre (les coloniaux sont parmi les plus précoces à lancer les grèves, en 1915-1916, alors que l'Union Sacrée faisait régner un calme relatif quant aux mouvements sociaux. En 1917, les ouvrières font des grèves mythiques sur lesquelles nous reviendrons)⁵⁸. Mais

51 *Ibid*, p.79

52 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre*, *op. cit.*, p.128.

53 Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne... op. cit.*, p.315.

54 Xavier Vigna, *L'Espoir et l'Effroi... op. cit.*, p.83.

55 Gérard Noiriel, « Les grèves de 1919 en France, Révolution manquée ou mouvement d'humeur ? », in *French Politics and Society*, vol 8, n°1, 1990, pp.48-55

56 *Ibid*, p.54.

57 Xavier Vigna, *L'Espoir et l'Effroi... op. cit.*

58 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre : histoire et anthropologie*, thèse d'État sous la direction d'Antoine Prost, 1989 : la thèse non-publiée contient un chapitre sur les mouvements de femmes, un autre sur les mouvements d'immigrés et coloniaux.

Michelle Perrot souligne « qu'entre le syndicalisme et les femmes, il y a plus qu'un problème d'inorganisation : un conflit sur les modes d'intervention et d'expression recouvrant une différence de culture et d'existence », réaffirmé au retour des hommes⁵⁹. Ces travaux nous invitent à poser de nouvelles questions aux sources. Car « si le caractère objectivement révolutionnaire est impossible à établir, leur tonalité politique est en revanche incontestable »⁶⁰. 1919 apparaît pour les historien.ne.s comme une période de brèche, de possibilités. Jeanne Bouvier, syndicaliste féministe du vêtement, déclare *a posteriori* : « Lorsque les années de guerre furent terminées, il y eut comme un grand bouleversement dans la vie et les habitudes »⁶¹. Les revendications ont-elles pu dépasser celles des leaders de la classe ouvrière traditionnelle, et dépasser leur exclusion basée sur la race et le genre ? Une identité propre basée sur ces notions était-elle possible ? Les exclusions imposées semblent « lier » le destin de ces deux catégories, autour du mouvement nataliste « entendant régénérer la population française par des travailleurs de race blanche »⁶² renvoyant donc les femmes au foyer pour jouer le rôle de mère et les coloniaux dans leurs pays colonisés, pour laisser place aux soldats démobilisés, qui devaient retrouver leurs femmes au foyer en rentrant. Jean-Louis Robert décrit une atmosphère de changement de l'ordre social où chacun veut apporter sa pierre. Il revient sur les différentes conclusions que les historien.ne.s ont apporté à la question du travail (et du travail féminin) pendant la guerre : continuité ? Rupture ? Parenthèse ?⁶³. De surcroît, ce moment de forte polarisation politique, de recherche des responsables de la crise entre l'État, les patrons et la classe ouvrière, les femmes se trouvent à la fois coupables idéales et mises de côté, leur marge de manœuvre étant significativement faible. Quels sont les arrangements, les résistances possibles ?

Le choix du sujet à cette date est particulier : on s'intéresse en général aux femmes dans les mouvements sociaux lorsqu'elles apparaissent clairement (les images de femmes dans les occupations du Front Populaire ; marginalement pour Mai 68, le conflit et l'auto-gestion de LIP dans les années 1970...) ou dans les grèves spécifiquement féminines (1907 avec les révoltes viticoles, 1917, 1924 avec les sardinières de Douarnenez...). La question de la place des femmes en 1919 n'est que peu étudiée, en tout cas pas du point de vue actif dans les mouvements sociaux (à l'exception près de Tyler Stovall). A ce titre, on peut penser 1919 comme un évènement. « Les ouvrages de Françoise Thébaud sur la guerre de 1914-1918, de Dominique Godineau sur les Citoyennes Tricoteuses ainsi que celui de Laurence Klejman et Florence Rochefort sur le féminisme de la IIIe République nous ont rappelé que des évènements majeurs – les guerres, les révolutions, le

59 Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Champs, 1988, p.173.

60 Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers...* op. cit.

61 Jeanne Bouvier, *Mes mémoires, une syndicaliste féministe, 1876-1935*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, p.183.

62 Pap Ndiaye, *La condition noire...* op. cit, p.152.

63 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisien...* op. cit., p.2105.

féminisme – avaient changé la vie des femmes et des hommes. En effet, l'évènement est toujours rupture, transformation de la situation, et ouverture d'autres possibles. Il peut être accoucheur d'autres relations de genre et initiateur de nouveaux équilibres ; mais il peut aussi révéler, en creux, les enjeux et les (dés)équilibres de genre », nous explique Michelle Zancarini-Fournel dans *Genre et évènement, du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*⁶⁴. L'idée d'une volonté de « changer le monde » de la part des femmes a été beaucoup étudiée en ce qui concerne Mai 68 par exemple, ou même le Front Populaire⁶⁵. Nous examinerons la place du mouvement féministe dans ce moment de bouleversement, sa place dans le mouvement social, ses aspirations et ses ambitions. La militante du droit des femmes Séverine semble en effet répondre aux propos d'Hubertine Auclert ayant ouvert cette introduction lorsqu'elle déclare en mai 1919 :

« Le féminisme ne me semble pas un tout, mais une fraction de l'immense effort à fournir pour affranchir le monde. Il y a là une criante iniquité à réparer. Le prolétariat masculin doit, se doit à lui-même de nous aider à l'abolir, comme nous lui devons toutes nos énergies pour secouer le joug qui l'écrase. On ne saurait disjoindre les aspirations, les intérêts : il faut marcher du même pas sur la route encore obscure – et s'appuyer un peu contre l'épaule voisine aux instants de lassitude »⁶⁶.

Notre analyse se penchera sur tout le territoire métropolitain français. Le mouvement de démobilisation se produit à l'échelle de la France, et les usines de guerre sont présentes partout (il y en a même assez peu dans la Seine, et aucune dans Paris). Les grèves sont extrêmement nombreuses dans tout le pays et dans tous les secteurs en 1919. Toutefois, par effet de source et parce que nous nous situons à Paris, la situation de mai-juin dans la Seine sera particulièrement scrutée.

Présentation des sources et méthodologie

La méthodologie que nous avons tenté d'appliquer est celle qu'Anaïs Albert décrit le mieux dans sa thèse : « L'approche globale, en effet, met en lumière les grandes inégalités structurelles et les rapports de pouvoir, confirmant les analyses bourdieusiennes sur la domination, sociale comme symbolique, des classes populaires. En adoptant une échelle d'analyse plus restreinte, on peut décrire aussi les petits arrangements et les micro-résistances, c'est-à-dire souligner la capacité d'agir et les marges de manœuvre des individus. Ces comportements ne prennent sens qu'à l'intérieur d'un système de contraintes : maintenir l'exposition du cadre général permet de repérer l'exceptionnalité ou la faible fréquence de tels comportements, pour ne pas tomber dans un discours enchanté qui oblitère la domination ou la reproduction. Mais tenir également l'autre bout de la

64 Préface de Michelle Zancarini-Fournel, dans Marc Bergère et Luc Capdevila (dir), *Genre et évènement, du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, PUR, 2006.

65 Ludivine Bantigny, 1968, *De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018 ; Louis-Pascal Jacquemond, *L'Espoir brisé : 1936, les femmes et le Front populaire*, Paris, Belin, 2016.

66 *L'Humanité*, 19/05/1919.

chaîne de l'analyse est une manière de livrer une vision moins désespérée et de comprendre aussi les mobilités sociales et les résistances réussies »⁶⁷. Une approche quantitative, montrera ainsi les mécanismes d'invisibilisation des femmes mais aussi leur présence perceptible par des moyens détournés. L'analyse de sources qualitatives montrera les discours portés sur les minorités et leurs réponses lorsqu'elles existent, ainsi que les discours propres des femmes (à nouveau, la parole des coloniaux n'est pas perceptible). Cette méthode est aussi celle de Jean-Louis Robert, qui utilise un travail statistique gigantesque et énormément d'exemples concrets tirés en très grande partie des archives de police. Cela permet d'évaluer des pratiques (pratique de la grève dans les statistiques qu'il dresse, et les singularités et les exemples les archives de police par exemple) et des discours (dans les réunions : analyse quantitative des mots qui reviennent souvent, citation des prises de paroles qui détonnent ; dans la presse de même). Ce sont donc des sources très classiques de l'histoire sociale qui sont ici utilisées.

Les papiers d'Albert Thomas (94 AP aux Archives Nationales), ministre de l'Armement s'occupant de la gestion de la main-d'œuvre, sont des sources déjà très utilisées pour comprendre comment les pouvoirs publics pensent les usines de guerre : leur gestion, le rôle de la main-d'œuvre... On y entrevoit le rapport ambigu au travail féminin, entre la volonté de protection de la natalité et le désir que les femmes travaillent, mais aussi des rapports sur la main-d'œuvre, les conflits ou problèmes surgissant au cours de la guerre. Ces papiers donnent quelques informations chiffrées mais surtout nous en apprennent sur les représentations des catégories spécifiques de main-d'œuvre par les pouvoirs publics (et ponctuellement par le patronat). Les usines de guerre sont très étroitement surveillées, on a ainsi de nombreux cartons du ministère de l'Intérieur, contenant des notes des renseignements généraux (F7 aux Archives Nationales) de surveillance de ces usines, assez généraux ou bien dédiés à une usine en particulier⁶⁸. Ces cartons contiennent toutes les observations des policiers aux administrateurs de la main-d'œuvre et aux ministères sur l'état d'esprit et les mouvements militants ou syndicaux des ouvrier.ère.s. Ces observations se poursuivent jusqu'aux premiers mois de 1919, et suivent en particulier de près les femmes licenciées. Les inquiétudes sur leur activité et leur possible agitation nous aident à retracer le parcours de ces chômeuses très précaires, et les aides qu'elles peuvent recevoir. Les RG observent par ailleurs les grèves et les syndicats de tous les secteurs. 1919 fait l'objet de moins d'observations en comparaison avec 1920,

67 Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, sous la direction de Christophe Charle, Anne-Marie Sohn, (dirs.), Université Paris 1, 2014.

68 AN F/7 13356, surveillance des usines de guerre : des listes d'établissements, des lettres de préfet au Ministère de la Guerre. Ce carton est très riche et semble compiler des rapports intéressants. 15 autres cartons triés par départements (2 à 5 départements par carton) contiennent des rapports sur les usines dans toute la France, sans qu'un tri cohérent semble avoir été opéré, et sans que l'on comprenne la logique de conservation, certains dossiers étant bien plus épais que d'autres.

mais on trouve beaucoup d'informations ponctuelles sur les grèves dans le textile⁶⁹, les cuirs et peaux⁷⁰. La machine policière était sans doute plus occupée avec la démobilisation militaire et industrielle, la négociation des traités de paix... Et la routine administrative revenue en 1920 a pu faciliter une conservation de davantage de dossiers. On peut néanmoins, grâce à ces papiers, suivre le déclenchement des grèves, les réunions où s'organise le mouvement social, et mesurer ainsi la participation féminine. Ces sources nous ont été extrêmement utiles pour suivre le moral, les interactions, les relations, les dynamiques du mouvement social. On trouve le même genre de documents dans les archives de la Préfecture de Police (APP BA aux archives de la préfecture de police de Paris), dont les cartons sur les grèves complètent très bien ceux des archives nationales⁷¹. Certains cartons sont dédiés spécialement à l'état d'esprit des parisiens, on peut en apprendre sur les difficultés dues à la vie chère, le chômage, etc⁷².

Les archives syndicales ont été également exploitées. En particulier *La Bataille* : c'est le journal presque officiel de la CGT. Le quotidien se définit comme « l'instrument de propagande de la classe ouvrière ». Cette volonté d'être représentatif, inscrite dans la tradition de nombreux journaux (aussi socialistes) se targuant de parler pour le peuple et la classe ouvrière. En effet le journal avait commencé à paraître en 1911 sous le nom *La Bataille syndicaliste*, avant de devenir seulement *La Bataille* en 1915. La rédaction est principalement l'apanage des majoritaires, s'étant identifiée à l'Union Sacrée, militants de la future CGT après la scission. Ce sont en général les élites dirigeantes de la CGT qui rédigent, les « fonctionnaires » du syndicat dont parle Jean-Louis Robert⁷³. Mais la représentativité des différentes fédérations est assez exhaustive. Le journal, en tout cas, veut donner cette impression d'unité de la classe ouvrière. Toutefois on trouve, très peu souvent certes, des passages ou des articles blanchis, donc *a priori* soumis à la censure, notamment dans des revendications faites au gouvernement. L'archiviste de l'IHS n'a pas su nous donner l'origine précise de cet effacement. L'analyse de journaux est souvent utilisée en histoire culturelle. On peut ainsi retracer une histoire des mentalités, de la vision qu'ont les instances dirigeantes des femmes et des étrangers, que l'on peut comparer aux revendications relayées par le journal. Toutefois *La Bataille* ne se fait jamais (sauf le 1^{er} Mai et contre l'acquittement de Raoul Villain, assassin de Jaurès) porteuse d'appels à la grève, mais relaie les revendications et les négociations menées par les comités de grève. Le journal permet donc aussi de suivre factuellement la grève. Les congrès, les brochures et autres documentations éditées par la CGT ont été étudiées, avec les fonds d'Institut d'Histoire Sociale de la CGT.

69 AN F/7 13910, grèves du textile 1919-1920.

70 AN F/7 13698, grèves des cuirs et peaux

71 APP BA 1386, grèves des Métaux ; 1407, 1408 : grèves à Paris, 1917 à 1919.

72 APP BA 1614, état d'esprit à Paris, 1919.

73 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.319.

C'est également le cas de *L'Humanité*, journal socialiste (mais là non plus pas un organe officiel de la SFIO) fondé par Jaurès en 1904⁷⁴. Comme *La Bataille* et sans doute plus encore il s'intéresse à l'actualité avec la grille de lecture socialiste, s'intéressant grandement à la politique et au mouvement ouvrier internationaux. Il existe aussi de longs encarts sur « la vie ouvrière » retraçant les mouvements sociaux en cours (en dernière page). La différence notable est la présence régulière d'articles de femmes, et même féministes avec la tribune hebdomadaire « La Tribune Féministe » tenue hebdomadairement à partir du premier numéro d'après l'armistice. *L'Humanité* est un grand journal qui tire à plus de 100 000 exemplaires quotidiennement avant l'éclatement de la guerre⁷⁵.

Quelle fiabilité accorder à ces sources ? Il existe une difficulté à évaluer les archives de la police : elles sont censées ne pas être partisans, donc fiables, surtout qu'elles sont internes. Cependant on peut penser que les commissaires par exemple possèdent leur propre marge de manœuvre, peuvent ne pas tout renseigner, volontairement ou non. Des membres des RG peuvent ne pas avoir tout saisi durant une réunion syndicale. Par ailleurs, pourquoi ces archives-ci sont conservées, et comment savoir si d'autres intéressantes n'ont pas été archivées ? Ce choix (s'il y en a bel et bien eu un, et pas une perte accidentelle) est en soi intéressant : ce qui est gardé est ce qui paraissait intéressant pour la police, donc qui pouvait menacer l'ordre public. C'est donc probablement le cas pour les ouvrières des usines de guerre, sur lesquelles on dispose de nombreuses observations. Mais globalement, ces sources suscitent moins de méfiance car *a priori* moins biaisées que des sources syndicales. Ainsi on s'intéressera plus aux discours de *La Bataille* et aux revendications qu'elle porte qu'aux pures informations données, par exemple sur les agissements des patrons. Par ailleurs, l'existence d'une tribune pour les idées féministes dans un quotidien national nous fait nous interroger sur la difficulté à comparer femmes et travailleurs coloniaux. Les coloniaux ne bénéficient pas de telles plateformes. Mais ce qui est intéressant est d'expliquer cet effet de source, de se poser sans cesse la question du manque de sources pour une catégorie de main-d'œuvre et pas l'autre. Si nous pourrions moins déceler l'*agency* des travailleurs venus des colonies, si leur présence sera moins palpable dans cette étude, nous tâcherons de l'expliquer, en interrogeant les différents niveaux de domination subis, ainsi que les potentialités, les leviers que nos acteurs peuvent ou non actionner, et des solidarités qui peuvent ou non se lier.

Hormis ce déséquilibre dans la possibilité d'observer nos différent.e.s acteurs et actrices, la difficulté technique de cette étude concerne l'utilisation de données statistiques, indispensable

74 *L'Humanité*, consultée sur Gallica.

75 Jean Touchard, *La gauche en France depuis 1900*, Paris, Seuil, 1977, p. 82.

lorsqu'on parle de mouvements sociaux, qu'il faut évaluer, dénombrer, comparer. L'Office du travail a tenu, de manière rétrospective, des tableaux statistiques sur toutes les grèves, adressées au ministère du Commerce⁷⁶ (cf. annexe n°1, p.210). Oscillant entre statistique et enquête, ceux-ci ont été modifiés à partir de 1914, incluant bien moins d'informations (les informations pour une grève prenaient deux pages, plus qu'une à partir de 1914)⁷⁷. Provenant d'informations données par les inspecteurs du travail, qui disposent de méthodes précises de collecte des données, on sent bien que ces consignes strictes ne sont plus autant méticuleusement respectées en 1919, sans doute en raison du bouleversement de la guerre⁷⁸. Le contexte économique, social et politique n'est plus explicite. Une analyse quantitative a été appliquée à cette source, que nous détaillerons dans le corps du texte. Armés de ces outils d'analyse, des questions se posent à nous :

Comment les « catégories spécifiques » de main d'œuvre, si utiles pendant la Première Guerre mondiale dans l'industrie française, qui leur a permis de s'installer ou de s'affirmer sur le marché du travail, réagissent-elles face à l'exclusion violente dont elles et ils sont victimes dès la fin de la guerre ? Les catégories spécifiques parviennent-elles à se mobiliser, et si oui, de quelle manière, et le font-elles au sein de leurs catégories, ou mélangées au reste des travailleurs ?

Pourquoi et comment ces catégories de main d'œuvre créées pour l'industrie, agissent dès la fin de la guerre comme un repoussoir pour ces femmes et ces hommes que l'on prive de l'émancipation par le travail entrevue pendant la guerre ? Cela était-il prévu, comment cela a-t-il été mis en place ?

Dans cette période de brèche, avec une tonalité politique très forte, et les espoirs portés par une révolution possible, les revendications ont-elles pu dépasser celles des leaders de la « classe ouvrière traditionnelle », et dépasser leur exclusion basée sur la race et le genre ? Une identité propre basée sur ces notions était-elle possible ?

76 *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1919*, texte imprimé du ministère du Commerce, de l'Industrie, des postes et des télégraphes, Office du travail. Consulté sur Gallica.

77 Isabelle Lespinet-Moret, *L'Office du travail, 1891-1914, la République et la réforme sociale*, Rennes, PUR, 2007, p.204 : la guerre marque une interruption de cette statistique commencée en 1893.

78 Isabelle Lespinet-Moret, *L'Office du travail... op. cit.*, p.206.

***PREMIÈRE PARTIE : « ON A FAIT LA
GUERRE AUX FEMMES D'USINE » :
FACE À LA DÉMOBILISATION
INDUSTRIELLE***

La citation est écrite par « Madame Hélène » dans *La Vague* le 22 mai 1919 (citée par Michelle Zancarini-Fournel, *Les Luttes et les Rêves... op. cit.*, p.573.

CHAPITRE 1 : ENTREVOIR L'AUBE DES LENDEMAINS DE GUERRE

A) Pendant la guerre, des discours contradictoires sur l'utilité des catégories de main-d'œuvre spécifiques

Comme membre du Syndicat de la chemiserie-lingerie, j'avais, dès 1916, proposé au Syndicat de constituer une caisse de secours de chômage en prévision du nombre de chômeurs qui, au moment de la démobilisation, se trouveraient sans travail ; cette caisse fut constituée alors et fonctionne toujours¹.

Jeanne Bouvier, dans son autobiographie.

Jeanne Bouvier est-elle la seule à avoir anticipé la crise pour la main-d'œuvre qu'allait engendrer la démobilisation liée à la fin du conflit ? Afin de comprendre les réactions des ouvrières, des militantes, après l'armistice, intéressons-nous à la manière dont la démobilisation est pensée, anticipée (ou non) avant qu'elle n'advienne. Par l'État, par les ouvriers hommes et les syndicats, et par les catégories de main-d'œuvre même qui nous intéressent : les femmes et les coloniaux. Ces deux catégories sont abordées de manière radicalement différentes. Si pendant le conflit, « on peut ainsi repérer une manière de matrice énonciative, fixant une ontologie des différentes catégories de main-d'œuvre, qui perdure après guerre »², celle-ci n'est pas de la même nature. La classification des ouvriers coloniaux a une nature raciale, une « ontologie antérieure »³. De plus, la militarisation des travailleurs coloniaux doit être mise en regard des inquiétudes et des précautions prises en faveur de la main-d'œuvre féminine⁴. La création du Comité du Travail Féminin (CTF) le 21 avril 1916 par le ministre de la Guerre Albert Thomas, a ainsi pour objectif de « préserver le corps des ouvrières »⁵. Cette inquiétude du Comité, au nom de l'État, pour « l'avenir de la race »⁶, est partagée par des figures de la gauche réformatrice, ainsi Pierre Hamp qui admire « la femme », qui doit accomplir « cette double et terrible fonction : travailler autant qu'un homme et cependant se maintenir femme : sauver la douceur du Monde et l'éternité de la race »⁷. Mais le syndicalisme n'est

1 Jeanne Bouvier, *Mes mémoires, Une syndicaliste féministe...*, op. cit., p.184

2 Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi*, op. cit., p.19.

3 Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi*, op. cit., p.36.

4 Laurent Dornel, « L'appel à la main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la Grande Guerre : un tournant dans l'histoire de l'immigration ? », in *Migrations Société*, vol. 156, n°6, 2014, p.59.

5 Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi*, op. cit., p.27.

6 AN 94 AP 135, compte-rendu d'une réunion du CTF, 1916.

7 Pierre Hamp, *La France pays ouvrier*, Gallimard, Paris, 1916, p.45, cité par Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi... op. cit.*, p.34.

pas en reste : Léon Jouhaux, leader de la CGT, fustige l'imprévoyance du gouvernement qui n'a pas considéré, outre les dangers que les femmes courent dans les usines métallurgiques, « le problème de la conservation de la race »⁸, par leur fonction reproductrice et maternelle. Au contraire, les coloniaux ne peuvent être qu'une menace pour la race, ainsi Alexandre Ribot, ministre, qui dans une note adressée à Albert Thomas concernant le recrutement de main-d'œuvre « exotique », écrit que « tous les pays où les Chinois sont venus ont été infestés de cette race quelques années plus tard »⁹. En suivant Pap Ndiaye, on peut donc partir du postulat que coloniaux et femmes, bien que considérées.e.s comme des minorités et dominées.e.s, ne se situent pas du même côté de la *color line*¹⁰. Les femmes se situent du « bon » côté, celui de la race blanche, à conserver. Sans oublier que ces populations sont colonisées, donc doublement dominées¹¹. Enfin l'arrivée des coloniaux et des exotiques sur le sol métropolitain est inédite pour les Français.e.s, tandis que les femmes au travail constituent un horizon bien mieux connu et accepté, même si leur irruption dans des « travaux d'hommes » est une vraie nouveauté.

Ce discours, nous tenterons de le montrer au long de cette étude, est performatif : ces catégories construites reçoivent un traitement différent. Même, elles sont mises régulièrement dos à dos, l'exclusion de l'une devant permettre la préservation de l'autre.

Leur différence de traitement est perpétuée dans l'idée que l'on se fait, pendant la guerre, de ce que seront l'après-guerre et la démobilisation. Si les recrutements des deux catégories sont perçus comme temporaires et d'appoint, on ne réfléchit pas à leur démobilisation de la même manière. Si le travail des femmes est fréquemment évalué de manière positive, souvent sous l'angle de la surprise (on ne s'attendait pas à une telle productivité), la question de l'après est rarement évoquée. Si, pendant la guerre, les rapports du CTF évoquent cette valeur des femmes au labour, on le retrouve souvent dans la presse, qu'elle soit centriste, de gauche, anarchiste :

« Partout la femme a fourni un admirable effort que l'on ne saurait trop louer. Aussi est-il juste de lui rendre hommage et de signaler ne serait-ce que par de brèves indications la grandeur et l'importance du rôle social joué par les femmes depuis le début des hostilités »¹².

« sur l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie, qui a besoin des forces féminines. [...] Les femmes ont surpassé tout ce que les plus optimistes attendaient de leur bienveillance. [...] »¹³.

8 *La Bataille*, 08/12/1916, cité par Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi... op. cit.*, p.34.

9 AN 94 AP 120, note adressée à Albert Thomas, cité par Xavier Vigna, *L'Espoir et l'effroi... op. cit.*, p.35.

10 Pap Ndiaye, « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in Eric et Didier Fassin, *De la question sociale à la question raciale*, La Découverte, Paris, 2009, p.53.

11 Pap Ndiaye, *La Condition noire*, Gallimard, Paris, 2008, p.35.

12 AN 94 AP 120, coupure de *Le Bonnet Rouge*, 28/01/1917.

13 AN 94 AP 120, coupure de *L'Information*, 06/02/1917.

« L'hommage », le « service de la patrie », ont pour effet de rapprocher le sacrifice des femmes à celui des poilus. *L'Information* les qualifie même « d'herculéennes »¹⁴. Lorsque la situation liée à la sortie de guerre est évoquée, c'est pour soulever les inquiétudes liées à la natalité :

« Trop de femmes dans les usines, c'est la baisse de plus en plus accélérée de la natalité. Est-ce à cette conséquence que nous devons laisser aboutir tant d'efforts ? Sans doute, faut-il satisfaire aux nécessités de l'heure, mais nous devons penser, en même temps, au lendemain de ce surtravail forcené. Nous ne serons victorieux économiquement que dans la mesure où nous aurons su lier nos à-coups quotidiens de guerre à l'action plus stable de la paix : l'urgence ne saurait justifier le gaspillage de nos meilleures forces laborieuses »¹⁵.

Même chez les syndicalistes de la CGT, on trouve ce désir de voir les femmes loin des travaux d'usines, une inquiétude toujours liée à l'injonction à la maternité. Ainsi Alphonse Merrheim, secrétaire général de la Fédération des Métaux, déclare en août 1918 : « La main-d'œuvre féminine a pris trop d'extension dans les usines ; à la fin de la guerre, il faudra lutter pour rendre la femme à son foyer. La main-d'œuvre recrutée à l'étranger montre d'une façon flagrante le manque de bras, ce qui sera encore pis après la guerre »¹⁶. Dans une autre intervention quelques jours plus tard, il insiste sur le besoin de pousser le patronat à « refuser catégoriquement le concours de la main-d'œuvre étrangère »¹⁷. Jouhaux, quant à lui, s'évertue dans des lettres au gouvernement à empêcher l'arrivée des travailleurs chinois sur le sol français en 1916, puis demande leur renvoi immédiat une fois les ouvriers débarqués¹⁸. Donc, si deux mois avant l'armistice, Merrheim semble ne pas savoir ce que l'après-guerre réserve à la main-d'œuvre féminine, le sort de la main-d'œuvre coloniale est, pour lui, réglé depuis longtemps : elle doit repartir le plus rapidement possible.

En effet, les pouvoirs publics peuvent prévoir très tôt ce qu'il adviendra des contingents de travailleurs coloniaux au moment de la démobilisation : leur statut colonial et leur militarisation permettent une totale flexibilité de cette main-d'œuvre aux mains de l'État du Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux (SOTC). Malgré les jugements dépréciatifs récurrents, le gouvernement voit ces hommes comme une opportunité pour l'après-guerre¹⁹. Dans une note relative au recrutement de la main-d'œuvre coloniale Nord-Africaine et Chinoise datant du 16 août 1918 rédigée par les services d'Albert Thomas, il est écrit en préambule :

« Il faut prévoir au lendemain de la paix une redoutable pénurie de main-d'œuvre en raison des vides considérables créés dans les rangs des travailleurs français par la mort

14 *Ibidem*.

15 AN 94 AP 120, coupure de *L'Information*, 17/06/1917.

16 AN F7 13361, rapport sur une réunion du syndicat de la métallurgie, 31/08/1918.

17 *Ibid*, rapport sur une réunion du syndicat de la métallurgie, 02/09/1918

18 AN 94 AP 135, lettre de Jouhaux adressée à Métin, ministre du Travail, 23/09/1916

19 Xavier Boniface, « Des tensions entre habitants du Pas-de-Calais et travailleurs chinois », in Li Ma, *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p.169.

et les infirmités, ainsi que la diminution du nombre des ouvriers étrangers (Belges, Italiens, Polonais...). En face se dresseront des besoins accrus par la nécessité de réparer les ruines de la guerre. [...] On devra fatalement avoir recours à la main-d'œuvre étrangère et l'on ne saurait se dissimuler les difficultés qu'on rencontrera à se la procurer. Pour faire face à cette nécessité on sera amené sans doute à passer outre, dans une certaine mesure, à quelques inconvénients ou dangers présentés par l'introduction en France de cette main-d'œuvre étrangère, aussi convient-il de bien les connaître pour étudier comment on devrait, suivant les circonstances, concilier les différentes données du problème de manière à obtenir les meilleures solutions »²⁰.

Le ministre semble vouloir prévoir et aménager le futur travail des coloniaux. En revanche, dans une note équivalente trouvée elle aussi dans les papiers d'Albert Thomas, relative à l'emploi de la main-d'œuvre dans les usines de guerre, écrite à la même période, pas une seule fois la démobilisation n'est abordée, seulement le bien-être des ouvrières au travail²¹. Elle l'est toutefois en février 1918, le CTF prenant les devants et interrogeant les industriels sur les activités qui pourraient être dévolues aux femmes²². Mais le flou domine largement, y compris chez les industriels. Laura Lee Downs montre que, dans le privé, l'arrivée des femmes dans ces usines respecte la division sexuelle du travail. Mais ce n'est qu'après la guerre que le patronat procède à la formalisation de cette inégalité au sein des entreprises, à l'institutionnalisation de la division sexuelle : le moment de la démobilisation est en fait « une période de création active, au cours de laquelle de nombreux patrons mirent à profit leur expérience de la guerre pour donner forme à une nouvelle catégorie de main-d'œuvre, qui n'existait pas avant 1914 »²³. « L'expérience » de la guerre n'amène donc pas de la part des industriels de discours, autre que laudatif, sur le futur de la main-d'œuvre féminine, car celle-ci est encore testée pour son rendement, et que sa précarité est, comme le montre Downs, l'outil indispensable pour rendre cette main-d'œuvre la plus flexible possible. S'approchant de l'armistice, il paraît évident, comme on l'a vu, qu'il faudra évincer la main-d'œuvre féminine, du moins provisoirement pour procéder à la reconversion des usines vers les « fabrications de paix »²⁴.

En conclusion, si l'utilisation des deux catégories de main-d'œuvre est vue comme provisoire et liée à l'effort de guerre, leur démobilisation est abordée différemment. Les coloniaux, figure de « l'Autre », militarisés, ne posent que peu d'interrogations : ils travailleront là où on les envoie, pour la reconstruction. La situation des femmes suscite bien plus d'interrogations. Rien

20 AN 94 AP 135, note relative au recrutement de la main-d'œuvre coloniale Nord-Africaine et Chinoise, 16/08/1918

21 AN 94 AP 135, rapport fait à la commission de l'armée sur l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans les usines de guerre par M. Paul Strauss, 20/11/1916

22 Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi*, op. cit., p.31.

23 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.300.

24 Cf. *supra*, p.14

n'est décidé avant l'armistice, bien que la fin du conflit approche : début novembre, un commissaire parisien écrit que « dans les usines de guerre, on ne signale aucune agitation. A partir d'aujourd'hui certains ateliers ne font plus que 9h de travail, certains patrons envisagent d'autre part le licenciement d'une partie de leur personnel féminin »²⁵. On peut parler ici d'une impréparation assumée. Rien n'est prévu en amont pour le futur des mains-d'œuvre spécifiques. Jeanne Bouvier l'anticipait dès 1916, sous l'angle du chômage. C'est également le cas d'une autre figure féminine de la gauche, la socialiste Fanny Clar :

« Ce qui m'importe, ce qui m'inquiète, c'est le bonheur humain. Je n'en vois guère l'aurore. Main-d'œuvre étrangère, main-d'œuvre féminine, voici ce que j'entrevois à cette aube des lendemains de guerre, promise si radieuse à nos désillusions, à nos désespoirs. Ces mains-d'œuvre feront concurrence à celle des hommes revenus, qui exigeront leur place. Et les mutilés demanderont aussi à vivre. L'afflux d'une activité renouvelée, permettra-t-il à tout le monde de vivre ? Que d'angoissants problèmes vont se poser »²⁶.

L'autrice semble vouloir prendre ce problème à bras-le-corps, sans pouvoir fournir elle-même les solutions. Surtout, elle insiste sur le fait que les mains-d'œuvre, féminine comme étrangère, sont vues comme une concurrence qui est de plus illégitime en comparaison des ouvriers blancs : leur statut de remplaçant.e, de catégorie spécifique est internalisé, ces acteurs et actrices n'ayant pas leur mot à dire sur leur propre place dans le marché du travail. L'autrice semble décrire une communauté entre femmes et étrangers. Ce discours nous donne aussi conscience que seules les femmes peuvent tenir ce genre de discours critique, et disposent d'un accès, certes restreint et conditionné, à l'espace public. Cette conscience du problème se trouve aussi chez les ouvrières de la base. Ainsi, une semaine avant l'armistice, le commissaire divisionnaire de la 6^e circonscription de Paris laisse entendre que les ouvrières de l'armement

« savent en effet qu'au cas où les fabrications de guerre ne seraient pas remplacées par des industries nouvelles, elles seraient les 1^{ères} congédiées. Or elles ont pris l'habitude des travaux d'usines [...]. Bien peu ont réalisé des économies, toutes ont contracté le goût de la dépense. Le retour aux anciennes mœurs et le reclassement de ces ouvrières seront extrêmement laborieux [...]. Il n'est point téméraire d'avancer que dans ces milieux, l'impatience d'une paix rapide n'est pas aussi vive qu'on l'aurait pu croire naguère encore »²⁷.

On comprend qu'au moment de la démobilisation, le gouvernement n'a plus le choix. N'ayant pas prévu de plan de démobilisation, il doit prendre, dans une certaine précipitation, une mesure forte,

25 F7 13356, Rapport du préfet de la Seine, 04/11/1918

26 AN 94 AP 120, papiers d'Albert Thomas, coupure de *Le Midi Socialiste*, sans date.

27 APP BA 1614, Rapport hebdomadaire sur l'opinion, 6^e circonscription de Paris, 04/11/1918. Cité aussi par Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne... op. cit.*, p.271.

immédiate, brutale s'il le faut. Il faut faire comprendre très clairement à la main-d'œuvre féminine qu'on n'attend plus d'elle l'effort industriel qu'elle a fourni pendant plus de quatre ans.

B) La Circulaire Loucheur du 13 novembre 1918 : un outil pour éviter l'agitation sociale ?

L'armistice à peine signé, c'est l'heure d'un « nouvel appel patriotique » pour les femmes : la circulaire Loucheur publiée le 13 novembre 1918²⁸. Le ministre de l'Armement, qui s'apprête à devenir celui de la Reconstruction Industrielle décrète que les femmes quittant volontairement les usines de guerre de l'État avant le 5 décembre toucheront un mois de salaire supplémentaire, pour qu'elles « retournent à leurs travaux de temps de paix »²⁹. Cet appel, se fondant sur le supposé « patriotisme et la docilité des femmes », correspond au « besoin de les persuader d'accepter d'être « reconverties » en femmes au foyer, et en ouvrières dans les industries traditionnellement réservées aux femmes »³⁰. Quelles sont les réactions immédiates à cet « appel » ? Il semble que, dans les effusions et la confusion liées à l'arrêt des combats, un délai soit nécessaire pour que l'information soit correctement transmise. Ainsi, dans *L'Humanité* – mais aussi dans *La Bataille* – les premiers articles sur la démobilisation conspuent le fait que, sous la responsabilité de Clemenceau, « rien n'avait été préparé en vue du retour à la paix et, qu'ainsi, la démobilisation surprenait tout autant, sinon plus, que la mobilisation avait surpris »³¹. L'article propose des mesures pour lutter contre le « chômage redoutable » engendré par cette « imprévoyance » : « une démobilisation plus rapide, le renvoi des prisonniers, le vote de la loi Strauss, des travaux d'édilité et d'aménagement national, le vote de larges crédits pour venir en aide aux chômeurs ». La proposition de loi Strauss repose sur un congé aux femmes de mobilisés salariées équivalent aux dix jours de permissions de leurs maris. Mais la réponse médiatique ne semble en fait pas abordée sous l'angle des ouvrières, en tant que partie prenante du problème, bien que la circulaire Loucheur les concerne explicitement. Celles-ci ne semblent être impliquées ni par les décisionnaires, ni par les contestataires. C'est donc l'improvisation qui prime, et Laura Lee Downs montre que cette mesure ne fonctionne pas : « au 25 novembre, si peu de femmes avaient abandonné leur poste que Loucheur dut modifier sa stratégie : il institua la journée de cinq heures et partagea le travail entre les milliers de femmes qui continuaient à se rendre dans les arsenaux »³². Cela passe par un décret publié le 9 décembre dans

28 L'expression est de Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.295.

29 AN F/7 13356, « Circulaire aux ouvrières des usines et établissements de l'État travaillant pour la défense nationale », 13/11/1918.

30 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.296.

31 *L'Humanité*, 15/11/1918.

32 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.296.

Le Bulletin des Usines de guerre, Louis Loucheur détaillant qu'il « y aura lieu de réduire la durée de la journée de travail plutôt que de licencier les femmes, ce qui doit être évité à tout prix »³³. Cela ressemble à une véritable modification de stratégie. Mais à regarder de près les échanges lors des réunions d'ouvrières licenciées, ce second décret passe inaperçu. Ces réunions commencent autour du 25 novembre, abordant la question de l'indemnité Loucheur. Mais le ton, les discussions ne sont pas différentes après le 9 décembre. En fait, les deux décrets suivent un même objectif plus ou moins dissimulé : celui de pousser les femmes à démissionner des usines sans avoir à les licencier. On peut lire dans cette stratégie une volonté d'éviter un scandale, l'hiver 1918 faisant surgir le « spectre de l'agitation sociale généralisée »³⁴. Licencier les munitionnettes qui, on l'a vu, ont reçu des éloges de toutes les franges de l'Union Sacrée, aurait été un sacrilège et une insulte à celles-ci. Cependant, la Fédération ouvrière des Poudreries et Raffineries de France, réunie le 30 novembre en Conférence Nationale à Paris, dénonce cette méthode :

« Après avoir, à grand renfort de réclame, recruté parmi celles que les nouvelles conditions de vie créées par la guerre forçaient à ce geste, des ouvrières pour la fabrication des explosifs, après avoir utilisé ces femmes dans des conditions particulièrement dangereuses pour leur santé, tant aux ateliers d'acides, que dans les vapeurs nocives de mélinite, de tolite, d'éther, etc.... Le gouvernement estime qu'il est libéré de toute dette vis-à-vis de ces ouvrières dont pour la plupart le chef de famille est aux armées, il leur donne par sa circulaire du 13 novembre, une prime au départ dérisoire d'un mois jusqu'au 5 Décembre, date après laquelle il se croit libre d'opérer à un licenciement plus ou moins déguisé, en plein hiver, par la réduction exagérée de leurs salaires - incompatibles avec les exigences de la vie actuelle, que d'après les termes mêmes de la circulaire ministérielle du 13 Novembre, le Gouvernement « a des devoirs vis-à-vis des femmes des usines de guerre » »³⁵.

La Fédération entend exposer la condition spécifique des femmes liée à la politique du gouvernement. Ce traitement est vu comme indigne, et choquant. Telle est la position officielle de la fédération des poudreries et de celle des métaux, mais s'il est rare d'obtenir des témoignages directs des premières concernées, le journal de l'Union départementale CGT de Dordogne en publie un, précieux, d'une munitionnette de la poudrerie de Bergerac :

« Comme tous les samedis, je viens de lire *Justice*. Je ne suis qu'une ouvrière, sans autre titre, ce qui pour moi est une raison suffisante pour m'intéresser à votre journal. Aujourd'hui j'en veux à la réponse du ministre : il dit qu'il y avait avant la guerre 1200 à 1500 femmes employées dans les poudreries, au lieu de 22.000 pendant la guerre, ce dernier chiffre doit être ramené au niveau du temps de paix. Plus de 13.000 sont déjà parties, les autres, dit l'ineffable Loucheur, doivent partir aussi, et *reprendre leurs occupations d'avant-guerre*. Je lui réponds, qu'avant la guerre, un grand nombre d'ouvrières comme moi étaient tout simplement *ménagères* aux gages d'un mari ou

33 *Bulletin des Usines de guerre*, 09/12/1918.

34 Gérard Noiriel, « Les grèves de 1919 en France, Révolution manquée ou mouvement d'humeur ? »..., *op. cit.*

35 AN F7 13359, document transmis au Commissariat spécial de Brest le 13/12/1918.

d'un père qui travaillaient pour alimenter le modeste budget de la famille. Aujourd'hui, beaucoup ont perdu leur mari ou leur père ; celles qui ne les ont pas perdus, n'en sont pas moins privées, puisqu'on les garde pour occuper des territoires ennemis ou porter la guerre contre des ouvriers comme eux, à 0fr25 par jour. Est-ce avec 45 francs d'allocation qu'il faut vivre ? N'ont-ils pas assez souffert, ces hommes, sans qu'on leur fournisse à présent le souci de leurs familles sans travail et sans ressources et l'espoir de nouvelles guerres fratricides ? Qu'on nous rende nos hommes, nos époux et nos pères et qu'on nous donne du travail. Assez de misère ; assez de prostitution ; assez de désespoir. Que l'on ne fasse pas de la Victoire une débâcle... Que l'on ne pousse pas le peuple aux mesures extrêmes ». *Une ouvrière de la PNB, femme de poilu* »³⁶.

Ce cri de colère et de désespoir est une réponse aux propos de Loucheur, mettant une évidence une certaine désinvolture de sa part, révélés quelques jours avant par ce journal :

« Nous demandons qu'aucun licenciement n'ait lieu, tant que les ouvriers mobilisés utiles à la rénovation économique seront maintenus contre leur gré dans les poudreries ; le ministre nous répond, en ce qui concerne les femmes, qu'il a appris qu'à Bergerac beaucoup avaient retiré leur démission quand elles ont su qu'on allait les employer 5 heures par jour ; il veut que les femmes rentrent chez elles, il dit qu'il y avait avant la guerre 1200 à 1500 femmes seulement employées dans le service des poudres, alors que pendant la guerre il y en eut 22 000, qu'il faut que ce surnombre disparaisse, que déjà la circulaire du 13/11 en a fait partir 13 200, mais que ce n'est pas suffisant, car il ne pourra pas assurer de travail à toutes celles qui restent, même avec la transformation des usines, qu'à son avis il est utile à la reprise de la vie économique qu'elles reprennent leurs occupations d'avant-guerre »³⁷.

On comprend bien à quel point les mesures prises sont inadaptées à la réalité économique vécue par ces ouvrières, qui malgré l'image de privilégiée qui leur colle à la peau en raison de leurs salaires supérieurs à celui des autres ouvrières, sont dans une situation de grande précarité, comme toute leur famille comme le montre l'auteur de la lettre. Malgré tout, la seule « souffrance » évoquée par l'actrice est celle des hommes !

Bien sûr, le gouvernement n'imagine pas berner la classe ouvrière en jouant seulement sur les mots. Cette volonté de faire rentrer les femmes au foyer s'accompagne d'autres procédés, que nous allons étudier : tenter de modifier l'image positive de la munitionnette, jouer sur la division avec les coloniaux.

Ce contexte de domination économique et de précarité rend la mobilisation extrêmement difficile. De surcroît le soutien syndical se fait discret. Nous le verrons, de nombreux leaders hommes les accuseront d'avoir accepté trop vite l'indemnité, de ne pas avoir tenu. Or les femmes étaient bel et bien garantes de la survie du foyer, et ont sans doute en majorité préféré le préserver plutôt que de courir le risque de ne pas prendre l'indemnité ou de travailler à mi-temps (même si le

36 AN F7 13359, journal *Justice, organe hebdomadaire de la Classe Ouvrière et Paysanne*, 04/01/1919.

37 AN F7 13359, journal *Justice, organe hebdomadaire de la Classe Ouvrière et Paysanne*, 21/12/1918.

salaire a pu suffire à certaines³⁸). Il ne faut pas voir là un désir absolu de ne plus voir les femmes dans le monde du travail, mais une politique décidée au fur et à mesure, dictée par les intérêts économiques du moment, et le besoin de garder cette main-d'œuvre disponible et malléable. La fonction symbolique est primordiale, comme le montre Michelle Zancarini-Fournel : « Il faut bien réaffirmer les identités masculines en crise, effacer la guerre le plus vite possible et rassurer les combattants sur la place qu'ils retrouveront dans un monde restauré à l'ancienne »³⁹.

A côté de cette procédure brutale, peu semble être fait pour accompagner les ouvrières. Selon Catherine Omnès, « L'État se défausse sur les initiatives individuelles ou collectives de la société civile pour assister cette population »⁴⁰. Or le 18 novembre 1918, le ministre du Travail transmet à tous les préfets métropolitains des consignes, leur donnant, avec les municipalités, la charge d'organiser les secours de chômage et les bureaux de placement en vue de la démobilisation industrielle⁴¹. Il précise que cela ne devrait poser aucun souci et fonctionner comme d'habitude, si ce n'est un afflux plus important de chômeurs et chômeuses. Malgré les réponses données par Loucheur aux plaintes de la société civile, notamment dans *L'Humanité* : « Un service a été créé, spécialement chargé de résoudre rapidement toutes les questions relatives à cette réorganisation ; d'autre part des mesures sont prises dès maintenant pour qu'il y ait le moins de chômage possible et pour que les ouvriers et les ouvrières françaises soient tous assurés d'avoir du travail avant les ouvriers étrangers et les prisonniers », rien de contraignant, rien de systématique n'est mis en place⁴². Mais l'importance du critère de nationalité, surpassant celui de genre, est un principe émis comme évident, naturel. La solidarité nationale semble effacer les inégalités de genre dès lors qu'il est question des « ouvriers étrangers ».

Si la circulaire est un pis-aller peu efficace pour les ouvrières des usines d'État, pour la très grande partie des munitionnettes, celles qui travaillaient dans les usines privées, rien n'est prévu. La Fédération des poudreries le dénonce : « Elle considère (*la fédération*) que la démobilisation est à peine commencée et que la réorganisation du travail n'est pas assurée dans l'industrie privée. Elle émet le vœu que les conditions de la circulaire précitée, concernant les délais et avantages accordés aux ouvrières soient applicables aux ouvriers et ouvrières embauchées depuis le 1^{er} août 1914, sans délai de départ »⁴³. En effet, ni le gouvernement ni les grands industriels n'ont prévu d'indemnité. On peut analyser ce libre choix laissé au patronat comme une autorisation tacite à exclure les

38 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, *op cit.*, p.298.

39 Michelle Zancarini-Fournel, « Travailler pour la patrie ? », *op. cit.*, p.44.

40 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité et de la modernité », *op. cit.*, p.145.

41 AN F7 13356, note du ministre du Travail à l'intention des préfets, 18/11/1918.

42 *L'Humanité*, 16/11/1918.

43 AN F7 13359, document transmis au Commissariat spécial de Brest le 13/12/1918

femmes, à les traiter comme une main-d'œuvre d'appoint. Toutefois des indemnités sont accordées au fil des événements, de manière ponctuelle seulement. Nous verrons dans les chapitres suivants la nature de ces aides, et surtout comment elles ont été obtenues. Car en attendant, le mouvement ouvrier semble bien pessimiste, comme le montre cet article du 19 décembre 1918 :

« Comme il fallait s'y attendre, la crise de chômage prend des proportions inquiétantes. De plus en plus nombreuses sont les ouvrières que les travaux de guerre ne retiennent plus, notamment ceux de l'Intendance. Et chaque jour, c'est à la Bourse du Travail, un défilé de femmes que le patronat jette sans pitié sur le pavé... après fortune faite. Et ces enrichis de la guerre prétendent même ne pas respecter les usages corporatifs. Faisant violence au droit ouvrier, ils congédient brutalement, sans préavis et sans indemnité. D'autres maisons, telle par exemple, l'usine métallurgique de Bois-Colombes, Hispano-Suiza, impose à son personnel des chômages prolongés, sans se soucier de savoir si ceux qu'elle jette momentanément à la rue ne manqueront pas de pain »⁴⁴.

Le registre pathétique, avec le champ lexical du vagabondage (« sur le pavé », « à la rue », « manquer de pain ») est un procédé qui revient souvent dans le traitement médiatique de gauche de la situation des femmes. Il peut s'entendre aussi de manière implicite comme une crainte de la prostitution, un procédé que beaucoup de femmes utilisent dans cette période de grande cherté de vie. Il est difficile de dépasser ces discours : le militantisme socialiste et syndicaliste semblent être les seules solutions pour les ouvrières congédiées, mais nous verrons en quoi ces appareils politiques plaquent des revendications et des répertoires d'actions qui ne correspondent pas toujours exactement aux aspirations de nos actrices. Mais ce sont bien eux qui les aident : ainsi dans *La Bataille*, on rapporte sur la situation : « En tout cas aujourd'hui elles sont nombreuses les femmes qui défilent dans les bureaux syndicaux quêtant un renseignement(s) (*sic*), réclamant un appui. On répond qu'il n'y a pas de loi, pas de décret, pas de circulaire qui prévoient le cas actuel. Possible. Cela veut-il dire qu'on ne peut rien faire ? »⁴⁵. On voit poindre les déceptions et le manque de solutions face à cette situation. En tout cas, il y a bien une déception vis-à-vis de l'intervention de l'État. Jean-Louis Robert a montré que la sortie de guerre résonnait avec une volonté d'une plus grande intervention étatique et un appel à perpétuer l'État-Providence qui a fonctionné pendant le conflit. Mais celui-ci cherche bel et bien à se défausser, rendant « la démobilisation des Françaises précipitée, peu encadrée, peu assistée »⁴⁶. Cela fait qu'il est compliqué d'en faire précisément l'histoire ! La main-d'œuvre n'est pas suivie, contrôlée comme elle le fut pendant la guerre. Poussées à retourner à leur foyer, les ouvrières s'éclipsent et sont toujours plus dures à trouver dans

44 *L'Humanité*, 19/12/1918.

45 *La Bataille*, 02/01/1919.

46 Catherine Omnès, « Les chemins de la solidarité... », *op. cit.*, p.143.

les sources, retournant alors à leur statut de « catégorie indistincte, vouée au silence » lorsqu'elles ne présentent pas un danger⁴⁷.

C) Quand les femmes sortent de l'usine

Tentons de nous pencher sur ce basculement, ce moment où les ouvrières perdent leur statut de munitionnettes. Ce basculement semble déjà acquis dans la circulaire : l'injonction à « retrouver les occupations d'avant-guerre » martèle l'aspect provisoire du statut d'ouvrière des usines de guerre. Vers quel statut cherche-t-on à les faire passer ? Les nombreuses références au « foyer » dans les journaux de l'époque montrent le désir commun de retour (imaginé) à un idéal de « femme au foyer ». Laura Lee Downs parle même de « politique du retour au foyer » pour l'Angleterre comme pour la France⁴⁸. Le Comité Féminin du Travail a rappelé dès sa création en 1916 que la place naturelle de la femme était le foyer⁴⁹. Cette conception entre en contradiction avec les souhaits des ouvrières, pour qui « la démobilisation est une occasion de confirmer leur appartenance à un métier, à une branche en expansion, d'enraciner une nouvelle ligne de genre et les progrès de la féminisation »⁵⁰. Il faut donc raisonner en termes professionnels : ces femmes se sont positionnées sur le marché du travail formel, et ne veulent pas retourner dans le domaine informel du travail à domicile ou traditionnellement féminin, malgré l'extrême pénibilité de ces métiers⁵¹. Or, ces femmes sont inactives : il faut y remédier. Car « sur les femmes pèse toujours le soupçon rampant de l'inactivité – est-ce bien du travail ce qu'elles font là ? [...] Une ouvrière licenciée, est-ce une chômeuse ou une femme qui rentre au foyer ? »⁵². C'est dans ces termes qu'on pourrait reformuler l'injustice vécue par les femmes, le *malentendu* latent qui concerne l'activité des femmes dans le discours gouvernemental : on leur demande d'être en *inactivité non rémunérée* alors que l'inactivité au masculin est le chômage. Elles ne sont donc pas vraiment des chômeuses.

Comment, alors, appeler les munitionnettes ? L'État, dans un premier temps, n'a pas voulu les licencier pour limiter les « devoirs vis-à-vis des femmes » d'après les mots de Loucheur⁵³. Mais la résistance à l'injonction de la circulaire Loucheur ne laisse plus de choix à l'État et aux industriels : les femmes sont des « licenciées ». C'est ainsi que *L'Humanité* et *La Bataille* nomment les anciennes munitionnettes, ainsi que les sources issues de la surveillance policière des usines de

47 Michelle Perrot, « Pratiques de la mémoire des femmes », in *Le Chemin des femmes*, op. cit., p.616.

48 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.282

49 AN 94 AP 120, compte-rendu d'une réunion du Comité du Travail Féminin, 1916.

50 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité et de la modernité », op. cit., p.144.

51 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op. cit., p.244.

52 Margaret Maruani, Monique Méron, *Un siècle de travail des femmes en France...*, op. cit., p.7.

53 Cf. *supra*, p.37.

guerre. On retrouve aussi le terme « congédiées », synonyme du licenciement mais qui peut aussi faire référence à « l'autorisation à prendre congé » : moins violent, il couvre toutefois la même réalité. On ne trouve « démissionnaire », en tout et pour tout, qu'une fois dans l'ensemble des sources de surveillance : les agents de l'État, entre eux, savent que la réalité est celle d'un licenciement⁵⁴. Il est intéressant de noter que dans les sources de surveillance des établissements de guerre, les rapports des préfets, des commissaires tout comme les propos rapportés directement des dirigeants syndicaux lors des réunions utilisent « licencié » et « congédié » pour les femmes aussi bien que pour les hommes : première étape d'une appartenance à une même « communauté économique » ? Il est toutefois un terme qui ne peut pas recouvrir la réalité de la situation des anciennes munitionnettes : celui de « démobilisées ». Ce terme, fréquemment employé pour les hommes ayant travaillé comme ouvriers qualifiés dans la métallurgie, qui étaient alors des « ouvriers mobilisés », n'est pas applicable pour évoquer les travailleuses des munitions. Dans cette catégorisation de l'État, la femme a donc bien rendu un service à la patrie, mais cela n'implique pas la dette contractée envers ceux qui ont été « mobilisés ». Bien qu'on parle de « démobilisation des femmes », celles-ci n'obtiennent pas le statut correspondant. Pire encore pour certains pacifistes, pendant la guerre, les femmes dans les usines ont permis à l'État d'envoyer les hommes à la boucherie⁵⁵.

Cette modification de l'image des munitionnettes entre dans le processus de déqualification du rôle d'héroïnes qu'on a prêté aux femmes pendant la guerre. Laura Lee Downs démontre que « la figure laudative de la femme « faisant sa part du travail » », est remplacée peu à peu par la figure menaçante de la « femme assoiffée d'argent », prenant la place des vétérans et ne souhaitant que profiter de sa liberté⁵⁶. Nous examinerons en quoi cette stratégie est efficace, prégnante dans un bon nombre d'unions syndicales locales, et que la défense et la mobilisation des anciennes munitionnettes en est impactée. On y nie notamment le rôle du devoir pour la patrie, de la participation à l'Union Sacrée qui ont pu pousser les femmes à entrer à l'usine : « Les poilus ne se rendaient pas compte des difficultés qu'avaient leurs femmes pour vivre et leur envoyer des colis. C'est poussées par ces difficultés que les femmes sont devenues ouvrières d'usine », explique *L'Humanité*⁵⁷. Dans une réunion des ouvriers métallurgistes de Besançon, l'orateur « a déclaré que les femmes avaient beaucoup souffert pendant la guerre, qu'elles avaient travaillé dans les usines

54 On trouve « démissionnaire » dans AN F7 13360, rapport du préfet de Gironde au ministre de l'Intérieur sur le mécontentement des démissionnaires, 16/12/1918.

55 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre... op. cit.*, p.171.

56 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne, op. cit.*, p.277.

57 *L'Humanité*, 28/12/1918.

pour donner un peu de pain à leur « nichée »⁵⁸. Il ne s'agit pas ici de discuter des raisons de l'entrée des femmes à l'usine, mais de rappeler qu'au moment de la guerre, on louait leur courage et leur sens du devoir, et que ce n'est plus ce discours qui est tenu au moment de leur sortie. La souffrance féminine était réelle, Marcelle Capy en était par exemple la première témoin, expliquant qu'il « faut avoir faim pour faire ce métier, ce sont des loques que l'usine jette à la rue »⁵⁹. Mais la tournure passive de la phrase de l'article de *L'Humanité* est frappante : ce sont les difficultés qui ont poussé les femmes à entrer à l'usine.

Cette idée de la passivité, on la retrouve dans les hésitations quant à un autre statut à conférer aux ouvrières licenciées : celui de chômeuse. Le terme de chômage n'est utilisé que trois fois en 1918 dans la surveillance des usines de guerre, et ne sert à désigner les munitionnettes qu'à partir de mi-janvier 1919, et est utilisé 7 fois pour les désigner en février et mars. Ce terme peine à être reconnu : pour l'État, c'est celui qui implique le plus d'obligations : on a vu que Loucheur a subrepticement évoqué des secours de chômage, il reconnaît donc que ce statut confère le droit à l'assistance. Comme on l'a vu avec Margaret Maruani et Monique Méron, la chômeuse s'oppose à la femme au foyer. C'est l'assistée, celle qui n'est pas utile à la société, la menace. Or les femmes se battirent, soit pour travailler, soit pour obtenir ce statut, face aux difficultés économiques et de reconversion auxquelles elles font face. Du moins, ce sont celles qui choisissent de s'opposer à cette politique d'exclusion d'une partie du marché du travail que l'on voit se battre. Catherine Omnès explique que « c'est le consentement qui domine : la main-d'œuvre est accoutumée à la très grande flexibilité externe des marchés du travail urbains »⁶⁰. Nous préférons parler de « degrés de consentement », car l'on sent un répertoire d'action assez large et un désir de mobilisation⁶¹. Si ce n'est pas la majorité d'entre elles, ce sont ces ouvrières que l'on voit dans les sources, comme Michelle Perrot l'illustre : « Quant aux femmes du peuple, on en parle seulement lorsque leurs murmures inquiètent en cas de pain cher, lorsqu'elles font charivari aux marchands ou aux « proprios », lorsqu'elles menacent de subvertir par leur violence un défilé de grévistes »⁶². Nous nous attacherons donc à montrer les mobilisations de femmes, dotées d'un réel potentiel subversif, constituant une lutte pour leur émancipation.

58 F7 13359, 2ème réunion des ouvriers métallurgistes de Besançon, 03/01/1919.

59 Citée par Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes... op. cit.*, p.9.

60 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité... » *op. cit.*, p.143.

61 Mathilde Dubesset, Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes, op. cit.*, p.193.

62 Michelle Perrot, « Pratiques de la mémoire des femmes », in *Le Chemin des femmes, op. cit.*, p.617.

CHAPITRE 2 : « UN CRIME DE LÈSE-HUMANITÉ » : LUTTER CONTRE LE RENVOI

« Laveuse de vaisselle : moi aussi j'ai travaillé en usine. En novembre dernier, la grippe m'a jetée par terre. Je suis restée faible et je tousse. J'ai dépensé tout ce que j'avais, je n'ai plus rien. Mon mari est toujours soldat, mon frère et ma vieille mère sont infirmes. On a fait la guerre aux femmes d'usine. On ne sait pas ce qu'elles ont souffert et enduré. Et pour arriver à quoi ?... »¹.

Madame Hélène, syndicaliste, dans *La Vague*.

A la démobilisation vient donc l'heure de « chasser les ouvrières », devenues figures de repoussoir, pour l'État, qui, comme le patronat, les considère désormais avant tout comme des ménagères². Toutefois les résistances à cette injonction existent. Refus, remises en question, micro-résistances : les ouvrières licenciées recourent à divers leviers d'agency. La source la plus indiquée pour se placer au plus près des actions des ouvrières est la surveillance des usines de guerre par la police. Ces liasses de papiers, triées par départements en une dizaine de boîtes aux Archives Nationales, n'ont rien de systématique et sont une accumulation de rapports écrits par des commissaires, par des préfets, adressés parfois à la Sûreté générale, au Ministère de l'Intérieur, mais ils peuvent aussi être internes à un département. La plupart des documents ne précisent pas le destinataire : il s'agit de compte-rendus de commissaires effectué grâce aux notes des agents ayant assisté à des réunions, ou à des évènements plus rares comme des manifestations. La collecte de ces papiers ne répond donc pas à un cahier des charges, et chaque commissaire, chaque agent, a sa propre manière de présenter les informations, de rédiger, et la subjectivité se retrouve jusqu'à l'opinion personnelle parfois exprimée sur le déroulé d'une réunion, le caractère des orateurs... Il est donc difficile d'effectuer une étude systématique de ces rapports, qui aurait permis de dessiner des lignes de force, des similitudes dans le répertoire d'action des licenciées, des rapports de force semblables entre hommes et femmes au sein des réunions... Il est même compliqué de discerner de quelle autonomie disposent les ouvrières dans l'organisation, la tenue, les propositions émises lors de ces réunions. De plus ces cartons d'archives contiennent à la fois la surveillance des usines d'État (poudrerie, arsenaux) mais aussi des usines de guerre privées. Ainsi pour certains départements la surveillance

1 Témoignage de « Mme Hélène » dans *La Vague* (journal syndicaliste socialiste pacifiste) le 22 mai 1919. Cité par Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire populaire... op. cit.*, p.574.

2 John Barzman, *Dockers, métallos, ménagères : mouvements sociaux et cultures militantes au Havre 1912-1923, Le Havre*, Publications de l'Université de Rouen et du Havre, Le Havre, 1997, p.174

concerne le syndicat des poudreries, dans d'autres celui de la métallurgie, ce dernier étant probablement pré-existant à la guerre et qui n'a donc pas été constitué avec les munitionnettes.

Toutefois, pour dépasser l'accumulation d'exemples, nous avons choisi de traiter ces documents avec une base de données, avec un découpage par catégories de revendications, de thèmes de discussions, de répertoires d'action envisagés. 69 documents ont été trouvés, correspondant à 32 localités. Dans ces localités, on trouve 13 usines d'État (Guérigny, Nantes, Pau, Tarbes, Toulon, La Seyne, Moulins, Bergerac, Brest, Nantes, Saint-Médard, Lorient, Toulouse). Le reste des documents concerne des usines privées, rarement une en particulier : ce sont pour la plupart des réunions de syndicats de la métallurgie.

Une analyse lexicométrique très primaire a ainsi pu être opérée, afin de repérer des mots qui reviennent (désignation des anciennes munitionnettes, revendications du droit à travailler, de l'indemnité, du chômage, désignation des responsables de la situation), mais aussi des possibles circulations d'idées entre les différentes usines de guerre, tenter de retracer une chronologie et pourquoi pas une géographie des mobilisations... Cette analyse a permis en effet de dégager une première conclusion assez claire : dans le mois et demi suivant l'armistice, la revendication du maintien des femmes à l'usine a existé. C'est, on l'a vu, la revendication de la Fédération syndicale des poudreries³. C'est aussi celle de la Fédération syndicale des métaux. Néanmoins, les divisions sont grandes au sein-même du syndicat, entre minoritaires et majoritaires par exemple : rappelons-nous ce que Merrheim, secrétaire de la fédération des Métaux, disait pendant la guerre sur le retour impératif des femmes à leur foyer⁴. Mais, surtout, à l'échelle locale, les syndicats et unions syndicales peuvent avoir un avis et une manière de procéder divergente, et une grande autonomie. Tous n'appréhendent pas le problème de la démobilisation féminine de la même manière : les ouvrières ont pu prendre des places différentes au long du conflit, se lier plus ou moins au syndicat, tisser des liens de solidarité entre elles, avec les ouvriers... A nouveau, répétons le biais propre à l'étude de ces mouvements sociaux, que Michelle Perrot a relevé : la police ne fait des rapports que lorsqu'elle sent une menace, un danger pour l'ordre social. Et ce fut le cas, à de nombreuses reprises et en de nombreux endroits, lors de cet après-guerre. Sur l'ensemble des départements couverts (hors Alsace et Lorraine), seuls ceux de l'Orne, du Jura, et de l'Indre-et-Loire ne sont pas concernés par une mobilisation concernant les ouvrières des usines de guerre après la circulaire Loucheur. Les pochettes concernant ces trois départements étaient peu fournies. Nous n'avons pas une explication

3 Cf. *supra*, p.39.

4 Cf. *supra*, p.33.

claire sur ces absences, ne disposant pas d'une liste exhaustive de toutes les usines de guerre. Sans doute n'y en avait-il pas de majeure dans ces localités.

A) Se maintenir à l'usine, une revendication perdue d'avance ?

On compte dix usines de guerre au sein desquelles est réclamé explicitement le maintien des femmes dans les usines de guerre en réaction (plus ou moins directe) à la circulaire Loucheur. On trouve cette revendication dans quinze documents distincts : 13 compte-rendus de réunion, un article d'un journal syndical local, un rapport sur une manifestation d'ouvrières licenciées. Les usines concernées sont celles de Bergerac, Tarbes, Bordeaux, Châtelleraut, Pamiers, Saint-Médard, Moulins, Toulon, Orléans, Lorient. Seules celles de Bordeaux, Châtelleraut et Pamiers sont des entreprises de métallurgie privées, celle d'Orléans est une entreprise de confection militaire, le reste provient soit d'un Arsenal soit d'une Poudrerie, des usines d'État donc. Ces réunions sont soit « syndicales », soit « d'ouvriers des usines de guerre », mais cela correspond à une réalité très proche. A noter la réunion d'une section féminine du syndicat à Pamiers, et une réunion des « ouvrières syndiquées » à Moulins. Elles ne sont appelées par le rédacteur du rapport « congédiées » ou « licenciées » qu'une fois le 30 décembre et une fois en janvier, aux Arsenaux de Toulon et Lorient. Il n'est jamais question de « chômage » ou de « chômeuses ». Dans les deux mois suivant l'armistice, ces réunions ne considèrent donc pas encore les ouvrières comme vraiment licenciées, la situation est encore très floue. C'est pourquoi un espoir d'annuler ce congédiement peut exister. On dénombre cinq réunions entre le 24 et le 31 novembre, cinq en décembre (et une manifestation), quatre en janvier 1919. L'appel clair au maintien des femmes à l'usine s'amenuise au fur et à mesure de la démobilisation.

Mais cette revendication n'est pas justifiée de la même façon partout. On la trouve par exemple, lors de prises de paroles masculines, comme une vraie stratégie, un moyen de pression face au coup de force de Loucheur, pour exiger une indemnité supérieure ou des garanties en termes de placement : « Dessale invite les ouvrières à ne pas démissionner et à rester jusqu'au licenciement. [...] Les ouvrières ne doivent pas démissionner, on leur offre divers avantages pour les décider à partir, c'est là une manœuvre gouvernementale dont le but est de les jeter sur le pavé sans travail, toutes les usines ayant leur personnel au complet ; on arrivera ainsi à les obliger à travailler pour un salaire dérisoire. Qu'elles refusent donc de quitter leurs places actuelles sans en

avoir une autre équivalente »⁵. On a là le syndicat, faisant valoir son expérience militante et du fonctionnement du marché du travail, qui entend faire adopter cette stratégie offensive aux ouvrières. On retrouve également ce cas de figure à Bordeaux, et à Paris : « Couergou, des Métaux, dit que les patrons ne veulent accorder l'indemnité de chômage parce qu'ils espèrent réduire les ouvriers et ouvrières par la famine et les forcer ainsi à travailler pour des salaires moins élevés. Il conclut en conseillant la résistance »⁶. On voit ici poindre la peur et l'anticipation de la part du syndicat envers la possible réutilisation de la main-d'œuvre féminine à des salaires plus faibles. Le syndicat a toutefois, en parallèle de ses justifications pragmatiques, conscience de la situation infligée aux femmes et ne raisonne pas qu'en termes de concurrence de main-d'œuvre. On retrouve un sentiment de solidarité envers les ouvrières, malgré les considérations natalistes et la vision sexiste de la place de la femme que peuvent avoir les leaders syndicaux. Ainsi, à Bergerac, le 24 novembre, le secrétaire général du syndicat de la poudrerie déclare :

Il ne faut donc pas mettre à la porte ceux qui pourraient souffrir de la misère, surtout les femmes qui n'ont pas de métier. Nous avons, par conséquent, demandé qu'on les ménage. Pourtant, il y en a beaucoup qui ont droit à tous les égards, principalement les filles-mères, victimes de l'homme et de la lâcheté de la société, pour qui un affreux lendemain se prépare. Il faut que ces dernières sachent qu'elles ne sont pas obligées de partir et qu'elles doivent rester »⁷.

Le syndicat est bel et bien indispensable, et recherché par les anciennes munitionnettes :

« Le mouvement de mécontentement continue à la Poudrerie du Moulin Blanc notamment dans le personnel féminin à propos de l'indemnité de Base Américaine et du licenciement ; l'on s'annonce que les ouvrières ont désigné quelques-unes d'entre elles, dont Mmes Kerneis, Vigouroux et Hervagault pour aller trouver le bureau du Syndicat de l'Arsenal et solliciter son appui »⁸.

Y a-t-il une différence lorsque les réunions sont composées uniquement de femmes, oratrices comme auditrices ? Il semble que les questions de concurrence sexuelle soient moins présentes, qu'on s'occupe moins de parler du « mérite », des « égards » mérités par les femmes, et qu'il n'y a pas besoin de réaffirmer leur droit à travailler : on demande un maintien ou une reprise des femmes de manière plus directe. Ainsi, à Moulins, devant 160 femmes dans l'auditoire, « Mme Cubizol, secrétaire, parle du licenciement du personnel. Elle dit que les ouvrières qui ont quitté l'atelier ont eu tort. Une trentaine environ déclare-t-elle, l'ont déjà compris et ont demandé leur réintégration qui a été aussitôt accordée. Mme Cubizol demande encore aux ouvrières de ne pas

5 AN F7 13360, réunion des ouvriers et ouvrières de la Poudrerie de Saint-Médard, 13/12/1918.

6 AN F7 13360, réunion des ouvrières sur métaux licenciées des usines de guerre de la Seine, 01/01/1919

7 ANF7 13359, réunion du syndicat des ouvriers et employés de la Poudrerie nationale de Bergerac, 24/11/1918.

8 AN F7 13359, réunion des ouvrières de la Poudrerie du Moulin Blanc (entre Quimper et Lorient), 30/11/1918.

quitter l'atelier où toutes auront du travail. Elle dit que les ateliers ne sont pas fermés, mais seulement transformés »⁹. On peut penser qu'à la différence des hommes, les femmes estiment que la réduction du temps de travail proposée par Loucheur est un pis-aller qui les satisfait, comme l'a montré Laura Lee Downs¹⁰. D'ailleurs, la raison pour laquelle cette réduction du temps de travail est très peu évoquée dans les sources est car cette possibilité ne va pas dans le sens du syndicat, qui voit là un nouvel asservissement opéré par le patronat, avilissant les salaires, cette revendication entrant peut-être par ailleurs en concurrence avec la revendication cégétiste de la journée de 8 heures. Les femmes, qui doivent gérer la survie de leur foyer, sont celles qui doivent faire preuve de pragmatisme¹¹. Plus tard, à l'arsenal de Lorient, une oratrice se veut combative, devant 350 femmes (uniquement) dans le public (pas d'homme apparemment : la présidente, les assesseuses sont des femmes) : « Beaucoup d'ouvrières se sont laissé prendre dans le filet et ont demandé leur congédiement avant le 30 janvier, mais à cette date une nouvelle instruction a dit de garder les femmes jusqu'au 1^{er} mai, d'où une injustice. Nous demandons la reprise du travail pour toutes les ouvrières qui sont parties, ou le congédiement de tout le personnel »¹². Je n'ai malheureusement pas trouvé trace de cette circulaire. Mais on a là l'affirmation d'un vrai désir d'affirmer leur droit à travailler et d'une solidarité entre ouvrières. Cela ne constitue pas une preuve implacable d'une différence entre ces réunions non-mixtes et celles supervisées par les leaders habituels, mais dans la quantité de documents que l'on trouve, ceux où la parole n'est pas supervisée par les secrétaires masculins n'abordent pas la question de la même manière, sans mettre en avant la concurrence entre hommes et femmes, sans volonté de caractériser le « travail féminin ». Cette idée sera plus largement développée dans la troisième partie de ce mémoire. Mais dans ces deux cas, la revendication ne s'accompagne pas de la programmation d'une action, si ce n'est, à Lorient, la constitution d'une délégation vers le préfet maritime pour lui exposer la situation, et si cela ne fonctionne pas d'une délégation vers Paris.

Plus généralement, la revendication du maintien des femmes à l'usine va de pair avec une mobilisation assez faible, et un répertoire d'action limité, surtout fait de délégations cherchant à discuter le licenciement des femmes, de novembre à début janvier. A Bergerac, Moulins, Lorient, Toulouse et Montluçon, on trouve ces délégations envoyées à Paris, vers les ministères. A Pamiers et Bordeaux, des délégations sont envoyées vers la direction. Si, lors des entrevues, la négociation peut aussi aborder les indemnités, elles se démarquent de délégations plus tardives, où l'espoir

9 AN F7 13357, réunion du syndicat des ouvrières de l'Atelier de Chargement de Moulins, 17/12/1918.

10 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.296.

11 Joan Scott, Louise Tilly, *Women, work, and family*, Routledge, New York, 1989.

12 AN F7 13356, réunion des ouvrières licenciées de l'Arsenal de Lorient, 25/01/1919.

d'obtenir le maintien des femmes n'est plus présent et seules les questions de l'indemnité et du chômage sont étudiées. Ainsi, à Montluçon : « Il fut procédé à la nomination de 2 déléguées, qui Dimanche prochain, 1er décembre, se rendront à Paris à la CGT et chercheront à voir le Ministre de l'Armement pour lui expliquer la situation et lui demander qu'il n'y ait pas de chômage pour les ouvrières qui veulent travailler »¹³. Ce sont toujours des délégations de femmes qui sont envoyées, sans doute par importance symbolique, mais qui passent par les instances parisiennes de la CGT pour rencontrer le gouvernement. Toutefois la réussite de ces délégations est difficile à évaluer, mais elles semblent ne pas parvenir à obtenir l'attention de l'État : à Moulins, début février, la même leader syndicale qui avait dirigé la délégation « engage les ouvrières présentes si les pouvoirs publics ne s'intéressent pas à leur sort à manifester prochainement soit dans la rue, soit devant la Mairie, soit encore devant les portes de l'Atelier. Avant de manifester cette dame a demandé à ses camarades de nommer une délégation qui essaiera d'entrer en relation avec M. Constans Maire et député de Montluçon afin de l'inviter à intervenir en leur faveur »¹⁴. L'appui local peut donc être recherché. Le syndicat de Bergerac relève même que lors de leur entretien avec Loucheur, « notre entrevue avec le Ministre dura 1/4 d'heure, l'impression des délégués était que le Ministre avait hâte de se débarrasser de nous »¹⁵. S'il est peu efficace, ce procédé illustre une volonté de rester dans la voie legaliste, et une volonté de s'en remettre à la protection de l'État. Le rapport de force avec les industriels n'est pas du tout à l'avantage des ouvrières : une action d'ampleur serait risquée pour elle, et risquerait de remettre en question la possibilité entrevue d'obtenir des maigres avantages financiers, vitaux. Par ailleurs ces appels à l'État illustrent encore la déception liée à la fin de l'État-Providence.

La situation ne génère donc pas vraiment de menace : Le vocabulaire utilisé par les agents de l'État pour décrire les ouvrières décrit un « calme » (deux occurrences) chez elles, la seule manifestation est précisément « non séditionnaire », les réunions sont surtout informatives, et ne se concluent jamais par des incidents ou des débordements. Cette tranquillité chez les policières diffère des réunions plus tardives (à partir de fin janvier), concernant l'indemnité, que nous traiterons dans le chapitre suivant. Les femmes, après plusieurs mois de précarité économiques, sont plus fragilisées et souvent décrites comme « surexcitées », les appels à une intervention étatique se font bien plus pressants... Mais en ce qui concerne le licenciement, la police n'est, dans un premier temps, pas réellement inquiète. Laura Lee Downs parle de « commentaires gênés sur la grave

13 AN F7 13357, réunion des ouvrières syndiquées des Ateliers de Chargement de Montluçon, 24/11/1918.

14 *Ibid.*, 05/02/1919.

15 *Ibid.*, journal *Justice*, compte-rendu de la délégation du Syndicat de la poudrerie de Bergerac au Ministère de la Reconstitution Industrielle, 21/12/1918.

misère générée par la démobilisation des femmes »¹⁶. A Paris, les rapports sur l'état d'esprit commentent le débauchage successif des ouvrières dans les usines métallurgiques, précisant presque à chaque fois que « le renvoi n'a provoqué aucun incident »¹⁷. Mais ceux-ci arrivent à « craindre que les difficultés croissantes de la vie économique [...] aient une répercussion fâcheuse sur le bon moral de la population »¹⁸. On peut donc bien émettre l'hypothèse que la démobilisation industrielle des femmes, si elle a entraîné des oppositions, a été globalement « consentie », dans le sens où les femmes avaient l'habitude de la flexibilité du marché du travail¹⁹. Elles ne voyaient peut-être donc pas une claire légitimité à émettre cette revendication. De plus les chiffres sont clairs : sur les 430 000 femmes dans l'armement en 1918, nos réunions de quelques centaines d'entre elles pèsent très peu²⁰. Ils concernent en priorité des usines d'État de grandes à moyennes villes, et nous ne savons rien de la sociologie de ces ouvrières, si ce n'est l'hypothèse qu'une partie d'entre elles avait été déracinée et était venue travailler dans ce centre industriel, et pouvait souhaiter y rester. Toutefois nous avons évoqué la nuance de l'existence de « degrés de consentement », car les femmes, néanmoins, expriment des refus et tentent d'exercer des pouvoirs pour retarder ou empêcher ce licenciement : lorsque l'on regarde le résultat on analyse un consentement, du moins un succès de la démobilisation, mais en tentant de déceler la réaction et les recours, même s'ils échouent, des ouvrières, leur *agency* est possible à évaluer : les moyens de résistance sont nombreux. Il faut distinguer cette *agency* souvent imperceptible, de la mobilisation faite en majorité en lien avec le syndicat. Mais celui-ci a tendance à vouloir s'imposer et décider du répertoire d'action. Les femmes se trouvent donc face à l'injonction du retour au foyer, mais aussi face à celle de lutter selon les choix des hommes du syndicat. Notons une exception : les ouvrières de la Poudrerie de Brest. Si dans les archives on ne trouve pas de réunion posant des revendications, dès le 21 novembre un rapport évoque « un vrai mécontentement chez les femmes », puis, le 28 novembre :

« Effervescence à la PNMB, hier soir 1.200 ouvrières environ se pressaient à l'intérieur de la 2^{de} grille pour attendre la sortie qui n'a lieu qu'à 17h30, à plusieurs reprises, elles tentèrent de franchir cette grille malgré le surveillant-chef Minguant qui cherchait à les exhorter au calme ; au coup de sirène donné à 17h20 elles se précipitèrent vers le vestiaire en accueillant le Capitaine Thiard, commandant d'Armes, aux cris de « Hou ! Hou ! A Charenton ! ». Le Directeur lui-même fut également conspué et pendant une heure, une vive agitation a régné aux abords de la Poudrerie. Cette agitation, dont j'ai fait connaître les raisons dans un précédent rapport, paraît devoir être exploitées par les militants de l'Arsenal de Brest »²¹.

16 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.297.

17 APP BA 1614, état d'esprit de la population parisienne, 4^e district, 09/12/1918, puis 06/01/1919.

18 *Ibid.*, 03/02/1919, le 4^e district couvrant le 13^e arrondissement, populaire et industrialisé.

19 Catherine Omnès, « Les chemins de la démobilisation », op. cit., p.143.

20 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, op. cit., p.240 pour des chiffres précis.

21 AN F7 13359, rapport du commissaire spécial de Quimper relativement aux renvois des Poudreries et Établissements travaillant pour la Défense Nationale des ouvriers et ouvrières de complément, 21 et 28/11/1918.

Cette « agitation » a tout du répertoire d'action féminin : spontané, violent, festif, avec une forme carnavalesque : c'est une véritable prise de la parole publique, une transgression²². L'autonomie de ces ouvrières est remarquable. Nous ne disposons malheureusement que de peu de rapports policiers sur elles.

Mais hormis cette action d'éclat, la faible mobilisation peut également s'expliquer par une totale absence de coordination entre les syndicats locaux. On remarque qu'il y a très peu de circulations entre les différents arsenaux et poudreries sur ces sujets. Nous verrons dans le chapitre suivant quelles furent les conséquences de ce déficit de concertation, qui perdura jusqu'à la démobilisation complète des femmes. Cela peut également expliquer l'idée d'un consentement général, les micro-résistances ponctuelles ne se concrétisant pas dans un mouvement d'envergure. On en reste parfois à la dénonciation, sans que l'on puisse trouver d'action. On le retrouve dans d'importantes réunions syndicales de janvier, où ce sont toujours des hommes qui parlent, s'adressant chaque fois aux ouvrières : « vous avez servi à la défense nationale et on vous traite aujourd'hui comme un outillage inutilisable »²³, « vous avez porté un lourd fardeau de travail, aujourd'hui on peut se passer de vous et on vous jette sur le pavé »²⁴, « vous avez contribué à la victoire, l'on vous doit en compensation de quoi vivre »²⁵. Dans cette dernière, l'orateur secrétaire syndical du Port, est l'unique homme présent à la réunion. Or ces phrases sont prononcées dans des discours où l'objectif est l'obtention et l'amélioration de l'indemnité. L'argument du « mérite » des femmes lié à leur « sacrifice » semble donc être un outil rhétorique davantage utilisé par les hommes, ayant trait à l'idéalisation genrée des munitionnettes. De plus, ces discours sont souvent accompagnés d'un encouragement à rejoindre le syndicat. Mais cela peut avoir paradoxalement pour conséquence de renforcer l'idée que ce service rendu à la nation était provisoire, et que comme il n'y avait plus besoin de munitions, il n'y avait plus besoin de munitionnettes. C'est pourquoi ce surnom semble rejeté par les femmes (Fanny Clar, Marcelle Capy le rejetaient déjà pendant le conflit : cf. *infra*, chapitre 7). De même, on trouve des affirmations du « droit des femmes à travailler » encore tardivement : en mars, dans les usines du Creusot : « Après avoir parlé du droit des femmes qui, pendant la guerre, ont tout sacrifié pour travailler à l'usine, à l'augmentation des salaires, l'orateur invite ses camarades à la patience en leur laissant entrevoir que la journée de 8 heures ne saurait tarder à être mise en application, et que, dans un délai prochain, le Bureau du

22 Michelle Zancarini-Fournel, « Femmes, genre et syndicalisme... », *op. cit.*, p.99.

23 AN F7 13356, grand meeting protestataire de l'assemblée intercorporative organisé par les syndicats ouvriers et ouvrières de l'Habillement civil et militaire, des Métaux, des Produits chimiques et de la Voiture-Aviation, dédié aux chômeurs et aux chômeuses, 10/01/1919.

24 AN F7 13643, réunion syndicale des ouvriers du Port, 19/01/1919.

25 AN F7 13369, réunion des chômeuses de Toulon, 18/02/1919.

Syndicat serait appelé à discuter avec la Direction du bien-être de l'ouvrier et d'une nouvelle méthode d'organisation du travail »²⁶. De même en mai, à Creil : « La femme, qui pendant la guerre, a assuré la marche des usines travaillant pour la Défense Nationale a droit, elle aussi au travail, mais on devra tenir compte maintenant de sa moindre résistance physique ». Puis les orateurs recommandent aux assistants le plus grand calme et déconseillent tout mouvement de grève pour le moment »²⁷. Ces discours construisent de vraies stratégies argumentatives, avec des registres rhétoriques renforçant l'empathie envers les ouvrières licenciées.

Enfin, on retrouve cette approche autour du mérite et du sacrifice dans la presse militante.

L'Humanité utilise ce registre :

« Il faudra plus et mieux pour calmer l'effervescence que crée le chômage et qui s'alimente, tout naturellement, aux exigences de la vie. Le syndicat des ouvrières et ouvriers sur métaux de Paris dénonce avec force la crise qui s'étend et dont les femmes sont particulièrement victimes. Le retour de la femme au foyer, dit-il, dans les circonstances présentes, est un non-sens et une stupidité ; nous ajoutons que ces renvois en masse constituent un crime de lèse-humanité contre lequel le syndicat des métaux invite les femmes en chômage à protester ». Et il convoque les chômeuses à réunion qui aura lieu demain lundi, à 14 heures à la Bourse du Travail. Combien faudra-t-il de ces réunions pour que le gouvernement avise sérieusement ? »²⁸.

La lettre de protestation de la Fédération des Métaux évoquée plus tôt, datant du 14 décembre, se trouve en entier en annexe (annexe n°30, p.232). On y retrouve les stratégies argumentatives déjà abordées : la Fédération semble déterminée à voir ses revendications aboutir, pointant la responsabilité et l'abandon de l'État comme du patronat. Malheureusement, l'étude des pouvoirs concrets dont disposent les syndicats, mais aussi des choix que ceux-ci font, montre une vraie impuissance face à la démobilisation des munitionnettes.

En résumé, la revendication a existé, puisqu'elle s'est exprimée en plus d'une dizaine d'usines de guerre importante. Cela signifie qu'elle a sans doute été pensée sans être exprimée par un plus grand nombre encore d'ouvrières portant le souhait (sans avoir trop d'espoir) de se maintenir dans ce secteur industriel, dans leurs usines. Mais face aux discours délégitimant une telle revendication, la mobilisation n'en est que faible, puisqu'elle est vue comme perdue d'avance. En effet peu est obtenu, si ce n'est des promesses (le syndicat s'en méfie d'ailleurs souvent, se plaignant des constantes « vaines promesses »). Par exemple, à l'usine métallurgique de Pamiers, dans l'Ariège, « la délégation a été reçue le lendemain par la Direction qui a promis qu'il n'y aurait

26 AN F7 13365, réunion du Syndicat des Ouvriers Métallurgistes du Creusot, 11/03/1919.

27 AN F7 13364, réunion ouvrière à Creil, 27/05/1919.

28 *L'Humanité*, 29/12/1918.

pas de congédiement général ; que la main-d'œuvre féminine serait employée tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre suivant les besoins, que les ouvrières étrangères seraient renvoyées les premières »²⁹. S'il est une revendication qu'on ne trouve pas dans les déclarations des Fédérations syndicales, c'est le renvoi des travailleurs étrangers et coloniaux. Pourtant, ici la délégation obtient de la direction de rester plus longtemps grâce au fait que les ouvrières étrangères vont être renvoyées les premières. La nature féminine de cette main-d'œuvre indique vraisemblablement qu'elle n'est pas coloniale. Elle est probablement espagnole au vu de la situation géographique. En tout cas, elle montre un levier existant dans les mentalités pour parer au chômage.

B) « Ainsi pourra être atténuée la crise de chômage » : les coloniaux, des « indésirables » ?

Ce supposé remède au licenciement est-il réclamé par les ouvriers ? Il n'est bien entendu pas possible, dans l'état des sources que j'ai trouvées, de mesurer précisément si les postes laissés vacants par l'expulsion des étrangers ont pu permettre à des femmes de sauver leur travail : femmes et coloniaux travaillaient rarement sur les mêmes postes³⁰. Cela est-il donc une stratégie des industriels ou même de l'État pour faire patienter les travailleuses en leur donnant cette « victoire », et une manière d'empêcher, encore, une solidarité d'exister entre ces groupes ?

Catherine Omnès explique que, « par peur du métissage », « les autorités françaises multiplient, dès le début de l'année 1919, les mesures de retour au pays »³¹. Elle explique ces rapatriements à marche rapide par « la tension sociale générée par la montée de la xénophobie dans le monde ouvrier et syndical », alimentée au thème de la concurrence déloyale³². Nous tenterons de montrer à quel point cette xénophobie s'alimente dans toutes les couches de la population française, et provoque des débats houleux au sein de la classe ouvrière, dont la solidarité et l'adhésion à l'Internationale ouvrière entrent en conflit avec les représentations de cette main-d'œuvre coloniale nouvelle. Il faudra ainsi interroger l'idée d'un « racisme ouvrier ».

Si la parole de la base ouvrière est difficile à capter, commençons par nous demander ce que les discours de ses portes-parole contiennent. Ainsi, dans *l'Humanité*, Voilin, ancien ouvrier député-maire de Puteaux, émet le 7 décembre le vœu d'accélérer le départ de la main-d'œuvre étrangère pour « décongestionner les centres où les nécessités de la guerre ont amené un surcroît de

29 AN F7 13357, réunion de la Section Féminine du Syndicat de l'usine métallurgique de Pamiers, 09/12/1918.

30 Laurent Dornel, « La Grande Guerre et les migrations... », *op. cit.*, <halshs-00850981>.

31 Catherine Omnès, « La démobilisation, les chemins de la solidarité... », *op. cit.*, p.146-147.

32 *Ibidem*.

population ouvrière. [...] Au reste, s'il y a pléthore de main-d'œuvre, que ne renvoie-t-on dans leur pays les Kabyles et autres ouvriers exotiques ? La plupart, pour ne pas dire presque tous, ne demandent pas mieux »³³. Cela est présenté donc comme un service qui leur est rendu dans le même temps. Cette idée du nombre de coloniaux à réduire est reprise par Pierre Hamp, toujours dans *l'Humanité* : « Il semble résulter de ces informations que le retour dans leur foyer d'origine des travailleurs exotiques est en voie de réalisation, tout au moins en ce qui concerne l'industrie. Ainsi pourra être atténuée la crise de chômage qui menace actuellement nombre de travailleurs français »³⁴. La « menace » conduit la CGT à des démarches comme au Havre où les secrétaires de l'Union des syndicats et du syndicat de la métallurgie font des démarches « tendant à retirer la main-d'œuvre exotique », mais sans succès : « ces démarches se sont brisées contre des enquêtes faites par les soins du contre-amiral gouverneur Didelot »³⁵. Mireille Le Van Ho montre bien que, pour les Indochinois comme pour les autres, dès l'introduction de cette main-d'œuvre pendant la guerre, « les positions internationalistes sont vite oubliées », et l'étrangeté que représentaient ces hommes paraissant inconciliable avec la classe ouvrière française pour Jouhaux³⁶. Ainsi le 25 novembre 1918, *La Bataille* parle pour la première fois de travailleurs « de couleur », distingués des étrangers³⁷. Cela signe l'appartenance des coloniaux à une autre catégorie d'hommes, du mauvais côté de la *color line*, et valide donc la politique étatique de rapatriement. Le « racisme ouvrier »³⁸ existe donc bien, mais activée et alimentée par « les élites et les instances étatiques qui ont joué un rôle majeur dans l'institutionnalisation de catégories raciales et dans la racialisation des rapports sociaux » d'après Laurent Dornel³⁹.

Le destin des coloniaux peut-il être lié à celui des femmes, comme semble le signifier la promesse de la Direction de Pamiers de conserver les femmes puisque les étrangères sont renvoyées ? A Orléans, le cas est criant avec le personnel de la confection militaire de la ville :

« J'attire notamment votre attention sur le vœu formulé par les ouvrières à M. le Sous-Intendant Directeur de cet atelier pour la suppression du personnel chinois employé, mesure qui retarderait le licenciement des ouvrières du pays et atténuerait très sensiblement la gravité du chômage accru par la démobilisation. Les intéressées déclarent que si cette main-d'œuvre étrangère avait été supprimée au moment de la cessation des hostilités, on n'aurait pas eu besoin d'avoir encore recours au débauchage des ouvrières »⁴⁰.

33 *L'Humanité*, article nommé « Démobilisation et Réorganisation : l'opinion du citoyen Voilin », 07/12/1918.

34 *L'Humanité*, article nommé « Le salaire rétractile » de Pierre Hamp, 03/01/1919.

35 *La Bataille*, 05/01/1919.

36 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre...*, op. cit., p.140.

37 *Ibid*, p.153.

38 Terme de Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre... op. cit.*, p.128.

39 Laurent Dornel, « La Grande Guerre et les migrations... », op. cit., <halshs-00850981>, p.14.

40 AN F7 13356, lettre du préfet du Loiret au ministre de la Guerre, 16 janvier 1919.

Le préfet ajoute, en direction du ministre de la Guerre, « Je vous serais reconnaissant de vouloir bien, dès maintenant, donner des instructions nécessaires pour que ce personnel chinois soit renvoyé »⁴¹. Voilà une revendication d'ouvrières qui semble exécutée au pied de la lettre ! Mais en retrouvant la liste de « desideratas » faits par ces ouvrières au Directeur, le 28 décembre, on trouve deux autres revendications : le paiement d'une indemnité d'un mois de salaire, c'est-à-dire une extension de la circulaire Loucheur pour elles ; et la « création d'un comité mixte auquel seraient représentées les ouvrières et qui déciderait de celles dont la situation, moins nécessiteuse, permettrait le renvoi, avec le moindre inconvénient »⁴². Le préfet prenait soin de préciser : « Je vous serais reconnaissant d'examiner la possibilité de donner une suite favorable » à ces vœux. Rien ne nous permet de dire si l'indemnité leur a été distribuée, mais le fait qu'elle ne soit plus mentionnée le 16 janvier peut nous laisser penser que seule la revendication contre les travailleurs chinois a été satisfaite. L'État peut profiter de la crainte de la concurrence coloniale pour donner des gages aux ouvrières. Après tout, Loucheur, dès le 16 novembre, avait indiqué en réponse à une question de *L'Humanité* que « des mesures sont prises dès maintenant pour qu'il y ait le moins de chômage possible et pour que les ouvriers et les ouvrières françaises soient tous assurés d'avoir du travail avant les ouvriers étrangers et les prisonniers »⁴³. Il légitime d'ores et déjà la mise en concurrence des différentes catégories de main-d'œuvre, avec une hiérarchie pré-existante dans laquelle les étrangers sont indésirables au même titre que les prisonniers, ce qui est extrêmement violent envers eux. On voit ce type de marchandage à Montluçon où, un peu comme pour la situation de Pamiers, la secrétaire syndicale « engagea les ouvrières présentes à rester aux Ateliers parce que, a-t-elle affirmé, on était dans l'obligation de leur donner du travail, d'autant plus que les Kabyles allaient être renvoyés chez eux, et que c'est les ouvrières qui devaient les remplacer »⁴⁴. La hiérarchie est clairement intériorisée ici, et paraît être l'ordre naturel des choses. À l'Arsenal de Tarbes, lors d'une réunion rendant compte d'un entretien avec le Colonel Directeur de l'Arsenal, il est dit que ce dernier « a expliqué que toutes les ouvrières qui ont accepté leur licenciement quitteront l'établissement avec indemnité, tandis que les autres resteront occupées jusqu'à la démobilisation. Seulement elles n'auront que le travail de manœuvres exécuté actuellement par les Malgaches et les Annamites »⁴⁵. Puis, à la fin du compte-rendu : « Corbin prend la parole pour engager à son tour les ouvrières à accepter leur licenciement dans les conditions indiquées par le Ministre de l'Armement ; il rentre dans les vues du précédent orateur et ne fait que corroborer »⁴⁶. On voit là que le syndicat

41 *Ibidem*.

42 *Ibid*, lettre du préfet du Loiret au ministre de la Guerre, 28/12/1918.

43 *L'Humanité*, 16/11/1918.

44 AN F7 13357, réunion des ouvrières syndiquées des Ateliers de Chargement de Montluçon, 24/11/1918.

45 AN F7 13364, réunion des syndicats travaillant pour la Défense Nationale et dans les usines privées, 25/11/1918.

46 *Ibidem*.

considère que ni les ouvrières ni les coloniaux n'ont pas leur place à l'usine. Un autre orateur apporte toutefois la contradiction et conseille aux femmes de se rétracter et ne pas accepter les conditions de la Direction. A Marseille, le préfet signale directement au ministère du Travail, face au « chômage des mains-d'œuvre dans le département et la région », qu'il « serait nécessaire de diminuer d'au moins 20 % la proportion des travailleurs coloniaux »⁴⁷. Le préfet de Haute-Garonne utilise exactement le même procédé, espérant sans doute calmer les tensions autour du chômage. Mais lors de la réunion des ouvrières licenciées (avec plus de 2000 anciennes munitionnettes dans le public), la délégation syndicale qui a été reçue par le préfet s'insurge contre cette méthode :

« Valette (*le délégué du syndicat de l'Arsenal*) a fait connaître que le Ministre de l'Armement avait donné des ordres au Directeur de l'Intendance pour remplacer la main-d'œuvre annamite par l'embauchage de 500 femmes [...]. Valette a ajouté, « J'ai dit à M. le Préfet que je refusais les 500 places offertes par le Ministre, et que je voulais l'embauchage de toutes les chômeuses ou d'aucune »⁴⁸.

Rien n'indique que ce choix est fait par compassion envers les Annamites, mais à Toulouse où, nous le verrons, le syndicat possède un rapport de force assez avantageux, les ouvrières (par l'intermédiaire des hommes délégués, bien sûr, donc avec les limites qu'on a déjà décrites) ne considèrent pas les coloniaux comme leurs adversaires sur le marché du travail et ne tombent pas dans le piège de la division. Il arrive même qu'un syndicat exprime une opposition par idéologie à l'exclusion des coloniaux :

Un interpellateur ayant demandé le renvoi de la main-d'œuvre étrangère, Thomas répond que l'Usine ne peut considérer comme nuls les contrats qu'elle peut avoir avec cette main-d'œuvre, et que d'ailleurs le renvoi de camarades ouvriers étrangers ne saurait cadrer avec les idées internationalistes de tout syndicat⁴⁹.

Ce type de déclaration solidaire reste toutefois rare, et cachée par la persistance d'épisodes violents, de manifestations de xénophobie ouvrière, comme en décembre à Saint-Médard : « Des Annamites qui sont envoyés chaque jour de Saint-Médard pour travailler aux chantiers de la Providence auraient même été l'objet de violences »⁵⁰. Alors qu'au même moment, les ouvrières démissionnaires de la Poudrerie de la ville éprouvent des difficultés à percevoir le règlement du salaire qui leur est dû, il n'est jamais question dans leurs réunions de ces Annamites⁵¹. Même fin 1919, la défiance ouvrière existe toujours envers les Kabyles et les Chinois, toujours là, et accusés de prendre la place des hommes. Il n'est plus du tout question du fait qu'ils prennent la place des

47 AN F7 13356, télégramme du Préfet des Bouches-du-Rhône au ministère du Travail, 23/01/1919.

48 AN F7 13356, réunion des ouvrières licenciées des usines de guerre de Toulouse, 14/01/1919.

49 AN F7 13365, réunion du Syndicat des Ouvriers Métallurgistes du Creusot, 11/03/1919.

50 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial de Bordeaux à la Sûreté Générale, 18/12/1918.

51 AN F7 13360, rapport du préfet de Gironde au ministre de l'Intérieur sur le mécontentement des démissionnaires, 16/12/1918.

femmes. A Brest par exemple, le leader syndical « reprit la question des travailleurs coloniaux et étrangers qu'il s'est efforcé de faire licencier, leur attribuant l'avilissement des salaires, le chômage actuel et leur reprochant leur rôle dans le chargement de munitions pour la Russie »⁵². Il est véhément face à cette main-d'œuvre qu'il juge indésirable. Pourtant, le syndicat choisit d'apposer sur les murs de la ville un message qui possède un ton différent :

« A la population : Après l'exposé des vues sur la question des Chinois et des Kabyles, les métallurgistes se solidarisent complètement avec leurs camarades dockers. Considérant que c'est une honte pour notre gouvernement qui se dit républicain, de faire crever de faim, à peine sortis de la boue des tranchées, pour les remplacer par des étrangers (à qui nous n'en voulons pas), de plus, considérant que l'emploi de ces étrangers au chargement des navires transportant des munitions pour la Russie est un crime contre l'humanité. Se refusent à faire tous travaux à bord de ces bateaux. Signé : Le Bureau »⁵³.

Les précautions prises pour montrer que le syndicat ne blâme pas les coloniaux sont intéressantes. Elles recourent à l'expression « d'indésirable » utilisée par Laurent Dornel, mais avec ici l'idée que c'est davantage lié à la conjoncture, avec l'idée que le syndicat se rend compte de la manipulation de l'État pour en faire des boucs émissaires, en parlant de « crime contre l'humanité » (qui désigne sans doute l'intervention militaire en Russie). L'argument de la concurrence envers les femmes n'est plus utilisé, montrant son aspect avant tout argumentatif et pas vraiment réaliste. En tout cas, il n'y a, comme le montre Mireille Le Van Ho, « pas de position claire de la CGT sur la main-d'œuvre coloniale, pas de tentative sérieuse pour l'organiser et la syndiquer, ni pour prévenir les agressions racistes », liées aux « réticences initiales à cette main-d'œuvre » dont parle Li Ma pour la relation des ouvriers avec les Chinois⁵⁴. Malgré des sursauts, cette altérité ne semble pas pouvoir s'effacer. Cela peut faire partie d'une construction consciente d'une classe ouvrière blanche et masculine, par rejet du non-blanc⁵⁵. Mais nous pensons avoir montré, comme avait commencé à l'esquisser Laurent Dornel, que « dans une part qu'il conviendra de déterminer, certaines pratiques étatiques paraissent avoir anticipé certaines formes et attitudes de rejet par les populations françaises. C'est le cas de formes de relégation spatiale et d'enfermement qui doublent des modes d'assignation raciale au travail »⁵⁶.

Les catégories spécifiques de main-d'œuvre que nous étudions, sont « spécifiques » par leur place dans le marché du travail et dans l'usine, cette place étant dictée par le patronat. Pourtant,

52 AN F7 13359, réunion du syndicat de la métallurgie de Brest, 13/11/1919.

53 AN F7 13359, rapport du commissaire spécial de Brest, 18/11/1919.

54 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre...* op. cit., p.25 ; Li Ma, *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p.280.

55 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919*, op. cit., p.320.

56 Laurent Dornel, « La Grande Guerre et les migrations... », op. cit., <halshs-00850981>

cette spécificité semble se retrouver dans la définition que la classe ouvrière se donne d'elle-même. Elle devient ségrégation, puisqu'elle coupe, en partie, de la solidarité de classe. Tyler Stovall explique que la classe d'ouvrière se construit, à l'après-guerre, par opposition aux femmes et aux coloniaux. Cette ségrégation n'est pas la même selon la race ou selon le genre. Mais cela ne signifie pas pour autant que femmes et coloniaux, en tant que dominé.e.s, font naturellement preuve de solidarité les un.e.s envers les autres : les préjugés et les dynamiques de race et de genre se perpétuent entre eux. Pourtant, les tentatives ont pu exister pendant la guerre : les femmes ont fait plus preuve de soutien que la CGT, cherchant à pallier l'accueil fait par le syndicat à ces ouvriers⁵⁷. Mais pour Mireille Le Van Ho, « la solidarité est fragile » entre ces deux catégories : « le recours intensif aux Vietnamiens contre les grèves d'ouvrières en 1917 permit aux patrons de maintenir leur niveau de production », et leurs relations se dégradèrent⁵⁸. De plus, comme les chapitres suivants tenteront de le montrer, les hommes souhaitent, à la sortie de guerre, reprendre les pleines commandes du mouvement social et structurer le militantisme autour de leurs valeurs. Il est donc d'autant plus difficile de trouver des points de rencontre entre nos catégories. Ainsi en juin 1917, les ouvrières de Bergerac et celles de Toulouse avaient tenté d'inciter à la grève les contingents asiatiques⁵⁹. La Poudrerie et l'Arsenal de ces deux villes étant ceux pour qui nous avons le plus d'informations, on peut affirmer qu'aucun lien ne s'est tissé entre exclu.e.s des usines de guerre. On a cité ici absolument toutes les évocations dans nos sources de la place prise par les coloniaux sur le marché du travail dans la période que nous étudions. Il semble donc que s'il existe bel et bien une xénophobie ouvrière, celle-ci repose sur une stratégie cultivée bien en amont de la part de l'État et des industriels : empêcher toute rencontre entre ces populations, et les mettre volontairement en concurrence, parfois même artificiellement alors qu'elles n'occupent même pas les mêmes places dans les usines. Il n'y a pas une opposition systématique du syndicat envers les coloniaux, mais à l'inverse on ne trouve pas non plus d'action de solidarité à leur encontre, et les très rares articles que l'on trouve dans la presse militante ne sont que ceux dénonçant la place qu'ils prennent. Le dernier exemple est celui de Nantes, où il est dénoncé là aussi la place prise par les coloniaux, mais seulement à l'encontre des anciens soldats : le secrétaire syndical « dit que pour sauvegarder les intérêts des camarades qui vont revenir du front, il y a lieu de limiter la main-d'œuvre étrangère dans les usines »⁶⁰. Seulement, à l'arsenal d'Indret, à quelques kilomètres de Nantes, le syndicat avait déclaré être contre le maintien des femmes :

57 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre... op. cit.*, p.119.

58 *Ibidem.*, pour les deux citations.

59 *Ibid*, p.122.

60 AN F7 13361, réunion des métallurgistes de Nantes, 19/01/1919.

« Nicolas, secrétaire du syndicat, parle du renvoi des femmes employées depuis la guerre à l'Arsenal. Il déclare qu'elles doivent quitter l'établissement et estime qu'une conduite de Grenoble devra être faite à celles qui s'obstineraient à y rester. Par contre, 1 mois d'avance devra être payé à celles qui, de bon gré, consentiront à cesser le travail. Sur cette question l'orateur ajoute que le syndicat s'est prononcé catégoriquement en demandant le renvoi des femmes en général. Il veut toutefois prendre le droit de conserver certaines d'entre elles qu'il aura désignées »⁶¹.

On peut penser que cette position est commune aux syndicats de l'agglomération nantaise, surtout que c'est à Nantes que Merrheim avait effectué des conférences applaudies en août et septembre 1918 prônant la lutte pour « rendre la femme à son foyer » à l'après-guerre. Le vœu du secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie est-il partagé au moment de la démobilisation ?

C) « L'imprévoyance des femmes ? »

Le cas nantais paraît extrême. On ne retrouve qu'un autre lieu où la place de la femme au foyer est martelée par le syndicat au moment de leur démobilisation : Bergerac, où cette revendication ne va cependant pas de pair avec celle du renvoi des femmes. Nous avons déjà évoqué le soutien apporté par le syndicat de Bergerac aux femmes, demandant « qu'on les ménage » car elles pourraient « souffrir de la misère »⁶². Plus tôt dans la même réunion, le même orateur déclarait : « Nous voulons donc des salaires qui puissent permettre à l'homme de nourrir sa famille sans avoir besoin d'envoyer sa femme à l'usine »⁶³. Dans le journal local, le syndicat explique même vouloir une extension de l'allocation de femme de soldat, justifiant : « Le salaire devrait d'abord être basé sur le coût de la vie pour 2 personnes, l'homme et la femme, puisque le mariage est encore dans nos habitudes. Nous n'admettons pas que la femme soit obligée de travailler en dehors de son intérieur, sauf dans des cas exceptionnels »⁶⁴. A Bordeaux, au contraire, il n'est pas question d'assignation mais le syndicat conseille aux femmes de suivre les prérogatives de Loucheur, voyant leur maintien ou leur réintégration dans les usines comme impossible : le secrétaire « leur conseille de reprendre leur ancien métier, la plupart ne pouvant espérer être conservées dans les usines »⁶⁵. C'était aussi le cas à Tarbes⁶⁶. En somme, l'argumentaire de Loucheur n'est pas repris : le syndicat, à part de rares exceptions, ne partage pas l'idée que le retour des femmes au foyer va offrir une solution idoine à la réintégration des soldats. Toutefois, les

61 *Ibid*, réunion privée du syndicat des ouvriers de l'Arsenal d'Indret, 26/11/1918.

62 *cf. supra*, p.47.

63 AN F7 13359, réunion du syndicat ouvrier et employé de la Poudrerie nationale de Bergerac, 24/11/1918.

64 AN F7 13359, journal *Justice*, article nommé « Les Allocations », 28/12/1918.

65 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de guerre, 23/12/1918.

66 *Cf. supra*, p.53

ouvrières ne sont pas non plus ardemment défendues. Le syndicat paraît donc devoir ne pas agir trop intensément, et s'inquiéter de la survie des femmes, plutôt que de leurs droits à travailler et à choisir leur place dans la société. La troisième partie de ce mémoire visera à analyser les résistances à cette situation : les femmes s'organisent, s'opposent à cette vision.

Ainsi, si la place des femmes dans l'usine n'est pas constamment et publiquement remise en cause par les militants hommes, elle l'est bien souvent à l'intérieur du syndicat, des mobilisations. Les hommes en viennent à manifester régulièrement leur mécontentement des agissements des ouvrières en réaction à leur démobilisation. En effet, le mouvement social, prérogative masculine dans les représentations, est un moyen pour l'ouvrier d'affirmer sa supériorité. Le rôle des femmes n'est jamais satisfaisant. A Bergerac,

« Faisant allusion à la démobilisation, M. Christoflour a fait connaître qu'il était vraiment regrettable de voir de quelle façon on mettait à la porte de la Poudrerie ceux qui avaient été contraints d'y venir ; les femmes surtout, que l'on n'a pu éduquer au point de vue syndicaliste comme on l'aurait voulu, sont jetées à la rue où la misère les attend. Elles auraient dû y rester, selon les conseils du Syndicat. La démobilisation dans les usines de guerre a été un gâchis complet, les circulaires ont été anéanties, beaucoup sont restées sans effet »⁶⁷.

Nous sommes face à un véritable regret de l'éloignement des femmes du syndicat, qui a sans cesse un ton de reproche, sans jamais vraiment s'interroger sur les natures de cette distance prise. On trouve de nombreux cas similaires : A Besançon, « Cet orateur qui s'exprime très franchement a regretté de ne pas voir plus de femmes à la réunion. Il a déclaré que les femmes avaient beaucoup souffert pendant la guerre, qu'elles avaient travaillé dans les usines pour donner un peu de pain à leur « nichée » et que si elles avaient été syndiquées, elles auraient certainement obtenu des améliorations qu'elles n'ont pas eues »⁶⁸. A Paris, alors qu'une centaine d'ouvrières est présente, un secrétaire de la Fédération des Métaux trouve « inconcevable d'être obligé de constater qu'elles ne daignent même pas se déranger »⁶⁹. On trouve aussi ces critiques chez le syndicat de l'arsenal de La Seyne, et dans les réunions des métallurgistes à Bordeaux et à Sérifontaine. On revient ici à une critique de l'attitude des ouvrières et d'une supposée désinvolture, alors qu'on sait le poids mental subi par les femmes licenciées qui doivent par tous les moyens tenter de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, et que la solidarité entre elles ne passe sûrement plus par le syndicat, mais bien par des réseaux familiaux, amicaux... La « dimension morale et éthique » du mouvement social des années de guerre, analysée par Jean-Louis Robert, fonctionne à plein ici : opposant

67 AN F7 13359, réunion du syndicat de la Poudrerie, 05/01/1919.

68 AN F7 13359, réunion des ouvriers métallurgistes de Besançon, 03/01/1919

69 AN F7 13356, réunion des ouvrières sur métaux licenciées des usines de guerre, 01/01/1919.

continuellement l'idéal militant au vécu ouvrier, on critique la venue au syndicat, principalement des minorités, pour des raisons seulement matérielles, attirée par leur seul intérêt. Cette vision, qui fait de l'attitude de l'individu, de son « geste » le critère premier d'explication des échecs du mouvement social, est forcément culpabilisante⁷⁰.

Cela peut même aller de paire avec la dégradation de l'image des munitionnettes que l'on voyait dans la presse, qui peut être prégnante chez les hommes : à Clermont, dans une réunion ayant pour but d'aider les femmes à s'adresser à la caisse de chômage, un orateur prend la parole et déclare :

Le sieur Charpossier, également ex-secrétaire des Métaux, invite les chômeuses présentes à la réunion à s'organiser à l'avenir. Il leur rappelle, en termes mesurés, que le rôle de la femme pendant la guerre n'a pas été sans reproche : « Vous venez, leur dit-il, à nos réunions aujourd'hui parce que vous êtes sans travail ; mais pendant la guerre quand vos salaires étaient très élevés vous meniez la belle vie. Vous fréquentiez les cinémas oubliant le chemin qui mène à la Bourse du Travail et tout comme nous on vous appelait aussi les bénéficiaires (*souligné*) de la guerre. Aujourd'hui vous comprenez tout l'intérêt que vous pouvez retirer de l'organisation syndicale⁷¹.

Les femmes auraient donc dû toujours suivre le syndicat. Mais cette injonction se fait toujours en des termes violents et culpabilisants. Dans la même réunion : « Syndiquez-vous, que les patrons ne viennent pas, par la suite, en vous imposant des travaux au-dessus de vos forces, ruiner votre santé et votre foyer »⁷². Le syndicat peut sembler tout ignorer du contexte de domination subi par les ouvrières, et s'en prendre aux comportements individuels féminins : dans le journal syndical de Dordogne *Justice*, on blâme les femmes de ne pas choisir le maintien à l'usine :

« Le ministre connaît la qualité d'éducation d'une grande partie de la classe ouvrière féminine, il sait leur manque de réflexion, leur imprévoyance ; il sait qu'en agitant les 2 billets de 100 francs sous leurs yeux, en leur disant « Vous voyez ces beaux billets tout neufs, ils sont à vous si vous partez avant le 5 ! », il joue le rôle de méphisto et que ce rôle n'a rien de loyal et d'honnête. La conséquence de cette méthode est déjà vérifiée : une foule d'ouvrières démissionnent, dans 1 mois, même avant, on les verra battre le pavé des grandes villes »⁷³.

Cet exemple nous montre bien que, derrière les discours fédéraux, la parole syndicale est très inconstante, les positions jamais vraiment claires, mais que la place des femmes n'est jamais acquise *a priori* ni à l'usine ni dans le mouvement social : elle doit faire sa place. Michelle Zancarini-Fournel parle « d'oscillation » des représentations de la femme dans les discours syndicalistes. A la fois encouragées à agir, et dénoncées pour leur zèle et leur productivité⁷⁴. Cela se

70 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre*, op. cit., p.2108.

71 AN F7 13364, réunion publique pour les chômeuses de la région de Clermont, 02/02/1919.

72 *Ibidem*.

73 AN F7 13359, journal *Justice*, 30/11/1918.

74 Michelle Zancarini-Fournel, « Femmes, genre et syndicalisme... », op. cit., p.106.

voit dans les déclarations changeantes de la Fédération des Métaux, qui pendant la guerre déclarait que, « fidèle à ses conceptions d'émancipation, il considère que la place de la femme est au foyer » en juin 1918, après l'échec des grèves de mai 1918⁷⁵. Or on a vu que la fédération déclarait après la guerre que « « Le retour de la femme au foyer, (dit-il), dans les circonstances présentes, est un non-sens et une stupidité ; nous ajoutons que ces renvois en masse constituent un crime de lèse-humanité contre lequel le syndicat des métaux invite les femmes en chômage à protester »⁷⁶. Et il convoque les chômeuses à réunion qui aura lieu demain lundi, à 14 heures à la Bourse du Travail. Combien faudra-t-il de ces réunions pour que le gouvernement avise sérieusement ? »⁷⁷. Le travail militant sur cette question se limite donc aux réunions et aux délégations vers le ministère (Merrheim ne semblant jamais être présent), alors même que la métallurgie est chez les minoritaires de la CGT, en principe davantage prête à l'action donc. Mais l'action collective ne semble jamais envisagée.

En effet, le syndicat se plaignant régulièrement de l'irrégularité de l'implication des femmes, une mobilisation serait inutile. Pourtant, derrière ces critiques, on peut trouver des femmes qui se sont fortement mobilisées pendant la guerre : revenons sur les accusations des leaders syndicaux de la métallurgie à Clermont contre les femmes qui « menaient la belle vie ». En réalité, en juillet 1917, une grève importante et intense de 1500 ouvrières se déroule au Parc d'Artillerie des Gavranches, à Clermont, d'où les munitionnettes mobilisées se déplacent dans les usines alentours pour débaucher les ouvriers et les ouvrières⁷⁸. Jean-Louis Robert montre que la réputation de mai-juin 1917 d'être une période de « grève massivement féminine, généralisée », est tout à fait véridique⁷⁹. Ces grèves se sont déroulées sans les ouvriers mobilisés, qui sont ceux qui s'en prennent à l'action des femmes à la fin de la guerre : ils ont pu vouloir récupérer la prérogative du mouvement social⁸⁰. Quelques mois plus tôt, en mai 1918, les grèves sont encore à 2/3 féminines⁸¹. L'historien montre que les crises sociales de mai-juin 1917 sont peu captées par le mouvement syndical. Le syndicat n'est pas capable ou ne veut pas s'adapter et « l'usine lui échappe : ce sont les débuts de la dissociation syndicat-usine ». Or c'est bien en mai-juin 1917 que les femmes ont fait d'intenses grèves autonomes, entraînant presque paradoxalement un éloignement du syndicalisme⁸².

75 *Ibid*, p.107.

76 *Cf. supra*, p.52.

77 *L'Humanité*, 29/12/1918.

78 AN F7 13364, rapport du préfet du Puy-de-Dôme, 21/07/1917.

79 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution... op. cit.*, p.124.

80 *Ibidem*.

81 *Ibid*, p.226.

82 *Ibid*, p.204.

Y a-t-il donc une crainte que les femmes prennent la place des hommes ? Il semble que ce soit le cas à Toulon : Le 7 janvier 1918, à Toulon, une réunion générale du syndicat des ouvriers du Port (comprenant l'Arsenal), compte

« 5 à 600 syndiqués parmi lesquels une grande proportion de femmes venues pour soutenir leur déléguée Mme Subrini, qui a soulevé un incident, difficilement réglé par le secrétaire général Lamarque à cause de la tournure passionnée prise par le débat. L'influence prise par l'élément féminin, dont le chiffre s'est accru dans des proportions formidables, par suite des besoins de la guerre, n'est pas sans préoccuper les dirigeants du syndicat, qui y voient une des principales difficultés de l'avenir pour le maintien de la discipline syndicale ». ⁸³

On retrouve ici la réflexion classique sur le manque de sérieux et d'implication des femmes au sein du syndicat, mais ici l'inquiétude est plus forte car liée à l'idée d'une domination des femmes, au moins numérique. Ainsi, le 22 décembre 1918, lors d'une réunion du syndicat de l'Arsenal, « la camarade Castellan demande la parole pour prononcer un véritable réquisitoire contre le syndicat qui, acceptant les cotisations des femmes, les a complètement abandonnées, alors qu'on commence à les licencier »⁸⁴. Le tumulte est à son comble, les dirigeants syndicaux Lamarque et Collin ne peuvent même plus faire entendre leur voix. On a à Toulon l'évacuation effective des munitionnettes, par peur qu'elles prédominent dans le syndicat. Lors des mouvements de grève de juin 1919, très intenses à Toulon avec la formation de soviets dans l'arsenal, on n'a plus trace d'elles alors qu'elles étaient très assidues aux réunions⁸⁵.

Les hommes chercheraient donc à reprendre le contrôle du mouvement social. Cette hypothèse sera discutée dans la partie suivante, à une plus grande échelle, pas seulement dans les usines de guerre. Cette idée de « contrôle » est fortement prisée par les services de surveillance, qui voient très souvent les femmes comme totalement malléables et soumises aux directives des hommes. Ainsi le commissaire spécial de Lyon craint, à la mi-décembre 1918 que, « dans l'état actuel, environ 5000 femmes vont, d'ici un mois et demi, être renvoyées des usines de l'Exposition et jetées sur le marché du travail. Il est évident que les agitateurs politiques qui exploitent actuellement la crise ouvrière vont profiter de cette situation et que des incidents assez sérieux sont à redouter »⁸⁶. L'agent explique que le débauchage des femmes est un « prétexte pour une agitation dans un but purement politique », factieux. A Toulon, Toulouse et Marseille, les services de police craignent que les ouvrières rejoignent les grévistes des autres secteurs. Cette inquiétude se décèle aussi à Montluçon :

83 AN F7 13643, rapport du commissaire spécial de Toulon au directeur de la sûreté générale à Paris, , 07/01/1918.

84 *Ibid*, réunion des ouvriers des Arsenaux de Toulon, 22/12/1918

85 *Ibidem*.

86 AN F7 13365, rapport sur l'agitation soulevée par l'Union des Syndicats du Rhône, 17/12/1918.

« Celles qui ont travaillé pendant la durée des hostilités à la fabrication du matériel de guerre et qui se sont habituées à toucher de gros salaires, se verront dans l'obligation de reprendre leurs anciennes professions, confection, lingerie, couture, modes, et devront se contenter d'un salaire bien plus faible, ce qui amènera certainement des récriminations qui s'apaiseront, à mon avis, petit à petit, à moins que de soi-disantes organisations ouvrières, ayant à leur tête les perturbateurs et pêcheurs en eau trouble habituels, ne viennent les exciter par la parole et aussi peut-être par l'action, et jeter ainsi une note fâcheuse dans la reprise normale du travail d'après-guerre »⁸⁷.

Si l'on retrouve le discours policier classique sur les révolutionnaires, la question mérite d'être posée : les femmes ont montré leur pouvoir militant durant la guerre. Si les hommes cherchent bien à récupérer ces prérogatives, ils n'oublient pas que ce pouvoir militant peut être utile pour poser un rapport de force, mais sous le contrôle des hommes. Ainsi les schémas stéréotypés sur la « famille ouvrière » mis en lumière par Jean-Louis Robert, se calquent dans la vie militante : « dans la famille ouvrière, la division des tâches doit être préservée aux yeux de la presque unanimité des militants syndicalistes. Si la CGT ne se prononce pas officiellement contre la main-d'œuvre féminine, toutes les déclarations concordent. La place de l'homme est au travail, celle de la femme au foyer pour assurer ses fonctions de mère, de ménagère et d'éducatrice »⁸⁸. La CGT ne peut donc pas capter les ouvrières sur la longueur dans cette configuration. Pour Jean-Louis Robert, cette position est aussi « une sourde inquiétude devant ce qui pourrait être une attaque à la constitution et à la continuité de la famille ouvrière et à la transmission de la conscience ouvrière ». On a montré, malgré tout, de nombreuses exceptions, des solidarités, parfois une idée de communauté a pu commencer à naître dans plusieurs usines. Les mécanismes de genre fonctionnent cependant à plein et les revendications des ouvrières des femmes ne sont pas vraiment portées. Mais il y a bien eu quantité d'expériences militantes des munitionnettes⁸⁹. Et après cette revendication perdue d'avance, le combat n'est pas fini, et la lutte pour toucher l'indemnité, et en tirer le maximum, est intense, et source de débats elle aussi.

87 AN F7 13357, Enquête du commissaire spécial de Montluçon sur le recrutement et l'emploi de la main-d'œuvre après la démobilisation, 30/11/1918.

88 Jean-Louis Robert, « La CGT et la famille ouvrière, 1914-1918, première approche », in Antoine Prost, *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p.217

89 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919*, *op. cit.*, p.240, encourage à chercher les expériences militantes plutôt que de se focaliser sur les échecs et l'exclusion subie par les catégories spécifiques de main-d'œuvre.

CHAPITRE 3 : « COMME LES AUTRES ELLES ONT CE DROIT DE VIVRE » : LUTTER POUR LES INDEMNITÉS

Ordre du jour des chômeuses des Métaux, Produits Chimiques, Habillement militaire de Paris : considérant 1) que le gouvernement n'a pris aucune précaution pour éviter le chômage, 2) qu'en fait L'État de guerre existe encore, 3) que les soutiens de famille (père, fils, mari) sont encore aux armées, 4) que par conséquent les camarades ouvrières ne peuvent vivre, 5) que comme les autres elles ont ce droit de vivre, 6) que personne au monde, même pas le gouvernement, ne peut leur contester ce droit, 7) que malgré toutes les promesses et tout le patriotisme des mercantis, la vie devient de plus en plus chère, 8) que la classe ouvrière toute entière estime que cette situation est intolérable, donnent mandat à leurs organisations respectives de faire l'action nécessaire pour faire pression sur les pouvoirs publics, par persuasion ou par un décret ministériel quelconque, obligent les patrons à restituer dans une faible mesure l'argent que, si facilement, ils ont gagné ; s'engagent de leur côté à rester unis et à aider de toutes leurs forces les organisations syndicales auxquelles ils sont adhérents¹.

La situation des ouvrières est entérinée : elles sont licenciées, donc doivent se plier aux directives de Loucheur et « reprendre leurs occupations d'avant-guerre », c'est-à-dire dans la majorité des cas retrouver leur rôle au foyer, car une grande partie du travail féminin se fait à domicile. Cela signifie, donc, à ce moment, de se retirer du secteur de l'usine, de secteurs industriels mieux considérés (car plus masculins), et d'une certaine exposition à l'opinion publique. Si le départ des usines est, à des degrés divers, consenti, car il était anticipé par les femmes, la perte de leur place dans l'espace public récemment acquise ne se fait pas sans résistances, et les ouvrières revendiquent, si ce n'est le droit à travailler, le « droit à vivre ». Elles sont sans cesse méfiantes vis-à-vis des promesses du gouvernement, souvent à l'offensive envers le patronat qui se refuse dans toute notre période à se plier à l'indemnité et entend bien faire de cette main-d'œuvre une catégorie spécifique dans l'organisation scientifique du travail, associée à des métiers réduits et mal rémunérée².

Ainsi, la circulaire Loucheur va être sans cesse discutée, négociée pour être étendue, et surtout les ouvrières du privé se battent pour en obtenir l'application. Puis, dans un second temps, la revendication d'une indemnité ou d'un secours de chômage se fait entendre et confirme le souhait d'un État plus protecteur, dans un contexte sans cesse plus difficile économiquement, et d'hostilité

1 *La Bataille*, 05/01/1919.

2 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., p.276.

envers les anciennes munitionnettes menant à leur déconsidération et, éventuellement, leur délaissement. Les solidarités, dans ce cas, sont difficiles à établir.

A) Une forte agitation : les femmes dans la rue

A la poudrerie de Brest, le 21 novembre, « le personnel est fort mécontent du mode de licenciement prévu par la Circulaire du 13 novembre, qui a été affichée dans la Poudrerie, car il prévoit que le paiement annoncé de 30 jours de salaires ne comportera pas les primes et autres avantages en-dehors du salaire fixe ». Ce sentiment est celui qui domine dans les usines d'État : en plus du licenciement injuste, l'indemnité accordée est perçue comme trop faible, injuste, pas à la hauteur du travail fourni par les femmes pendant la guerre. Il paraît donc naturel de ne pas contenter de l'indemnité Loucheur, et d'en demander plus. Cela peut prendre des formes très diverses. A Bordeaux, une réunion de celles qui sont encore appelées par le commissaire spécial de la ville « ouvrières des usines de guerre » le 27 janvier semble contenir un bon nombre des formes solidarités envisagées :

«Mendès examinant la question du chômage dit qu'il y a actuellement à Bordeaux près de 3000 femmes sans travail et après avoir donné connaissance des indemnités journalières qui sont allouées aux chômeuses de la région parisienne, a déclaré qu'il ne fallait pas compter d'obtenir ces mêmes avantages pour celles de Bordeaux, mais qu'il importait surtout de procurer du travail, les indemnités quel qu'en soit le chiffre ne pouvant être que passagères. Il indique qu'en attendant du travail, une nouvelle démarche sera faite dans la semaine auprès de M. le Préfet pour solliciter le vote de nouveaux fonds et les 100 000 francs accordés par le Conseil Général étant insuffisant pour secourir tous les travailleurs nécessiteux, et à la Mairie pour qu'une nouvelle distribution de secours en nature soit faite également sans retard ». Une réunion de 100 femmes et 4-5 hommes, les leaders syndicaux, qui parlent³.

L'indemnité de chômage donnée par l'État, même si on n'y croit pas trop ; la recherche de travail (notamment par les bureaux de placement) ; les fonds de chômage locaux. Au moment même de la démobilisation (donc moins tardivement que fin janvier comme ici), le syndicat a aussi pu demander une augmentation de l'indemnité : ainsi, de concert, les arsenaux de Pau et de Tarbes demandent le paiement de deux mois de travail au lieu d'un. Dans ceux de Toulon et de La Seyne, dans le Var, la demande est plus hybride : on demande une indemnité de chômage de 6 mois. L'indemnité est bien le sujet de discussion dans la plupart des syndicats. On trouve 30 documents (sur 69) centrés sur ce sujet. On peut compter 25 compte-rendus de réunions, et 5 rapports de

3 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de Guerre, 27/01/1919.

surveillance des ouvrier.e.s. Examinons les différentes revendications, différentes selon le statut privé ou public de l'usine :

- Bergerac : désaccord quant à l'échéance : « si l'État était fidèle, il aurait dit « *A quelque moment que vous partiez, vous aurez l'indemnité promise* » »⁴.
- Brest : « Le personnel est fort mécontent du mode de licenciement prévu par la Circulaire du 13 novembre, qui a été affichée dans la Poudrerie, car il prévoit que le paiement annoncé de 30 jours de salaires ne comportera pas les primes et autres avantages en-dehors du salaire fixe »⁵.
- Paris : demande de 250fr d'indemnité plus 1,50fr par jour et par enfant⁶.
- Tarbes : 2 mois d'indemnité au lieu d'1⁷.
- Pau : 2 mois d'indemnité au lieu d'1⁸.
- Clermont-Ferrand : obtenir un supplément d'indemnité de guerre, c'est-à-dire 1fr par jour, leur placement immédiat, la caisse de chômage du Comité de placement, et la constitution de stocks de denrées alimentaires par les soins de la Mairie, uniquement en faveur des chômeurs⁹.
- Toulon et La Seyne : un secours de chômage de 3fr par jour pendant 6 mois « pour pallier à la crise alimentaire » à venir, plus 1,25fr par jour et par enfant¹⁰.

Dans le privé, on réclame aussi l'indemnité, bien souvent calquée sur celle des usines publiques. L'État encourage les entreprises privées à suivre son exemple et leur accorde une contribution financière pour les aider à verser une indemnité équivalente à celle du ministère de la Reconstitution industrielle, par la circulaire du 28 décembre 1918, qui n'est pas obligatoire (Omnès main-d'œuvre en guerre). Mais, avant comme après cette circulaire, les ouvrières doivent se battre pour qu'elle soit appliquée, de par la mauvaise volonté du patronat.

- Albi (usines de guerre) : 250 francs d'indemnité, plus une journée de travail par 4 mois passé à l'usine (environ 30 francs par an)¹¹.

4 AN F7 13359, journal *Justice, organe hebdomadaire de la Classe Ouvrière et Paysanne*, 30/11/1918.

5 AN F7 13359, rapport du commissaire spécial de Brest, 21/11/1918.

6 AN F7 13367, meeting des chômeuses de la Seine, 26/01/1919.

7 AN F7 13364, réunion des anciennes ouvrières de l'Arsenal de Pau, 17/01/1919.

8 AN F7 13364, réunion des anciennes ouvrières de l'Arsenal de Pau, 17/01/1919.

9 AN F7 13364, réunion des ouvrières des Gravanches, actuellement en chômage, 25/01/1919.

10 AN F7 13369, réunion des ouvrières licenciées de la Marine de Toulon, 29/01/1919.

11 AN F7 13356, réunion des ouvrières des usines de guerre d'Albi, 24/01/1919.

- Lyon (usines métallurgiques) : demande aux industriels d'une indemnité de 4 francs par jour en attendant de trouver du travail¹².
- Paris : 250fr d'indemnité (avec une participation de l'État), constitution de fonds de chômage¹³.
- Bordeaux : le syndicat ne compte pas sur les indemnités, jugées trop passagères, mais souhaite la mise en place de secours de chômage¹⁴.
- Marseille : forte pression envers les patrons et l'État pour obtenir une indemnité¹⁵.

Les demandes sont donc diverses, mais convergent toutes vers l'idée que réclamer de l'argent est nécessaire mais aussi légitime. Le fait que les anciennes ouvrières des usines de guerre de Paris se nomment « chômeuses » dans l'ordre du jour cité dans le chapeau en début de chapitre est significatif : il peut correspondre à une volonté de manifester son appartenance à la communauté économique, au monde du travail. Ainsi à Paris, Toulon, Bordeaux, Albi, Blois, Clermont, on trouve la revendication de recevoir des indemnités de chômage. Cette revendication est avant tout matérielle. Mais elle s'avère aussi être liée à un sentiment d'injustice, du fait de n'être pas rétribué pour le travail fourni : à Brest, « le personnel est fort mécontent du mode de licenciement prévu par la Circulaire du 13 novembre, qui a été affichée dans la Poudrerie, car il prévoit que le paiement annoncé de 30 jours de salaires ne comportera pas les primes et autres avantages en-dehors du salaire fixe »¹⁶. Au-delà de demander le plus d'argent possible, on a l'idée d'avoir mérité ce salaire, et qu'il est normal de le réclamer. Cette proposition n'est pas naturelle, acquise d'avance : l'accès des femmes au chômage n'est pas légitime *a priori*, c'est pourquoi le fait que les licenciées s'appellent d'elles-mêmes « chômeuses » est politique. Peu d'études historiques se centrent sur le genre de l'attribution du chômage. Mais les attaques répétées envers le travail des femmes et leur assignation domestique ont pour conséquence une absence de légitimité à réclamer le chômage. Ainsi, André Gueslin explique que les femmes au chômage souvent mal indemnisées et rangées dans la catégorie « inactive » si leur mari a un emploi¹⁷. La lutte pour l'indemnité se prolonge donc par celle pour le chômage, une « invention de la fin du XIXe siècle », qui fait du « chômage involontaire » ou *unemployment* un fait social qui requiert des remèdes collectifs »¹⁸. Or les droits

12 AN F7 13365, réunion de l'Union des Syndicats du Rhône, 17/11/1918.

13 AN F7 13367, réunion des chômeurs et chômeuses de la métallurgie, 05/01/1919.

14 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de guerre de Bordeaux, 27/01/1919.

15 AN F7 13356, lettre du préfet adressé aux ministères de l'Intérieur et de la Reconstitution Industrielle, 20/03/1919.

16 AN F7 13359, rapport du commissaire spécial de Brest, 21/11/1918.

17 André Gueslin, *Les gens de rien, Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Fayard, Paris, 2004.

18 Christian Topalov, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994, p.16.

sociaux acquis pendant la guerre, tels que les caisses de chômage et les bureaux de placement¹⁹, sont « d'abord subordonnés à l'entrée et à la permanence dans le salariat »²⁰. L'une des hypothèses de ce mémoire est donc que la mobilisation féminine pour toucher des indemnités, du chômage, pour être concerné par les bureaux de placement, rejoignent la revendication de maintien à l'usine, car ces droits sociaux sont liés à un statut salarié, reconnu, légitime.

Ainsi, à Bordeaux, les ouvrières des usines de guerre sont suivies de près. On peut voir comment ce combat s'articule autour d'une volonté féminine d'appartenance à la classe ouvrière : se battre contre la misère et son exploitation par le patronat, une volonté de s'installer durablement dans le monde du travail à l'usine. Les ouvrières tentent de faire preuve d'une véritable éthique ouvrière, par la mobilisation, et face au soupçon de l'inactivité dont elles sont le sujet²¹. Peu de temps après la démobilisation, les ouvrières des usines privées sont dans une situation extrêmement précaire. A Bordeaux : « Les démissionnaires manifestent une vive agitation et un mécontentement qui provient en grande partie du retard apporté au paiement du salaire qui leur est dû. Cette effervescence se traduit par des attroupements à la porte des bureaux où les ouvrières attendent quelquefois deux ou trois jours pour que soit établi leur bulletin de paie, opération qui se fait lentement en raison de la complication de ce bulletin et de l'encombrement des bureaux. Des propos injurieux pour les chefs de l'établissement circulent et il se pourrait qu'il y eût quelques désordres, tels que jets de pierres, bris de clôture etc.... Des mesures sont prises en conséquence »²². On voit ici que leur situation de misère les amène à un répertoire d'action violent, extrême, et que si les pouvoirs publics s'en inquiètent, c'est bien pour éviter ces débordements et non pour leur reconnaître le droit à un meilleur traitement. Quatre jours plus tard, le commissaire, en raison de la prolongation de 10 jours de la date limite de démission pour que les ouvrières puissent toucher l'indemnité, décrit une nouvelle agitation : « Il est certain que cette nouvelle disposition qui n'est pas encore connue du personnel va inciter les ouvrières à conserver leurs places dans l'espoir d'une nouvelle prorogation et provoquer de la part de celles qui ont déjà démissionné et des récriminations et des demandes de réadmission que la direction de la poudrerie est résolue à ne pas prendre en considération. [...] Les revendications du personnel ouvrier témoignent d'une certaine nervosité surtout en ce qui concerne les femmes »²³. Donc les ouvrières sont à l'affût, prêtes à saisir n'importe quelle opportunité pour être réintégrées, en sachant que c'est seulement pour quelques

19 Benjamin Jung, « Des marchés de mains-d'œuvre à organiser : le placement au cœur de l'économie de guerre (1915-1919) », in Isabelle Lespinet-Moret, *Mains-d'œuvre en guerre*, op. cit., p.107.

20 *Ibid*, p.21.

21 Margaret Maruani, Monique Méron, *Un siècle de travail des femmes...*, op. cit., p.7.

22 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial au préfet de la Gironde, 05/12/1918.

23 *Ibid*, rapport du commissaire spécial au préfet de la Gironde, 09/12/1918.

jours, pour gagner un peu plus de salaire. Et cette misère est employée stratégiquement par le syndicat : le 23 décembre, « Gaye, exposant la situation critique qui résulte du chômage, dit que les patrons cherchent à se débarrasser de tout leur personnel féminin, sans se soucier de la misère qui doit en résulter pour les intéressés, et préconise l'organisation de grandes réunions à l'Athénée où l'on devra faire du tapage, de façon à émouvoir les pouvoirs publics, et les obliger à fournir du travail aux chômeuses ». On avait vu précédemment que les leaders conseillaient aux femmes de ne pas démissionner, de rester jusqu'au licenciement en guise de protestation (le 13 décembre).

Quant aux munitionnettes licenciées des arsenaux de Bordeaux, également concernées par cette résistance prônée par le syndicat, on ressent une vraie joie de pouvoir résister, de ne pas céder à l'injonction. Ils et elles étaient 8000 dans la Poudrerie, puis 1500 femmes ont démissionné et quelques centaines de mobilisés. Alors,

« Ces 6000 ouvriers et ouvrières (*restés à l'usine*) [...] passent le temps dans l'oisiveté s'efforçant autant que possible, et d'ailleurs souvent avec succès de ne pas venir à l'établissement ou d'en sortir avant l'heure. On peut voir de l'extérieur les femmes des dépôts de poudre voisins, de la route du camp de Saint-Médard, causer ou jouer entre elles. Quelques-unes ont pris l'habitude d'apporter du tricot et de la couture et travaillent pour le compte de certaines maisons de confection. Toutes se félicitent de n'avoir pas cédé à la légère pression qui avait été exercée pour les engager à démissionner et elles espèrent rester à la Poudrerie jusqu'à une date encore lointaine. On critique ouvertement tout en en profitant, le désordre et le gaspillage qui règne à la Poudrerie et qu'on s'étonne de voir se prolonger »²⁴.

Le discours du commissaire change du tout au tout en comparaison avec les ouvrières licenciées se bousculant pour toucher leur salaire dû un mois plus tôt. On voit que derrière ces accusations d'oisiveté, les ouvrières cumulent les emplois pour toucher des salaires aux pièces, et on voit poindre une solidarité et une envie de tenir.

Les pouvoirs publics surveillent donc de près les licenciées, mais surtout lorsque celles-ci bouleversent l'ordre, lorsque leur précarité les pousse à des actions violentes. Ainsi à Toulon, « l'état d'esprit des ouvrières serait loin, m'assure-t-on, d'être celui que l'on pourrait souhaiter. Dans ce milieu syndicaliste de Toulon, où les éléments extrémistes de l'arsenal cherchent toutes les occasions de créer une agitation, il fallait s'attendre à des mouvements latents et à des excitations sourdes »²⁵. La peur d'une mobilisation concrète avec les syndicats existe. Elle se manifeste concrètement lorsque la police interdit des manifestations de chômeuses comme à Albi²⁶, et par la présence policière aux abords des réunions, notamment à Paris : « Des forces de police assez

24 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial au préfet de la Gironde, 08/01/1919.

25 AN F7 13367, lettre du préfet du Var, 16/01/1919

26 AN F7 13368, rapport du préfet du Tarn au ministre de la Reconstitution Industrielle, 26/01/1919.

nombreuses avaient été placées devant la Bourse du Travail. Il est plus facile, évidemment, d'aligner des flics dans la rue plutôt que de réorganiser la production. Mais il faudra tout de même trouver autre chose. »²⁷, lors d'un meeting des chômeurs et chômeuses, à tonalité très fortement révolutionnaire, dont le public était composé de « 2070 ouvrières, 400 ouvriers et 30 militaires »²⁸. A Marseille, le préfet presse le gouvernement de contribuer au paiement d'une indemnité avec les industriels, après un « délai de 8 jours consenti par les ouvrières » : le préfet semble très inquiet de « l'agitation extrême dont font preuve les ouvrières non-payées »²⁹. Cette mouvements sociaux des femmes tant craints se matérialisent principalement en des manifestations, parfois appelés cortèges. On retrouve dans les sources ce répertoire d'action à Tarbes (25/11/1918) ; Châtellerauld (02/12/1918, pour demander du travail) ; Lyon (12/12/1918) ; Toulouse (09/01/1919) ; Paris (très nombreuses, la plus grosse se tient le 10/01/1919) ; Clermont (25/01/1919) ; Montluçon (05/02/1919) ; Bordeaux (plusieurs de janvier à avril) ; Limoges encore en septembre pour les ouvrières de l'Habillement militaire qui avaient été conservées plus longtemps. Ces manifestations ont pour la plupart des caractéristiques particulières : souvent dirigées vers les figures de pouvoir (mairie ou préfecture), elles peuvent dégénérer : à Paris, où elle prend une dynamique révolutionnaire avec les chants de *L'Internationale* et *La Révolution*, « de légères bagarres eurent lieu avec les gardiens de la paix »³⁰. A Toulouse, les manifestantes scandent que des moyens violents seront employés si elles n'obtiennent pas ce qu'elles demandent. Surtout, la majorité de ces manifestations sont spontanées, s'improvisant à la sortie d'une réunion syndicale, à Clermont par exemple, où les chômeuses « ont manifesté bruyamment contre M. le Maire, lui reprochant en termes injurieux de ne rien faire pour leur trouver du travail et pour leur permettre de nourrir leurs enfants »³¹. A Bordeaux c'est également le cas, mais le syndicat « les met en garde contre les risques de toute manifestation dans la rue où elles se heurteront forcément à la police » : les ouvrières s'organisent tout de même en cortège. Ces manifestations spontanées se font aussi régulièrement à Paris : « Hier, elles (*les ouvrières au chômage*) ont commencé à manifester contre les patrons et elles n'épargnent guère le gouvernement »³². Même si on ne les voit donc pas systématiquement dans les sources, on comprend bien que les femmes se rendent visibles. Ces manifestations sont une transgression : envers leur assignation à la sphère domestique, donc du privé, s'en prenant au pouvoir, c'est aussi une transgression de la doctrine cégétiste, pour qui la « rue reste subordonnée à

27 *L'Humanité*, 10/01/1919.

28 AN F7 13356, meeting protestataire des chômeurs et chômeuses des usines et ateliers de guerre, 10/01/1919.

29 AN F7 13356, lettre du préfet adressé aux ministères de l'Intérieur et de la Reconstitution Industrielle, 20/03/1919.

30 AN F7 13356, meeting des chômeuses des usines de guerre, 09/01/1919.

31 AN F7 13364, réunion des ouvrières des Gravanches, actuellement en chômage, 25/01/1919.

32 *L'Humanité*, 28/12/1918

la grève ou aux cortèges traditionnels, rituels » tels que le 1^{er} Mai³³. Danielle Tartakowsky parle de « redéfinition des usages de la rue » entre l'armistice et le 1^{er} Mai : les femmes ont pu y participer par ces manifestations, devenues « le fait presque exclusif de femmes employées dans ce type d'entreprises³⁴. Elles sont encore présentes de manière importante et notable dans tous les cortèges du 1^{er} Mai³⁵. Ces ouvrières qui manifestent cherchent sans doute à créer une arène, un « espace de visibilité et de traitement d'un dossier considéré comme un problème social en vue de l'acquisition de ressources et de pouvoirs qu'on n'avait pas auparavant »³⁶. Faire de leur licenciement quelque chose d'anormal, un problème social, qui doit amener à une compensation juste, et une considération pour leur travail. La manifestation n'est pas un procédé inventé par ces ouvrières, mais son utilisation hors d'une grève ou d'un rituel identitaire (1^{er} Mai, défilé de la victoire, 14 juillet...) est inédite.

Cette transgression des femmes qui entrent par ce biais dans l'espace public se traduit dans les termes policiers par une qualification des femmes extrêmement péjorative, très classique des moments de fièvre militante : les femmes, « catégories indistincte, vouée au silence », intéressent les agents de l'État seulement « dans une manifestation ou une réunion, en recourant aux stéréotypes les plus éculés : femmes vociférantes, mégères dès qu'elles ouvrent la bouche, hystériques dès qu'elles gesticulent. La vue des femmes agit comme un clignotant : on les considère rarement pour elles-mêmes, mais plus souvent comme symptômes de fièvre ou d'abattement »³⁷. Mais ici, cette description se mêle à une réelle crainte : les femmes sont traitées d'excitées (Marseille en février, Montluçon le 30 novembre), surexcitées (deux fois à Marseille, en mars et avril, une fois à Toulouse en avril), exaltées (Toulouse, le 9 mai), on se pâme même devant la « fureur des femmes » (Toulon, 19 janvier, F7 13643). Cela marque à nouveau l'inquiétude qui règne et qui semble plus forte en mars et avril : cela contraste avec la façon plus sereine dont les pouvoirs publics abordaient la démobilisation en novembre et au début de décembre, que nous évoquions dans le chapitre précédent.

En somme, si « la main-d'œuvre n'a pas l'habitude de percevoir des indemnités pour licenciement »³⁸, le délai-congé n'étant inscrit dans la loi qu'en cas de faute du patron, nous pensons avoir montré que le consentement des femmes dû à leurs habitudes trouve des limites, et que dans

33 Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997, p.29.

34 *Ibid*, p.30.

35 *Ibid*, p.41.

36 Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2019, p.14.

37 Michelle Perrot, « Pratiques de la mémoire des femmes », in *Le Chemin des femmes*, *op. cit.*, p.616 (pour les deux citations).

38 Catherine Omnès, « Les chemins de la solidarité... », *op. cit.*, p.153.

un grand nombre d'usines on ne se contente pas de l'indemnité prévue par Loucheur. Au-delà d'un besoin matériel, nous estimons qu'il s'agit là d'une lutte des ouvrières pour prouver leur existence et leur légitimité sur le marché du travail. Les femmes veulent appartenir à l'image du bon chômeur, par opposition à l'image reconstruite de la munitionnette de profiteuse, oisive qui ne veut que dépenser son argent. Elle peut être aidée dans cette démarche dans le syndicat mais ce n'est pas partout le cas : beaucoup d'hommes se rangent à ce désir de fermer la parenthèse, de retour à l'ordre ancien, et ne souhaitent donc pas agir pour que les femmes s'intègrent au monde du travail.

En cela, ces mouvements sociaux sont politisés, car ils constituent un appel aux pouvoirs publics, et par là une volonté d'entrer dans la sphère politique, et tenter ainsi de s'approprier l'espace public³⁹. Interrogeons-nous désormais sur les réelles potentialités de ces mouvements : sont-ils suivis ? Reçoivent-ils des appuis, des relais ?

B) Un soutien syndical concret mais décroissant

Les ouvrières, pour avoir une vraie chance de peser dans l'arène politique, doivent s'appuyer sur le syndicat. Mais on a vu dans le chapitre précédent la distance et la méfiance instaurée entre lui et les femmes. Dans certains endroits, elles parviennent quand même à y trouver des appuis. A Brest, les ouvrières licenciées de la Poudrerie, mécontentes en apprenant les modalités de la circulaire Loucheur, « se disent disposés à suivre l'impulsion du Syndicat de l'Arsenal de Brest. Le secrétaire adjoint de ce syndicat, Capitaine, assistait à la réunion de poudriers et il leur a dit qu'ils pouvaient compter sur l'appui de l'Arsenal »⁴⁰. Ici on a une entente des ouvriers et ouvrières au sein de la même ville. Les appuis locaux sont aussi recherchés à Albi, où les ouvrières licenciées menacent d'appeler les métallurgistes de la ville et ceux de Saint-Juéry, localité à quelques kilomètres, mais aussi les « camarades de Toulouse ». Elles se disent « encouragées par les ouvrières de la Poudrerie et de l'Arsenal de Toulouse », revendiquant les mêmes droits que les ouvrières d'État en termes d'indemnités⁴¹. Les munitionnettes de Pau calquent également leurs revendications (une indemnité équivalente à deux mois de travail) sur celles de Tarbes⁴². A Bordeaux, ce sont les exemples parisiens d'indemnités qui sont pris en modèle⁴³. Ce sont là les seules mentions de circulations d'idées que l'on a retrouvées, les seules évocations de ce qu'il se passe ailleurs. Aucune coordination, aucune véritable entente sur des revendications communes

39 Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, op. cit., p.16.

40 AN F7 13359, rapport du commissaire spécial de Brest, 21/11/1918.

41 AN F7 13356, réunion des ouvrières des usines de guerre d'Albi, 24/01/1919.

42 AN F7 13364, réunion des anciennes ouvrières de l'Arsenal de Pau, 17/01/1919.

43 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de Guerre, 27/01/1919.

n'émerge. Même lors des délégations envoyées vers Paris que nous évoquions au chapitre 2, on n'apprend rien sur des potentielles rencontres entre les différents syndicats. On ne perçoit, dans toutes les réunions locales, pas du tout l'aspect fédéral des syndicats des poudreries, des arsenaux ou des usines de guerre. En ce sens, les structures de la CGT ne sont pas de la meilleure aide. La Confédération préfère mettre en avant son rôle, important, dans les négociations avec le gouvernement. Ainsi dans *La Voix du Peuple*, l'organe de propagande de la CGT, le syndicat se targue d'avoir multiplié les démarches : « Les conditions d'application du licenciement des ouvrières des usines de guerre ont nécessité au cours du mois dernier de la part des organisations syndicales, plusieurs délégation auprès des services publics. Le 4 février au Ministère de la Reconstitution Industrielle, nous avons demandé que l'indemnité de licenciement soit accordée à la totalité des ouvrières des usines de guerre, laquelle indemnité, en vertu d'une circulaire ministérielle de janvier 1919, est réservée aux ouvrières des usines de guerre de la 1ère zone de la région parisienne ». Il est difficile de retracer les apparitions de ces circulaires. On sait que celle du 28 décembre 1918 devait inciter les industriels à payer une indemnité, avec une assistance étatique. Nous n'en avons pas retrouvé le texte précis. Toutefois la circulaire Loucheur du 21 janvier semble rendre obligatoire le paiement d'indemnités dans les établissements privés ayant œuvré pour l'effort de guerre (seulement pour la métallurgie, l'aviation et la voiture). La différence marquante avec les usines d'État est que nous avons bien affaire à une indemnité de licenciement, et non en cas de démission avant une date butoir. Il a pour but clair d'accompagner leur licenciement. Cette décision est plus directe, et semble être due aux mobilisations des femmes, qui ont démontré qu'elles ne partiraient pas d'elles-mêmes ni n'accepteraient un licenciement sans toucher de l'argent. Mais elle est aussi probablement due à la délégation des poids lourds parisiens de la CGT au Ministère de la Reconstitution Industrielle du 15 janvier, Jouhaux en tête et avec une seule femme présente, Mme Geoffroy (souvent présente dans les réunions de chômeuses mais que nous n'avons pu précisément identifier). Celle-ci avait « fait connaître au ministre l'attitude de certaines patrons qui se refusent à payer l'indemnité de licenciement en s'abritant derrière des objections financières »⁴⁴. Puis, une nouvelle délégation obtient l'extension de la circulaire aux ouvrières de fabrication de masque à gaz et dans l'Habillement militaire⁴⁵. Loucheur, plus tard, étend la date limite du 1^{er} au 31 mars. L'indemnité est en moyenne de 200 francs, dont la moitié (ou 140 francs selon les sources) doit être payée par l'État. Mais l'application de ces circulaires semble soumise au bon vouloir des patrons, et les leaders syndicaux dénoncent le fait que presque aucun d'entre eux n'y procède. Et Mme Geoffroy « estime que si les patrons font preuve de mauvaise volonté dans l'application des

44 *La Bataille*, 15 janvier 1919.

45 AN F7 13367, meeting des chômeuses de la Seine, 17/01/1919.

circulaires du Contrôle de la Main-d'œuvre c'est parce que les ouvrières se désintéressent un peu trop de leur sort, ainsi que le montre le petit nombre d'assistantes »⁴⁶ à la réunion qu'elle préside ce jour-là. Si les mobilisations de femmes ont pu jouer, on voit que celles-ci sont assez limitées et empêchent d'obtenir de réelles garanties et de mettre une pression suffisante. De même, leur engagement ne convient pas aux leaders de la CGT : « Il est temps que les femmes s'agitent. Puisque le gouvernement ne veut rien faire, il faut que d'ici quelques jours toutes les chômeuses se réunissent et aillent manifester dans la rue. Vos syndicats vous indiqueront l'heure et la date de cette manifestation »⁴⁷. Le syndicat a en fait très peu de prise sur la mobilisation féminine : les manifestations, on l'a vu, sont spontanées et pas coordonnées, contrairement à ce que voudrait mettre en place le syndicat. Il a toutefois d'autres moyens d'intervention, matériels notamment : dans *La Bataille*, le 31 janvier, la CGT publie un modèle de reçu que les licenciées des usines privées de guerre auront à faire signer pour pouvoir toucher l'indemnité, car le syndicat condamne un nombre très élevé de fraudes. Ce sont bien vers les syndicats que se tournent les femmes : « il nous revient de divers côtés, les bureaux des syndicats ouvriers intéressés ne désemplissent point de travailleuses signalant les mêmes faits, qu'un très grand nombre de maisons renvoient leur personnel en lui affirmant qu'il n'a droit à rien »⁴⁸. C'est là la situation parisienne, où l'on sait le syndicat très actif⁴⁹. Il ne semble pas que ce soit le cas partout.

D'après la surveillance policière, c'est donc bien le syndicat qui excite les femmes. Dans nos sources, le centre d'intérêt étant porté sur le syndicat, qui est la vraie menace, on ne peut réellement suivre les agissements et les trajectoires de ces femmes qu'à travers leur place dans le mouvement social. Il ne nous est donc pas possible, avec notre corpus, de savoir si les femmes ont bel et bien touché leur indemnité. En effet, à partir de mars-avril, les réunions de chômeuses se font extrêmement rares si ce n'est dans les grands centres industriels, et on perd la trace de ces ouvrières. Certains cartons d'archives ne possèdent que des documents allant jusqu'au premier trimestre de 1919, mais d'autres suivent encore les anciennes usines de guerre jusqu'à la fin de l'été : on constate que même dans ce cas, on n'a plus la trace des ouvrières d'usine de guerre dans les réunions syndicales. Que conclure ? Qu'elles ont remporté leur bras de fer, qu'elles ont toutes pu toucher leur indemnité et n'ont donc plus de revendications à porter ? Ou bien que le syndicat, face au manque de participation à ses réunions, a peu à peu arrêté d'en organiser ? Difficile de répondre, mais quoi qu'il en soit, si la source se tarit c'est que l'État, les ministères, la police, s'en

46 AN F7 13367, meeting intercorporatif des chômeurs de la Seine, 02/03/1919

47 AN F7 13367, réunion des ouvrières chômeuses (métaux, produits chimiques et habillement), 03/01/1919.

48 *La Bataille*, 02/02/1919, article « On chicane sur les indemnités ».

49 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*

préoccupent beaucoup moins, ne ressentent plus de menace, le problème n'est plus considéré autant important.

Mais c'est également le cas dans les journaux du mouvement ouvrier : à *L'Humanité*, le problème est assez souvent souligné en décembre (19 articles entre le 16 novembre et le 26 janvier, dont seulement la moitié ne concerne que les ouvrières), mais à partir de la fin janvier, plus rien. Dans *La Bataille*, on trouve encore 2 articles en février, 2 en mars pour l'indemnité dans l'Habillement militaire, qui met du temps à être obtenue, puis plus rien. Or, de l'aveu même du journal *L'Humanité*, obtenir l'indemnité n'est pas une victoire intégrale :

« Une délégation du syndicat de l'habillement militaire est allée porter au Ministère du Travail les doléances de ces malheureuses [...]. M. Picquenard, chef de cabinet, a promis de convoquer les fabricants de masques et... de leur demander d'accorder quelques indemnités aux congédiées. Louable intention, sans doute. Mais si la réponse patronale est un refus ? Et puis, une indemnité de congédiement ne donnera à manger que pour un délai, bien court, en un temps où les mercantis détroussent le consommateur »⁵⁰.

Partout, on a probablement conclu à un échec des mouvements des femmes. C'est d'ailleurs sans doute pour cela qu'on a l'image d'un consentement, et que les munitionnettes sont connues pour leur mobilisation de 1917, et pas plus. Même dans les localités où le répertoire d'action a été important comme à Bordeaux, les difficultés à obtenir ne serait-ce que l'indemnité conduisent à l'abandon : « En présence des difficultés qui se présentent à elles et ne pouvant espérer se faire embaucher à nouveau dans les usines, Mendès (leader syndical de la Métallurgie) conseille à ces dernières de reprendre leur métier d'avant-guerre ».

Après avoir évoqué les nombreux endroits où la CGT œuvre avec les femmes pour qu'elles parviennent à toucher les indemnités, nuancions notre propos avec des localités où le syndicat n'a pas souhaité aider les ouvrières dans cette lutte. Revenons d'abord sur le cas très particulier du syndicat de l'Arsenal de Nantes, qui s'était très tôt prononcé « catégoriquement en demandant le renvoi des femmes en général »⁵¹. Le syndicat déclare quand même faire des démarches auprès de la Direction de l'arsenal qui « auraient abouti à ce qu'une indemnité de 100frs serait allouée à toute femme qui quitterait l'usine avant le 7 décembre 1918 » : cette allocation semble plus faible que les 250 à 300 francs obtenus en moyenne par les munitionnettes, et l'échéance décidée est très courte en sachant que l'information est donnée le 1^{er} décembre. On peut dire qu'elle a pour objectif d'évacuer les femmes du monde du travail masculin le plus vite possible. A Montluçon, Pau et Orléans, le syndicat peine à voir la démobilisation industrielle comme un problème spécifiquement

50 *L'Humanité*, 28/12/1918.

51 AN F7 13361, réunion privée du syndicat des ouvriers de l'Arsenal d'Indret, 26/11/1918 (cité dans le chap. 2).

féminin, et dans ces trois villes est émise la revendication d'étendre l'indemnité Loucheur aux hommes, dont certains sont également licenciées : cela revient à nier le caractère systématique des congédiements d'ouvrières⁵². Plus grave, dans deux de ces localités, y ont aussi existé de grosses tensions, les femmes reprochant au syndicat son mode d'action. A Pau, la secrétaire de la section féminine de la métallurgie, Mme Coudert, a adopté un répertoire d'action original, la pétition, regroupant en janvier 1919 des signatures « pour protester contre la façon dont s'est effectué le licenciement des ouvriers et ouvrières »⁵³. Mais on apprend plus tard qu'une enquête policière pour escroquerie a été lancée contre elle car elle a, « pour prix de son intervention, réclamé à chaque signataire le versement de la somme de 1 franc »⁵⁴. A Montluçon, la secrétaire du syndicat des femmes reçoit « des reproches au sujet de la dilapidation des fonds du groupement en voyages à Paris, Commeny etc... Et en compagnie du sieur Guerenne, lequel dit-on serait son amant. Ayant essayé de se justifier, la salle devient houleuse, et cette dame s'éclipse pour éviter tout incident »⁵⁵. Même à Paris, il y a une dissonance entre les victoires mises en avant par la CGT (qui sont, rappelons-le, spécifiques au département de la Seine et enviées dans de nombreux syndicats de province) et les réactions des femmes. On a ainsi le témoignage exceptionnel de femmes qui s'en prennent aux grands leaders de la CGT lors de l'un des grands meetings interprofessionnels à la Bourse du Travail de Paris, alors même que l'un de ces leaders les félicitaient :

« Loze, des Produits Chimiques, dit que c'est grâce à la cohésion des chômeuses que des indemnités de congédiement et de chômage ont pu être arrachées aux pouvoirs publics. Il annonce que des démarches ont été faites auprès des municipalités afin que des majorations d'indemnité de chômage soient consenties. Il ajoute que la question doit être discutée par le conseil municipal lundi prochain.

Plusieurs ouvrières s'écrient : « Ce n'est pas vrai, nous n'aurons rien ! ». A ce moment, la réunion devient houleuse. Des chômeuses en viennent aux mains ; d'autres envahissent la tribune, mais sont violemment interpellées par leurs camarades. Méric, des Vanniers, intervient pour rétablir le calme. Il déclare que c'est seulement par une grande solidarité que les chômeuses obtiendront satisfaction.»⁵⁶.

Le manque de confiance en le syndicat, si difficilement perceptible, est ici criant. On ne le voit que dans les reproches répétés du syndicat envers l'engagement des femmes dans le syndicat. Mais on voit bien ici que le lien est extrêmement fragile du côté de ces ouvrières qui n'ont finalement pas la main sur leurs revendications, sur leur stratégie...

52 AN F7 13357, Conseil syndical des ouvriers métallurgistes syndiqués de Montluçon, 17/11/1918 ; AN F7 13364, réunion des ouvriers de l'Arsenal de Pau, 17/01/1919 ; AN F7 13361, réunion du personnel de la Compagnie Générale d'Electricité d'Orléans, 28/01/1919.

53 AN F7 13364, réunion des ouvriers de l'Arsenal de Pau, 17/01/1919.

54 *Ibidem*.

55 AN F7 13357, réunion du groupement des ouvrières de l'Atelier de Chargement de Montluçon, 05/02/1919.

56 AN F7 13367, meeting des chômeuses interprofessionnelles de la Seine, 26/01/1919.

Un dernier long exemple illustre bien les dissonances, les hésitations, les incompréhensions, les tensions inhérent à la construction d'un mouvement social : celui de Toulon. Les ouvrières sont actives à la démobilisation : le préfet subit des pressions pour mettre en place un bureau de placement et des indemnités de chômage :

Il serait désirable que nos tentatives puissent aboutir car l'état d'esprit des ouvrières serait loin, m'assure-t-on, d'être celui que l'on pourrait souhaiter. Dans ce milieu syndicaliste de Toulon, où les éléments extrémistes de l'arsenal cherchent toutes les occasions de créer une agitation, il fallait s'attendre à des mouvements latents et à des excitations sourdes. Les ouvrières qui ont touché – vous le savez – l'indemnité de licenciement de 300frs paraissent, pour un certain nombre d'entre elles, tout au moins, vouloir exiger qu'on leur donne une seconde allocation comme indemnité de chômage en attendant un emploi⁵⁷.

Mais cette activité est à mettre en relation avec la véritable peur du syndicat pendant la guerre envers la place prépondérante que prenait les femmes dans le mouvement ouvrier (évoquée dans le chapitre précédent). Au moment de la démobilisation, un affrontement semble avoir lieu. La secrétaire syndicale, Mme Castellan, accuse formellement les hommes des usines d'État d'avoir abandonnées les femmes, expliquant que le syndicat n'était pas à la hauteur :

« La camarade Castellan demande la parole, pour prononcer un violent réquisitoire contre le Syndicat qui, acceptant les cotisations des femmes, les a complètement abandonnées, alors que l'on commence à les licencier »⁵⁸.

Cela montre une réelle fracture entre les femmes et le syndicat. Toutefois, cette citation est à mettre en regard de l'accusation de trahison qu'elle reçoit de la part des ouvrières qu'elle est censée protéger :

« Un certain nombre de femmes ne dépassant pas une centaine, appartenant à la catégorie des ouvrières congédiées à la Pyrotechnie, ont tenu une réunion à la Bourse du Travail. Il n'y a pas eu beaucoup d'organisation dans cette réunion, où toutes parlaient à la fois. Les principaux sujets de conversation étaient des protestations : 1° contre le mode d'indemnité adopté, 2° contre Mme Castellan, qui avait engagé les ouvrières à accepter. Les unes demandaient le demi-salaire pendant 6 mois, d'autres l'indemnité pour cherté de vie pendant 3 ou 6 mois. Toutes vitupéraient contre Mme Castellan, qu'elles accusaient de trahison, parce qu'elle a obtenu, à son départ de l'École de Pyrotechnie, un emploi à la Direction des Constructions Navales »⁵⁹.

Puis le 19 janvier :

« Après la lecture de l'ordre du jour, la séance est levée mais à ce moment Madame Maunier soulève un incident et prend à partie Madame Castellan, présidente du Syndicat des ouvrières de la Pyro, cette dernière est insultée, et toutes sortes d'injures

57 AN F7 13369, rapport du préfet du Var, 16/01/1919.

58 AN F7 13643, réunion des métallurgistes de Toulon, 27/12/1918.

59 AN F7 13369, réunion des ouvrières licenciées des arsenaux de Toulon, 30/12/1918.

partent de la salle à son adresse, Mme Castellan est entourée des membres du Syndicat qui la protègent contre la fureur des femmes ; Lamarque voulant la protéger à la sortie est pris à partie par un groupe de femmes. A ce moment, la femme de Lamarque, s'adressant aux ouvriers leur dit : « Vous êtes tous des mufles, vous laissez mon mari seul avec un enfant sur les bras, au milieu de ces femmes ». L'incident continua sur la place de la Liberté où Monsieur Dubois et ses agents prirent Madame Castellan sous leur sauvegarde et la reconduisirent chez elle »⁶⁰.

La tension est donc extrêmement forte envers la dirigeante syndicale féminine comprise, qui a pourtant obtenu des vraies victoires. Ainsi dans un article *pro domo* publié dans le journal syndical local, Mme Castellan met en avant un bilan extrêmement flatteur en tant que secrétaire syndicale. Elle fait la liste de ce qu'elle a fait pendant la guerre : éducation, œuvres de solidarité, permanence pour écouter les doléances des ouvrières, obtention d'augmentation... par le biais du Comité Féminin Toulonnais, la section féminine du syndicat.

« Le Comité Féminin fut donc très naturellement appelé à s'occuper du licenciement des ouvrières de la marine. D'aucuns ont laissé entendre aux intéressées qu'elles seraient indéfiniment conservées dans l'arsenal. C'est une mauvaise action que le Comité Féminin n'a pas voulu prendre à son compte, puisque le contrat d'embauchage des ouvrières était limité à la guerre. Mais en raison de la gravité de la situation économique, nous aurions voulu qu'on procédât avec prudence et que l'on échelonnât les licenciements sur toute la période de la démobilisation. [...] Mais malgré cela, des licenciements se sont effectués par l'appât de la prime du mois de salaire et se continuent d'ailleurs en ce moment par les congés d'office. Il nous faut regretter que, dans un dessin méchant, on ait représenté à ces ouvrières que j'étais une raison perfide de leur départ. [...] De tous les ports et établissements de la Marine, c'est à Toulon, proportionnellement, que l'on a licencié le moins d'ouvrières, et les garanties que j'ai obtenues ont déterminé les autres syndicats à réclamer au ministre une commission de classement analogue à la nôtre et l'obtention du transport gratuit vers leurs pays d'origine. Pour la France, les résultats des licenciements sont connus. Dans les industries privées travaillant pour la guerre, c'est la totalité des ouvrières qui a été renvoyée, et sans le bénéfice du mois d'indemnité. Au ministère de l'Armement, sur 100.000 ouvrières 75.000 étaient dehors au 1er janvier. Il doit en rester en service 15 ou 10.000 à peine. On voit, dans cette situation générale, l'inanité des calomnies dont on a voulu me salir. Quoi qu'il en soit, le Comité Féminin poursuit son œuvre de défense. A deux reprises, j'ai entretenu particulièrement le ministre de la Marine de la question. [...] Pour éviter un sort affreux aux ouvrières licenciées, une indemnité de chômage a été réclamée. La question a été posée aussi à la CGT et celle-ci, sous la pression des réclamations de toutes les ouvrières de France sans travail, a eu une entrevue lundi avec M. Clemenceau, président du Conseil »⁶¹.

Toutes ces déclarations sonnent étrangement lorsque l'on sait la relation qu'entretient Mme Castellan avec les ouvrières. D'autant que le lendemain, un rapport de police explique que malgré ce plaidoyer, « la politique des syndicats reste très flottante sur la question des ouvrières licenciées et, après avoir décidé de l'exclure de l'ordre du jour, cette question a dû tout de même y être

60 AN F7 13643, réunion des ouvriers et ouvrières licenciés de la métallurgie de Toulon, 19/01/1919.

61 AN F7 13643, coupure d'un journal non-identifié, 20/01/1919.

réintégrée sous la pression des intéressées. A la sortie, des femmes énergumènes ont cherché à se livrer à des voies de fait sur sa personne. La conduite de ces ouvrières est sévèrement jugée, même par les éléments avancés du Syndicat »⁶². Dans toutes ces citations issues de la surveillance policière, point une très forte misogynie, les femmes étant toujours désorganisées, impulsives, abusives. Mais il semble bien exister une fracture insurmontable entre la base ouvrière féminine et la hiérarchie syndicale, la confiance étant brisée. Cela rejoint les observations de Jean-Louis Robert sur les ouvriers de la métallurgie parisienne en 1919, les grévistes leur étant hostiles, l'accusation de trahison revenant souvent, une image de sénateurs installés, un parallèle avec le patron. C'est clairement le cas avec Mme Castellan. Après ces échanges, on trouve encore deux réunions des ouvrières licenciées en février (la dernière le 18 février), expliquant qu'on attend toujours le paiement des indemnités. Puis plus rien les concernant, bien qu'on trouve des réunions des métallurgistes jusqu'à juillet dans le carton d'archives. Si à Toulon et à Paris la situation éclate, on peut penser que dans beaucoup d'autres localités les femmes ne se sentent pas bien représentées, pas accompagnées, mais ne peuvent exprimer leur mécontentement.

En conclusion, on peut estimer que si la CGT cherche à aider les femmes en de nombreux endroits, il s'agit aussi de reprendre le contrôle du mouvement social. Les ouvrières semblent vouloir s'affranchir des méthodes de la CGT, sans avoir d'autres réelles options offertes à elles pour porter leur voix. Il y a bien des victoires acquises, même si la situation reste précaire et morose pour elles.

C) Les femmes hors de l'usine

Il est compliqué de retracer précisément les victoires ouvrières quant à l'obtention des indemnités. Au-delà des circulaires successives, on ne peut pas vraiment s'assurer que les munitionnettes reçoivent la somme négociée. Il est certain que les industriels rechignent, et que les différentes circulaires ne semblent pas réellement coercitives. Et si l'État prend en charge une partie (la moitié puis 140 francs sur 200 d'après un article de *La Bataille* du 31 janvier) de la somme, c'est l'entreprise qui est censée avancer l'entièreté de la somme, obtenant un reçu à envoyer au ministère de la Reconstitution industrielle pour qu'elle soit remboursée. Cela semble être une misère à l'avantage des ouvrières qui n'ont pas à effectuer toutes les démarches. Mais des patrons se refusent simplement à avancer la somme, ou bien même font des fraudes aux reçus. La CGT se voit dans l'obligation, contre « la mauvaise foi de certains patrons », de publier « le modèle

62 AN F7 13643, rapport du commissaire spécial de Toulon, 21/01/1919.

de reçu qu'elles auront à signer et aucun autre » par leur patron⁶³. On peut estimer, qu'après les multiples réunions et manifestations pour les réclamer, les usines de Défense Nationale publiques ont distribué l'indemnité de licenciement, on le voit à Toulon par exemple où le 16 janvier le préfet annonce que la Direction de l'artillerie navale a licenciée 3500 sur 4300 femmes, qui ont reçu 300frs d'indemnité⁶⁴. Pour réellement évaluer l'application, il aurait fallu se plonger dans les archives départementales puisque ce sont les préfets qui supervisent le paiement. Mais pour le privé, chaque cas semble être particulier. A Orléans, on apprend que la Compagnie Générale d'Électricité n'accordait qu'une « somme équivalente à 51 heures de travail, au moment de leur licenciement. Quelques ouvrières, n'acceptant pas cette indemnité réduite, avaient assigné la Compagnie devant le Conseil des Prudhommes qui n'a pas eu à statuer car spontanément la Compagnie a accordé les indemnités demandées »⁶⁵. Mais ces informations ne sont que ponctuelles. Ainsi on ne peut pas savoir avec nos sources si, à Lyon, la Direction des usines de Matériel de Guerre (qui semble être un consortium d'industriels), qui s'était déclaré le 17 novembre « dans l'impossibilité de donner une satisfaction pécuniaire quelconque à son personnel féminin, prétextant que depuis plusieurs mois elle travaillerait à perte », a fini par changer d'avis après les nombreuses réunions et délégations de son personnel⁶⁶.

Si les indemnités sont difficiles à gagner, beaucoup d'ouvrières se tournent vers un autre moyen de parer au chômage : les secours. Ce terme fait davantage appel au registre de l'assistance, et Jeanne Chevenard, une secrétaire syndicale du textile lyonnais de premier plan, le déplore :

« La femme Chevenard vient dire que les chômeurs ne demandent qu'une chose : du travail et qu'il leur en coûte de se voir obligés de demander des secours de divers côtés. Elle ajoute que des démarches vont continuer auprès des Pouvoirs publics en vue de faire cesser le chômage et qu'une nouvelle réunion aura lieu [...] afin de prendre des résolutions énergiques et s'il est décidé de descendre dans la rue, dit-elle, elle prendra la tête de la manifestation »⁶⁷.

Le terme de secours ne fait pas du tout appel au même imaginaire : si on a émis l'hypothèse que la demande d'indemnité pouvait avoir pour effet d'entériner la présence féminine sur le marché du travail et de penser leur place à l'usine autrement qu'en termes d'exceptionnalité due au contexte guerrier, la demande de secours, elle, s'inscrit dans le domaine de l'assistance. Cette déconsidération est visible dans le discours d'un leader syndical parisien envers les femmes :

63 *La Bataille*, article nommé « Les indemnités aux licenciées », 31/01/1919.

64 AN F7 13369, rapport du préfet du Var au ministre de l'Intérieur, 16/01/1919.

65 AN F7 13361, réunion du personnel de la Compagnie Générale d'Électricité d'Orléans, 28/01/1919.

66 AN F7 13365, réunion de l'Union des Syndicats du Rhône, 17/11/1918 ; puis réunion organisée par les ouvrières de l'Atelier de Pyrotechnie et des usines de Matériel de Guerre de Lyon, 10/12/1918.

67 AN F7 13365, réunion des chômeurs de Lyon, 12/02/1919

« Méric dit que 5 à 6000 chômeuses habitant le 13^e arrondissement, il s'attendait à voir l'assistance beaucoup plus nombreuse. Il démontre ensuite l'indifférence des industriels et du gouvernement qui ne veulent même pas accorder une aumône aux ouvrières dont les journaux bourgeois ne se sont pas cependant lassés de faire l'éloge pendant 4 ans. [...] Quoi qu'il en soit, les ouvrières qui ont sacrifié leur santé à la Défense Nationale, ont droit à une bouchée de pain »⁶⁸.

Pourtant, partout on se doit d'y avoir recours. Les secours de chômage sont apparus à l'été 1914 avec la crise aiguë de chômage, à l'initiative des communes les plus touchées (Paris et sa banlieue en tête, Lyon, Rouen, Marseille, Bordeaux, etc.)⁶⁹. Un fonds national de chômage est créé sous la houlette du Ministère du Travail le 20 août 1914, mais pendant le conflit l'assistance-chômage est fortement décentralisée (à l'échelle départementale mais surtout municipale)⁷⁰. A la démobilisation, le gouvernement semble vouloir poursuivre cette décentralisation, le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale recommandant à tous les préfets dès le 18 novembre la constitution de fonds départementaux ou municipaux de chômage, « par les deniers du département et par ceux de la municipalité au profit desquelles le fonds est constitué »⁷¹. Ces fonds ont donc forcément eu vocation à fonctionner à plein au moment de la démobilisation. Seulement, Thierry Bonzon nous explique pour Paris que, grâce en particulier aux bureaux de placement, si le chômage avait été multiplié par 12 entre décembre 1918 et avril 1919, sa résorption avait en fait été rapide, divisé par deux d'avril à octobre 1919, et un quasi plein-emploi en mai 1920⁷². Il explique que cette baisse est facilitée par « l'éviction rapide des femmes travaillant dans les usines de guerre comme le renvoi brutal de la main-d'œuvre coloniale »⁷³. Cela nous montre bien que ces interventions étatiques ont pour vocation d'empêcher le chômage des hommes, et que cette lutte passe par l'exclusion des femmes. Il apparaît donc naturel que leur priorité ne soit pas de pallier au chômage féminin, bien au contraire. On trouve néanmoins quelques syndicats qui poussent les femmes à se présenter face à ces services, comme à Clermont : « l'ex-secrétaire des Métaux explique aux chômeuses quels sont les avantages qu'elles vont pouvoir retirer de la caisse de chômage qui vient d'être instaurée à Clermont et les invite à se rendre dès demain à l'office départemental du travail afin de s'y faire inscrire et remplir les formalités prévues pour obtenir le secours de chômage »⁷⁴. A Juvisy, c'est le syndicat qui organise l'inscription des chômeurs et des chômeuses à sa permanence⁷⁵. La constitution du fonds semble difficile, soumise au bon vouloir des municipalités : à Dijon, le maire

68 AN F7 13367, réunion des chômeurs et chômeuses de la métallurgie, 05/01/1919.

69 Isabelle Lespinet-Moret, Laure Machu, Vincent Viet, *Mains-d'œuvre en guerre*, op. cit., p.12.

70 *Ibidem*.

71 AN F7 13356, lettre du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale à messieurs les Préfets, 18/11/1918.

72 Thierry Bonzon, « Réorganiser le marché du travail à Paris », in Isabelle Lespinet-Moret, *Mains-d'œuvre en guerre... op. cit.*, p.124.

73 *Ibidem*.

74 AN F7 13364, réunion syndicale interprofessionnelle de Clermont, 02/02/1919.

75 AN F7 13368, appel aux chômeurs et aux chômeuses de la région de Juvisy, Athis-Mons, Ris-Orangis, 14/02/1919.

refuse de créer le fonds, ne voyant « pas la possibilité actuelle de gréver le budget de la ville de crédits qui deviendront de plus en plus importants à la suite de la cessation du travail dans toutes les usines de guerre de la ville. Il considère qu'il est impossible d'attribuer les secours à toutes les ouvrières du camouflage américain qui sont au nombre de 600 environ »⁷⁶. Dans la Seine, on note aussi ces manquements :

« Mme Geoffroy critique le mauvais vouloir des mairies de banlieue qui n'accordent pas le secours de chômage aux ouvrières licenciées. Elle rend compte des démarches qu'elle a faites, notamment à la mairie de Vincennes, où après une longue attente, avec des ouvrières, et réussit à avoir un entretien avec le Maire de cette commune et obtint, grâce à son intervention, que les ouvrières licenciées des usines de guerre fussent inscrites comme bénéficiaires des secours de chômage »⁷⁷.

En somme, l'obtention des secours de chômage semble aussi devoir passer par la mobilisation pour les femmes. C'est d'ailleurs par crainte du mouvement social qu'elles sont accordées à Toulon :

« Le directeur de l'Artillerie navale est parti aujourd'hui pour Paris, afin de soumettre au Ministre de la Marine toute la question du chômage dans ses réalités et dans ses conséquences. Il proposera, je crois, l'attribution d'un secours de chômage et je me rangerais, dans ce cas, à son avis car il convient, à mon sens, d'éviter tout prétexte à une grève de solidarité que les ouvriers de l'arsenal n'hésiteraient pas à faire »⁷⁸.

A Bordeaux, on retrouve un récit encore plus détaillé des péripéties nécessaires pour obtenir le versement de ce fonds municipal de chômage. Le 31 janvier, les femmes se portent en délégation pour réclamer le paiement qui leur a été promis plus tôt dans le mois. Elles obtiennent un secours en nature (distribution de nourriture), mais dont le maire interrompt la distribution le 20 février car, selon lui, « toutes les prétendues chômeuses n'étaient que des « fainéantes » qui pourraient bien s'occuper si elles le voulaient, notamment dans les blanchisseries »⁷⁹. Les femmes se constituent donc en cortège pour aller protester à la mairie et demander « du travail et du pain », mais le secrétaire (homme) de la métallurgie les en empêche, arguant que d'ici un mois, une caisse de chômage va être constituée par la mairie avec des subventions de l'État, leur accordant 3 francs par jour, soumise à une enquête à domicile pour déterminer si leur chômage était « forcé »⁸⁰. Les chômeuses se rendent tout de même sous les fenêtres du maire. Plus d'un mois plus tard, le 31 mars, Mme Mendès, la secrétaire syndicale, se désole que « que rien n'a encore été fait à Bordeaux pour constituer, conformément aux instructions gouvernementales, la Caisse de Chômage qui

76 AN F7 13356, télégramme du Préfet de Côte-d'Or au Ministère du Travail, 02/01/1919.

77 AN F7 13367, meeting intercorporatif des chômeurs de la Seine, 02/03/1919.

78 AN F7 13369, rapport du préfet du Var, 16/01/1919.

79 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial de Gironde, 20/02/1919.

80 *Ibidem*.

fonctionne déjà dans beaucoup de grandes villes »⁸¹. Un nouveau cortège, vers la Préfecture cette fois, est prévu. Puis, le 7 avril, le syndicat semble vouloir jeter l'éponge :

« Compte-rendu des entrevues avec le préfet et le maire : le préfet n'a jamais entendu parler de la Caisse de chômage, donc rien à faire de ce côté. Le maire a promis d'allouer 30frs à toutes les chômeuses régulièrement inscrites. En présence des difficultés qui se présentent pour elles et ne pouvant espérer se faire embaucher à nouveau dans les usines, Mendès conseille à ces dernières de reprendre leur métier d'avant-guerre. Lauga exprime un avis opposé en affirmant que les femmes seront au contraire appelées à remplacer dans les usines les morts et les disparus. Comme une certaine irritation se manifeste parmi les chômeuses présentes, Mendès les met en garde contre les risques de toute manifestation dans la rue où elles se heurteront forcément à la Police. Malgré cela, elles décident de tenir jeudi prochain une nouvelle réunion à l'issue de laquelle elles se rendront en cortège à la Mairie »⁸².

Les ouvrières, en plus de quatre mois, n'ont donc strictement rien obtenu, et sont sous la menace de la répression policière. Pourtant celles-ci n'abandonnent pas, et le 11 avril l'ordre du jour suivant est adopté, très combatif :

« Ordre du jour : protestent une fois de plus contre le retard mis à créer à Bordeaux le fond de chômage, prévus par les décrets des 19 et 21 janvier 1919. Se déclarent prêtes à agir par tous les moyens en leur pouvoir pour obliger les pouvoirs publics à réorganiser les industries, seuls moyens d'employer leurs bras et de faire cesser l'intense misère dont elles sont les victimes. S'adressent au Gouvernement pour que dans le plus bref délai possible, les chômeuses bordelais soient mises sur le même pied que les chômeuses de Paris, pour le versement de l'indemnité de licenciement, et la création des caisses de chômage ; prennent l'engagement, si satisfaction ne leur est pas donnée, de prendre des mesures que comportent l'indifférence dont on fait preuve envers elles et décident de faire parvenir le présent ordre du jour aux responsables de la situation actuelle »⁸³.

C'est le dernier document du carton sur nos chômeuses. Pourtant les réunions des métallurgistes y continuent jusqu'à juin, sans plus jamais que l'on fasse référence aux ouvrières, si ce n'est, lors de la grève des métallos de juin, Mme Mendès qui « pense que toutes les femmes sauront faire leur devoir ».

Si l'État, à toutes les échelles, fait défaut de manière récurrente sur les secours alloués, il est une autre possibilité étudiée et encouragée par lui, en résonance avec le souhait de Loucheur que les femmes « retrouvent leur occupations d'avant-guerre » : c'est le placement. Ainsi au Havre, pour parer au chômage, la municipalité procède à la réouverture de l'atelier de couture municipal en mars 1919, et offre de leur remettre des travaux à domicile si elles disposent d'une machine à coudre⁸⁴. Mais ces initiatives sont uniquement locales, et les bureaux de placement semblent improvisés et

81 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de guerre de Gironde, 31/03/1919.

82 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial de Gironde, 07/04/1919.

83 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial de Gironde, 11/04/1919.

84 John Barzman, *Dockers, métallos et couturières... op. cit.*, p.160.

pas totalement efficaces. A Toulon, il ne parvient à placer que 200 ouvrières sur plus de 6000 anciennes de l'Arsenal⁸⁵. Ces placements ne sont pas en accord avec les aspirations des ouvrières : à Lorient,

« le Préfet Maritime a envisagé la formation à l'arsenal d'un Comité pour le placement des ouvrières comme bonnes, cuisinières etc... Mais dit-elle, il ne nous est pas possible d'abandonner notre maison pour gagner de si petits salaires »⁸⁶.

Pour éviter les récriminations des munitionnettes, à Bordeaux leur placement se fait en les mettant à la place d'autres ouvrières : « Mendès proteste contre le renvoi des femmes des ateliers où se fait la confection militaire et où l'on embauche à leur place des ouvrières licenciées des usines de guerre »⁸⁷. Cette mise en concurrence peut s'expliquer par une peur moindre des couturières, ce placement donnant l'impression que les ouvrières d'usines ne sont pas abandonnées. La reconversion à tout prix vers la couture n'est pas efficace : à Toulouse un grand programme de formation en couture des ouvrières de la Poudrerie est un échec, « un cinquième seulement environ des chômeuses est utilisable aux travaux de couture et 250 environ aux travaux de teinture d'étoffes », il reste donc plus de 7000 chômeuses. Le préfet « ne voit d'autre moyen de leur venir en aide que leur accorder des indemnités de chômage à tarif dégressif en les incitant toutefois à la recherche plus activement », cette décision étant dans « l'intérêt de l'ordre public »⁸⁸.

On comprend par tous ces exemples que les retours aux occupations d'avant-guerre sont en fait un prétexte pour le retour à l'ordre ancien, aux métiers dits féminins. Ce n'est pas seulement un moyen pratique de désencombrer l'usine. Le placement ne s'intéresse pas au travail qu'effectuait chaque femme avant la guerre, à ses qualifications spécifiques, mais bien aux travaux de « La femme ». Cela constitue de plus, d'après L'Humanité, une stratégie pour les industriels du textile et de la couture, au même titre que les industriels de la métallurgie qui profitent de la démobilisation pour baisser les salaires féminins⁸⁹. Annette Charreau, la chroniqueuse de la « Tribune Féministe » dans le journal socialiste, analyse de manière très fine cette dynamique :

La manœuvre des patrons couturiers : on a donc abandonné le projet, et on a bien fait. Remettre l'aiguille aux mains de celles qui l'ont abandonné, la faire prendre à celles qui ne l'ont jamais tenue, c'eût été une grossière erreur. Trop de femmes déjà savent ou croient savoir coudre. A la porte des ateliers de confection et de lingerie, a commencé le défilé ininterrompu des sans-travail, ouvrières non-qualifiées, venues de tous les coins de Paris et même de la province, et qui sont prêtes à accepter n'importe quelle besogne, trop souvent, hélas ! À n'importe quel prix. Et les patrons couturiers le savent bien, et tendent à prolonger factivement le chômage, normal en cette saison, afin d'embaucher avec des salaires réduits les travailleuses licenciées des usines. Que nulle de celles qui

85 AN F7 13369, rapport du préfet du Var, 16/01/1919.

86 AN F7 13356, rapport du commissaire central de Lorient, 30/01/1919.

87 AN F7 13360, réunion des ouvrières des usines de guerre, 23/12/1918

88 AN F7 13356, télégramme du préfet de Toulouse au Ministre de la Reconstitution Industrielle, 12/01/1919.

89 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne*, op. cit., cf. chapitre 1.

ne sont pas des ouvrières qualifiées n'aille frapper à la porte des maisons de couture : ce doit être le mot d'ordre si l'on veut que les avantages si vaillamment conquis par la corporation durant la guerre soient définitivement acquis.

L'exemple des patrons de la couture n'est pas unique ; ce qui retarde le plus l'adaptation des usines de guerre aux productions du temps de paix, c'est la volonté qu'a le patronat de ne pas maintenir les hauts salaires. Fermer quelques semaines l'usine, attendre que la faim ait accompli son œuvre, puis embaucher de nouveau à des conditions inférieures, telle est la tactique, et les ouvrières ne la déjoueront que si elles sont assez énergiques pour arracher aux pouvoirs publics des mesures de contrainte vis-à-vis des patrons qui osent recourir à de pareils procédés »⁹⁰.

Cette analyse lucide mais optimiste, s'oppose à l'avis émis par Jeanne Bouvier, bien plus tard, en mai 1919. Attachée à la lutte contre le chômage, celle-ci voit certes le retour dans les travaux d'aiguille comme un mal, avec « le peu de garanties que leur offraient leurs anciennes spécialités avec leurs bas salaires, leurs longues mortes saisons », mais aussi comme l'une des seules chances de « prévenir la situation désastreuse » que le chômage féminin prépare⁹¹. Elle prône donc une réadaptation aux travaux de l'Habillement civil, avec l'aide de l'État, aidée par des investissements pour relancer la production et l'exportation. C'est le moyen pour elle de faire travailler les femmes. Mais Jeanne Bouvier n'oublie pas « qu'à cela il faut ajouter des améliorations sociales indispensables pour retenir les ouvrières dans une industrie qui a bcp à se faire pardonner », telles que la journée de 8h, le salaire minimum vital, les contrats collectifs obligatoires, l'assurance-chômage. Autrement dit, elle souhaite, de même que les anciennes ouvrières des usines de guerre, que les femmes entrent pleinement dans le salariat avec les droits et la protection que cela est censé permettre.

90 *L'Humanité*, 12/01/1919.

91 Jeanne Bouvier, *Mes mémoires*, *op. cit.*

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Françoise Thébaud écrit que « traditionnellement, une affaire identifiée à la virilité, la guerre, apparaît plus, par ses effets symboliques, comme une force conservatrice et même réactionnaire que comme une force de changement »¹. La démobilisation s'inscrit dans cette dynamique pour les ouvrières : avant même la fin du conflit, elles savent qu'elles vont être éjectées du monde du travail, ce qui est confirmé par la circulaire Loucheur du 13 novembre. A l'étude des chiffres, il est clair que cette démobilisation se déroule comme l'a souhaité le gouvernement, et les 230 000 ouvrières des usines de guerre retournent dans leur majorité à leurs occupations d'avant-guerre ou dans leur foyer. Elles retournent dans l'ombre des sources, là où on ne peut plus vraiment les suivre. Pourtant, leur consentement a connu des degrés divers : on a retracé de très nombreux refus de cette situation. Les femmes se sont souvent battues pour démontrer leur appartenance à une communauté économique. Ce ne sont pas elles qui réclament pas les secours ou le retour vers a couture : elles entendent se voir reconnaître leur nécessité économique, leur rôle de travailleuse. Cela constitue une lutte contre ce conservatisme, cette volonté de retour à l'ordre ancien.

Le syndicat joue un rôle particulier dans cette lutte, qui constitue un problème à part, spécifique, n'entrant pas dans les préoccupations primaires de la « classe ouvrière », dont la formation semble se faire sans les munitionnettes dont on ne sait que faire, si ce n'est tenter de les secourir et de les sortir de la misère. En raison de la « crainte chez les hommes d'être dépossédés de leur identité virile par le travail des femmes », les hommes du syndicat sont face à un conflit². Les sources semblent montrer que les hommes cherchent à récupérer les prérogatives entières du mouvement social. Les mécanismes de domination s'additionnent donc, mais on a montré la vitalité de ces ouvrières qui luttent intensément lorsqu'elles en sentent la légitimité, dépassant bien souvent leurs assignations. Si ces combats sont sans succès, ils démontrent le souhait pour elles de faire communauté, de lutter pour conserver ce qu'elles ont gagné pendant la guerre.

Malgré les échecs, ces femmes ont bien perpétué des expériences militantes : c'est cela qu'il faut interroger au-delà de l'opportunité manquée³. Si les syndicats mettent l'accent sur l'idée d'héroïsme et de sacrifice de ces ouvrières, les déclarations des femmes refusent ces qualificatifs et réclament une reconnaissance professionnelle plutôt que symbolique.

1 Françoise Thébaud, *Histoire des femmes en Occident, volume 5 : le XXe siècle*, Perrin, Paris, 2002, p.29.

2 Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerre (France, 1914-1945)*, Payot & Rivages, Paris, 2010, p.230.

3 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919, op. cit.*, p.209.

Le retour à la normale, prôné, signe aussi le retour du mouvement social : 1919 est une année record en termes de grèves. Ces grèves peuvent-elles devenir une autre arène pour les travailleuses ? Les syndicalistes semblent bien vouloir tourner la page de 1917, année où les femmes, midinettes comme munitionnettes, ont été à la pointe du mouvement social. Quelle est l'agentivité des femmes ? 1919 est une brèche pour la classe ouvrière, l'air de la révolution soufflant dans les mobilisations des travailleurs et des travailleuses. Les femmes peuvent-elles s'y engouffrer ?

***DEUXIÈME PARTIE : LUTTES DES
CLASSES, LUTTES DE GENRE ? LA
PLACE DES FEMMES DANS LES
GRÈVES DE 1919***

Lorsque Michelle Perrot explique la raison pour laquelle elle choisit, dans les années 1960, d'écrire une thèse sur les grèves en France, c'est parce qu'elle est intéressée par « sa double fonction de moyen de pression (globalement efficace) et de mode d'expression, briseur de silences, libérateur de gestes ; la dimension conflictuelle qui montrait les travailleurs aux prises avec leurs patrons, l'État, l'opinion, eux-mêmes, tant l'unité d'un groupe est difficile à réaliser et à préserver »¹. C'est exactement ce que nous interrogerons : les liens entre les acteurs et les actrices des grèves, en tant que groupes sociaux distincts, particulièrement les catégories spécifiques par rapport au modèle « normal » de l'ouvrier blanc. Mais la première raison évoquée par Michelle Perrot lui ayant fait « élire cet objet » sont les « aspects quantitatifs et sériels d'un fait qui se reproduit et dont tous les critères se laissent mesurer »². Si nous ne partageons pas ce goût naturel pour les statistiques, il est bel et bien incontournable pour les historien.ne.s de la grève et des mouvements sociaux d'utiliser des méthodes quantitatives. Dans sa thèse sur les grèves de 1871 à 1890, elle consacre un chapitre aux difficultés à mesurer les grèves³. Elle étudie le temps de la « jeunesse de la grève », qui consiste en la diffusion et l'institutionnalisation de cette pratique. Ce temps précède la reconnaissance de ce phénomène par les pouvoirs publics, avec la création en 1891 de l'Office du travail, qui met en place dès 1893 des statistiques annuelles des grèves. Isabelle Lespinet-Moret, a étudié l'Office dans sa thèse et évoque ces statistiques, qui s'étoffent au fil des ans pour contenir plus d'une trentaine de catégories d'informations dans les années 1900. Cet outil statistique a donc été beaucoup utilisé par les historien.ne.s car fourmillant d'informations. Michelle Perrot a ainsi pu compter les hommes et les femmes dans les grèves, les deux catégories étant distinctes. Malheureusement, la dernière version de ce document sous cette forme date de 1913. L'éclatement de la Grande Guerre provoque une réorganisation et un appauvrissement des ressources de l'Office du travail, dont certaines prérogatives sont transmises à d'autres institutions, notamment le Ministère de l'Armement du socialiste Albert Thomas qui gère une grande partie de la main-d'œuvre, générant une perte importante de données fournies. Ainsi, d'après nos recherches, cette statistique ne reparaît qu'après l'armistice en 1918, avec une étude rétrospective pour toute la durée de la guerre : les années 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918 sont ainsi contenues dans un livre. En 1920 est publiée la statistique pour l'année 1919, qui nous intéresse ici. Elle est reproduite en annexe (annexe n°1, p.210). L'annexe n°2 (p.211) est le formulaire que nous avons créé pour récupérer le maximum d'informations et construire une base de données que l'on a interrogé sous de multiples formes. Des informations sur l'effectif des grèves, les métiers concernés, les localités et les temporalités, les revendications, les issues et les modes de résolution des conflits ont pu être

1 Michelle Perrot, *Le Chemin des femmes... op. cit.*, p.27.

2 *Ibidem.*

3 Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris, Réimpressions de l'EHESS, 2001.

glanées et comparées, croisées, afin de tenter de tirer des renseignements utiles quant à leur déroulement dans les problématiques qui nous intéressent.

L'interruption de la guerre a entraîné un vrai appauvrissement de la statistique : une grève occupe désormais une ligne sur une seule page au lieu de deux pages précédemment, et on ne compte plus que 12 catégories d'informations : professions des grévistes, localité et département de la grève, dates de début et de fin, nombre : d'établissements atteints, d'ouvriers occupés dans les établissements atteints, maximum des grévistes, de jours de chômage des grévistes ; causes principales des grèves ou réclamations, résultat (échec, transaction, réussite), mode de résolution du conflit. Une information manque donc : la composition des grèves par catégories, et donc par sexe. Mais cette source présente d'autres limites, dans sa construction même. En suivant Alain Desrosières, il faut commencer par se poser la question de la « 'fiabilité' des opérations statistiques par rapport au réel » : cherchent-elles à asseoir la réalité du paysage décrit, ou bien faut-il les prendre comme une convention, dont les usages sont inscrits dans l'histoire des sciences humaines⁴ ? Dans les deux cas la critique de la source est indispensable, mais on se demande alors si le statisticien agit sur le réel ou non, si c'est lui qui construit des catégories et des faits sociaux ou non. Car si l'État se met en tête de mesurer les grèves, c'est qu'il craint leur débordement⁵. L'enquêteur, qui n'est pas sur place, est extérieur à cette grève : il y a une part d'incompréhension de sa part et de celle de l'État, et le fait de la décrire par une enquête-type ne lui permet pas d'en percevoir tous les aspects. L'enquêteur aboutit ainsi à une mise en récit, et donc à une interprétation de cette grève⁶. Concrètement, certaines grèves peuvent être sur ou sous-évaluées selon l'implication de l'enquêteur et la résonance de la grève, il peut avoir mal compris les revendications précises des ouvrière.s, ne pas s'être assez renseigné sur la composition des grévistes... Il faut donc s'interroger comme le préconise Desrosières sur la construction de cette source à la fois du point de vue technique et de celui des institutions, le début du 20^e siècle atteignant une forme de maturité vis-à-vis des statistiques, méthode dont l'utilisation institutionnelle et performative se met en place au milieu du XX^e siècle⁷. Il ne faut donc pas perdre de vue qu'à travers l'utilisation de cette source, ce ne sont pas les grévistes, les ouvrières, leurs revendications et leur vision du mouvement social que nous y décelons, mais bien la vision qu'à l'État et ses observateurs sur ces grèves et ces grévistes.

4 Alain Desrosières, *La politique des grands nombres, Histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris, 2010, p.80.

5 Xavier Vigna, « 11. Les enquêtes de grèves », in Éric Geerkens, Isabelle Lespinet-Moret, Nicolas Hatzfeld, Xavier Vigna, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, La Découverte, Paris, 2019, pp. 177-189.

6 *Ibidem*.

7 Alain Desrosières, *La politique des grands nombres... op. cit.*, p.89.

Ces précautions à prendre peuvent être une force : ma recherche ne s'intéresse pas seulement au comptage des femmes et à leur présence numérique ou non, mais aussi aux mécanismes de domination qu'elles subissent, mais également à leurs résistances, à leurs victoires, à leur *agency*. Si la source ne permet pas de compter précisément la présence féminine, nous pouvons déceler où elle se fait *ressentir*, où leur présence est *attendue*, observée avec plus d'intérêt. Le fait de parler « d'ouvrières » plus facilement pour certaines catégories de professions, ou de marquer en écriture inclusive « ouvriers et ouvrières » montre une présence des femmes tangible. L'attention à préciser les différences de revendications (notamment salariales) entre hommes et femmes est significative. Si les chiffres du nombre de grévistes peuvent parfois paraître trop ronds, et ne respectant pas forcément les évolutions des personnels en grève, ils donnent à voir quels événements les enquêteurs et l'État ont craint, selon la localité, la date, l'industrie... Ces éléments ne contredisent pas l'intérêt d'exploiter ces statistiques, ni le fait que les résultats quantitatifs obtenus seront extrêmement intéressants : il faut seulement garder en tête qu'ils s'inscrivent dans une dynamique institutionnelle particulière. C'est une forme de discours institutionnel et politique qu'il faudra comparer aux autres formes de discours étatiques (en particuliers policiers), et aux autres discours : syndicaux, ouvriers, patronaux, et évidemment aux (rares) discours des acteurs et des actrices directement concerné.e.s : les femmes et les coloniaux.

Il a fallu échantillonner les 2026 grèves ayant eu lieu en 1919. Nous ne pouvons pas faire un échantillonnage au hasard, car l'objectif était de comprendre la dynamique gréviste tout au long de l'année. Deux secteurs ont été choisis, par leur aspect significatif pour notre étude. Nous l'avons vu dans la partie précédente, les femmes sont rentrées dans la métallurgie pendant la guerre puis y ont été mises de côté, à la fois par le patronat qui en a fait une main-d'œuvre spécifique peu qualifiée, et ont été traitées de manière spécifique par le syndicat. Nous nous intéressons donc au rôle que les ouvrières peuvent avoir dans des grèves davantage quotidiennes, non liées à leur propre situation. Le secteur de l'Habillement est traditionnellement féminin, et beaucoup de femmes sortant des usines y sont renvoyées. Laure Machu explique que ces deux secteurs sont concernés par un mode de résolution de conflit commun, utilisé de manière différente mais comparable : la convention collective⁸. De surcroît, ces deux secteurs sont ceux des femmes ayant produit des mouvements sociaux majeurs pendant le conflit : à Paris avec les couturières en mai 1917 puis septembre 1918, les munitionnettes en juin 1917 et au printemps 1918⁹. La métallurgie est le théâtre d'une grève mythique en 1919. Le monde du vêtement, lui aussi, même si cela est bien moins

8 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications dans l'industrie française du premier XXe siècle », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°38, 2013, p.42.

9 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution... op. cit.*

connu, se mobilise fortement cette année-là. Ce choix correspond donc aussi à une abondance des sources journalistiques, policières, syndicales, sur ces grèves-là. Mouvements uniquement féminins, place des femmes dans les grèves mixtes, absence ou invisibilisation des femmes : d'innombrables questions se posent. Confronter les discours syndicaux et politiques aux chiffres que l'on a pu glaner dans les compte-rendus de l'Office du travail pourrait nous permettre d'accéder à l'*agency* déployée par les ouvrières en 1919, dans un contexte de bouleversements et de volonté de retour à l'ordre ancien, de crise de misère et d'espoir de révolution, de victoires certaines pour la classe ouvrière mais aussi d'échec dans la création d'un mouvement uni et solidaire.

Notre analyse des grèves en tant que lieu d'expression ou non pour les femmes s'appuiera sur une analyse chiffrée et statistique de ces grèves, en tentant de voir au-delà de l'invisibilité apparente de ces femmes. Des dynamiques genrées très anciennes au sein du syndicat et des mobilisations dans la sphère publique interviennent, ces dynamiques étant modifiées par l'expérience de la guerre et le contexte de la fin du conflit marquée très fortement par une volonté de retour à l'ordre ancien étendue à l'ensemble de la société¹⁰. C'est l'application de cette volonté dans le mouvement social que nous tentons d'interroger.

10 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14...* op. cit., p.401.

CHAPITRE 4 : LES GRÈVES DE L'HABILLEMENT : « L'AVANT-GARDE OUBLIÉE DU PROLÉTARIAT » ?

Notre choix d'analyser en profondeur les grèves de l'Habillement en 1919 s'explique avant tout par la présence massive de femmes dans ce secteur, numériquement mais aussi dans les représentations (ce qui n'est pas le cas d'autres secteurs comme l'Alimentation ou le Tabac, dont on n'imagine pas une « ouvrière-type » contrairement à de nombreux métiers du vêtement). Mais une observation a poussé ce choix : l'analyse diachronique des grèves à partir du 11 novembre 1918 indique qu'avant l'explosion de juin, la courbe de la croissance du mouvement gréviste infléchit fin avril, c'est-à-dire au moment du déclenchement de la grève générale parisienne du Vêtement. A l'observation du graphique des grèves parisiennes de 1914 à 1919 de Jean-Louis Robert, on observe une véritable trêve à partir de l'armistice, avec « cinq mois de calme quelque peu inattendu qui précèdent, à compter de la mi-avril 1919, une explosion sociale massive »¹. La période entre l'arrêt du conflit et le printemps 1919 n'est pas analysée en longueur dans la version publiée de la thèse de Jean-Louis Robert. Mais il explique qu'on ne peut dresser de cette période sans grève qu'un tableau flou, un moment de latence, avec la décomposition de la main-d'œuvre et des oppositions brutales entre tendances². Un moment où les manifestations remplacent la grève (celles des licenciées en partie, pensons-nous), dessinant les contours du mouvement social prêt à éclater. L'analyse des grèves de l'Habillement à partir de janvier 1919 pourra nous aider à comprendre si les mouvements sociaux de ce secteur sont décalés ou bien suivent l'élan parisien. On tentera de se décentrer des événements de la capitale, qui captent si fortement l'attention (tout comme en 1917) et nous interrogerons sur les conflits à l'échelle de la métropole, pour savoir si une dynamique territoriale se dégage. Si ces grèves ne semblent pas porter le même imaginaire et la même « idéologie »³ que la grève de la métallurgie de juin, avec des revendications plus strictement corporatives, nous tenterons d'en voir les traits saillants, ainsi que leur place dans l'ensemble du mouvement social de 1919. Bien sûr l'interrogation centrale est celle du rôle des femmes et de leur *agency* au sein de ces grèves.

1 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p.13.

2 *Ibid.*, p.292.

3 *Ibid.*, p.292.

A) « Le retour des grèves quotidiennes » : des caractéristiques ordinaires ?

Des revendications corporatives très offensives

L'introduction du document édité par l'Office du travail place les grèves de l'Habillement au quatrième rang des grèves de l'année 1919 en termes de nombre de grève et en termes de nombre de grévistes (le texte annonce 258 grèves pour 106 611 grévistes, soit 9% des 1 150 718 grévistes décomptés en introduction). Or, on compte 350 grèves listées pour l'Habillement dans la statistique. Et le total de grévistes dans notre base de données est de 157 612 grévistes, ce qui est du même ordre de grandeur que la construction, deuxième, et les transports, troisième. La fiabilité de notre source est bien à questionner. Les agents de l'Office ont pu ne pas compter les grèves de la sous-catégorie du « travail des étoffes », regroupant la couture, les fleurs et plumes, la blanchisserie... des métiers bien souvent à 100 % féminins. Cela nous indique d'ores et déjà que même dans ce secteur, l'observateur n'a pas comme premier souci la place des ouvrières dans le conflit. Détaillons les caractéristiques principales de ces grèves.

En premier lieu, pourquoi les ouvriers et les ouvrières se mettent-ils et elles en grève ?

FIGURE n°1 : Tableau simplifié (par regroupements) des revendications totales des grèves de l'Habillement en 1919

Revendication	Nombre de grèves portant cette revendication	En pourcentage
Demande pécuniaire (augmentation de salaire, demande ou augmentation d'indemnité...).	305	67,48 %
Réduction du temps de travail (journée de 8 heures, semaine anglaise de 44 ou 48 heures...).	80	17,70 %
Demandes de prérogatives ouvrières ou syndicales (réintégration d'ouvrier, obligation de se syndiquer, reconnaissance du syndicat, renvoi de contremaître...)	36	7,96 %
Conditions de travail (suppression du travail aux pièces, contestation du règlement d'atelier...)	18	3,98 %
Réclamation « hors-travail » (conditions de paiement (suppression de primes par ex.), bordereau de salaire...).	13	2,88 %

FIGURE n°2 : Tableau simplifié (par regroupements) des revendications A des grèves de l'Habillement en 1919

Revendication	Nombre de grèves portant cette revendication	En pourcentage
Demande pécuniaire (augmentation de salaire, demande ou augmentation d'indemnité...).	297	87,35 %
Réduction du temps de travail (journée de 8 heures, semaine anglaise de 44 ou 48 heures...).	7	2,06 %
Demandes de prérogatives ouvrières ou syndicales (réintégration d'ouvrier, obligation de se syndiquer, reconnaissance du syndicat, renvoi de contremaître...)	20	5,88 %
Conditions de travail (suppression du travail aux pièces, contestation du règlement d'atelier...)	6	1,76 %
Réclamation « hors-travail » (conditions de paiement (suppression de primes par ex.), bordereau de salaire...).	10	2,94 %

Tout d'abord, examinons les revendications. Le premier tableau (figure 1) décompte par regroupements (on peut retrouver le tableau complet des revendications en annexe n°6, p.216) le nombre total de revendications (en sachant qu'à une grève peuvent être associées plusieurs revendications), le second (figure 2) ne compte que la revendication première, celle dont on peut estimer qu'elle est la cause principale de déclenchement de la grève (revendication A). Pour toutes les grèves tous secteurs confondus, l'Office, dans sa présentation introductive, compte 88 % de grèves pour augmentation de salaire. En ne regardant que la revendication A, on compte 74 % de demandes « augmentation de salaire » (annexe n°7, p.217), mais 87 % si on agrège toutes les revendications visant à obtenir de l'argent (augmentation du salaire aux pièces, demandes ou augmentation d'indemnité, de primes..., figure 2). Mais en regardant l'ensemble des revendications, c'est-à-dire en agréant les revendications multiples pour une même grève, la demande d'augmentation de salaire représente 56 % de l'ensemble des revendications, et 67,5 % pour l'ensemble des demandes visant à obtenir de l'argent. Toujours dans ce tableau (annexe n°6, p.216), on voit que la deuxième revendication la plus citée est la journée de 8 heures, 15 % du total : en accord avec la doctrine du Programme Minimum de la CGT, celle-ci vient presque toujours en deuxième revendication d'une même grève, après l'augmentation de salaire : c'est le cas 66 fois sur 69. Cela nous indique des grèves fortement offensives où l'on n'hésite pas à réclamer des améliorations à la fois des conditions de rémunération et de travail.

On ne trouve pas ici de « genre de la revendication »⁴ : 11 demandes soit 2,44 % des revendications sont pour la suppression du travail aux pièces, et cela arrive seulement 3 fois en unique revendication. C'est pourtant, comme le montre Claude Didry un souhait pour les travailleuses de la couture à cette époque, encouragé par la loi du 10 juillet 1915⁵. On ne trouve qu'une seule grève de solidarité, et 11 grèves pour la réintégration d'ouvrières (et 5 pour des réintégrations d'ouvrier). Si on doit chercher une tendance dans ces revendications, ce sont bien les consignes de la CGT, on le voit avec l'importance donnée à la journée de 8 heures comparée à la réclamation de la semaine anglaise, typique des travailleuses du vêtement pendant la guerre, et demandée seulement 5 fois, à chaque fois en deuxième position. Il est probable qu'elle ait déjà été accordée en de nombreuses maisons, mais une telle faiblesse de cette revendication reste marquante. On ne peut donc pas parler de genre dans la revendication, en tout cas pas dans notre source. Mais il faut distinguer les revendications officielles, celles négociées avec le patronat et que les inspecteurs du travail notifient, de celles déclamées lors d'une manifestation, d'une réunion... Celles-ci, il nous est très difficile de les retrouver. Une exploration des sources policières et administratives départementales pourrait nous apporter des exemples. Mais, dans l'ensemble, comme pour les grèves de la fin du XIXe siècle décrites par Michelle Perrot, même pour les grèves seulement féminines, on n'a « pas de revendication proprement féminine, pas l'ombre d'une invocation féministe à l'égalité des sexes »⁶. 1919 est encore trop tôt pour que l'on puisse le trouver : l'épisode guerrier n'a pas eu de clair impact de ce côté-là du mouvement social. De telles revendications, pour les couturières à domicile en particulier, se transposent dans l'arène des Comités de salaires, constitués grâce à la loi du 10 juillet 1915 où les salaires minimums sont négociés. Mais la grève reste utilisée, en tant qu'outil de pression important en vue de ces discussions. Surtout, ces grèves sont liées au contexte économique très difficile de l'après-guerre : on peut parler de « grèves de misère », tout comme pendant la guerre, l'inflation étant même pire en 1919 que pendant certaines années du conflit. On a bien affaire à des « grèves contre la misère » comme en 1917, sans propos politique explicitement formulé : ce sont des grèves à but économique⁷. Mais pour expliquer un tel nombre de grèves, le besoin économique ne suffit pas : il faut également envisager le poids politique de l'organisation ouvrière⁸. L'Habillement se sent fort en tant que syndicat, ses travailleuses ayant réalisé des grèves retentissantes pendant le conflit et obtenu des avancées très importantes⁹.

4 Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel, « Intersection entre histoire du genre... », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°38, p.190.

5 Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *op. cit.*, pp. 63-86.

6 Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève...* *op. cit.*, tome 2. p. ???

7 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution...* *op. cit.*, p.243.

8 Charles Tilly, Edward Shorter, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », in *Annales*, n°28, 1973, p.859.

9 Colette Avrane, *Ouvrières à domicile, le combat pour une salaire minimum sous la IIIe République*, Rennes, PUR, 2013.

Qui fait grève ?

FIGURE n°3 : Répartition du nombre de grèves de l'Habillement par département en 1919

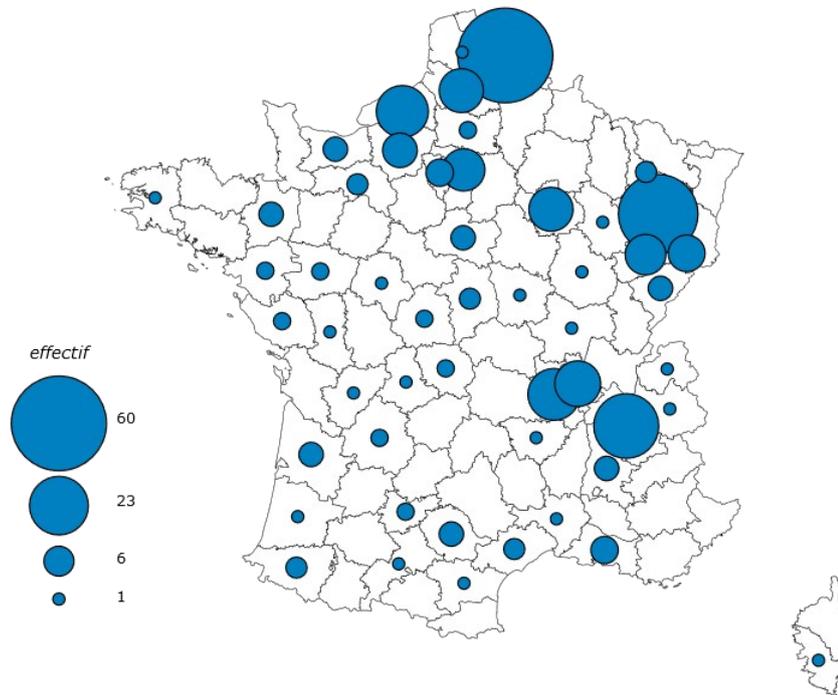
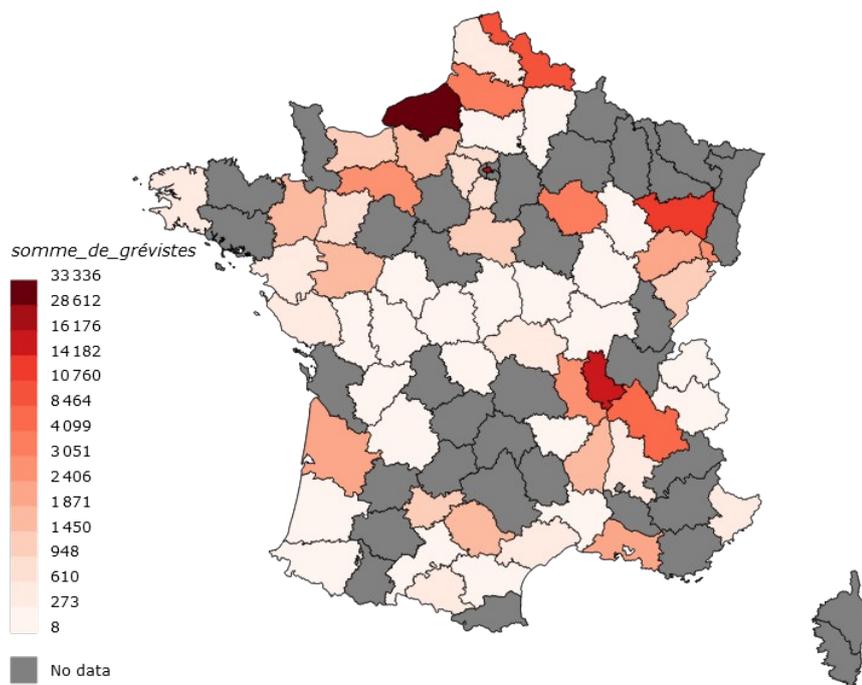


FIGURE n°4 : Répartition du nombre de grévistes de l'Habillement par département en 1919



Les grèves touchent en majorité les régions historiques de l'industrie du vêtement, en premier la filature du Nord (la filature en particulier, avec Lille, Roubaix et Villeneuve-d'Ascq) et des Vosges (les fabriques de tissus), ainsi que la Seine-Maritime (Rouen avec le lin, Le Havre comme grand centre industriel). Le Nord connaît 60 grèves occupant 10 760 grévistes. Viennent ensuite l'Isère, les régions parisiennes (importance de la couture et la mode), stéphanoises (la rubanerie est notamment très présente, étudiée par Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel) et lyonnaises (où hommes et femmes y sont habituels dans le monde du textile avec les figures du canut et de l'ovaliste). Mais ce qui est intéressant et qu'un très grand nombre (60) de départements sont concernés, même si c'est en petite quantité. Il nous est difficile de dire avec certitude s'il y a un élan concret, à l'échelle nationale, ou si ces grèves ne sont toutes que circonstancielles. On peut néanmoins émettre l'assomption qu'il existe une conscience de la grève comme un horizon proche, faisable, pouvant aboutir à des résultats positifs. Est-ce le cas dans le secteur entier de l'habillement, ou le fait de corporations en particulier ?

A regarder de près le tableau des professions (annexe n°3, p.212), c'est le tissage et la filature qui se mettent le plus souvent en grève. C'est le tissage de coton qui compte le plus de grèves, avec 79 : c'est le matériau dans lequel on retrouve le plus de femmes. Puis viennent le tissage de soie et la filature de coton : là aussi de nombreuses femmes occupaient ces ateliers, même si c'est la confection au sens très large, à laquelle on associe une vraie féminisation, qui se place derrière avec 21 grèves. Mais il ne faut ici pas oublier les modifications produites par la guerre : dans les circonscriptions de Lyon et de Marseille, à la démobilisation le Ministère du Travail constate que « le nombre de femmes ne cesse d'augmenter dans les tissages. On ne rencontre presque plus de tisseurs, sauf sur les métiers pour façonnés. Il semble que le rendement ne soit pas inférieur à celui des hommes et que, par conséquent, il y ait lieu de considérer ce remplacement comme définitif»¹⁰. Les occupations dépassent celles auxquelles les femmes étaient cantonnées avant guerre : « Enfin on occupe les ouvrières dans les fabriques de tapis et de couvertures au cardage, mélange des laines, apprêts des couvertures et tissus, garnissage, tirage à poil et à certaines manutentions ; dans les lavages de laines à la conduite des léviathans et des séchoirs (Marseille); dans les teintureriers qui, avant la guerre, n'en employait pas une seule et où leur rendement serait inférieur de 15% à celui des hommes (Lyon) »¹¹. Ces grèves de

10 *Bulletin du Ministère du Travail*, 1918, novembre-décembre, p.478, cité par Simon Vacheron, *Mobiliser l'industrie textile (laine et coton). L'État, les entrepreneurs et les ouvriers dans l'effort de guerre en France, 1914-1920*, thèse de doctorat d'Histoire, Sorbonne universités, 2017, p.378.

11 *Ibidem*.

l'Habillement de l'immédiat après-guerre sont donc probablement davantage constituées de femmes que par le passé.

En revanche, lorsque l'on regarde les taux de participation aux grèves (nombre de grévistes divisé par le nombre d'ouvrier.ère.s dans le ou les établissements) (annexe n°5, p.214), on remarque que les grèves de tissage ont des taux de participation en moyenne compris entre 80 et 90 %, et que la majorité des grèves avec des participations au-dessus de 90 % sont des professions féminines. La proportion de grévistes toutes grèves confondues est de 83 %, ce qui est un chiffre élevé. On ne peut donc nier la présence des femmes dans ces mouvements grévistes. Mais comment tenter de retrouver plus finement la présence des ouvrières dans ces grèves ?

Comment retrouver la composition genrée des grèves ?

Sans qu'on puisse le dénombrer, des indices, dans des sources textuelles, nous montrent la forte féminisation du mouvement : le conseil syndical des modistes, dont on sait la forte féminisation, en évoquant la semaine de 44 heures déclare « déjà nos camarades de l'habillement sont en lutte pour la même cause et *elles* réclament également, comme nous, l'incorporation de l'indemnité de vie chère dans le salaire minimum »¹². Cela n'indique bien sûr pas une féminisation totale du syndicat et des grévistes de l'habillement, mais dénote la perception de leur présence massive, et même d'une potentielle solidarité entre les femmes de ces fédérations, dont on sait le nombre écrasant mais la position dans le syndicat très faible. La grammaire est sans cesse fluctuante : le 13 mai la Bataille parle des « ouvrières en bonneterie », ce qui n'est pas le cas d'habitude. De même, on entend systématiquement « pompiers et pompières », et c'est la pratiquement la seule profession à faire cette distinction, sinon on utilise soit le masculin (pour les hommes, le mixte, mais même parfois pour des grévistes uniquement féminines dans les statistiques de l'office du travail...) soit le féminin. Statistiquement, la seule occasion que nous avons de compter les femmes est lors de grèves exclusivement féminines. Madeleine Guilbert et Michelle Perrot montrent bien que ce sont ces grèves qui marquent et que c'est souvent là qu'on cherche la présence féminine : ces grèves sont plus subversives, donc plus observées¹³. On compte 61 grèves exclusivement féminines, dont 36 sont suivies par 100 % de grévistes. En écrasante majorité c'est l'augmentation de salaire qui est demandé : on a la confirmation qu'il n'y a pas de genre explicite de la revendication. Ces grèves comptent en moyenne 644 grévistes, pour 452 toutes grèves confondues. S'il y a 157 312 grévistes de l'Habillement en 1919, on sait que les 61 grèves exclusivement féminines en comptent 41 264,

12 *La Bataille*, 05/05/1919.

13 Madeleine Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Éditions du CNRS, 1966 ; Michelle Perrot, « Pratiques de la mémoire des femmes », in *Le Chemin des femmes*, *op. cit.*, p.616.

soit 26 %, alors que seulement 17 % des grèves sont exclusivement féminines : les grèves de femmes sont donc particulièrement suivies. Deuxième possibilité, s'intéresser aux métiers très fortement féminisés, en particulier la Confection (où les hommes peuvent travailler mais en grande minorité). On y compte 695 grévistes en moyenne, soit 16 680 grévistes en 24 grèves. En agrégeant la confection, la mode et la couture, on trouve 29 grèves, 17 628 grévistes et donc 607 grévistes en moyenne. Pour les métiers féminisés c'est donc la confection qui se met davantage en grève (mais les noms de métier ne sont pas forcément distingués avec précision. On peut penser que la confection renvoie davantage à de grands ateliers, ce qui explique la plus grosse mobilisation). Toutes ces grèves restent à une petite échelle. Seuls six mouvements concernent plus de 1000 grévistes sur l'année entière, dont la grève de l'Habillement parisienne d'avril et 3 grèves à Lyon, dont celle des corsetières et des chemisières en juin. Cela explique clairement l'absence de la présence des femmes dans les représentations des grèves de 1919 : il n'y a eu que peu de mouvement d'envergure dans les grèves de l'Habillement, si ce n'est celui parisien, totalement éclipsé par les métallurgistes qui débraient au moment où la grève du textile se calme, début juin. Les grèves de femmes sont celles qui attirent l'attention, par leur caractère insolite. Mais elles ne sont pas massives au-delà de l'échelle locale.

Difficile donc de déceler, à travers les statistiques de l'Office du travail, la présence des femmes, leur place dans un piquet de grève, dans une réunion syndicale préparant une grève, leurs cris lors d'une manifestation, la motivation et les espoirs qu'elles mettent dans l'acte de quitter leur poste... On peut cependant espérer glaner quelques uns de ces éléments dans les sources policières. Mais pour 1919, dans l'Habillement en particulier, celles-ci sont particulièrement peu nombreuses. Ainsi le carton des grèves de l'Habillement de la Seine (1919-1920) est composé d'une quinzaine de feuilles pour 1919, et de deux pochettes remplies de liasses de papier pour 1920¹⁴. Les observations des policiers remontant jusqu'à l'État central sont peu nombreuses pour les secteurs féminins. Mais on peut tomber par hasard sur des rapports passionnants. Ainsi dans le carton de la surveillance des usines de guerre du Nord, plusieurs concernent le syndicat du vêtement. On y retrouve la trace d'un conflit opposant les grévistes de Lille aux patrons du textile, dégénérant lors d'une manifestation détaillée par le commissaire de la ville :

« environ 350 grévistes du Textile, des jeunes filles notamment, qui paraissent habiter la commune de Saint-Pol-sur-Mer, ont parcouru différentes rues de la ville en chantant « L'Internationale », « La Vie Chère » etc... Sur leur parcours, la police leur bouche plusieurs fois la rue. Groupées par 4 ou 5 et se tenant par le bras, les grévistes ont parcouru différentes allées... « Une circonstance toute particulière les a éloignées du

14 AN F7 13910, grèves du textile 1919-1920.

marché ; en effet un certain nombre d'entre elles, passant près d'une marchande de pâtisserie en plein vent s'emparèrent de gâteaux, l'une des grévistes qui venait d'en prendre plusieurs fut appréhendée par M. Devigne, commissaire de police du 2^e Arrondissement. Ce mouvement eut pour résultat de détourner les grévistes et de les attirer vers leur camarade pour la délivrer. Au cours de cette intervention un grand nombre de grévistes l'entourèrent et lui portèrent de nombreux coups de poing, mais la personne qui se trouvait entre ses mains ayant été relâchée, la manifestation commença à se disloquer, quelques grévistes s'engagèrent rue de la Marine, d'autres se dirigèrent rue Clemenceau où la rue ayant été barrée, elles prirent le parti de s'écouler par les rues latérales. M. Devigne a pu être dégagé par des forces de police avant qu'un mauvais parti lui ait été fait »¹⁵.

On retrouve ici la spontanéité et la violence qui peuvent avoir lieu lors de mouvements féminins¹⁶. Mais dans la majorité des cas, les grèves sont disciplinées. Toutefois, à l'observation de la chronologie de l'année 1919, force est de constater une intensité des grèves plus grande à l'arrivée du printemps 1919. L'examen des sources policières nous indique qu'en de nombreuses localités les ouvrières cherchent à porter le mouvement social, s'y portant à l'avant-garde.

B) Les femmes à l'avant-garde

Si les grèves de 1919 sont bien moins marquées dans les représentations comme celles victorieuses de 1917, ces mobilisations récoltent toutefois énormément de succès : pour toutes les revendications, 178 transactions, 177 victoires, 93 refus. Pour la première revendication seule (la plus importante, celle qui caractérise la grève) : 170 transactions, 111 victoires, 65 refus. Dans les deux cas, le taux d'échec est autour de 20 % : cela est très faible. Les grèves féminines sont intenses : voyons comment elles se placent dans la dynamique des grèves.

L'élan d'avril et mai

La courbe du cumul des grèves montre une croissance exponentielle de celles-ci en avril et mai 1919 avant d'atteindre un plateau au cœur de l'été. C'est le cas dans la Seine, où, fin avril, un très fort mouvement de tous les différents secteurs s'activent : nous étudierons en détail ce qui semble être une grève modèle malgré son absence d'écho. Cette vague de grèves déferle à l'échelle du territoire entier. Et, en de nombreux endroits, les professions féminines n'hésitent pas à enclencher des mouvements. Il faut donc s'interroger : les grèves de l'Habillement ont-elles servi de rampe de

15 F7 13363, rapport du commissaire spécial de Lille, 26/07/1919.

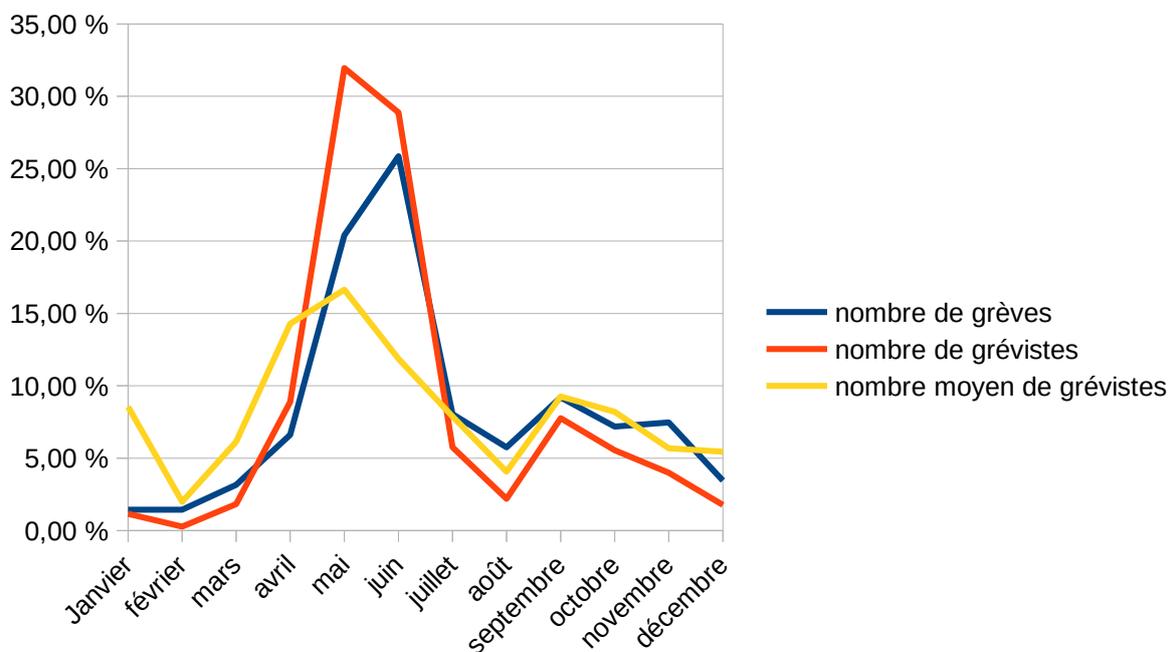
16 Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Points, 2012, p.110.

lancement aux énormes grèves généralisées de juin ? Y a-t-il un élan du mouvement social déclenché par ces grèves ?

Les cartes de répartition des grèves en avril-mai-juin (annexe n°13, p.222) nous montrent que le mouvement concerne toute la France : celle pour avril-mai-juin montre les mêmes intensités que pour toute l'année, les grèves ne sont donc pas particulièrement localisées en cette période : les mêmes régions industrielles ont la même proportion de grèves. Paris n'est pas surreprésenté en nombre de grèves, mais sa grève générale de l'Habillement compte 9 400 grévistes d'après l'Office (plus d'après la presse, nous y reviendrons). Toutefois, on voit poindre une différence dans la carte de répartition des victoires : le Nord et la Seine dominant davantage en nombre de victoires.

Analysons l'intensité numérique de ces grèves : la moyenne de grévistes par grève toutes grèves confondues sur l'année entière est de 452, alors que pour avril et mai seulement elle est de 683, et 596 pour avril-mai-juin. Pour le seul mois d'avril on en compte 607, et 707 pour le seul mois de mai. Quant à la somme de grévistes, pour toute l'année elle est de 157 312. Avril et mai en concernent 64 245, soit 41 % des grévistes en deux mois, et pour avril-mai-juin : 109 689, soit 70 % sur les trois mois de forte intensité.

FIGURE n°5 : Courbe du nombre de grèves, de grévistes et du nombre moyen de gréviste (le rapport des deux premières courbes) par mois. En annexe n°8 bis (p.218), est figuré le tableau correspondant en valeurs réelles.



Cette courbe indique bien le pic du printemps, mais de manière plus fine : juin connaît le plus grand nombre de grèves mais ce n'est pas à ce moment que les grèves les plus intenses se déclenchent. Au mois d'avril, on compte plus de grévistes, une participation plus élevée aux grèves, et une moyenne de grévistes par grève plus forte. Une impulsion a pu être donnée, les grands centres industriels du vêtement (Paris, Lyon, Lille) initiant des grandes grèves qui ont pu en déclencher d'autres dans de plus petits centres. Les professions sont très diverses en avril-mai : sur les 94 grèves déclenchées, le tissage est présent dans 29 grèves. Mais on compte 76 métiers distincts cités par notre source, ce qui montre une très grande variété (bien sûr une grève peut représenter plusieurs métiers) : tous les secteurs de l'Habillement participent à ces grèves. En juin, en revanche, c'est le tissage qui se met en majorité en grève : 44 grèves sur 90, la moitié. On a beaucoup de grèves féminines : blanchisserie, confection, bonneterie, lingerie, couture, chapellerie, plumasserie, modiste, culottes, 24 grèves en tout. Ces grèves ne sont pas parisiennes : on ne compte que 2 grèves parisiennes en juin (blanchisserie, plumasserie), preuve de la métropolisation du phénomène.

Penchons-nous sur la durée de ces grèves : en avril-mai, les grèves sont plus courtes que la moyenne sur toute l'année.

FIGURE n°6 : Durée des grèves de l'Habillement toute l'année

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
12,28	4	8	15	4273	1	112

FIGURE n°7 : Durée des grèves de l'Habillement en avril et mai (94 grèves)

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
9,4	4	7	9,75	884	1	102

FIGURE n°8 : Durée des grèves de l'Habillement en juin (89 grèves)

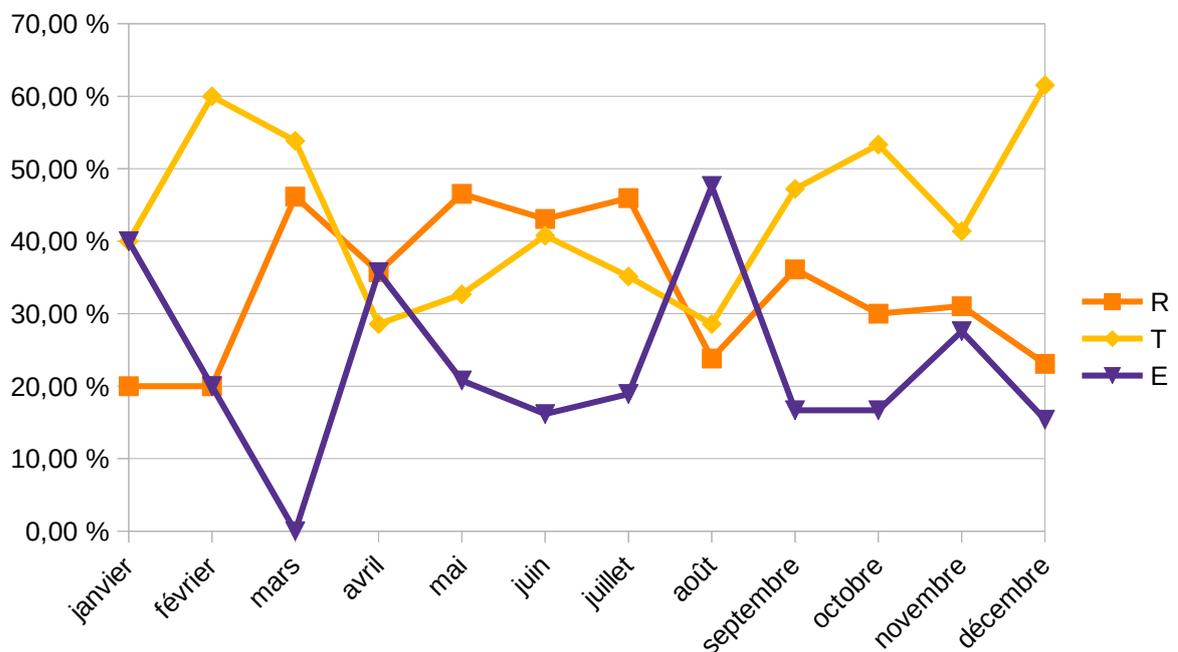
Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
11,11	4	7	11	1000	1	82

On sait que les grèves courtes correspondent davantage au modèle féminin de mobilisation. La différence n'est toutefois ici pas énormément significative. La médiane de 7 ou 8 montre une durée relativement courte de ces grèves. Cela est exceptionnel, car à l'analyse de la longueur des grèves en fonction du résultat, on trouve que les grèves les plus courtes sont celles qui échouent le plus (annexe n°12, p.219). Les grèves aboutissant à une réussite nette, c'est-à-dire une acceptation complète de la revendication, présentent une tendance à être plutôt courtes (moyenne de 10 jours,

médiane de 7) mais bien moins courtes que les défaites (annexe n°10, p.219). Ce sont en revanche les grèves aboutissant à une transaction qui dénotent par leur longueur, avec une moyenne de 15 jours, une médiane à 10 et un troisième quartile à 19 jours (annexe n°11, p.219). On peut imaginer des grèves qui ressemblent davantage à des bras de fer avec des négociations importantes avec les patrons, ceux-ci cherchant à temporiser pour faire plier les ouvriers et les ouvrières.

La courbe page suivante montre bien que le taux de victoires surpasse le taux de transactions aux mois d'avril, mai, juin et juillet, indiquant des grèves gagnant plus fortement, des revendications davantage écoutées. De surcroît le taux d'échec chute véritablement dans cette période. Cela renforce l'idée d'un très fort élan : les grèves d'avril et mai sont particulièrement courtes et particulièrement victorieuses, alors qu'il faut en principe plus de jours de grèves dans les conflits victorieux. Le test du khi-2, qui est un test d'indépendance, est pour cette courbe de $p = 0,093$. Ce test statistique sert à déterminer si deux variables sont dépendantes l'une de l'autre : plus la valeur de p est faible, plus les deux variables (ici la date de la grève et son issue E, T ou R) sont dépendantes l'une de l'autre. Le seuil admis est de 5 % par convention, il peut être de 10 % dans des travaux de sciences humaines comme celui-ci. On peut donc dire avec une confiance de 91 % que le taux de victoires est bien corrélé à la date des grèves, donc que les mois d'avril et mai créent une dynamique favorable aux victoires. mais il y a une probabilité non négligeable (environ 9 %) que les phénomènes de sur- et de sous-représentation observés soient liés au hasard. En annexe, on peut voir la courbe du nombre exact de victoires, transactions et échec (annexe n°8, p.218). Enfin, les grèves les plus importantes se déroulent à cette date : la moitié (12 sur 24) des grèves de plus de 1000 ouvrière.s sont déclenchées entre le 28 avril et fin juin.

FIGURE n°9 : Courbe de l'évolution de la proportion de Réussite (R), Transactions (T) et Échecs (E) chaque mois (1 mois = 100%).



On peut donc bel et bien parler d'une « vague de grève » selon la définition de Charles Tilly et Edward Shorter¹⁷. Il semble y avoir un effet d'entraînement puisque d'avril à juin, de plus en plus de grèves se déclenchent. Cela confirme notre hypothèse qu'elles ne sont pas seulement liées à la conjoncture économique : les ouvrières sont conscientes de leur poids militant, politique (et économique bien sûr), malgré leur grande précarité : c'est cela qui leur permet de suivre le mouvement. Le fort taux de participation indique lui aussi cette conscience de sa propre force. Le fait que les victoires soient très nombreuses à cette période nous montrent que ce poids est bien concret. Toutefois nous devons nous garder de parler de grève généralisée, qui n'a jamais lieu dans ce secteur : le tableau suivant montre qu'une écrasante majorité des grèves ne concerne qu'une usine.

FIGURE n°10 : Nombre de grèves selon le nombre d'établissements touchés dans l'Habillement (première ligne : nombre d'établissements touchés, deuxième ligne : nombre de grèves).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10-15	16-20
229	23	7	7	5	5	5	7	1	24	8

22-30	32-36	40	50-52	60	91	150	160	247	400	6000
9	2	5	2	2	1	2	1	1	1	1

A nouveau cela conforte la thèse de grèves avant tout corporatives, réduites aux revendications des travailleuses d'une usine de textile. Mais on compte tout de même 41 grèves touchant de 10 à 30 établissements, il a donc bien existé des grèves importantes, concertées. Nuancions en nous rappelant que cette source n'est pas totalement fiable, et que particulièrement dans le vêtement, les ateliers urbains peuvent être très nombreux et répartis dans la ville, compter « un » établissement peut alors conduire à des interprétations. Mais il est clair que, hormis les 6000 établissements de la grève parisienne, aucun mouvement n'a embrasé toute une ville.

La place des ouvrières dans cette impulsion

Quel a été le poids des ouvrières dans cette grève parisienne ? Des indices nous montrent une très grande participation féminine et une grande implication. Leur représentation numérique se décèle dans le tableau du nombre de grèves, de grévistes (annexe n°5 bis, p.215) : dans les 15 secteurs avec le plus grand nombre de grévistes en avril-mai, 8 sont des secteurs très féminisés (confection, corsetières, tailleurs d'habits, tullistes, chemiserie, soie, mode, blanchisserie). Le tissage de coton

¹⁷ Charles Tilly, Edward Shorter, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *op. cit.*, p.857.

reste le secteur le plus actif. Surtout, 43 des 61 grèves exclusivement féminines (que des métiers féminins) se déroulent sur les 3 mois d'avril-mai-juin. Si les grèves exclusivement féminines ont une moyenne de grévistes de 644 au total, avril-mai en compte 774 par grève, et 752 pour avril, mai et juin. La grève parisienne joue évidemment un rôle fort dans cette moyenne. Nous aurions souhaité nous pencher sur les grèves les plus intenses de l'Habillement à travers la France entière, mais nos sources glanées à Paris restent centrées sur les mouvements de la capitale. Il aurait fallu une étude plus poussée d'archives départementales ou de préfecture de police dans d'autres régions, ou au moins une lecture poussée de la presse quotidienne régionale. Nous n'en avons pas eu la possibilité pendant nos deux ans de recherche mais pensons que cela serait très instructif. Des études locales comme celle de John Barzman sur le Havre nous apprennent que les ouvrières ont été aux premiers rangs dans la grève de l'Habillement dans ce grand centre industriel, les sources rapportant une ferveur particulière de leur part notamment lors de la manifestation du 1^{er} Mai¹⁸.

Néanmoins, des traces de grèves en province peuvent apparaître, où l'on peut alors tenter de déceler l'*agency* déployée par les femmes. A Montluçon, ce sont bien des ouvrières de l'Habillement qui se portent à l'avant-garde du mouvement social. Ce sont les 240 ouvrières de l'usine de faux-cols d'Hayem qui se mettent toutes en grève le 13 juin, pour obtenir une augmentation de salaire de 10 % et l'indemnité de cherté de vie, refusée par leur patron. Celle-ci 41 jours, jusqu'au 24 juillet. Les ouvrières sont présentes lors des réunions de la grève des métallos de juin 1919, où il est dit que leur grève doit « servir d'exemple pour convaincre les hésitants de se syndiquer »¹⁹.

A Tourcoing, ce sont les ouvrières de l'usine Masurel qui sont très actives, notamment en mai avec des manifestations accompagnées de violences, les femmes étant les seules à ne pas rentrer après une entrevue avec le patron soldée par un refus d'entendre leurs revendications²⁰. Celui-ci souhaiterait par ailleurs traiter directement avec les ouvriers. Elles récidivent en novembre 1919 : « la grève des ouvrières de l'usine Masurel frères rue de Paris (Tourcoing), a entraîné le chômage de tous les ouvriers de la filature »²¹. Ici les femmes semblent bien avoir agi de façon autonome, avec une action directe et entreprenante, débauchant dans d'autres établissements. Beaucoup de ces grèves du printemps sont ressenties comme importantes. Celle de Romilly est fréquemment chroniquée dans *La Bataille* et dans *L'Humanité*. les bonnetières en grève (1800 ouvrières toutes en grève) ont l'opinion de leur côté, « remontée contre les patrons bonnetiers », et reçoivent le soutien financier et moral des cheminots, avec des manifestations « de pression et de protestation ». Là aussi l'organisation est sérieuse avec une caisse de solidarité et « l'adoption » (temporaire) des

18 John Barzman, *Dockers, métallos... op. cit.*, p.194.

19 AN F7 13357, réunion générale des ouvriers métallurgistes de Montluçon, 18/06/1919.

20 F7 13363, rapport du préfet du Nord, 22/05/1919.

21 F7 13363, rapport du commissaire spécial de Lille, 24/11/1919

enfants des ouvrières²². Nulle doute toutefois que l'organisation syndicale a forcément dû apporter son aide pour que tous ces conflits puissent durer. C'est ce qu'il se passe lors de la grande grève de tous les secteurs de l'Habillement parisien.

La grève générale parisienne de l'Habillement

Nous observerons cette grève parisienne à l'aide de journaux, en particulier l'Humanité : c'est le seul moyen d'avoir une couverture régulière et uniforme de l'évènement. Le comité de la grève parisienne déclenchée le 28 avril dans les principaux secteurs de l'Habillement²³ postule d'entrée que la reprise ne se fera qu'avec l'obtention d'un contrat collectif unique « pour toutes les catégories de l'Habillement »²⁴ avec la semaine de 44 heures, le salaire minimum et le paiement des journées de grève. Elle prend d'emblée une allure de grève générale : « déclenchée dimanche, la grève a immédiatement pris un bel élan et, dès le début, atteint la presque unanimité de la corporation. Ce résultat, s'il dénote l'esprit de solidarité des travailleurs de la couture et du vêtement, est aussi une triste indication de l'exploitation sans exemple à laquelle ils étaient livrés »²⁵. La confection est particulièrement concernée, plus de 250 maisons participant au conflit. La présence syndicale est très forte : les réunions connaissent une affluence record : le 4 mai, « Les salles de la BDT et de la Maison des Syndicats sont maintenant insuffisantes pour contenir le nombre toujours grossissant des grévistes et hier les deux vastes salles du Palais de la Mutualité, rue St-Martin, n'étaient pas assez grandes pour la foule des chômeurs qui emplissait les 2 étages de l'immeuble, débordant dans les couloirs, les escaliers, les péristyles »²⁶. A ces réunions, toutes les corporations se disent en grève générale : le « Syndicat général de l'habillement, des fleurs et plumes, des casquettiers, de la bonneterie, des modistes »²⁷.

Contrairement aux stéréotypes, ce n'est pas une grève de saison liée au retour du beau temps : il neige lors des premiers jours : le temps est exécrable (neige !)²⁸, mais les réunions sont tout de même pleines. Les *Statistiques* de l'Office du travail nous parlent de 9400 grévistes. Il est difficile de trouver un chiffre fiable : ceux donnés par L'Humanité sont bien plus élevés : 25 000 grévistes le 29 avril, 60 000 le 30 avril, 75 000 le 3 mai. Puis plus aucun chiffre n'est donné ! Le 25 mai un communiqué dit que la grève a concerné plus de 80 000 travailleurs. Il semble que ces chiffres soient ceux pour Paris et la Seine seulement, étant donné que ce n'est que d'elle que le journal

22 *L'Humanité*, 04/04/1919.

23 Pompier-ères, tailleurs-euses pour dames, appièceurs, confection, couturières, puis fleurs et plumes et bonneterie.

24 *La Bataille*, organe quotidien de presse officiel de la CGT, 30 avril 1919.

25 *L'Humanité*, 29/04/1919.

26 *L'Humanité*, 04/05/1919.

27 *Ibid.*

28 *La Bataille*, 30/04/1919.

parle. Pourtant d'après les *Statistiques...* sur l'ensemble du territoire, les grèves déclenchées en avril et en mai ont engendré 64 245 grévistes. L'opposition des chiffres entre l'État et le syndicat est classique. Il en reste que cette grève est massive et semble prendre de l'ampleur avec le temps. Un gros travail de débauchage est fourni par les grévistes²⁹. Celui-ci, pour les emplois féminins, reprend probablement les chemins empruntés par les midinettes en 1917, faisant le tour des maisons de couture pour les faire débaucher³⁰. A partir du 7-8 mai, au bout de plus d'une semaine de grève, il semble qu'on change de phase : on a les dernières évocations d'ouvrières rejoignant le mouvement (des couturières en particulier : du Bon Marché, de la Belle Jardinière, de la maison Agnès, maison Viel), et les premières discussions sur l'organisation pour « tenir bon ». Le comité de grève organise une caisse de grève disponible pour tou.te.s les chômeur.se.s sur présentation de la carte de grève. Le syndicat espère donner une vraie ampleur au mouvement, et se veut combatif : le comité communique en des termes guerriers. « La volonté de vaincre se lisait sur tous les visages et si les potentats de la couture avaient entendu le crépitement des applaudissements qui accueillaient tous les discours, ils auraient compris dû leur amour-propre en souffrir que tôt ou tard il aurait fallu capituler »³¹. C'est le début des négociations avec les chambres patronales au ministère du travail : le mouvement doit montrer sa détermination et beaucoup d'optimisme. Une manifestation « disciplinée » est organisée le 14 mai, qui a aussi pour but d'interpeller le reste de la classe ouvrière pour une souscription à la caisse de solidarité. Le 16 mai, le comité annonce qu'un contrat collectif a été « arraché », mais la grève n'est pas terminée pour autant : « restent sur la brèche les travailleurs du vêtement : mesures, coupeurs, pompiers, apiéceurs, ainsi que les camarades de la confection civile ». La convention n'est donc pas applicable à tout l'Habillement. Il devient alors difficile de suivre quelles professions reprennent le travail ou non : la chronologie en annexe (annexe n°9, p.219) aide à y voir plus clair, en sachant que les journaux se contredisent régulièrement. Le syndicat veut montrer, alors qu'on entre dans la troisième semaine, que les ouvrier-ères ne lâcheront rien : face aux briseurs de grèves employés par les patrons-tailleurs, les orateurs mettent en avant la nécessité de tenir « pour l'honneur du prolétariat », comme un « devoir impérieux » : un nouvel appel à la solidarité pour la caisse de grève est lancé. Les acteurs se mettent en avant comme la véritable avant-garde du mouvement social : « les secrétaires des organisations syndicales suivantes invitent les travailleurs à manifester leur solidarité aux travailleurs de l'habillement, véritables parias de la société actuelle, en assistant à la grande démonstration : Jeudi 22, à 4h30, devant la maison Dury, place des Victoires »³². Orchestrée par le syndicat, on décèle ici

29 Plusieurs arrestations rapportées par les commissaires divisionnaires de Paris dans APP BA 1386.

30 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.126.

31 *L'Humanité*, 08/05/1919.

32 *Ibid*, 20/05/1919.

son utilisation des manifestations (comme décrit par Michelle Perrot), des « démonstrations » très symbolique, planifiée en des endroits clés. M. Dury, qui dirige la chambre patronale de la couture, fait montre d'une intransigeance à toute épreuve : ce répertoire d'action est bel et bien celui d'une grève dure pour la CGT. Des termes virils, guerriers, sont employés : « La cohésion est parfaite ; malgré les manœuvres patronales, les défections sont excessivement rares. Les grévistes, avec l'appui de la classe ouvrière, sont résolus à tenir tant qu'il faudra pour briser l'entêtement patronal. L'heure est proche où les derniers combattants de cette grande bataille que fut la grève de l'habillement rentreront, la tête haute, dans leurs ateliers, après la victoire »³³. Les grévistes prouvent donc leur comportement exemplaire. On peut même sentir que, face à l'intransigeance des patrons, les militants de l'Humanité estiment l'abnégation des ouvrières : « Parmi les grévistes, il y a des femmes dont le salaire n'a pas dépassé 2fr50 par jour durant toute la guerre »³⁴. Les négociations continuent et, dans l'immense majorité des cas, aboutissent positivement. Cette grève, présentée comme exemplaire, aurait même un effet d'entraînement dans d'autres centres industriels d'après *L'Humanité* : « L'effervescence de Paris gagne la province : chez Halimbourg, à Orléans, les ouvrières se solidarisent avec celles de Paris : la grève est déclarée, ainsi qu'à Avignon »³⁵. Cette idée de mouvement global se lit dans la réunion du 2 juin du Conseil National de la Fédération de l'Habillement à la Bourse du Travail de Paris³⁶, qui a pour ordre du jour le secours à apporter dans toutes les grandes villes comme Lille, Le Havre ou Lyon (où les ouvrier.ère.s de la soie sont très actif.ve.s en juin). On a donc la confirmation d'un sentiment de mouvement national, que les sources dont nous disposons ne peuvent malheureusement pas vérifier : nous n'avons pas trouvé de documents émanant de ce conseil national, ni de chroniques des grèves dans ces secteurs (y compris dans la bibliographie). De surcroît, la grève de l'Habillement devient plus difficile à suivre car début juin, la grève de la métallurgie éclipse le reste. Un encart « Victoires ouvrières » annonce tout de même, le 7 juin, « Dans l'Habillement, la grève est terminée », avec les contrats signés pour les apiéceurs, giletières et culottières³⁷. Mais fin mai, les modistes, les fleurs et plumes et la chapellerie s'étaient mis en grève car elles estimaient que leurs patrons ne respectaient pas les contrats signés le 16 mai, notamment sur l'application de la semaine anglaise (les patrons mettaient le repos hebdomadaire le lundi après-midi au lieu du samedi). Une « vive agitation » se manifestait dans les ateliers³⁸. Ici, l'emprise du syndicat est bien moins forte : les informations sont très lacunaires, il semble que le syndicat n'en sache que très peu sur ce mécontentement qui n'emprunte pas le

33 *L'Humanité*, 27/05/1919.

34 *L'Humanité*, 25/05/1919.

35 *L'Humanité*, 16/05/1919.

36 *Le Petit Parisien*, 02/06/1919. Consulté sur Gallica.

37 *L'Humanité*, 07/06/1919.

38 *L'Humanité*, 27/05/1919.

chemin syndical classique. On peut mesurer l'éloignement particulier du syndicat des couturières et tailleurs pour dames : la *Bataille* rapporte le 20 mai que leur grève « *serait terminée* »³⁹, le conditionnel n'étant d'ordinaire pas utilisé. Cela pointe un manque de lien direct avec la grève des couturières. Celles-ci font de plus peu de réunions à la Bourse du Travail d'après les sources de police : on n'en trouve qu'une, avec la revendication « à travail égal, salaire égal »⁴⁰. La CGT n'a probablement pas fait le relais de cette revendication, qu'on ne trouve pas dans *la Bataille*, pas même à la résolution du conflit. Le syndicat sait donc très bien que les ouvrières de ces industries sont moins disciplinées syndicalement et prennent leurs décisions de manière indépendante. On voit cette tentative de contrôle lors du bilan de la grève parisienne de juin :

« Dans la chemiserie-lingerie : Une mise au point. Les ouvrières blanchisseuses de neuf, les mécaniciennes, les coupeuses, les coupeurs, etc., des fabriques de chemiserie, de lingerie, de faux-cols ; les ouvrières et ouvriers des maisons de corsets en gros, ont accepté les nouveaux minima de salaires fixés par contrat au mois de mai dernier. En conséquence, le syndicat demande à ses adhérents de ne pas quitter le travail sans en avoir référé à leur organisation »⁴¹.

Cette demande, qu'on ne voit pas dans d'autres secteurs, montre que le syndicat craint les grèves spontanées des ouvrières de ce secteur. C'était déjà le problème pour 1917 rencontré par Jean-Louis Robert : les midinettes qui avaient déclenché le mouvement le voyaient repris par le syndicat. Il est marquant qu'après les grèves de 1917 et 1918, les femmes du vêtement réitèrent leur mobilisation, dans un contexte différent, marqué par le retour des hommes. Elles n'abandonnent pas leur indépendance et semblent vouloir ancrer une tradition de grève encore récente : Shorter et Tilly analysent qu'avant le conflit, les grèves de la couture et la confection étaient très rares, bien plus que chez les tisseurs.euse.s et les filateur.euse.s⁴². Elles se posent, pour Claude Didry, en « actrices directes de leur conquête de nouveaux droits, en particulier les conventions collectives qu'elles parviennent à imposer » en 1917, impulsant le mouvement de signature d'après-guerre⁴³. Les conventions de 1919 concernent en effet en particulier ces professions : tailleurs d'habits, confection, blanchisserie, bonneterie, chapellerie, corsetières, dont la plupart sont signées en mai et juin. Le tissage (5) et la filature (2) sont également concernées, mais bien moins en proportion de résolution de conflit. Elles remportent des victoires importantes, dont certains sont innovantes : les conventions parisiennes de 1919 sont une grande étape dans la mise en place de la formation et de

39 *Ibid*, 20 mai 1919.

40 AN F22 174, Rapport au préfet d'une réunion des grévistes couturières et tailleurs pour dames à la Bourse du Travail de Paris, 12 mai 1919.

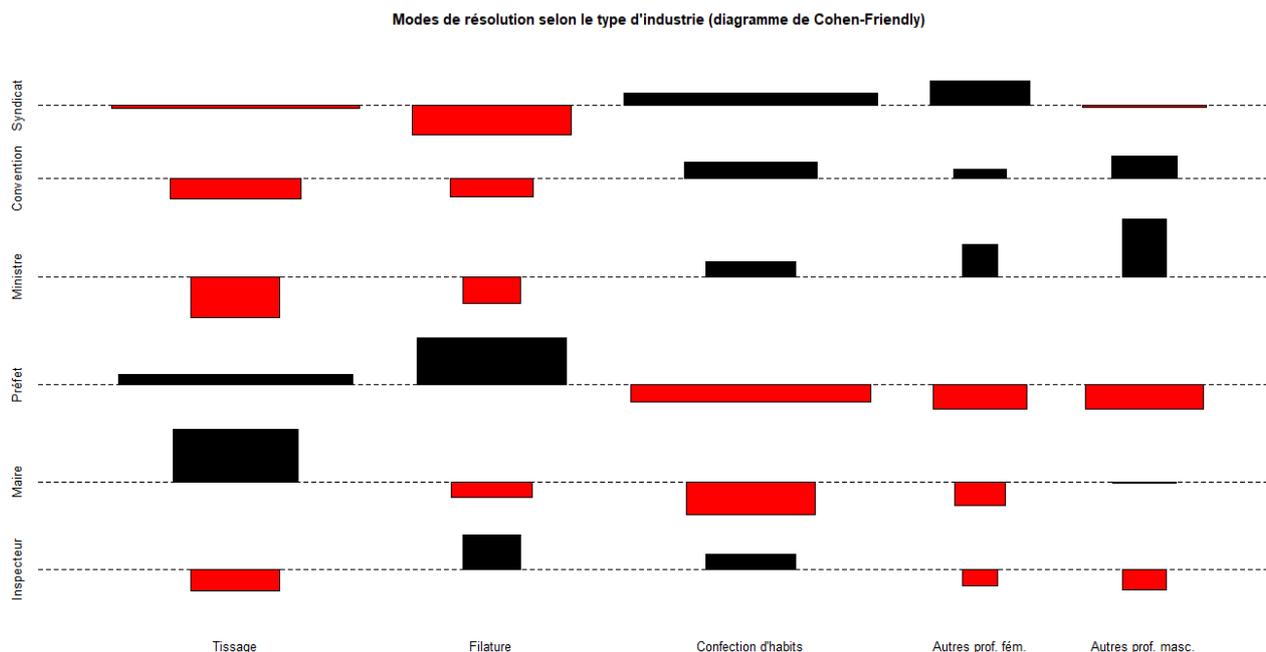
41 *L'Humanité*, 08/06/1919.

42 Edward Shorter, Charles Tilly, *Les vagues de grève... op. cit.*, p.888.

43 Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *op. cit.*

l'apprentissage professionnel en parallèle du travail à l'usine, précédant de deux mois la Loi Astier du 25 juillet 1919⁴⁴. Les modes de résolution des grèves vont dans ce sens :

FIGURE n°11 : Mode de résolution des grèves de l'Habillement en 1919



(« autres prof. fém. » et « autres prof. masc. » correspondent à des choix arbitraires de métiers connus pour être plus ou moins exercé par des hommes. La catégorisation est donc moins fiable).

Ce diagramme de Cohen-Friendly illustre, en rouge, des phénomènes de sous-représentation, et, en noir, de surreprésentation. On constate que les ouvriers du tissage, avec une habitude de grève historique, font beaucoup appel à leur maire lors de conflits. Pour la filature, c'est le préfet. Mais les interventions des ministres, signe d'une grève médiatique et importante, sont nombreuses dans la confection. Autre élément très intéressant, le syndicat est surreprésenté pour les professions féminisées. La source ne distingue pas la formation autonome d'un syndicat au cours d'une grève de l'intervention extérieure d'un syndicat tel que la CGT, mais cet élément montre que malgré les représentations de grèves de femmes spontanées, celles-ci sont malgré tout structurées et le syndicat intervient plus régulièrement pour ces grèves. Là encore la plus relative rareté des grèves féminines, comparé à la routine des grèves du tissage ou de la filature, peut conduire à nécessiter un organisme expérimenté. Mais surtout, l'Office relève très peu de conventions signées à l'issue d'une grève dans le tissage et la filature, et davantage dans la confection (et dans les autres professions moins

44 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes, op. cit.*, p.123.

catégorisables). Il y a donc bien un écho aux victoires de la guerre et à l'importance des conventions dans les secteurs très féminins.

Par ailleurs, l'usage de la mémoire de 1917, fait déceler une volonté de s'inscrire durablement dans le mouvement social : *L'Humanité* et *La Bataille* mettent épisodiquement en avant les victoires obtenues en 1917. Le comité de grève des produits chimiques et pharmacie estime ainsi que « les couturières ayant obtenu la semaine anglaise en mai 1917 inspirent les autres corporations et les hommes de tous les secteurs ! »⁴⁵. Le patronat serait « encore meurtri du souvenir des grèves de 1917 », ce qui expliquerait son intransigeance⁴⁶. Ces discours sont marquants, en ce qu'ils inscrivent ces luttes féminines dans l'histoire de la puissance du mouvement social. Toutefois le retour d'explications naturalistes n'est jamais très loin : Le 6 mai, *La Bataille* décrit pour l'une des premières fois la féminisation très forte des grèves de l'Habillement, où, comme en 1917⁴⁷ le retour du beau temps accompagne celui des ouvrières aux réunions : « la matinée d'hier était radieuse, du reste. Le soleil donnait de tous ses rayons. Ça n'a pas nui, au contraire, à l'extension du conflit. Là où les ouvrières, à cause des intempéries, rechignaient pour rejoindre leurs camarades de combat, on n'a pas hésité. On est venu en foule à la grève. Et c'est pourquoi la Bourse du Travail était, comme aux belles heures de mai 1917, envahie par d'alertes cohortes d'ouvrières du vêtement »⁴⁸. Le commentaire est ambigu : les « camarades de combat » rejoint.es sont-ils les hommes qui eux luttent même en cas de mauvais temps, ou simplement les grévistes en général, hommes et femmes ? Quelques jours plus tôt, alors qu'il neigeait, le journal parlait d'une participation massive malgré les intempéries. Il y a bien une association dans l'imaginaire militant à l'épisode de 1917, et la grève de 1919 est aux yeux des ouvrières tout aussi intense. Une « vieille midinette », lors des grandes grèves de l'Habillement en 1935, regarde en arrière en ces termes : « les grèves que nous avons dû mener en 1917 et en 1919 ne sont qu'un épisode de notre lutte revendicative »⁴⁹. Pourquoi, alors, 1919 n'a-t-elle pas un aussi grand retentissement que 1917 ?

45 *La Bataille*, 27/04/1919.

46 *L'Humanité*, 28/04/1919.

47 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.124 : le beau temps aide les grévistes, mais pas que les femmes !

48 *La Bataille*, 06/05/1919.

49 *L'Humanité*, 11/05/1935, cité par Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *op. cit.*

C) « *L'avant-garde oubliée du prolétariat* »

La Bataille informe régulièrement de la grève de l'Habillement, qui donne l'impression d'une grève exemplaire, très suivie. Toutefois rien n'est dit sur la force, la présence féminine. Mais à regarder de plus près comment se déroulent les réunions, quels sont les rapports de force au sein du syndicat, qui décide, comment on se mobilise, on a l'impression que le syndicat souhaite organiser et planifier les grèves sans demander l'avis des ouvrières. On peut alors estimer que ces grèves de 1919 sont en partie oubliées car elles ont longtemps été abordées avec « l'hypothèse organisationnelle » de Tilly et Shorter, qui veut que le syndicat est indispensable pour l'extension du mouvement de grève : les deux historiens estiment que la mobilisation « serait impossible sans un encadrement de militants syndicalistes et de politiques implantés »⁵⁰. Cela permet d'expliquer la raison pour laquelle le mouvement ne s'est pas étendu à une échelle plus importante : ce n'était pas le souhait du syndicat de l'Habillement, malgré le secrétariat de Millerat, minoritaire à l'Union Sacrée. La grève générale n'est pas une stratégie prônée. En mars en Alsace-Lorraine, « l'intervention de la CGT aura seule évité au gouvernement français la grève générale que les travailleurs du textile tenaient prête si la semaine anglaise, dont ils demandaient l'application, n'entraînait pas en vigueur avant le 18 mars »⁵¹. La CGT ne souhaite pas des grèves qu'elle ne puisse pas parfaitement encadrer. En effet, le syndicat semble trop inquiet de la discipline féminine, de l'implication des ouvrières pas satisfaisante. Il semble y avoir une vraie dissonance entre le syndicat et sa base féminine. C'est sans doute pour ces raisons que la grève générale n'est jamais envisagée, et que le mouvement touche rarement l'ensemble des établissements d'une ville (même si cela est difficile à évaluer). Les grèves de 1917, qui sont pourtant comparables, disposent d'une plus grande aura malgré l'absence du syndicat, qui est un fait exceptionnel. Pourtant à l'étude des chiffres les ouvrières du textile sont autant actives en 1919. Nous préférons donc nous ranger derrière l'analyse de Michelle Perrot qui réfute l'hypothèse organisationnelle : la grève, protéiforme, prend place par beaucoup de biais, qu'on ne peut pas déceler avec les outils statistiques ou la parole syndicale. Ajoutons la possibilité d'une conscience de solidarité féminine, pouvant construire une organisation gréviste parallèle, invisible au premier regard jeté aux sources.

Tentons donc de comprendre comment le travail militant des femmes au sein de la grève et du syndicat a été « oublié » pour 1919. L'explication première revient aux stéréotypes de genre : les femmes ne seraient, par nature, pas prêtes au mouvement social. Leur participation est toujours

50 Charles Tilly, Edward Shorter, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *op. cit.*, p.863.

51 *L'Humanité*, 22/03/1919.

caractéristique, particulière, et doit nécessiter l'encouragement et l'éducation syndicale. Sur l'idée que les patrons vont entraver l'application des 8 heures :

« Les camarades confiantes dans la bienveillance patronale ou celles un peu molles qui ont tendance à s'endormir sur les lauriers conquis et laisseraient volontiers l'avenir s'arranger seul sont-elles satisfaites ? ». « Je vois votre étonnement à l'idée d'une discussion possible à ce sujet ». C'était si simple pourtant : on menaçait de s'agiter, les Chambres votaient ; il restait bien quelque chose de plus à obtenir, un petit papier qui indiquerait les nouvelles heures d'entrée ou de sortie ; mais, qu'est-ce que cela ! Ça regarde le syndicat qui, lui, a l'habitude ; oh ! On ne manque pas de confiance dans le syndicat ; pour ça, non ! Il est là pour arranger les choses, et, pas d'erreur, elles vont mieux depuis qu'il existe.

Quelques mutines demandent en riant : « Alors, on va bouger ? », mais, la plupart du temps, vous ne vous préoccupez guère des difficultés et, trop souvent, vous comptez sur les autres ou sur un « mouvement » pour arriver au but. Si, plus empressées à fréquenter le Syndicat et ses réunions, si au lieu de lire tant de romans ineptes vous lisiez attentivement nos brochures et nos journaux, vous auriez un peu plus de l'instruction sociale qui vous manque tant. Faites toutes de la propagande, décuplez etc.

Il a été décidé, pour le Premier Mai, un chômage général. Toutes les corporations y prendront part, et vous, modistes, vous ne devrez pas être les dernières à faire cette démonstration. Vous achèterez le brin de muguet traditionnel dont votre coquetterie ne saurait se passer, et, le bouquet au corsage en pensant que c'est pour votre bien-être, celui des vôtres... vous prendrez gaiement le chemin de la Bourse, où un meeting réunira dès 9 heures toutes les femmes de l'Industrie du Vêtement »⁵².

On retrouve ici un discours extrêmement méprisant envers les modistes. Cela n'est pas nouveau, les stéréotypes sur la midinettes ne datent pas de la guerre : teintés de paternalisme, ils appuient sur le manque de sérieux et d'implication des femmes au sein du syndicat. Mais ces stéréotypes entrent en conflit avec les représentations de 1917, et semblent nier les combats militants faits pendant la guerre. Le 23 mars, le Conseil National de la CGT décrète d'ailleurs pour le 1^{er} Mai la grève générale des chemins de fer, de la marine marchande, des mines, de la métallurgie, du bâtiment : le textile est laissé en dehors de cette liste ⁵³! Les professions féminisées (y compris le tabac, les produits chimiques) sont laissées de côté de « La » manifestation des travailleurs, si chère à la Confédération. Même lorsqu'elles sont extrêmement actives comme dans la grève généralisée parisienne, il y a toujours ce doute, cette méfiance envers elles : ce sont des traîtresses en puissance. Le comité de grève les interpelle : « Pour la semaine des 8 heures, pour assurer à vos enfants du pain et conquérir un salaire qui vous permettra d'apporter plus de bien-être au foyer, vous devez désertier l'atelier. Pas d'hésitation, tous, vous répondrez à l'appel du Comité intersyndical : une minute d'hésitation de votre part est une trahison à votre cause. Signé le secrétaire du Comité

52 *La Bataille*, 30 avril 1919.

53 AN F7 13363, compte-rendu de la réunion du Conseil National de la CGT à Paris, 01/04/1919.

intersyndical : S. Périvier »⁵⁴. Cela peut se transformer en menaces : Martin, l'un des leaders CGT de la confection, parle des ouvrières grévistes de la maison Seders, qui ont entamé les négociations, déclarant que « toutes celles qui rentreront seront considérées comme traîtres à l'organisation et rayées du syndicat »⁵⁵, alors qu'il vient de dire que la situation devenait difficile (la grève dure depuis 22 jours). Il existe donc bien, derrière les annonces des comités de grève et de *L'Humanité*, des tensions au sein de ces grèves. Cette accusation de trahison peut être le miroir de ce qu'il s'est passé dans les derniers jours de la guerre dans la couture parisienne : ⁵⁶. Cette grève pour demander les 8 heures (déjà), avec le salaire, l'indemnité de vie chère et la semaine anglaise, est au début totalement organisée et conduite par le syndicat. Mais dans les premiers jours d'octobre, Jouhaux souhaite une reprise du travail malgré l'absence de résultat, car le syndicat ne peut plus la soutenir. Cela est vécu comme une véritable trahison, et les leaders de l'habillement, Millerat (secrétaire du syndicat de l'Habillement) et Marechal (secrétaire du comité intersyndical du vêtement), se rangent derrière cette volonté de reprise du travail. Seul.e.s Martschouk et Monette Thomas (ouvrière de la couture très importante en septembre 1918, militante du Comité d'action suffragiste, dans la minorité pacifiste de la Ligue des droits de l'Homme, la SFIO, écrivant dans des journaux féministes... mais très peu présente en 1919 !) suivent les ouvrières qui veulent continuer et montrent leur hostilité aux leaders CGT⁵⁷. Une très forte tension s'installe, y compris entre les couturières et le syndicat, accusé de ne pas avoir défendu les ouvrières. Celles-ci sont contraintes de reprendre le travail le 12 octobre, n'obtenant qu'un petit complément à l'indemnité de vie chère et la création d'un restaurant corporatif. La « trahison » de la CGT peut expliquer en partie la méfiance et l'éloignement des couturières du syndicat quelques mois après.

La réaction masculine se trouve dans des discours de minimisation de l'effort féminin, attribué à des hommes : lors d'un meeting de l'Habillement, alors que les grévistes de la pompe viennent d'obtenir des garanties salariales, l'orateur annonce une « victoire des pompiers » (et pas « pompier et pompières » comme c'est toujours indiqué), et surtout ajoute « Il faut que les patrons comprennent bien que cette fois ils ont affaire à toute la corporation *et non plus à quelques poignées d'hommes comme lors des précédents mouvements* »⁵⁸. Dans *La Bataille*, juste après avoir parlé des ouvrières de la confection civile, le comité de grève écrit que « le patronat a l'espoir que les ouvriers rentreront au travail lundi parce qu'ils auront faim [...] Aux tranchées nous avons trop souvent souffert de la faim. Y étant habitués, rien ne nous fait peur, mais nous ne laisserons pas

54 *L'Humanité*, 04/05/1919.

55 AN F/22 174, rapport au préfet d'une réunion des grévistes de l'Habillement à la Bourse du Travail de Paris,, toutes corporations, 20 mai 1919.

56 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.272 : du 23 septembre au 13 octobre.

57 Notices Maitron de Maurice Millerat, Maréchal, et Monette Thomas. Consulté en ligne.

58 AN F/22 174, meeting des Travailleurs de l'Habillement à la Bourse du Travail de Paris, 18 mai 1919.

affamer nos enfants »⁵⁹. Réaffirmation de l'identité virile et différenciation entre l'expérience masculine héroïque, virile et l'expérience féminine passive sont martelés. Le rôle féminin est nié. Le syndicat, difficilement dispensable pour obtenir des victoires, semble ne pas se contenter de leur investissement, mais assez paradoxalement il ne met jamais en avant la participation des femmes, ou bien avec des clichés (cf. les réunions et le beau temps, p.11). Dans le même temps, *L'Humanité* se plaint du « silence absolu de la grande presse sur la grève générale de l'Habillement »⁶⁰. Madeleine Guilbert expliquait déjà pour l'avant-guerre que la presse avait de grandes lacunes à attester des grèves « mixtes », qui attirent moins l'attention que les « grèves de femmes ». De ce point de vue, peu de changement en cet après-guerre : la présence des femmes n'est pas davantage reconnue. En cela, le retour à la normale semble triompher. On peut même penser que cela permet de blâmer les femmes pour leur manque de discipline dans la grève, tout en ne démontrant pas que c'est grâce à elles si elle est victorieuse.

En cela la position des ouvrières est délicate : pour pouvoir politiser leur action, accéder à une arène pour pouvoir réclamer l'action des pouvoirs publics, elles ont bien souvent besoin des relais syndicaux. Cela explique la forte syndicalisation au moment des grandes grèves, 1919 étant une année record en ces termes⁶¹. Mais c'est aussi probablement la cause de la volatilité de l'engagement syndical, les adhésions syndicales baissant significativement après 1919. A Rouen, qui enregistre la plus grande grève du textile en 1919, une réunion de décembre n'aborde le sujet des femmes qu'à travers leur recours à la prostitution, et veut punir celles et ceux qui n'adhèrent pas au syndicat :

« L'insuffisance des salaires est la cause pour laquelle on voit souvent le soir une femme se promener seule sur le trottoir à une heure tardive. Que fait cette femme ? Elle cherche un copain qui... lui paiera à dîner, parbleu ! [...] Il engage ses auditeurs à conseiller à leurs camarades non syndiqués d'entrer au syndicat, et à ne plus rendre aucun service à ceux qui resteront non syndiqués. A l'avenir, dit-il, il y aurait lieu de formuler nos revendications exclusivement pour les ouvriers syndiqués »⁶².

A Rouen et Paris, où les deux plus grandes grèves de l'Habillement de 1919 se sont déroulées, une défiance mutuelle semble exister entre hommes et femmes, ayant pu entraver le déroulement de la grève, mais aussi ses objectifs initiaux, tout comme la mémoire qui en est restée. La place de la grève de juin des métallurgistes y est aussi pour beaucoup. Toutefois, nous allons le voir, la question du genre est loin d'être absente dans cette perspective.

59 *La Bataille*, 18/05/1919.

60 *L'Humanité*, 04/05/1919.

61 Madeleine Rebérioux, « Le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front Populaire », in Madeleine Rebérioux (dir. Gilles Candar, Vincent Duclert et Marion Fontaine), *Pour que vive l'Histoire, Écrits*, Paris, Belin, 2017, p.154.

62 AN F7 13821, réunion du syndicat du textile de Rouen et ses environs, 03/12/1918.

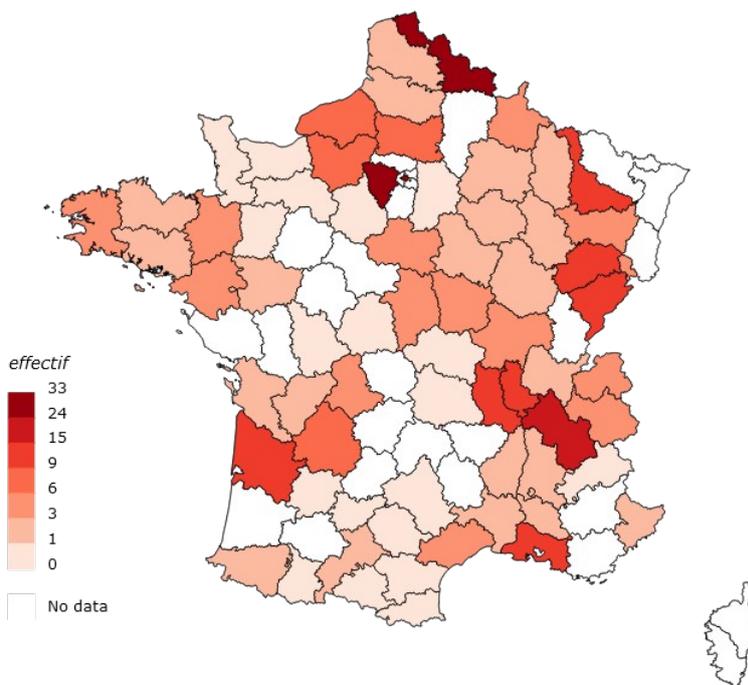
CHAPITRE 5 : LES GRÈVES DE LA MÉTALLURGIE ET L'AVÈNEMENT DE LA FIGURE DU MÉTALLO

A) Une présence féminine imperceptible ?

La grève de la métallurgie de 1919 est très célèbre. Surtout parisienne, elle entre, pour Gérard Noiriel, dans « l'extraordinaire ébranlement qu'a connu l'Europe » en 1919¹. Moment de basculement révolutionnaire, elle a fait craindre à Clemenceau un vrai mouvement révolutionnaire. Jean-Louis Robert explique qu'elle conduit à l'avènement de la figure du métallo comme avant-garde du mouvement social, capable de mobiliser un nombre considérable d'hommes et d'entraîner d'autres travailleurs avec eux. Son bilan est mitigé, n'aboutissant qu'à de maigres avancées sur le plan corporatif, et rien du point de vue politique.

Mais sortie du mouvement parisien, quelle envergure a le mouvement ? Il n'y a que 40 grèves de plus que dans l'Habillement dans toute la France. Elle touche plus de régions :

FIGURE n°12 : Carte de la répartition des grèves de la Métallurgie en 1919.



1 Gérard Noiriel, « Les grèves de 1919, révolution manquée ou mouvement d'humeur... », *op. cit.*

On décèle la domination du Nord, de la Seine et la Seine-et-Oise (représentée ici par les Yvelines). Mais sur les 377 grèves, on compte 167 transactions, 100 victoires et 111 échecs, soit une proportion bien plus grande d'échecs : environ 30 % d'échecs, et la carte de France des revendications refusées montre que de nombreuses localités n'ont vu aucune victoire leur être accordée (annexe n°26, p.230). Pour ce qui est des autres caractéristiques de la grève, nous ne nous intéresserons qu'à certaines nous paraissant pertinentes pour interroger la présence des femmes dans le mouvement. On pourra retrouver en annexe des informations supplémentaires.

Mais il est encore plus difficile de voir apparaître les femmes de la métallurgie dans notre source principale puisque qu'aucune usine ne compte que des ouvrières. Il n'y a donc pas de ces grèves de femmes qui créent l'évènement, dont la publicité est assurée par l'exceptionnalité. Pourtant, ça avait été le cas en 1917 : les munitionnettes étaient sorties, avec les drapeaux rouges et les chants révolutionnaires, réclamant la fin du conflit et le retour de « leurs poilus »².

Où sont-elles ? Si on ne peut les voir clairement dans les sources, on sait à l'étude des revendications que leur présence est attestée et considérée dans un grand nombre d'usines : on en compte 56 où la réclamation d'augmentation de salaire distingue une demande pour les hommes et une pour les femmes. On remarque (cf. tableau des professions en annexe n°19, p.224) une répartition très diverse dans les métiers. Les grèves mixtes les plus nombreuses sont dans le domaine des mécaniciens-constructeurs (14 grèves) et dans la fonderie (5) : cela semble logique car ce sont les domaines qui connaissent le plus de grèves au total. Mais leur présence dans la fonderie peut s'avérer inhabituelle, elle tient probablement des nouveaux métiers féminins liés à l'Organisation scientifique du travail mise en place pendant la guerre : peut-être les anciennes munitionnettes sont-elles présentes ici. De plus 3 grèves sur 5 dans la fonderie de cuivre font mention de femmes, ce qui conforte cette idée. Dans l'électro-métallurgie, 3 grèves sur 6 demandent une augmentation pour les femmes. Ce secteur était féminisé, on peut penser notamment à la téléphonie comme l'entreprise Thomson-Houston particulièrement féminisée : leur grève de juin comporte 230 femmes et 70 hommes³. Des résultats sont en revanche plus étonnants, comme l'absence de mention des femmes dans les 5 grèves d'Arsenaux. 27 professions différentes sont représentées sur 81, les ouvrières sont donc bien présentes dans toutes sortes d'industrie métallurgiques.

2 Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes*, op. cit., p.16.

3 APP BA 1407, rapport quotidien sur l'état d'esprit parisien, 12/06/s1919.

L'observation des métiers nous donnent 9 occurrences de professions dont la grammaire marque le féminin : ferblantières à Alger, mécaniciennes à Bezons, chaudronnières à Lyon, chaînistes dans une usine de bijouterie à Marseille, raccommodeuses de toile à Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, soudeuses à Rouen, polisseuses à Conflandey (Haute-Saône), ouvrières en fabrique de capsules métalliques à Sens, et tailleuses à Béziers. Les deux seules comportant plus de 100 grévistes sont celles des Bouches-du-Rhône (450 grévistes dans la bijouterie marseillaise avec 100 % de participation, 269 à Gardanne, pour 38 % de participation). Elles se déroulent en mai, et seule celle de Marseille obtient une augmentation de salaire et la journée de 8h. A part Gardanne (qui ne demande que la journée de 8 heures), les 8 grèves demandent une augmentation de salaire et l'obtiennent. On le comprend bien, rien de notable dans ces grèves, qui ne font pas partie de l'exceptionnelle poussée de juin.

Il faut donc trouver d'autres types de source. Le ministère du travail regroupe des fiches plus complètes sur des grèves (aux Archives Nationales). Celles-ci contiennent bien plus d'informations, mais, remplies à la main, elles sont souvent lacunaires. De plus leur conservation n'a pas du tout été linéaire. Mais ces informations ponctuelles peuvent donner le nombre d'hommes et de femmes dans une grève : Les métallos de Nice⁴ ne comportent que des hommes, le formulaire est là bien rempli et clair. Ajusteurs, tourneurs, forgerons... On a là les métiers typiquement masculins. Une bonne part des « travaux des métaux ordinaires » compte ce genre de métier. A Marseille, on a 300 femmes grévistes pour 12 000 hommes, soit 2,5%⁵. Dans les Ardennes⁶, on trouve 500 femmes sur 5475 grévistes, soit 9,1%. A Cherbourg⁷, 89 femmes pour 930 hommes, soit 9,6% ; à Bordeaux : 1000 femmes sur 10 000 grévistes, 10%. Elles assistent aux réunions : entre 200 et 300 pour 1000 participant.e.s à Bordeaux, montrant leur implication. On retrouve, comme à Paris, la revendication « à travail égal salaire égal »⁸. A Paris, la police parle de 300 femmes sur les 2700 grévistes de Panhard-Levassor, soit 11,1 % de femmes⁹. Nous verrons dans les chapitres suivants l'évolution d'effectifs de grandes usines métallurgiques comme celle-ci, ayant participé très activement à l'effort de guerre, se rapprochant de l'État pour organiser sa production¹⁰. Mais on comprend ici que les femmes existent dans les grèves, lorsque mention est faite d'elles on les trouve en général autour de 10 % du total des grévistes. Or le recensement de 1921 donne pour l'ensemble de la France 8 %

4 AN F/22 171, formulaire de la grève de la métallurgie de Nice.

5 *Ibid*, formulaire de la grève de la métallurgie de Marseille.

6 *Ibid*, formulaire de la grève des usines de Métal des Ardennes.

7 AN F/22 173, *Ibid*, formulaire de la grève de la métallurgie de Cherbourg.

8 *Ibid*, formulaire et réunions des grévistes de la métallurgie de Bordeaux.

9 APP BA 1386, rapport quotidien du commissaire divisionnaire de la 9^e circonscription de Paris.

10 Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret, Vincent Viet (dir.), 1914-1918, *Mains-d'œuvre en guerre... op. cit.*, p.25.

de femmes parmi les métallurgistes¹¹. Lorsqu'on s'intéresse à elles, on remarque donc bien qu'elles sont présentes et participent pleinement aux grèves. Tout le problème est donc là : on ne s'intéresse pas à elles. Si ce n'est une demande de réintégration d'une ouvrière congédiée, l'Office du travail ne rapporte aucune grève évoquant spécifiquement une « ouvrière ». Ce sont donc bien les études monographiques qui nous en apprennent plus. Au Havre par exemple, John Barzman a insisté sur la présence des ouvrières et des associations féminines dans les mouvements sociaux de la fin de 1918, du premier trimestre de 1919 et leur rôle important dans le 1^{er} Mai. Pourtant lors des mouvements de l'été, elles sont bien moins présentes dans ses sources (notons que Le Havre n'est pas particulièrement actif dans la grève de la métallurgie de juin). Ce que les monographies peuvent apporter, et qui est absolument absent des sources statistiques, c'est la possibilité de la présence d'étrangers ou des travailleurs coloniaux qui sont encore sur le territoire. Nos sources statistiques provenant du ministère, celles syndicales ou même journalistiques, n'en font jamais mention. Quelques rapports policiers peuvent toutefois les évoquer subrepticement. Nous nous y pencherons plus en avant dans le chapitre suivant, mais il faut détourner le regard pour retrouver d'infimes traces de leur présence.

Les femmes étant invisibilisées et les étrangers apparemment même pas concernés, la grève parisienne mythique de Juin 1919 consacre l'avènement de la nouvelle figure-type de l'ouvrier mâle blanc : le métallo. Comment, dans un contexte de croissance mais en même temps de renouvellement de la main-d'œuvre dû au licenciement massif des femmes (cf. chapitre 3 du mémoire), le métallo se construit comme pointe du mouvement social¹², et surtout comment les femmes en sont exclues ? Sont-elles aussi absentes qu'il y paraît ? Excepté la revendication « à travail égal, salaire égal » (demande dès le 7 mai, refusé par les patrons le 4-9 juin, le 21 juin de nouveau)¹³, répétée dans les revendications du comité de grève, et que nous étudierons dans un chapitre suivant, Jean-Louis Robert n'a pas rencontré de femmes dans son récit de la grève parisienne de juin, si ce n'est lorsqu'elles sont menacées ou molestées par les grévistes. Cette grève, dans la source de l'Office du travail, est caractérisée comme une grève de « l'automobile », dont la profession représentée est « mécanicien-constructeur ». Elle fait pourtant partie des grèves où mention est faite d'un salaire pour les femmes : celles-ci obtiennent 23 % d'augmentation en moyenne quand les hommes en obtiennent 30,4 %. On rencontre dans les sources du ministère du

11 Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne... op.cit.*, p.332.

12 Jean-Louis Robert, « La construction d'une avant-garde : le métallo parisien », in Jean-Louis Robert, *Le syndicalisme à l'épreuve... op. cit.*, p.197.

13 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.293

Travail une allusion à un cahier de revendications dédiés aux ouvrières parisiennes¹⁴. Malheureusement, nous n'avons retrouvé ce cahier dans aucun fond d'archive. Il nous aurait éclairé sur le statut des revendications proprement féminines. Mais nous pouvons chercher d'autres explications quant à leur absence apparente de cette grève mythique.

B) Se placer à l'avant-garde

Il est à ce titre intéressant de comparer les retentissements des deux grèves qui nous intéressent, l'Habillement et la Métallurgie. En premier lieu, c'est évidemment le nombre de grévistes qui est bien plus important dans le métal. On peut observer ces écarts dans les cartes du nombre de grévistes en annexe (annexe n°29, p.231). L'introduction du document de l'Office du travail décompte 329 242 grévistes dans la métallurgie, pour 157 000 dans l'Habillement. Ce secteur compte donc moitié moins de grévistes. Le taux de participation aux grèves n'est pourtant pas si éloigné (voir annexe n°8 bis, p.218, et n°21, p.226) : plus haut en mai dans l'Habillement (88%), et autant dans les deux secteurs en juin. Le total de participation aux grèves est de 83 % dans toute la métallurgie, 81 % dans tout l'Habillement. Si la métallurgie compte plus du double de grévistes, les ouvriers du vêtement se mobilisent autant en proportion de leur effectif. D'autant plus que l'Habillement a perdu entre 20 et 30 % de sa main-d'œuvre totale en comparaison avec 1914, 40 % pour la couture parisienne¹⁵. Ce secteur en pleine recomposition et soumis à la précarité se révèle vraiment combatif. Examinons plus finement la participation aux grèves dans les secteurs les plus intenses :

FIGURE n°13 : Tableau comparatif du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes dans huit départements particulièrement touchés, pour toute l'année 1919

Département	Habillement			Métallurgie		
	nombre de grèves	nombre de grévistes	participation moyenne	nombre de grèves	nombre de grévistes	participation moyenne
Seine	12	28 612	65 %	28	184 656	82 %
Nord	60	10 760	73 %	29	12 026	85 %
Seine-et-Oise	5	948	89 %	33	7 258	92 %
Vosges	42	14 182	91 %	6	1 062	77 %
Isère	28	8 464	67 %	24	9 570	86 %

14 APP BA 1386, réunion des scieurs-découpeurs et mouluriers, 4 juin 1919 : « un assistant annonce que, d'accord avec les femmes grévistes de la corporation, le Comité de grève a élaboré un cahier de revendications pour elles ».

15 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes... op. cit.*, p.115.

Seine-Inférieure	18	33 336	92 %	9	7 072	77 %
Rhône	14	16 176	95 %	11	2 089	82 %
Loire	18	2 828	74 %	12	5 946	58 %

Ce choix de départements permet de voir la participation dans les régions très industrielles et très actives dans le mouvement social. De plus le fait qu'il y ait de nombreuses grèves renforce les possibilités de corrélation et limite le hasard (exemple : 100 % de participation en Corse sur 1 grève de 70 ouvrières). Il montre bien qu'aux localités connues d'industrie textile (Lyon, Rouen, Grenoble) le mouvement est ample et très suivi. Notons que le taux de participation dans la Seine dans l'Habillement est fortement influencée par les 12 % rapportés dans la couture en avril-mai par l'Office, chiffre discutable mais impossible à corriger correctement. On remarque qu'il y a plus de grévistes par grève dans la Métallurgie (dans le Nord, il y a le même ordre de grandeur de grévistes dans les deux secteurs, mais pour deux fois plus de grèves du vêtement), ce qui s'explique par la taille des grandes usines de métallurgie employant des milliers d'ouvrière.s. En regardant le nombre d'établissements touchés par grève, on se rend compte que c'est le modèle dominant de loin : 292 grèves ne concernent qu'un établissement. En comparaison avec l'Habillement, les mouvements s'étalent moins : 46 grèves concernent de 2 à 9 établissements du Métal, pour 60 dans l'Habillement ; 23 grèves touchent de 10 à 30 usines métallurgiques quand c'est le cas de 41 grèves du vêtement ; on a aussi davantage de grèves entre 30 et 90 établissements dans l'Habillement, et enfin autant de grèves de plus de 100 usines dans les deux secteurs. Si ce n'est la grève parisienne (qui est celle qui touche 2400 usines), il y a donc moins de mouvements qui se généralisent aux différentes usines d'une localité dans le métal. A nouveau, cela s'explique par la grande taille des usines métallurgiques et par les possibles défauts de notre source. Cela souligne malgré tout l'intensité relative des mouvements de l'Habillement.

FIGURE n°14 : Nombre de grèves selon le nombre d'établissements touchés dans la Métallurgie (première ligne : nombre d'établissements touchés, deuxième ligne : nombre de grèves).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
292	14	7	4	4	4	3	6	4	7

12-20	21-30	35-40	50-62	79-90	160	400	550	900	2400
17	5	3	3	2	1	1	1	1	1

Lorsque l'on regarde les durées des grèves, de nouveau l'intensité des grèves est sensiblement proche :

FIGURE n°15 : Durée des grèves de la Métallurgie

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
12,39	4	8	17	4719	1	101

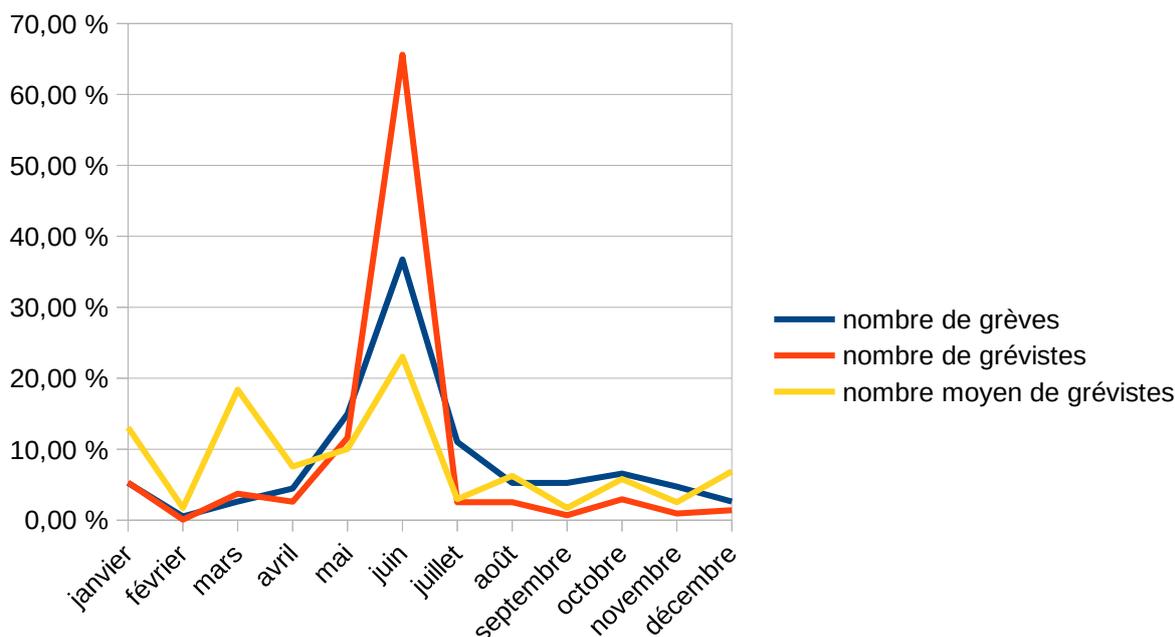
Durée des grèves de l'Habillement

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
12,28	4	8	15	4273	1	112

Si ce n'est la somme de jours de grèves plus élevée dans la métallurgie (dû aux 40 grèves de plus), et le troisième quartile un peu plus élevés, en moyenne les grèves des deux secteurs ont les mêmes durées. La plus longue est une grève des tisseurs de soie d'Apprieu de juillet à septembre, avec 85 grévistes (112 jours). Les deux secteurs comptent exactement 15 grèves de plus de 40 jours chacun ; et 19 grèves entre 30 et 39 jours pour le vêtement, 18 pour le métal.

C'est le mois de juin qui provoque l'écart entre les deux secteurs en termes de nombre de grévistes : sans compter le mois de juin, on a 111 868 grévistes dans l'Habillement en 1919, pour 120 659 dans la Métallurgie. Tout est vraiment concentré sur ce mois dans la métallurgie, ce qui est moins le cas du vêtement. En mai, on dénombre 50 267 grévistes dans l'Habillement pour 40 792 dans le Métal. La courbe présente moins ce pic extrême dans le vêtement (figure p.??). Cela confirme bien que les grèves de l'Habillement sont davantage liées au contexte économique et plus dépendantes des contextes locaux, et caractérise une plus grande spontanéité. La coordination est bien plus forte dans la métallurgie, qui veut faire de juin 1919 un mouvement profondément puissant et transformateur.

FIGURE n°16 : Répartition du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes selon le mois dans la métallurgie en 1919



Néanmoins, lorsqu'on regarde les mêmes départements les plus actifs seulement pour les périodes de pic de grèves (avril-mai pour l'Habillement, juin pour la Métallurgie), on remarque que ce n'est vraiment que dans la Seine et la Seine-et-Oise que l'on voit une réelle sur-dominance des grèves de la Métallurgie (29 des 33 grèves de Seine-et-Oise). Pour le reste, on voit beaucoup de similitudes : des départements très actifs pendant le pic (la Seine-Inférieure pour l'Habillement, l'Isère pour le Métal), et d'autres qui y restent totalement hermétiques (le Nord pour l'Habillement, les Vosges et le Rhône pour la métallurgie). Notons que la Seine-Inférieure et les Vosges, très actifs dans l'Habillement lors de cet élan d'avril-mai, l'avaient déjà été en mai-juin 1917, le « point culminant » des grèves du textile pour ces deux départements¹⁶. Mais on a bien la confirmation de grèves généralisées dans les départements concernés, avec des taux de participation très élevés. C'est en particulier Paris, Bordeaux et le Finistère qui fournissent le très grand nombre de grévistes chez les métallos.

¹⁶ Simon Vacheron, *Mobiliser l'industrie textile... op. cit.*, p.423.

FIGURE n°17 : Tableau comparatif du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes dans huit départements particulièrement touchés pendant les pics de grève de chaque secteur en 1919.

Département	Habillement en avril-mai			Métallurgie en juin		
	nombre de grèves	nombre de grévistes	participation moyenne	nombre de grèves	nombre de grévistes	participation
Seine	6	28 836	41 %	3	166 200	100 %
Nord	6	785	79 %	14	2 619	80 %
Seine-et-Oise	3	604	87 %	27	6 179	98 %
Vosges	17	5 347	94 %	3	250	55 %
Isère	9	1 257	62 %	14	8 239	89 %
Seine-Inférieure	9	28 836	94 %	3	3 248	82 %
Rhône	6	8 723	96 %	1	800	67 %
Loire	5	899	93 %	3	5 400	73 %

Concluons de cette courte étude statistique que nos deux secteurs sont comparables. Mais la différence se fait, dans les mémoires, par les objectifs de cette grève des métallos. Le 1^{er} juin, plusieurs AG dans les syndicats des Métaux parisiens votent la grève générale, et si les ordres du jour adoptés sont strictement corporatifs, un secrétaire du syndicat, Bagot, déclare que « cette grève ne sera pas seulement corporative, elle sera avant tout révolutionnaire »¹⁷. Il est vrai que si les grèves sont réputées bien plus politiques, cela ne s'observe pas dans les revendications : en annexe n°22 (p.228), on observe la même proportion dominante de demande d'augmentation du salaire, les trois quarts des revendications réclamant des augmentations (un peu moins que dans l'Habillement, donc). On peut donc moins qualifier ces mouvements de « grève de misère ». Les salaires sont déjà bien plus élevés que dans l'Habillement et pas des « salaires de misère », mais surtout car on trouve un autre type de revendication, celui que nous avons qualifié de « grèves de solidarité de classe » (dans le regroupement des revendications en annexe n°22 bis, p.229) : 9,97 %, soit 38 grèves sont déclenchées avec des revendications concernant des demandes de réintégration d'ouvrier, de protestation contre un renvoi, de demande de syndication de tout le personnel (voire de refus de travailler avec du personnel non-syndiqué)... Lorsqu'on compte les grèves avec plusieurs revendications, on arrive à 47 revendications de ce type. Cela surpasse de loin l'Habillement, dans lequel le syndicat est moins structurant, et possède peut-être moins cette conscience de solidarité au sein d'une usine. Dans le même thème, 12 grèves, soit 3,15 % des motifs de déclenchement, concernent des demandes de renvoi d'ouvriers non-syndiqués, de contremaîtres, de directeur technique... montrant une conscience de sa propre force syndicale. Or seule une de ces grèves

¹⁷ Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p.304.

aboutit à une victoire. Globalement, tout comme l'Habillement, on a affaire à des grèves extrêmement offensives (279 demandes d'augmentation de salaire pour 1 seule grève contre la baisse de salaire). Il ne nous est pas possible de déterminer si la politisation de la grève parisienne se généralise à la France entière. Ces grèves ne sont politiques que par esprit, n'ayant produit que peu de répertoire d'action visiblement révolutionnaire. Il aurait donc fallu se pencher dans le détail des motivations de chaque grande grève. Mais l'effet d'entraînement de la grève parisienne est certain. La carte des grèves de la métallurgie en juin montre à nouveau que les grèves sont très nombreuses ce mois-ci.

On le comprend, la démarcation entre la grève de la métallurgie et celle de l'Habillement ne peut pas s'expliquer seulement par les chiffres. Ce n'est pas que parce que les effectifs sont plus élevés chez les métallos que ceux-ci accèdent à une bien plus grande publicité. Cela vient de leur volonté d'en faire une grève politique, d'en faire le grand soir¹⁸. Or, si le 12 juin 1919, Emile Raimbault, dirigeant du syndicat des mécaniciens de la Seine déclare que « notre corporation est la plus importante du monde entier, la dernière guerre l'a bien montré »¹⁹, a-t-il en tête qu'un quart des ouvriers du secteur étaient des ouvrières ? Il doit savoir que le moment mythique de grève pacifiste de juin 1917 était le fait des munitionnettes. Si les femmes ont été à l'avant-garde pendant la guerre, l'après-guerre rime avec un désir pour les hommes de recupérer leur place (imaginée ?). Rappelons-nous les inquiétudes du syndicat métallurgiste de Toulon face à la montée des femmes au sein du syndicat en 1918.

Cette récupération de la place d'avant-garde semble chercher à effacer ces épisodes de mobilisation féminine. En certaines localités le syndicat va jusqu'à accuser les femmes d'être de réels obstacles au mouvement social. A Decazeville, la préparation du 1^{er} Mai par le syndicat métallurgiste prend des accents révolutionnaires, et le rôle des femmes est évoqué :

Verdier parle de la révolution, malgré l'infanterie qui arrivera : Je suis avisé qu'une Compagnie d'Infanterie est prête à être dirigée sur Decazeville et l'on murmure qu'à Albi il y aurait des troupes noires qui seraient également envoyées sur Decazeville. Ce « vieillard » nous prépare quelque chose. Chers camarades, il n'y a pas à craindre les troupes noires car ceux qui les commandent auront les premières balles. Tout le monde a été soldat, et sait manœuvrer un fusil, il pourrait bien se faire, que quelques coups partent des fenêtres. Quelques personnalités gouvernementales pourraient écoper... Il supplie les femmes, lorsque le moment sera venu, de ne pas imposer leurs volontés aux hommes et, tout au contraire, il leur recommande de stimuler leur courage et de les entraîner »²⁰.

18 Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers... op. cit*, p.68.

19 Jean-Louis Robert, « La construction d'une avant-garde : le métallos parisien », *op. cit*.

20 AN F7 13357, réunion intersyndicale organisée par le syndicat des métallurgistes de Decazeville, 04/04/1919.

Puis, à la mi-juin, alors que les ouvriers ne sont pas en grève d'après la *Statistique* (alors qu'un comité de grève est choisi), le même Verdier réitère ses accusations et « enjoint » les femmes à l'action :

Verdier reproche aux ouvriers leur mollesse, il leur dit qu'au lieu de dormir, d'aller à la pêche ou chercher des champignons, ils devraient se rendre en foule aux réunions, car ils se trouvaient dans une situation critique. Il reproche également aux femmes d'avoir une mauvaise conduite envers le syndicat en faisant pression sur leurs maris pour qu'ils reprennent le travail. Il leur recommande d'être énergique, de sauter sur les patrons, de les égratigner avec leurs ongles et d'enfoncer les portes. Verdier est en colère, son visage est rouge, congestionné²¹.

Nuançons : le portrait dressé par le commissaire peut ici être déformé, et cette violente misogynie ne domine pas les réunions. Mais on trouve davantage de ce genre d'interventions que d'encouragements bienveillants à la participation féminine. Les ouvrières paraissent davantage être un réservoir militant dont on a peur qu'il s'échappe, justifiant de s'y intéresser, sans l'inclure à égale dans la classe ouvrière (cf. partie 3). C'est le cas à Lyon, lors de la démobilisation des munitionnettes :

Il a été question de l'agitation féminine qui se prépare. En effet, les ouvrières sans travail doivent se réunir le 28 courant à la Bourse du Travail à 9h et à 17h, en vue de demander aux industriels une indemnité de 4frs par jour en attendant de trouver du travail. Le délégué Nury (usine Salmson) demande que l'on avertisse le Contrôle de la Main-d'œuvre et le Gouvernement pour qu'il soit pallié à cette situation et que les industriels prennent des mesures pour occuper leurs ouvrières sans travail. Le secrétaire de l'Union des Syndicats, Becirard, s'oppose à cette manière de voir et demande qu'on laisse le Gvt dans la situation embarrassante où il se trouve. Le Syndicat s'occupera de la question et préparera l'organisation des ouvrières de façon à empêcher le Syndicat jaune de les rallier à son parti, ce qui serait un désastre pour les militants qui ne resteraient qu'un trop petit nombre pour faire la révolution²².

Les femmes sont ici considérées comme une masse à canaliser, dont l'utilité réside dans le nombre, mais dont la place dans l'hypothétique révolution n'est pas interrogée. C'est cette utilité qui décide ce syndicat à aider les femmes licenciées. Le fait est que cette aide est réelle et indispensable pour les ouvrières.

Pour un autre exemple, reprenons les luttes des munitionnettes de Bordeaux. on se rappelle qu'elles ont lutté quatre mois durant pour toucher des secours, face à « l'indifférence » générale, sans que l'on puisse savoir si elles obtiennent mieux que des promesses en avril. En effet on ne voit plus de réunions de chômeuses à partir de mai, mais plusieurs Assemblées Générales du syndicat métallurgique avec les leaders syndicaux qui étaient présents auprès des licenciées. L'une de celle-ci qui vote la grève générale accueille 2000 ouvriers, sans qu'on ait mention du nombre de femmes (ce

21 AN F7 13357, réunion du syndicat des métallurgistes de Decazeville, 18/06/1919.

22 AN F7 13365, réunion des délégués de secteur du Syndicat des Métallurgies du Rhône, 27/11/1918.

qui était habituel)²³. Le 2 juin, les ouvrières métallurgistes sont « conviées », mais ne sont qu'une vingtaine. Et cette réunion d'ouvrière, la seule, a pour but de soumettre au vote la suppression de la section féminine : « Mme Mendès, qui préside, demande en raison du petit nombre d'ouvriers métallurgistes existant actuellement que celles qui subsistent acceptent le rattachement de leur section au syndicat métallurgique des hommes, mais aucune décision n'a pu être prise vu le petit nombre des assistantes. Mme Mendès annonce la grève des métallurgistes et pense que toutes les femmes sauront faire leur devoir »²⁴. Les femmes sont ici totalement hermétiques au syndicat. Nous pensons vouloir réellement retracer cela à l'abandon ressenti au moment de la démobilisation. Car, encore, en octobre 1918, à Saint-Médard (la poudrerie en banlieue de Bordeaux, le syndicat métallurgique étant étroitement lié : la réunion s'y tient), on célébrait l'engagement militant des femmes :

«Lacombe conseille ensuite aux assistantes de faire de la propagande autour d'elles pour être en mesure d'organiser un mouvement général qui permettra d'obtenir la mise en vigueur d'un nouveau bordereau des salaires, le succès des revendications devant être subordonné à leur attitude ; il rappelle à ce sujet la dernière grève de Saint-Médard dont le succès fut complet, affirme-t-il, grâce à l'énergie des femmes qui empêchèrent les mobilisés de rentrer à la Poudrerie, exemple qui devra être toujours imité dans l'avenir »²⁵.

De cela, on arrive, le 30 juin, à un meeting pour annoncer la victoire devant « 1000 assistants parmi lesquels 2 à 300 femmes et enfants » indiquant leur place de côté, même potentiellement leur statut de femmes de grévistes²⁶. C'est un retour brutal au rôle genré des femmes dans l'espace public, et une invisibilisation totale de leur rôle d'avant-garde du mouvement social pourtant loué en 1918.

L'après-guerre est clairement associée, pour les femmes de la métallurgie, à une forte menace économique, à laquelle s'ajoutent une invisibilisation de leur présence dans le mouvement social. Cela n'est pas nouveau, mais fait dans un contexte de récupération active de l'espace public par les hommes après l'épisode guerrier. Et dans cette période de brèche, c'est sur le terrain que peuvent s'exprimer les résistances féminines à ces injonctions, résistances d'autant plus fortes qu'on leur retire les prérogatives acquises pendant le conflit. Ainsi, hors des réunions, très fermées à elles, des femmes ont pu se placer, au sein des métallos, parmi les plus vindicatives. On peut retrouver ces traces dans les rapports de police sur l'état d'esprit de la population ou sur les arrestations. Les informations saillantes de ce type sont toutefois très ponctuelles dans ces rapports procéduriers. Mais on a pu en relever : le 13 juin, deux femmes sont « arrêtées pour outrage au cours d'une manifestation de grévistes de l'usine Ernault » (sûrement une faute typographique, on

23 AN F7 13360, Assemblée Générale de la Métallurgie, 29/05/1919.

24 *Ibid*, réunion des ouvrières métallurgistes, 02/06/1919.

25 *Ibid*, réunion à la bourse du travail de Bordeaux de la M.G.M, 28 octobre 1918.

26 *Ibid*, meeting des grévistes du métal de Bordeaux, 30/06/1919.

parle probablement de Renault)²⁷. Le 11 juin, des femmes grévistes de la Compagnie Générale d'Électricité sont envoyées au dépôt car elles font de la propagande communiste à l'usine Thomson-Houston (composée d'une majorité de femmes)²⁸. Des exceptions existent même dans les réunions : à Citroën, une femme « félicite les grévistes pour leur cohésion et déclare qu'il faut confier au prolétariat la direction de la politique », déclaration hautement politique (on y reviendra dans notre troisième partie)²⁹. Le consentement n'est donc pas total à cette domination de la figure du métallo comme avant-garde. Mais cette domination déborde du secteur industriel, le métallo cherchant à imposer son modèle d'engagement aux autres métiers.

C) *Le métallo et les autres*

Léon Jouhaux énonce dans *La Bataille* le 5 juin que « le mouvement a gagné d'autres corporations que celle des métaux, parce que la revendication qui fait agir les métallurgistes est celle de tous ; parce que la situation d'incertitude et de difficulté de vivre pèse sur l'ensemble du monde ouvrier »³⁰. Il semble oublier les pareilles revendications de l'habillement dont la grève, commencée plus d'un mois plus tôt est sur le point de s'arrêter. Mais il est vrai que les métallos font une action vers les autres secteurs, dépassent leur corporation. C'est pourquoi nous reprenons le titre de Jean-Louis Robert du « métallo et les autres » : toutes les grèves de 1919 sont toujours regardées depuis le point de vue de la grève du métal. C'est pourquoi, dans la partie précédente, ce sont les grèves du métal que l'on a interrogé par rapport à celles de l'Habillement. Une des caractéristiques de ces grèves est leur hostilité envers les « fonctionnaires syndicaux », en premier lieu Jouhaux. Or celui-ci a été fortement hué lors d'un meeting du Vêtement à Paris en décembre 1918, et forcé d'évacuer la salle³¹. A nouveau des similitudes apparaissent entre deux secteurs dont l'intensité militante est comparable.

Plusieurs types de relations du métal avec les autres secteurs sont décrites par Jean-Louis Robert. D'abord, la totale opposition avec le mouvement des métallos (Bâtiment, Cheminots), dans des secteurs plutôt masculins. Nous ne les avons pas étudié en détail cette année. Deuxièmement, les grévistes « sous influence », en particulier dans le secteur élargi de la chimie, où les métallos font des opérations de débauchage, interviennent dans les réunions, dictent le mode d'action et les ordres du jour. On trouve aussi ce phénomène dans des secteurs particulièrement féminins, comme

27 APP BA 1407, rapport du commissaire spécial au préfet de police de Paris, 13 juin 1919.

28 *Ibid*, rapport quotidien sur l'état d'esprit parisien, 11/06/1919.

29 APP BA 1386 : réunion des grévistes des établissements Citroën, 06/06/1919.

30 *La Bataille*, 05/06/1919.

31 *L'Humanité*, 09/12/1918.

la blanchisserie (18 000 grévistes en 1919 d'après Jean-Louis Robert) : les employées sont débauchées à Boulogne le 4 juin par des groupes de grévistes venant surtout des usines de métaux³², idem à Puteaux le 18 juin³³. On peut observer ce phénomène dans un autre secteur féminin, la parfumerie : le 5 juin, le *Petit Parisien* rapporte : « dans l'après-midi, une nouvelle industrie, la parfumerie, qui dans la banlieue Ouest occupe des milliers d'ouvrières, a été touchée par le mouvement. Plusieurs maisons de Bécon-les-Bruyères, Colombes etc., ont vu leur personnel débauché par des grévistes des autres corporations. N'osant résister, un certain nombre d'ouvrières ont déjà abandonné le travail, mais elles déclarent qu'elles ne savent pas pourquoi... »³⁴. La parfumerie entre dans la catégorie des secteurs avec une tradition syndicale peu développée, les revendications restent donc strictement corporatives³⁵.

On comprend bien que les métallos cherchent à exercer une réelle influence sur le mouvement social, et même plus : ils veulent en dicter le tempo, y compris avec les femmes dont on estime qu'elles ne sont naturellement pas enclines à se mobiliser. C'est pourquoi le débauchage d'usines féminines semble aussi fréquent. Comme dans la parfumerie où l'incompréhension règne, cela peut faire régner une atmosphère hostile pour les ouvrières. Ainsi Montagne, le leader syndical métallo de Levallois dont on a déjà entendu les discours très violents, déclare à des ouvrières de la cartonnerie débauchées par le syndicat : « Au cas où vous reprendriez le travail malgré l'ordre donné par le syndicat, nous vous débaucherions à nouveau, mais peut-être moins pacifiquement que cette fois »³⁶. Une pression importante est exercée sur les femmes : ce discours permet de comprendre que celles-ci n'ont pas vraiment d'autre choix que de suivre les directives syndicales, et que leur degré de consentement n'est pas mesurable qu'à leur participation chiffrée. Cela ne se produit pas dans l'Habillement car à Paris la grève du vêtement précède celle du métal. Toutefois, ce sont les métallos qui apportent la tonalité politique, révolutionnaire : le 5 mai, lors d'une grande réunion des grévistes de l'Habillement avec de nombreux orateurs, c'est la prise de parole d'un métallo qui, seule, évoque le grand soir à venir : « Pécher, du syndicat de la Voiture-Aviation, vient et dit « J'espère que le Gouvernement actuel s'écroulera lorsqu'il apprendra que nous sommes décidés à agir contre sa politique anti-prolétarienne et à protester contre l'attentat infâme du 1er Mai. En terminant, il déclare que l'heure est venue de remplacer le Gouvernement actuel par un

32 APP BA 1386, rapport quotidien du commissaire au préfet, 5 juin 1919, cité par Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers... op. cit.*, p.390.

33 APP BA 1407, rapport sur les grèves du 17^e arrondissement, 18 juin 1919.

34 *Le Petit Parisien*, 5 juin 1919.

35 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.393.

36 AN F7 13632, réunion des corporations en grève à Levallois-Perret, 5 juin 1919. Cité par Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.362.

régime communiste »³⁷. La figure du métallo semble bel et bien être le modèle du gréviste révolutionnaire. Cet « avènement de la figure du métallo » ne signifie bien sûr pas qu'il n'y a pas d'exceptions, et que les femmes sont bâillonnées : là encore dans le détail des événements, rien ne se passe comme dans les discours. Le 13 juin, dans la grève de la grande maison de produits chimiques Pathé, une femme est arrêtée pour avoir dit aux ouvriers restés à leur poste que « s'ils continuaient à travailler, on leur lancerait des grenades »³⁸.

Mais il existe des secteurs où l'influence ne se fait pas du tout ressentir. Le dernier type relevé par Jean-Louis Robert est celui des grèves intenses en mai-juin mais assez hermétiques à l'influence des métallos. C'est le cas en particulier des transports, mais également des raffineries de sucre, « massivement féminines »³⁹. Ce secteur est proche de la CGT, qui organise des discussions avec Clemenceau, qui reste l'homme fort pour eux et elles. Les grévistes des trois raffineries Say, Lebaudy et Sommier ont droit à un édit en ouverture de la Bataille le 26 mai : « Quelle force a fait naître chez toutes ces malheureuses femmes gagnant des salaires de famine le courage de se révolter ? Le besoin ! »⁴⁰. On retrouve l'idée de grèves de misères dans les secteurs féminins. Face à la détermination patronale (qui emploie des jaunes et menace de licenciement les grévistes), la maison Sommier voit ses ouvrières reprendre le 3 juin. Le personnel fait appel à Pierre Laval le 4 juin pour interpellier le ministre du ravitaillement⁴¹. Les maisons Lebaudy et Say tiennent bon. La grève dure au total 45 jours ! Du 9 mai au 23 juin, le comité de grève multiplie les appels au gouvernement, les entrevues avec patrons et ministres... Avec le soutien du syndicat, et même celui de la fédération de l'Habillement qui aide à alimenter la caisse de grève⁴². On ne retrouve pas beaucoup de trace, ni dans la presse ni dans les archives policières, des réunions quotidiennes de la corporation en grève. La reprise se fait avec des avancées : journée de 8 heures, incorporation de l'indemnité de vie chère, augmentation de 0,75fs par jour pour ouvrier et ouvrières. Mais les grévistes « maintiennent leurs revendications dans leur intégralité »⁴³. Ce qui marque avec la grève des raffineries de sucre est qu'elle n'a pas du tout les caractéristiques d'une grève féminine : longue, organisée par le syndicat, pas festive, strictement corporative. A vrai dire, si ce n'est la mention que Jean-Louis Robert en fait en parlant d'un secteur « massivement féminin », rien ne permet de dire, dans les sources, que c'est le cas. Alors que pour la parfumerie, encore moins médiatisée, on insiste

37 F22 174, réunion des grévistes de l'Habillement, 05/05/1919.

38 APP BA 1407, rapport du commissaire spécial au préfet de police de Paris, 13 juin 1919.

39 *Ibid*, p.388.

40 *La Bataille*, 26/05/1919.

41 *Ibid*, 04/06/1919.

42 *La Bataille*, 27/05/1919.

43 *Ibid*, 22/06/1919.

sur la féminité et la fragilité des ouvrières, sur leur subordination aux métallos... Si une grève est présentée comme féminine, cela passe par le prisme des préjugés féminins et leur dépendance aux hommes pour leur organisation, tandis que l'un des seuls secteurs très féminisé où la syndicalisation des femmes est forte, constante et indépendante n'est jamais mis en avant, et la présence des femmes pas relevée. On retrouve le même mécanisme dans les secteurs de l'Habillement ne concernant pas la couture et l'image romantisée qui est faite des midinettes : le tissage, la filature, où les femmes sont plus nombreuses qu'avant la guerre et souvent en majorité, ne sont pas vus comme tels : traditionnellement masculins, leur syndicat va de pair ; travail d'usine physique, il ne correspond pas aux critères « naturels » du travail féminin.

Pour conclure, de ces observations apparaît une absence : contrairement aux grévistes de l'Habillement qui invoque à plusieurs reprises les grèves des midinettes de mai-juin 1917, aucune référence n'est faite à la grève des munitionnettes de cette période, pourtant la dernière grève retentissante de la métallurgie, très politique qui plus est. Le problème est bel et bien que c'était une grève des munitionnettes et pas des métallos. Cela montre bien que la domination de ce modèle masculin compte s'affranchir de la mémoire de cet événement, repris par les féministes (notamment dans la « tribune féministe » de *L'Humanité* à plusieurs reprises), mais pas par les militants métallurgistes. En 1917, la grève des midinettes avait créé un « moment favorable », (selon les dires de plusieurs dirigeants du syndicat du Bâtiment), pour que les Métaux s'y engouffrent⁴⁴. Bien sûr, l'écho très fort de la grève du métal de 1919 tient à son caractère massif et révolutionnaire. Mais il convient de se demander pourquoi il n'est même pas envisagé pour l'Habillement une telle grève politique : les assignations de genre fonctionnent ici à plein, et il n'est pas envisageable que ces grèves féminines soient révolutionnaires, de même qu'une grève révolutionnaire, politique, ne peut pas être composée de femmes, d'où l'absence des munitionnettes. Nous pensons qu'il y a bien là une volonté de supplanter la mémoire des grèves de 1917 et de modifier l'idée qu'on s'est faite pendant la guerre des grévistes.

A l'étude de la chronologie et des intensités respectives des grèves du vêtement et du métal, on aurait pu penser que le scénario de 1917 se perpétue, les midinettes déclenchant leur mouvement important avant la métallurgie, et brisant le relatif calme dans les grèves qui régnait depuis l'armistice. Mais cette hypothèse ne se vérifie pas : le métallo veut se positionner à l'avant-garde, créer son propre moment et en être maître. Mais en 1917 cette « structure d'opportunité politique »

44 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution...*, op. cit., p.141.

s'était créée spontanément⁴⁵. En 1919, cette volonté de tout maîtriser et le manque de vraie entente entre les secteurs et prévoir peut expliquer l'échec de la grève révolutionnaire du métal. Dans cette organisation inorganique de la grève, les femmes ne sont pas exclues, mais mises de côté avec la volonté de contrôler leur action.

45 Charles Tilly, Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015, p.341.

CHAPITRE 6 : LE « REFUS DE L'AUTONOMISATION » : LE CONTRÔLE SYNDICAL DES CATÉGORIES SPÉCIFIQUES DE MAIN-D'ŒUVRE

A) Tenir les minorités à distance dans la construction de la classe ouvrière

S'il semble naturel de s'interroger sur la présence ou non des femmes, que l'on trouve en filigrane, on aurait pu au contraire passer totalement à côté de la présence possible des étrangers et des coloniaux, comme nous le relevions. Introuvables dans les sources, leur statut militarisé et leur cantonnement dans des baraquements est une stratégie consciente de la part du gouvernement : le ministre de la Guerre Clemenceau craint, au moment de la démobilisation, « comme le cas s'est déjà produit d'ailleurs, que la plupart de ces indigènes ne soient tentés de revenir sur Paris où il y a déjà pléthore de travailleurs tunisiens sans travail »¹. Il demande donc au commandant du Dépôt des Travailleurs Coloniaux de Marseille d'accélérer et intensifier leur expulsion². Pourtant, d'après Tyler Stovall, près de 30 000 sont restés sur les 300 000 arrivés pendant la guerre (d'après les sources de l'armée)³. Cette main-d'œuvre pourrait, jointe aux ouvrier.ère.s français.e.s, menacer l'ordre social. Mais en 1919, ceux qui sont restés sont encore sous étroite surveillance. Lors de la grève générale des métaux, ceux-ci « observent avec attention » le déroulement du conflit, ce qui inquiète le Contrôle :

« L'action des syndicats ouvriers n'est pas sans produire sur nos protégés une forte impression, ils sont très attentifs à tout ce qui se passe autour d'eux ; il serait profitable pour les intérêts économiques de notre colonie de consigner sévèrement les camps à l'annonce d'une grève pour ne les déconsigner que longtemps après l'effervescence. Il faudrait aussi interdire les journaux dans les camps. Faute de quoi, les indigènes pourraient trop bien savoir que la cessation du travail chez l'ouvrier est un signe de protestation et surtout un moyen pour avoir gain de cause auprès du patron »⁴.

La politique coloniale s'accorde donc très mal avec la possibilité de mouvement social chez les sujets coloniaux. En juillet 1919, le Contrôle postal insiste : « L'agitation du monde ouvrier et ses revendications n'ont pas échappé aux Annamites, très observateurs et très attentifs à ce qui se passe

1 SHD, GR 7 NN 1050, le 24 janvier 1919.

2 *Ibidem*.

3 Tyler Stovall, « Travailleurs de couleur dans la France de l'entre-deux-guerres », in Nicolas Hatzfeld, Michel Pigenet, Xavier Vigna, *Travail, travailleurs et ouvriers d'Europe au XX^{ème} siècle*, Éditions Universitaires de Dijon, 2016, pp.257-270.

4 Archives Nationales des Outres-Mers (ANOM), SLOTFOM I, 8, cité par Mireille Le Van Ho, *Vietnamiens dans la Grande Guerre...*, *op. cit.*, p.188.

autour d'eux. Ils ont fort bien remarqué que la cessation du travail est une arme dont se sert l'ouvrier européen pour faire pression sur ses employeurs et ils seraient facilement tentés d'en faire eux-mêmes l'expérience »⁵. Donc, malgré le potentiel gréviste de ces ouvriers, la rencontre ne se fait pas. Leurs mouvements n'obtiennent pas la légitimité du nom de « grèves », et sont vus comme des ennemis. A Moulins, quelques jours après l'armistice, « un millier de Kabyles employés aux Ateliers de Chargement, ont refusé de se rendre au travail sous prétexte que la soupe, qui leur avait été servie la veille, était mauvaise. Afin de maintenir l'ordre, une centaine de fantassins de la garnison ont été envoyés sur les lieux, et 350 Kabyles, plus turbulents que les autres, ont été incarcérés dans les locaux disciplinaires »⁶. Les autorités refusent de prendre en compte les véritables revendications de ces hommes déracinés et épuisés. Mais les ouvriers et ouvrières français.e.s non plus : au début de 1918, le syndicat de l'Atelier, qui disait défendre la main-d'œuvre féminine, « protest[ant] contre l'emploi de la main-d'œuvre étrangère notamment des Kabyles qui sont payés fort cher et rendent moins de services que les ouvriers militaires français qui touchent 0fr25 »⁷, se réjouit du renvoi imminent de ces Kabyles car les ouvrières allaient être amenées à les remplacer⁸. S'il y a donc bien, comme le décrit John Barzman au Havre, une tentative des « autorités de détourner les travailleurs coloniaux des activités syndicales »⁹, cela se fait en concordance avec la politique cégétiste et parfois avec l'accord de la base ouvrière (cf. chapitre 1). Or ceux-ci souhaitaient participer : ils sont assignés dans des baraquements le 1^{er} Mai au Havre, ce qui signifie qu'ils comptaient prendre part à la manifestation¹⁰.

Il semble donc qu'à part lorsque les coloniaux déclenchent de manière autonome une grève (ce qui n'arrive plus après 1917), ils ne peuvent pas rejoindre la classe ouvrière en lutte¹¹. Les ouvriers et les ouvrières se placent bien d'un côté de la *color line*¹². Le rapatriement des coloniaux hors de l'espace blanc se fait avec l'approbation des forces syndicales¹³. L'internationalisme syndical pointe ses limites, confiné au monde blanc. Le Parti Communiste, avec ses engagements anti-colonialistes, est né deux ans après la guerre. Toutefois, ses acteurs ne semblent pas avoir individuellement lutté contre l'exclusion des coloniaux en 1918 et 1919. Leur présence n'est pas du tout appréhendée et pensée par les ouvrier.e.s au prisme de l'expérience de ces travailleurs coloniaux déracinés, militari-

5 ANOM, SLOTFOM I, 9, *ibid*.

6 AN F7 13357, rapport du préfet de l'Allier, 26/11/1918.

7 *Ibid*, réunion du syndicat des ouvriers et ouvrières de l'Atelier de Chargement de Moulins, 17/02/1918.

8 *Ibid*, réunion des ouvrières syndiquées des Ateliers de Chargement de Moulins, 24/11/1918.

9 John Barzman, *Dockers, métallos... op. cit.*, p. ??

10 *Ibidem*.

11 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisien*, thèse d'État, *op. cit.*, p.420.

12 Tyler Stovall, *Paris and the Spirit of 1919... op. cit* ; Trica Danielle Keaton, T. Denean Sharpley-Whiting, Tyler Stovall (dirs.), *Black France : the history and politics of blackness*, Londres, Duke University Press, 2012 ; Pap Ndiaye, *La condition noire... op. cit.*, p.99.

13 Pap Ndiaye, *La condition noire, op. cit.*, p.101.

sés, mais seulement par le biais de leur rôle de jaune et de main-d'œuvre bon marché pour les patrons. C'est bien le patronat que la CGT accuse : « Les employeurs s'accommodent fort bien d'une main d'œuvre aussi docile et mal rétribuée que l'est celle qui nous vient d'Indochine, de Madagascar ou des Antilles », avec des exemples où les français sont lésés : « quai de Javel, une grande firme de caoutchouc conserve 180 indochinois et se refuse à embaucher les soldats Français de retour des armées ou ayant travaillé dans une usine pour la défense nationale »¹⁴. La classe ouvrière, le syndicat comprennent bien le rôle du patronat dans cette manipulation de la main-d'œuvre coloniale, mais la seule solution qu'ils envisagent reste leur expulsion. La CGT semble prendre des précautions dans ses discours : dans l'hôtellerie-restauration, un secteur en tension en termes de main-d'œuvre après la guerre, « le comité de l'hôtellerie et le député M. Honnorat pensent à un recours aux femmes et aux annamites »¹⁵. La Confédération s'y oppose, mais précise qu'elle « n'a aucune haine contre les ouvriers venus de l'Annam » et ne voit « pas d'inconvénients évidemment à ce que des femmes travaillent dans des hôtels »¹⁶. Ici, la CGT voit vraiment femmes et coloniaux comme deux catégories spécifiques concurrentes, dont le travail n'est pas habituel et soulève des problèmes. Si la position n'est pas claire en ce qui concerne les femmes, elle est constante pour les coloniaux. De surcroît, les exclusions imposées aux coloniaux et aux femmes semblent « lier » le destin de ces deux catégories, autour du mouvement nataliste « entendant régénérer la population française par des travailleurs de race blanche » renvoyant donc les femmes au foyer pour jouer le rôle de mère et les coloniaux dans leurs colonies pour laisser place aux soldats démobilisés, qui devaient retrouver leurs femmes au foyer en rentrant¹⁷. La question de l'agency pour les coloniaux n'est pas encore résolue¹⁸. Les seules mobilisations de travailleurs coloniaux que l'on trouve sont des faits extrêmement isolés : si ce n'est une mention par la police d'une dizaine d'ouvriers algériens débaucheurs (qui sont arrêtés, on n'en apprend pas plus)¹⁹, jamais on ne trouve d'évocation de ces travailleurs, si ce n'est pour s'assurer qu'ils ne vont pas remplacer les ouvriers français (et pas les ouvrières françaises...), ou même pour demander leur expulsion. Pourtant, la capacité de lutte n'est pas totalement effacée : en janvier 1919, aux hauts fourneaux de Maxéville (en Meurthe-et-Moselle), six ouvriers marocains sabotent un porte-mâchoire, par « paresse de travailler » selon la police²⁰. Ces marocains sont restés isolés : pas de lutte conjointe avec les ouvrières français.e.s, pas même avec les autres coloniaux. Si un mouvement social massif et organisé est donc impossible, les micro-ré-

14 *La Bataille*, 07/03/1919, pour les deux citations.

15 *La Bataille*, 22/01/1919.

16 *Ibidem*.

17 Pap Ndiaye, *La condition noire... op. cit.*, p.77.

18 Laurent Dornel, *La Grande Guerre et les migrations... op. cit.*

19 APP BA 1407, rapport quotidien du commissaire divisionnaire de la 9^{ème} circonscription de Paris, 07/06/1919.

20 AN F7 13356, tableau relatant les accidents survenus dans les usines de guerre en 1919.

sistances ponctuelles sont possibles. On peut trouver une exception, dans *L'Humanité*, en 1916, avec l'idée d'une véritable solidarité :

« Problème social d'abord : concurrence éventuelle avec la main-d'œuvre nationale. [...] On le résoudra par l'égalité des salaires stipulée dans les contrats officiels et, pour la main-d'œuvre restant en France, en la groupant dans l'organisation syndicale. Sinon, la classe ouvrière se soulèvera contre les indigènes, qui vont être, d'autre part, la proie de toutes les exploitations »²¹.

Anticipation extrêmement intéressante de la démobilisation d'après-guerre, cet article ne semble pas avoir été suivi d'actions. Après-guerre, les besoins en main-d'œuvre sont réels mais ne sont pas puisés parmi la main-d'œuvre coloniale : la CGT se place en tête des négociations des accords bilatéraux avec la Pologne et l'Italie pour la fourniture de travailleurs européens dont l'égalité de salaire et de traitement est assurée²². En somme, si les discussions existent sur la légitimité des femmes à faire partie de la classe ouvrière, les coloniaux sont inassimilables pour la CGT. « Indésirables », ils le sont donc également dans le mouvement social, qu'ils doivent déclencher seuls, s'exposant à une répression incroyablement plus importante. Il n'y a pas de proximité militante possible avec ces travailleurs²³, pas de tentative sérieuse de la part de la CGT pour les organiser et les syndiquer²⁴. Pour les femmes, cette proximité est l'objet de discussions conflictuelles, et cherche au contraire à organiser activement cette main-d'œuvre qui fait office de militantes à part.

B) Une classe ouvrière ségréguée

*La pratique du métier en dehors du foyer, l'expérience des rudes conditions de la vie à l'atelier ou à l'usine développe en elles, comme chez les hommes, soit l'esprit de révolte plus ou moins accentué, soit le servilisme. Pouvons-nous dire que toujours tous les hommes syndiqués, dans les groupements, les accueillent avec l'esprit de camaraderie qui développerait leur confiance et leur audace ?*²⁵

Marie Guillot au Congrès Confédéral de la CGT de 1919.

21 *L'Humanité*, 1916.

22 Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers... op. cit.*

23 Yves Tsao, *Les travailleurs chinois recrutés par la France pendant la Grande Guerre, op. cit.*, p.198.

24 Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre... op. cit.*, p.21.

25 IHS-CGT, 2 A 35-40, Congrès CGT 1911-1920. Compte-rendu du XXe congrès national corporatif à Lyon et XIVe congrès confédéral, p.302 : « L'organisation syndicale des femmes ». Discours de Marie Guillot.

Au regard de l'analyse complète des grèves de 1919, on ne peut pas dire que les femmes sont absentes ou même exclues des mouvements sociaux. Leur exclusion, bien réelle, du monde du travail particulièrement dans la métallurgie « a promu de nouveaux niveaux de ségrégation plutôt que d'éliminer ces groupes de la classe ouvrière »²⁶. On peut reprendre ici l'hypothèse de Tyler Stovall : une classe ouvrière segmentée, où les femmes graviteraient en périphérie. Comme le dit Marie Guillot, les femmes ont pourtant prouvé qu'elles pouvaient travailler et lutter autant que les hommes. Elle dénonce cette ségrégation subie par les ouvrières dans le syndicat, faisant suite à la volonté d'après-guerre de retour à l'ordre ancien. Mais cette nécessité va plus loin que le simple fait de rassurer les combattants sur la place qu'ils retrouveront : elle a pour but de « réaffirmer les identités masculines en crise »²⁷. Il faut donc ici repenser nos analyses du premier chapitre : si l'exclusion des femmes de la métallurgie n'a jamais été une stratégie claire, peu a été fait car ce n'était pas la place naturelle des femmes que de rester à l'avant-garde ouvrière. Il y a une réelle nécessité de rétablir l'ordre dans les conventions de genre. Beaucoup d'historiennes ont montré que c'était le cas au sein de l'usine²⁸, mais notre hypothèse est que c'est aussi le cas dans le mouvement social. Cela participerait à la ségrégation subie par les catégories spécifiques de main-d'œuvre dont Tyler Stovall parle. Nous voyons un lien entre les femmes qui ne sont pas au cœur du syndicat, au cœur de la représentation et des mémoires de la grève, sans détenir le pouvoir décisionnaire, et la division sexuelle du travail à l'œuvre décrite par Laura Lee Downs. Leur subordination au sein de la classe ouvrière ne fait que les menacer davantage au sein du marché du travail. Or, Stéphane Sirot montre que la grève est le critère de sociabilité premier de la classe ouvrière²⁹. Donc, leur ségrégation passe par une invisibilisation de leur place dans le mouvement social, une mise de côté de leur présence et des enjeux de leur présence, qui permettent cette ségrégation. Jean-Louis Robert estime lui aussi qu'en cette sortie de guerre, les frontières de la classe ouvrière sont floues, mais qu'une très grande masse ds ouvrier-ères parisiens se reconnaît suivant des modes, la grève en étant le premier. L'ampleur, la diversité, la quotidienneté des grèves à partir de décembre 1916 en atteste largement (avec la difficulté de faire grève pendant la guerre!)³⁰. Cela explique que pour les étrangers et les coloniaux, la question ne se pose même pas : ils ne font pas partie de cette classe ouvrière. En revanche, c'est plus compliqué pour les ouvrières. Nous avons trouvé une seule occurrence du terme de « Classe ouvrière féminine », mais précisément dans le but de souligner l'incompétence des femmes à faire partie du mouvement social :

26 Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919... op. cit.*, p.120.

27 Michelle Zancarini-Fournel, *Une histoire populaire... op. cit.*, p.575.

28 *Ibidem*.

29 Stéphane Sirot, *La grève en France, une histoire sociale (XIXème-XXème siècles)*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.19.

30 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvements ouvriers... op. cit.*, p.2110.

« Le ministre connaît la qualité d'éducation d'une grande partie de la classe ouvrière féminine, il sait leur manque de réflexion, leur imprévoyance ; il sait qu'en agitant les deux billets de 100 francs sous leurs yeux, en leur disant « Vous voyez ces beaux billets tout neufs, ils sont à vous si vous partez avant le 5 ! », il joue le rôle de Méphisto et que ce rôle n'a rien de loyal et d'honnête. La conséquence de cette méthode est déjà vérifiée : une foule d'ouvrières démissionnent, dans 1 mois, même avant, on les verra battre le pavé des grandes villes »³¹.

Ces munitionnettes ne remplissent donc pas les critères, d'après le syndicat de Bergerac, d'appartenance à la classe ouvrière. Le syndicat de l'Habillement, lui, semble ponctuellement recevoir la reconnaissance militante. Lors du congrès du Textile du 8 avril 1919, Jouhaux intervient et

« indique qu'en raison des grands problèmes économiques qui se posent actuellement, la classe ouvrière doit coordonner son action ; il est donc nécessaire que la Fédération du textile soit en contact permanent avec toutes les autres fédérations d'industrie et avec la CGT. Le siège étant fixé à Paris, cela n'empêcherait nullement les organisations des régions envahies de recevoir une aide efficace pour leur besoin de réorganisation. Du reste, l'appui de la CGT ne leur manquera pas »³².

Le syndicat de l'Habillement reçoit de nombreuses assistances pécuniaires de la part des autres syndicats pendant leur grève parisienne. Le 9 mai, « on applaudit également à l'avortement d'une manœuvre oblique patronale pour détacher du bloc gréviste les pompiers et pompières, que nous dénoncions dès hier et qui fut déjouée grâce à leur sentiment de solidarité ouvrière »³³.

Toutefois malgré quelques exceptions, dans les mentalités ouvrières, le syndicat n'est pas du tout associé à la présence massive de femmes : le communiqué du Comité de grève du 18 mai prédisait la victoire des travailleurs car rien ne leur fait peur, « ayant vécu aux tranchées des années la guerre durant ». On peut donc se demander si l'image de la couturière, de la midinette entre dans cette conscience de classe. Les pratiques syndicales, grévistes sont différentes et « l'éthique ouvrière » réaffirmée au sortir de la guerre semble exclure activement les femmes de cette sociabilité particulière. La grève, souvent associée à un combat, est à ce moment fortement rattaché à l'idéal masculin d'ouvrier viril, radical, dévoué à sa cause. Comment se créer une image militante quand, en 1919, le basculement opéré par les intenses mouvements sociaux est l'avènement de « l'image de l'ouvrier contestataire qu'est le métallo, le cheminot, ou même le mineur en Lorraine », figures éminemment masculines³⁴ ? Pour les ouvrières de la métallurgie, on n'a pas relevé de sollicitudes particulières, mais on a détaillé au contraire l'intérêt décroissant du syndicat envers leur situation, qui a beaucoup été abordée avec le thème du secours, de la récompense pour leur sacrifice pendant

31 AN F7 13359, journal Justice du syndicat ouvrier de Bergerac, 30/11/1918.

32 *L'Humanité*, 08/04/1919.

33 *L'Humanité*, 09/05/1919.

34 Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers... op. cit.*, p.75.

le conflit. Leur inorganisation et leur éloignement du syndicat au moment de la démobilisation, malgré l'existence de luttes concrètes, les disqualifie pour appartenir à la classe ouvrière. Les craintes répétées face à « l'agitation féminine »³⁵ due à la démobilisation dans les usines de guerre ne représentent pas des figures militantes respectables mais bien des réservoirs de main-d'œuvre impuissants et soumis à la conjoncture. Leur possible menace envers l'ordre établi ne peut être que le fruit, pour les observateurs, des « agitateurs professionnels » cherchant à déstabiliser l'ordre social.

Les ouvrières ne sont pourtant pas oubliées par le syndicat, mais « mises de côté », placées comme objet et plus comme sujet. Elles doivent l'être car les inquiétudes autour de leur possible trahison perdurent. Ainsi à Levallois-Perret lors de la grève de juin :

« Montagne dit que la corporation des métaux ne s'est pas mise en grève pour les professionnels, mais uniquement pour défendre les intérêts des femmes et des manœuvres ; les professionnels ayant obtenu, eux, complète satisfaction, s'ils ont abandonné le travail c'est par solidarité avec les manœuvres et les femmes. Il espère donc que ces dernières ne trahiront pas leur propre cause et qu'elles resteront unies à leurs camarades hommes dans le mouvement en cours. Il ajoute que s'il devait en être autrement les spécialistes ne leur pardonneraient jamais leur attitude ».³⁶

L'orateur laisse entendre que la grève repose entièrement sur les femmes : son déclenchement est fait en solidarité pour elles, et ce sont elles qui peuvent tout faire échouer. Or ce discours est prononcé le 7 juin, au début de la grève, à un moment où personne n'a encore obtenu quoi que ce soit, malgré ses affirmations³⁷. Pourquoi dire que la grève est faite pour les femmes ? Pour parer le potentiel échec et rejeter la faute sur les femmes ? Ce qui frappe dans ces réunions parisiennes de juin, c'est que la prise de parole féminine amène rarement du débat : ce sont surtout des harangues, des encouragements à continuer la grève... Et en grande majorité, les femmes passent après une introduction par un leader syndical, et leur discours est repris après. En revanche, lorsqu'il y a des sujets polémiques à propos des femmes (on a déjà cité dans ce mémoire une bonne partie de ceux rencontrés pendant nos recherches), celles-ci ne sont pas invitées à réagir. On peut se demander quelle est la prégnance des exhortations qu'elles reçoivent, mais aussi de la culpabilisation qui pèse sur elles. Ainsi, le même Montagne, s'adresse de nouveau à elles :

« Vous devez aller jusqu'au bout, quoi qu'il doive advenir. Vous devez faire cela pour vos enfants. Il vaut mieux consentir à manger du pain sec et à boire de l'eau pendant 15 jours et même 1 mois, plutôt que de rentrer sans avoir obtenu entière satisfaction. Vous voyant revenir à l'atelier sans cette condition le patron ne tarderait pas à prendre sa revanche et à vous enlever les revendications que vous avez déjà acquises. En acceptant

35 Par exemple dans AN F7 13365, réunion du syndicat métallurgiste de Lyon, 27/11/1918.

36 APP BA 1386, réunion générale des corporations en grève de Levallois-Perret, 7 juin 1919.

37 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.295

la défaite sur le terrain syndical vous feriez de vos enfants des petits martyrs et vous vous exposeriez pour plus tard à leur ressentiment en raison des misères que par votre faute ils auraient endurées. Cela vous ne le voulez certainement pas, vous irez donc jusqu'à la victoire totale du prolétariat³⁸.

Ce discours est extrêmement violent et culpabilisateur. Il pense les femmes susceptibles, voire suspectes, d'abandonner la lutte, tout en rappelant bien que leur vie est faite pour nourrir leurs enfants, un échec dans cette mission étant le pire qui puisse leur arriver. A nouveau, l'orateur n'est pas forcément représentatif de l'avis de toute la CGT, mais jamais une réaction n'est rapportée. Il semble très difficile d'évaluer à quel point de tels discours marquent l'esprit des femmes ou non. De plus, cet exemple, par son aspect extrême, montre bien la grande diversité des réunions. Si la prise de parole est globalement très difficile pour les femmes, leur participation dans l'assistance, leur enthousiasme et leur ferveur peut aussi dépendre des personnes à la tribune. Ces appels peuvent se faire davantage dans le calme : à l'arsenal de Puteaux, « un orateur félicite les assistants de l'unanimité avec laquelle ils sont, hommes et femmes, décidé la grève, puis déclare que la situation reste la même »³⁹. Plus loin, un autre orateur « adresse des encouragements aux femmes pour la lutte syndicale »⁴⁰. Cet appel, paraissant bienveillant, place tout de même les femmes de côté par rapport aux grévistes.

La main-d'œuvre féminine est donc à part dans la classe ouvrière : invisibilisée la plupart du temps car les ouvriers veulent récupérer leurs prérogatives et imposer leur modèle masculin dominant, culpabilisée lorsque c'est la grève qui est menacée. Les femmes de la métallurgie passent de trop radicales, incontrôlables pendant le conflit, à futiles et pas assez impliquées.

Les discours se rejoignent : la grève de la métallurgie, politique, est un exercice profondément masculin. Les hommes, de la classe ouvrière comme de la classe dirigeante, préfèrent qu'elles retournent dans le vêtement, dans « l'univers de l'aiguille » (expression de Sylvie Zerner), fait pour elles, et dont les grèves sont seulement associées à des contextes économiques, les femmes ne possédant pas la capacité organisationnelle des grèves du métal, ni leur aspiration radicale. Cela passe par une négation de l'image de la munitionnette, qui doit être associée à la Grande Guerre : la parenthèse des « munitionnettes » doit y être associée et être refermée ; le modèle de l'avant-garde métallo revenant à l'homme blanc. Malgré les résistances que nous soulignons, il ne faut pas sous-estimer « l'intériorisation réciproque du contenu-même du travail et des caractéristiques sociales du

38 APP BA 1386, réunion des corporations en grève de Levallois-Perret, 8 juin 1919.

39 *Ibid*, réunion des ouvriers de l'arsenal de Puteaux, 09/06/1919.

40 *Ibidem*.

travailleur », expliquant les difficultés de la catégorie des ouvrières à s'accorder avec le syndicat et son discours autour de la classe ouvrière⁴¹. La division sexuelle du travail renforcée pendant l'après-guerre, la ségrégation professionnelle, induit une ségrégation dans les autres sphères qui en dépendent : le syndicat, la grève reproduit ce schéma. Tout ce que nous décrivons entre dans une réaction au changement et une volonté de retour à ce qui paraît être la normalité. En étant constamment remises en cause dans leur rôle à l'intérieur de la grève en plus de l'usine, les ouvrières éprouvent probablement des difficultés à s'identifier et se reconnaître dans cette classe ouvrière. Constamment ramenées à leur statut de femme, elles ont donc plus d'effort à fournir pour s'intégrer. Dans les usines de guerre, on parle désormais des « femmes et des enfants » dans les réunions (à Bordeaux), ou même des « femmes de militants » à Nantes⁴².

Ce phénomène existe aussi dans l'Habillement, mais les femmes, plus présentes et nombreuses traditionnellement, peuvent montrer leur non-consentement. C'est le cas dans la grève de l'Habillement parisien :

« Just préconise la grève perlée pour les femmes et la continuation de la lutte pour les hommes. On pourrait ainsi doubler le secours au comité de grève. Plusieurs femmes protestent contre cette manière de voir et déclarent que puisqu'elles sont sorties avec les hommes, elles ne rentreront qu'avec eux (applaudissements). Martin (qui a approuvé Just) renouvelle la proposition qui est repoussée par des cris répétés de « Non ! Non ! ». Continuation de la grève aux voix votée à l'unanimité moins 18. Manifestations sous les fenêtres de Dury »⁴³ (Dury est le président du syndicat patronal de la confection).

Si la CGT se montre indispensable pour remporter la victoire dans les mouvements sociaux, elle semble vouloir, en cet après-guerre, débarrasser les femmes de leur place acquise dans le mouvement social et opérer un contrôle sur leurs actions dans l'espace public.

C) Le contrôle de l'État-major syndical

Notre hypothèse est donc bien qu'il y a domination mais pas exclusion. En effet, les ouvrières ont besoin du syndicat, ne serait-ce que pour traiter avec les patrons et apporter une assistance matérielle et pécuniaire. Et le syndicat a besoin des femmes et de leur nombre et, malgré les discours, de leurs pratiques militantes déterminées. Or, Madeleine Rebérioux montre que « La CGT redoute, derrière Jouhaux, toute autonomisation des femmes à l'intérieur du syndicalisme. Elle met l'accent sur les mesures propres à protéger la maternité ouvrière et à combattre les alertes nées

41 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi, contrepoint... », in *Travailleurs... op. cit.*, p.191.

42 AN F7 13361, réunion des métallurgistes de Nantes, 14/02/1919.

43 AN F/22 174, réunion de la confection en grève à la Bourse du Travail, 18 mai 1919.

d'une démographie gelée et vieillissante »⁴⁴ après la guerre. Il y a donc un désir de contrôle des actions féminines, et même des corps. Ainsi lors d'une réunion générale de grévistes,

« Montarlié reproche aux ouvrières, femmes ou jeunes filles de ne pas se tenir décemment dans la rue et de laisser parler trop librement leurs... sentiments. Cette façon de faire, dit-il, permet à la presse réactionnaire de saisir une occasion de plus pour salir la classe ouvrière. Il espère que les intéressées tiendront compte de cette observation »⁴⁵.

Les femmes sont donc un expédient : excuse en cas d'échec, ou bien moyen de faire du nombre. Une pression constante est maintenue dans leur vie quotidienne aussi bien que dans leur pratique militante. Jean-Louis Robert a relevé cette tendance à la culpabilisation des catégories spécifiques, à la « dimension morale, éthique, vue comme fondatrice », cette idée qu'ils et elles « ne font ce mouvement vers le syndicat que pour la satisfaction de leur besoin matériel ». C'est le cas en particulier des minoritaires révolutionnaires, qui ont tendance à systématiquement rejeter la faute sur l'attitude individuelle, le geste de chacun.e⁴⁶. Les ouvrières ne se rendent donc « utiles » que quand elles suivent à la lettre les consignes des leaders, qu'ils soient majoritaires (besoin de faire une grève disciplinée, domestiquée par le syndicat etc.) ou minoritaires (faire passer ses revendications après la révolution, discipline derrière les leaders aussi).

De cette manière les femmes sont toujours aidées et sous la protection du syndicat. Mais là est peut-être en partie l'explication du manque de syndicalisation des femmes, comme le dit Francis Million, typographe et secrétaire de l'UD-CGT du Rhône dans les années 1910, dans la *Voix du Peuple* : « peut-être est-il bon que les hommes acceptent une part de responsabilité dans le caractère fugace du syndicalisme féminin »⁴⁷. Après la guerre, la volonté de contrôle de la main-d'œuvre féminine y compris par le syndicat, ce refus d'autonomie a pu les décourager, alors même qu'elles subissaient des débâcles dans les usines. La protection se cantonne, comme l'a dit Madeleine Rebérioux, à leur rôle de mère. Nous souhaitons montrer que les analyses de Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel ou encore Michelle Perrot sur la « force conservatrice » de la guerre, la volonté de retour à l'ordre ancien, s'appliquent parfaitement au mouvement social en 1919. Avec l'autonomie prise notamment en 1917 mais aussi en 1918 (couturières septembre octobre), la réaffirmation de leur pouvoir par les hommes passait par là. Cela concorde avec l'exclusion des coloniaux : leurs grèves, pour les Chinois par exemples, sont « imprévisibles, éruptives » pendant le

44 Madeleine Rebérioux, « Le mouvement syndical et les femmes jusqu'au Front Populaire », *op. cit.*, p.154.

45 APP BA 1386, réunion générale des corporations en grève de Levallois-Perret, 8 juin 1919.

46 Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier...*, *op. cit.*, p.2105, conclusion générale.

47 *La Voix du Peuple*, 14 juillet 1912. Cité par Madeleine Rebérioux, « Le mouvement syndical... », *op. cit.*, p.170.

conflit, les mouvements sont isolés⁴⁸. Il n'intéresse pas le syndicat de chercher à domestiquer ces grèves : il ne se sent pas concerné, et n'estime pas pouvoir parvenir à organiser cette main-d'œuvre selon la politique de la CGT.

Poussons encore l'analyse. Dans un contexte militant analysé par Michelle Perrot comme une période de « rationalisation de la grève », le corsetage des mouvements féminins pourrait être un laboratoire pour le syndicat, une première expérience sur des travailleuses (vues comme plus malléables) de la « fonctionnalisation » de la grève décrite par Stéphane Sirot⁴⁹, par le syndicat majoritaire en particulier. En effet si cette volonté de maîtriser les mobilisations féminines est issue en partie de la guerre et du désir de reprendre le contrôle sur le mouvement social, elle peut aussi s'inscrire dans le temps long de l'entrée dans l'âge adulte de la grève, pour reprendre la métaphore de Michelle Perrot, et d'une première étape de rationalisation par le syndicat qui contrôle l'entrée en grève, les revendications, la geste (qui devient moins festive), et la reprise du travail. Ainsi, les femmes deviendraient un genre de « réservoir » subordonné de militantes que « l'État-major »⁵⁰ syndical peut contrôler à sa guise, décidant le déclenchement et le déroulement d'une grève. Le terme « d'état-major » semble parfaitement s'appliquer en cette sortie de guerre, les ouvriers cherchant à remettre en place une hiérarchie qui ne leur profitait pas au front. On retrouve cette idée avant la guerre : Michelle Perrot, dans son ouvrage sur Lucie Baud, décrit que déjà dans les années 1900 « le mouvement des femmes à la recherche des moyens de maintenir la joie des premières heures de la grève, de l'échappée belle, se heurte à une culture masculine, plus rigide, plus politique et parlementaire aussi »⁵¹. L'échappée belle de 1917 se heurte ici de plein fouet au retour brutal des valeurs masculines. Ce qui aurait pu être une brèche pour les ouvrières parvenues à prendre possession de l'espace public et dont les capacités travailleuses comme militantes, anciennes, étaient reconnues, se réduisit finalement à l'opportunité pour les hommes de réimposer leur modèle social et de tenter de renvoyer les femmes à la sphère privée.

48 Yves Tsao, *Les travailleurs chinois recrutés...* op. cit., p.235.

49 Stéphane Sirot, *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Arbre bleu, 2011, p.135.

50 Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève...* op. cit., p.72 : « 1864-1914 marque l'essor et déjà le déclin de la grève. Argument dans une négociation, manœuvre calculée dans une stratégie savante, affaire d'état-major, moyen parmi d'autres dans l'arsenal des contestations possibles, d'une efficacité discutée. Rationalisée, elle a perdu sa spontanéité, sa fraîcheur, cette fonction d'exutoire, de libération, dans la colère ou dans la fête, qui fait pour l'historien du 19e siècle son incomparable valeur psychanalytique, source jaillissante de mots, d'images, de bruits et de couleurs ».

51 Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière, "Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans..." Lucie Baud, 1908*, Paris, Grasset, 2014, p.156.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Les grèves de 1919 sont marquées en grande partie, comme l'a montré Jean-Louis Robert, par la relation conflictuelle entre syndicat et base ouvrière¹. Dans ces conflits, entre réformistes et révolutionnaires, partisans de la domestication des grèves et partisans d'une autonomie et spontanéité de celles-ci, les femmes apparaissent comme perdantes. Elles semblent être considérées par les ouvriers comme des militantes de seconde importance, et par l'État-major syndical comme un réservoir militant.

L'étude quantitative nous a montré que, si 1919 constitue « l'avènement du métallo comme avant-garde des luttes », le mouvement social a dépassé en cette année les seules grèves parisiennes de juin autour de la métallurgie. Les grévistes de l'Habillement, malgré la difficulté à l'évaluer avec précision, sont en majorité des femmes dont la conscience militante, voire politique, est importante, et la grève est un registre d'action très utilisé avec succès. L'étude qualitative nous a toutefois aidé à comprendre pourquoi la représentation de la grève masculine de juin qui domine : cet avènement de la figure du métallurgiste se fait aussi en conflit avec les représentations des ouvrières combattives et courageuses pendant la guerre. Son aspect révolutionnaire entre en opposition avec les rôles auxquels les femmes sont assignées dans la grève, ce qui ne fait qu'apporter à leur invisibilisation. Pourtant leur rôle pendant la guerre et même en 1919 a pu faire d'elles une « avant-garde », des sujets tout sauf passif dans le déclenchement, la poursuite et la réussite du mouvement social. Nous pensons assister à une volonté de « récupération » de cette place d'avant-garde, se faisant mécaniquement au détriment de ces catégories spécifiques de main-d'œuvre. Le modèle prôné à la fois par l'État-major syndical et par la base ouvrière est blanc et masculin, et c'est cette entente entre la base et le sommet qui rend difficile la contestation de ce modèle, reproduisant la ségrégation sexuelle en place au sein du travail en usine. On pourrait voir un effet miroir à 1917 : d'abord des « grèves de misère », un éclatement dû à une situation sociale trop difficile, dans l'Habillement, puis le relais plus politique de la métallurgie. Mais le contrôle du syndicat est ici accru et fortement genré. Les femmes ne sont donc pas forcément moins nombreuses et moins actives, mais elles sont éclipsées, invisibilisées, mises de côté.

Les ouvrières continuent néanmoins de lutter. Le syndicat est d'une véritable aide, et est nécessaire à la structuration du mouvement, à son maintien dans la durée, à sa publicité plus large,

1 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p. ??

mais le fait que les femmes aient tant de mal à y détenir du pouvoir montre l'aspect circonscrit de cette aide : les hommes cherchent bien à récupérer la prédominance dans les relations genrées, et se poser comme décideurs. Ce sont les hommes qui décident de la légitimité des femmes à créer ou rejoindre des mouvements sociaux. On retrouve les analyses d'Anne-Sophie Bruno sur les difficultés à syndicaliser les catégories spécifiques de main-d'œuvre, et les questionnements sur la stratégie à adopter quant à elles, entre les inclure dans les revendications syndicales ou les laisser les exprimer à part. Mais nous cherchons à adopter le point de vue de ces catégories spécifiques. Nous avons montré que les sursauts, les résistances aux injonctions étaient nombreuses. La part de d'intériorisation et de consentement reste à évaluer. Mais y a-t-il un contre-modèle proposé ? Lorsque les femmes sont le sujet, quels discours et quel répertoire d'action trouvons-nous ?

***TROISIÈME PARTIE : 1919, UN
MOMENT DANS « L'EFFORT DE
LIBÉRATION FÉMININE » ?***

L'expression « Effort de libération féminine » est utilisé par un article d'Annette Charreau, féministe socialiste, dans *L'Humanité*, dans un article publié le 18 avril 1919.

CHAPITRE 7 : LES IMPOSSIBLES LUTTES DES OUVRIÈRES POUR PROUVER LEUR DROIT AU TRAVAIL

A) « A travail égal, salaire égal » : l'impossibilité d'une revendication

« Les femmes ont le plus grand intérêt à ce que les questions de salaires soient étudiées minutieusement. C'est une révolte qu'on ressent lorsqu'on voit de près quelle vie est la leur »¹.
Gabrielle Duchêne

Pour entamer cette exploration des résistances, des leviers d'*agency* des femmes, nous avons souhaité nous pencher sur la trajectoire d'un vieil énoncé du mouvement ouvrier : « À travail égal, salaire égal »², dont l'ambiguïté la rend difficile à analyser. On sait que l'adage ne récolta pas de succès, puisqu'on le retrouve encore lors du Front Populaire, mais aussi dans les mouvements sociaux des années 1950 et 1960, et que, aujourd'hui encore, les faits montrent que les inégalités de salaire persistent de manière structurelle dans le marché du travail³. Nous souhaitons noter que cette sous-partie manque de sources que nous étions censé explorer au moment de la crise sanitaire : les archives de Gabrielle Duchêne, dont le combat pour l'égalité salariale est très actif, et les conventions collectives signées en 1919 conservées aux Archives Départementales de Paris. Si ces archives auraient permis de grandement affiner notre réflexion, nous pensons pouvoir délivrer un raisonnement assez complet et tirer des hypothèses. Celles-ci manquent toutefois de la lecture des travaux, en particulier de la thèse, de Laure Machu sur les conventions collectives, que nous n'avons pas pu consulter.

La ligne floue de la CGT

Dès la fin de la guerre, la CGT majoritaire, réformiste, se réclame du président américain Wilson et de sa doctrine jugée pacifiste, souhaitant respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et des relations internationales mieux arbitrées. Léon Jouhaux, son secrétaire général, s'inspire donc fortement des Quatorze Points de Wilson, texte très connu et diffusé, pour rédiger un Programme Minimum de la CGT. On y trouve des revendications assez classiques du syndicalisme

1 Gabrielle Duchêne, *Les progrès de la législation sur le minimum du salaire*, Paris, Librairie des Sciences politiques et sociales, 1918.

2 Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel, « Intersections entre histoire du genre et histoire ouvrière », *op. cit.*

3 Rachel Silvera, *Un quart en moins, des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La Découverte, Paris, 2014.

réformiste de l'époque : rôle syndical accru et surtout rôle primordial de l'État-nation qui a tant fonctionné pendant la guerre. La notion de productivisme est centrale, car la CGT se targue de comprendre les enjeux économiques de la reconstitution industrielle d'après-guerre. Toutefois une grande partie de ce programme est issue d'un programme rédigé en fait en 1916 par un Comité d'action composé avec le parti socialiste. On trouve une version du programme minimum publiée dans *La Voix du Peuple*, organe de la CGT créé en 1919 et se décrivant comme « l'organe officiel, enregistreur fidèle de ses décisions et résolutions », où l'on trouve « l'expression de la vie confédérale » et le « recueil de documents de tous ordres relatifs à l'action syndicale, nationale et internationale ».

Dans cette publication du programme, on trouve dans la partie « le droit ouvrier », inédite en 1918, la mention :

« considérant que le travail ne doit plus être une marchandise que le capital accepte ou refuse à son gré, que la servitude industrielle doit disparaître, la CGT réclame l'égalité des deux sexes, la reconnaissance du droit syndical pour tous les travailleurs, pour tous les employés des départements, des villes et des communes, pour tous les fonctionnaires de l'État, l'application des lois sociales à l'Algérie et à toutes les colonies. Application sans restriction de la formule « A travail égal, salaire égal » »⁴.

Il apparaît ici clairement la mention de « l'égalité des deux sexes » et « application sans restriction de la formule « A travail égal, salaire égal ». Or, lorsqu'on retrouve ce programme minimum édité quelques mois plus tard, dans les actes du congrès fédéral de Lyon, tenu en septembre 1919, le texte est totalement remanié :

« considérant que le travail ne doit plus être une marchandise que le capital accepte ou refuse à son gré, que la servitude industrielle doit disparaître, la CGT réclame la reconnaissance du droit syndical pour tous les fonctionnaires de l'État ; elle demande que les marins de la flotte marchande aient le droit de quitter le navire... »⁵

On constate une disparition pure et simple des mentions d'égalité des sexes ainsi que la référence à l'Algérie. Cela est notre point de départ : Comment expliquer ce revirement ? De prime abord, nous avons pensé que de nombreux débats avaient animé ce choix, que les discussions profuseraient. Ce ne fut pas le cas. En commençant par le début, il faut étudier la revendication à une échelle moins grande que celle d'un programme à vocation de diffusion maximale telle que celui de la CGT : existe-t-elle dans les grèves, chez les militants de la base de la classe ouvrière ?

4 Institut d'Histoire sociale (IHS) CGT, *La Voix du Peuple*, 1919, p.6-7.

5 IHS CGT, 2 A 35-40 : *Congrès CGT 1911-1920*.

Les pratiques revendicatives dans les grèves

Dans les revendications de grève, on trouve ponctuellement cette phrase. Elle apparaît dans les « fiches » de grèves remplies par le Ministère du Travail conservées sous la côte F22 aux Archives Nationales, dont nous avons pointé l'absence de constance. Elle n'est en revanche jamais citée dans les *Statistiques* de l'Office du travail. On peut toutefois voir grâce aux fiches de F22 qu'en région parisienne, la revendication apparaît mais ne paraît pas avoir de vraie logique de secteur : on la trouve dans les revendications relevées par les préfets pour les fourreurs.se.s en confection ; ouvrière.e.s cinématographiques (Pathé) ; employé.es de librairie ; ouvrière.e.s coloristes et enlumineurs ; employé.e.s des Halles ; métallurgie (pour les manœuvres seulement !) ; employé.e.s du Métropolitain et ligne Nord-Sud. On les trouve aussi, dans ces sources, dans les produits chimiques de Rouen, et la filature et tissage du Havre. Il y a là des secteurs où la présence féminine est certaine et attestée, mais pas forcément massive.

L'Humanité nous informe sur l'apparition de cette revendications dans les PTT, mais aussi dans le secteur de la pharmacie, « pour les dames le syndicat décide d'appliquer le tarif sur la base suivante, qui se résume en la formule juste et bien connue : « A travail égal, salaire égal » »⁶. On ressent bien à quel point cette revendication existe dans l'imaginaire des travailleurs et des travailleuses. Enfin, les sources de surveillance policière comportent des occurrences irrégulières de cette revendication : chez Citroën par exemple⁷. Un comité syndical des métallurgistes de Saône-et-Loire vote un programme avec des minimums de salaire, dont : « Manœuvres spécialisés : 1,60 à l'heure ; Femmes spécialisées, travail égal salaire égal, minimum 1,50 à l'heure (le seul avec « minimum »)⁸. La lecture des sources est peu claire, avec parfois des appels à « unifier le salaire »⁹, des formules un peu floues. Par exemple, lorsque la Bataille rapporte les augmentations de salaire obtenues dans la bonneterie, elle cite les augmentations des ouvrières en pourcentage d'augmentation, mais celle des hommes (postes à faible qualification, tous avec le même salaire peu importe la catégorie) en francs¹⁰. Concluons : le concept « A travail égal, salaire égal » n'appelle pas, en 1919, de débat dans le monde syndical. Il apparaît et disparaît sans que l'on puisse y trouver une réelle logique. Vieille « formule », on aurait pu penser qu'avec les évolutions de la guerre (entrée des femmes dans des métiers masculins en particulier dans la métallurgie mais aussi le textile, les transports..., vote de lois sur le minimum de salaire pour les ouvrières du vêtement à domicile), la question serait remise sur la table : ce n'est pas le cas, les évocations ne suscitent pas

6 *L'Humanité*, 14/05/1919.

7 AN F22 541, réunion des grévistes des usines Citroën, 07/06/1919.

8 AN F7 13365, Comité intersyndical des Métallurgistes de Saône-et-Loire, 17/02/1919.

9 APP BA 1408, réunion corporative des caoutchoutiers en grève, le 6 juin 1919.

10 *La Bataille*, 27 mai 1919.

de débat. Lorsqu'elle apparaît, la revendication arrive en bout de liste, sans jamais que les conditions d'application soient discutées. Mais d'où vient cette revendication ?

Une revendication féministe ?

De prime abord, l'adage peut sembler féministe. C'est Gabrielle Duchêne, syndicaliste et féministe, qui porte le plus les questions de salaire féminin. Elle est centrale dans des organisations telles que le Conseil national des femmes françaises (dont elle préside la section Travail de 1913 à 1915), et elle fonde l'Office français du Travail à domicile (OFTD) en 1910 et surtout le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme (CIACEF) en 1915¹¹. Elle réclame le salaire minimum en même temps que l'égalité des salaires. Cette devise est pour Colette Avrane « le cheval de bataille de nombreuses féministes » (des brochures sont diffusées pendant la guerre, que nous n'avons pas pu consulter à cause de la crise sanitaire)¹². Séverine, en 1919, expose « qu'un seul but [lui] apparaît : l'émancipation féminine, l'égalité des droits comme des salaires, la communion sincère des deux sexes pour l'effacement d'une longue et cruelle injustice »¹³. Marcelle Capy, dans, *Une voix de femme au-dessus de la mêlée*, abonde en ce sens :

Si une rivalité se dessina entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine, c'est parce que cette dernière ne comprit pas assez la force de l'organisation et du nombre. C'est parce que les travailleuses ne surent pas se rallier autour de la seule revendication qui devait compter : à travail égal, salaire égal. C'est aussi parce que les hommes virent en elles des concurrentes au lieu de sœurs venues au labeur par nécessité et – avouons-le – qu'ils ne firent pas toujours ce qu'il eût été désirable qu'ils fissent pour les ranger à leur côté contre le seul ennemi : l'exploiteur¹⁴.

Hélène Brion partage cette analyse en 1918 :

Or, les femmes sont plus exploitées encore par la collectivité masculine en tant que femmes qu'elles ne le sont par le capital en tant que productrices. Preuve : la plus criante injustice qui frappe le travailleuse (ouvrière, employée ou fonctionnaire) est cette inégalité de salaire pour un même travail qu'on peut constater. Cette injustice vise non la productrice, mais la femme.

Toutefois, au moment de la démobilisation, la devise ne revient pas dans les discours de ces féministes, dans les textes, articles et discours dont nous disposons. Savoir qui a pris la décision d'ajouter puis de retirer la devise dans le Programme Minimum de la CGT ne nous est pas possible. On sait toutefois que Monette Thomas s'est positionnée sur cette question, étant venue, lors d'un

11 Michel Dreyfus, « Le fonds féministe à la BDIC », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1985, n°1 ; Colette Avrane, *Ouvrières à domicile... op. cit.*

12 Colette Avrane, *Ouvrières à domicile... op. cit.*, p.291.

13 *L'Humanité*, 19/05/1919.

14 Marcelle Capy, *Une Voix de Femme dans la Mêlée : le manifeste d'une indignée pendant la Grande Guerre*, (rééd.), Paris, Entre-temps, 2015 [1936] [1916], p.76.

meeting du vêtement en décembre 1918, « faire un appel aux femmes et exposer un programme de revendications féminines qu'elle voudrait voir figurer dans le Programme Minimum de la CGT »¹⁵. Mais le contenu des revendications de la couturière n'est pas connu. Ni Gabrielle Duchêne ni Jeanne Bouvier, sa plus proche collaboratrice dans la lutte pour les salaires des ouvrières du vêtement, ne mettent l'accent sur l'égalité de salaire. C'est bien le minimum de salaire, obtenu par la loi du 10 juillet 1915, dont l'application doit encore être améliorée, qui les préoccupe le plus. Jeanne Bouvier, pendant la grève parisienne de l'Habillement, détaille dans un long article les mesures indispensables à prendre dans ce secteur, « pour retenir les ouvrières dans une industrie qui a beaucoup à se faire pardonner : bas salaires à l'atelier, salaires de famines à domicile, longues morte-saison... »¹⁶. L'inégalité salariale n'est pas remise en question ici, et n'est pas non plus mentionnée dans les réformes à instituer selon l'autrice : journée de 8 heures, salaire minimum vital dans tout l'Habillement en étendant à la fois l'obligation des conventions collectives à tous les industriels (même ceux qui ne les ont pas signées, c'est-à-dire en faire des lois) et la loi du 10 juillet 1915 aux ateliers, et enfin des assurances-chômage¹⁷. De même, Gabrielle Duchêne, qui publie fin 1918 un livre intitulé *Les Progrès de la Législation sur le Minimum de Salaire*, concentre son action sur ce principe-ci : le minimum de salaire est réalisable, désirable, et est « le seul moyen de garantir le droit à l'existence par le travail contre la faiblesse des employés et l'âpreté des employeurs sans conscience ». La priorité n'est donc pas d'obtenir « à travail égal, salaire égal » : l'inégalité salariale, l'inégalité entre les hommes et les femmes, est perçue comme un fait englobant toute la société, qui ne peut probablement être résolue dans l'enclos du monde du vêtement. La proclamer dans l'espoir de voir cette inégalité disparaître peut être considéré comme un acte féministe, mais nos actrices semblent se concentrer sur des avancées concrètes, appuyées par la loi.

Le problème du travail aux pièces

On comprend que la revendication n'est pas la priorité absolue des féministes. Il est vrai que l'expression paraît utopique. Surtout, elle est fortement connotée : elle a longtemps été associée avec le refus du travail des femmes, car leur salaire inférieur était vu comme un moyen avilissant pour les salaires masculins, le travail féminin faisant alors le jeu du patronat, jusqu'au risque de l'utilisation des femmes comme aunes briseuses de grève. Même si Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard estime que ce n'est plus le cas à la veille de la Grande Guerre¹⁸, Merrheim réaffirme quelques mois avant l'armistice sa volonté de « contraindre le patronat à payer la main-d'œuvre

15 *L'Humanité*, 09/12/1918.

16 *Ibidem*.

17 *Ibidem*.

18 Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme... op. cit.*, p. ??

féminine au même taux et avec tous les avantages accordés aux hommes », avant d'affirmer que « la main-d'œuvre féminine a pris trop d'extension dans les usines ; à la fin de la guerre, il faudra lutter pour rendre la femme à son foyer »¹⁹. Laure Machu montre que « contre les syndicats ouvriers qui appuient la revendication d'égalité salariale, dans le secret espoir que celle-ci conduira à exclure les femmes, les patrons avancent que l'abattement correspond au surcoût du travail féminin. Contrairement à l'Angleterre, l'intégration des femmes dans les usines d'armement sonne le glas de l'égalité salariale »²⁰.

De manière plus pragmatique, la revendication pourrait donc chercher à empêcher le travail féminin. Mais si elle n'est plus officiellement portée et clamée ni par un parti ni par l'autre, c'est parce qu'elle dépend du mode de production et de rémunération : « à travail égal, salaire égal » s'applique-t-il au travail aux pièces ou à l'heure ? Dans une ère où le travail féminin est perçu comme inférieur, une femme qui a le même métier qu'un homme ne peut pas percevoir le même salaire horaire au même poste. En revanche, si on raisonne en termes de rendement, cela peut paraître juste aux yeux du législateur. C'est ce qu'un rapport commandé par Albert Thomas (probablement pour le Comité du Travail féminin), pendant la guerre, explique :

« Dans les emplois qui leur sont donnés, les femmes manifestent des qualités professionnelles extrêmement diverses et des différences de productivité apparemment plus grandes que celles qu'on constate entre les ouvriers. Contre les inégalités de salaire, nous ne voyons pas d'action directe possible, le perfectionnement des ouvrières et l'augmentation de leur productivité égaliseront les tâches, le rendement et, par la même des salaires »²¹.

La culpabilité de l'égalité salariale repose dans cette analyse sur l'individu, sur la faiblesse supposée des femmes, alors que le même rapport estimait qu'il était « impossible, à l'heure actuelle, de s'attaquer directement à l'inégalité du salaire entre l'homme et la femme. Cette inégalité est maintenue, pour les travaux réservés aux femmes, par des préjugés et des habitudes tenaces et, pour les fonctions où les femmes sont admises au même titre que les hommes, par les différences de rendement »²². Or, dans la période de reconstruction qu'est l'après-guerre, le sacro-saint rendement est mis en exergue et le patronat ne compte pas s'en débarrasser, bien au contraire : dans la métallurgie comme dans l'Habillement, il est question de revenir à une production intensive. De plus la journée de 8 heures accordée pousse les patrons à demander aux ouvrier-ères d'augmenter leur rendement pour compenser cette baisse du temps de travail²³ ! C'est ici qu'il semble y avoir des hésitations, même des incohérences dans les décisions syndicales, en particulier dans la

19 F7 13361, réunion union départementale des syndicats de la Métallurgie, 02/09/1918.

20 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications dans l'industrie française du premier XXe siècle », in *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°38, 2013, p.50.

21 AN 94 AP 135, papiers d'Albert Thomas, rapport sur l'introduction de la main-d'œuvre féminine, s.d.

22 *Ibidem*.

métallurgie : faut-il réclamer l'égalité salariale seulement pour le travail aux pièces ou bien également pour le salaire horaire ? Jean-Louis Robert rapporte que « les revendications de minima hebdomadaires envoyés le 7 mai 1919 par le Comité d'Entente des syndicats des Métaux parisiens sont un salaire de 150 francs pour les ouvriers professionnels, 132 francs pour manœuvres spécialisés et 110 francs pour les manœuvres, quels que soient leur sexe et leur mode de rémunération, pour 44h »²⁴. Or, dans le rapport sur la grève de juin fait pendant le congrès national confédéral de la CGT en octobre 1919, il est noté que « les secrétaires fédéraux ont négocié avec les industriels sur ces bases : HOMMES : (manœuvres = 15f / jour avec 3f de vie chère ; manœuvres spécialisés = 20f ; ouvriers professionnels = 22f) ; FEMMES : (manœuvres = 12f ; manœuvres spécialisées = 16f ; travail aux pièces au même tarif que les hommes) »²⁵. A nouveau, le flou domine. Mais dans les deux cas la revendication semble bien servir à décourager l'emploi féminin : de tels salaires que ceux énoncés par Jean-Louis Robert paraissent trop élevés pour être des salaires féminins.

Mais ce flou dans les revendications ne change que peu de choses : le patronat n'a pas plus l'intention d'instaurer l'égalité salariale que de supprimer le travail aux pièces. Laura Lee Downs a montré que l'après-guerre était l'occasion de l'affirmation de la division sexuelle du travail : le marché du travail repose pour les patrons sur cette inégalité, en ce que les tâches sont plus genrées que jamais²⁶. Cet après-guerre doit même correspondre pour les industriels à abaisser le niveau salarial des femmes par rapport à la guerre, avec du chantage à l'emploi, arguant sur le rendement moindre des femmes. Mais pour l'historienne, « il semble que la menace de remplacer les femmes relevait essentiellement d'une déclaration de principe : l'avenir des femmes dans l'industrie reposait sur des salaires féminins ramenés à leur niveau « normal ». En juin 1919, le GIMM s'empressa de prendre des mesures dans ce sens, en instaurant une nouvelle grille des salaires qui restaurait ce « niveau économique » en faisant passer le différentiel entre les rémunérations des hommes et celles des femmes de 18 % en 1918 à au moins 30 % »²⁷.

Si on a vu précédemment que les grèves pour l'augmentation salariale dominant et sont souvent victorieuses, le mode de rémunération structurant le marché du travail n'est lui pas discutable pour le patronat. Ce que la guerre a apporté est que le « travail égal » n'est plus une inégalité de capacité, mais une démonstration parfaite et l'occasion d'un renforcement de la segmentation professionnelle

23 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.* ; Simon Vacheron, *Mobiliser l'industrie textile... op. cit.*, p.570.

24 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p.129.

25 IHS CGT, Congrès national confédéral de la CGT de septembre 1919.

26 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne, op. cit.*, p.182.

27 *Ibid*, p.306.

et sectorielle du marché du travail analysée par Catherine Omnès²⁸. L'État ne compte pas aller à l'encontre de cet état de fait : le rapport adressé à Albert Thomas cherchant les moyens d'accéder à l'égalité salariale prend des précautions :

« Dans le règlement de cette question, on évitera tout ce qui pourrait alimenter ou faire naître les défiances des ouvriers à l'égard des ouvrières. On évitera aussi de provoquer les appréhensions des patrons à l'égard de mesures qui, en élevant brusquement les salaires féminins, les menaceraient d'une dépense supplémentaire qui pourrait excéder leur disponibilité ou tout au moins leurs prévisions »²⁹.

Les ouvrières sont donc les dernières à « ménager » : elles n'ont pas encore acquis la légitimité nécessaire à ce que leur intérêt soit pris en compte. Il ne l'est donc pas : c'est ainsi que l'on comprend que le principe n'est pas vraiment discuté publiquement même s'il est parfois mentionné. Aucune position n'est clairement prise : il n'y a pas d'opposition claire et formelle à l'égalité salariale, la question est simplement mise de côté, ignorée. Cela est par exemple illustré lors de la commission mixte des patrons et ouvriers métallurgistes de Lille-Roubaix-Tourcoing à Lille, le 3 février 1919 : « Au sujet des femmes susceptibles d'être occupées dans les Usines Métallurgiques, comme dans le Centre de la France, la question des salaires a été réservée », alors que, « en ce qui concerne le salaire des ouvriers de moins de 18 ans, les ouvriers âgés ou de faible constitution, des accords interviendront ultérieurement entre patrons et ouvriers »³⁰.

Les syndicats ne s'intéressent pas à cette revendication. La volonté de contrôle militant va ici de pair avec la volonté de restaurer la figure du *male breadwinner*, l'homme devant ramener l'argent de la maisonnée, allant de pair avec les injonctions grandissantes pour les femmes de s'occuper de leur foyer. Mais le fonctionnement interne du syndicat est aussi à mettre en cause : le manque de pouvoir et de représentation des femmes dans les instances syndicales en est la raison pour Michelle Zancarini-Fournel³¹. L'échec des femmes à conserver l'espace public approprié pendant la guerre entre dans cette logique et explique le relatif abandon de la revendication. Anne-Sophie Bruno démontre que « l'intériorisation réciproque du contenu-même du travail et des caractéristiques sociales du travailleur explique sans doute en partie les difficultés des syndicats à se saisir des revendications propres aux catégories spécifiques de main-d'œuvre, reflétant en partie leur moindre représentation syndicale »³². C'est pourquoi il y a des différences importantes entre les secteurs quant à cette devise : on peut penser que dans la métallurgie elle a systématiquement pour but de décourager le travail féminin. Dans l'Habillement, en revanche, il peut y avoir des cas contraires : la délégation des couturières et tailleurs pour dames parisiennes demande, pour les tailleurs, « 130

28 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes... op. cit.*

29 AN 94 AP 135, papiers d'Albert Thomas, rapport sur l'introduction de la main-d'œuvre féminine, s.d.

30 AN F7 13363, rapport sur la commission mixte des patrons et ouvriers métallurgistes du Nord, 06/02/1919.

31 Michelle Zancarini-Fournel, *Les Luites et les Rêves... op. cit.*, p.584.

32 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi... », *op. cit.*, p.191.

fcs par semaine – Pour les femmes « à travail égal, salaire égal »³³. Ce salaire paraît très élevé, et si nous n'avons pas pu récupérer la convention signée, nos recherches ne font pas état d'un succès de cette revendication.

Les conventions collectives : un pas vers l'égalité ou l'approbation de l'inégalité ?

Depuis la convention collective de la métallurgie parisienne de janvier 1917, le principe de l'égalité salariale, pourtant énoncé dans le texte introductif, est « battu en brèche immédiatement »³⁴. À poste égal, les salaires féminins sont finalement de 18 % à 25 % inférieurs à ceux des hommes. L'intégration des femmes dans les usines d'armement, de par leur affectation à des tâches précises, sonne le glas de l'égalité salariale dans le secteur³⁵. Laura Lee Downs a montré que le licenciement des femmes en 1919 dans l'industrie métallurgique permet de ratifier cette inégalité professionnelle : les conventions de la métallurgie de 1919 (que nous n'avons pas pu consulter) vont donc dans le sens de cette inégalité³⁶.

Dans le textile, *a contrario*, la contractualisation intègre les femmes, leur offre une vraie protection, amenant un « climat d'apaisement » dans le secteur pour Catherine Omnès³⁷. En effet, la convention se fonde sur le métier exercé et non sur le niveau de qualification³⁸. Pour autant, elle ne leur garantit pas l'égalité, même si le principe « à travail égal, salaire égal » est écrit noir sur blanc. La convention des fourreurs en confection signée en juin contient dans son texte la mention « Les femmes effectuant le même travail que les hommes bénéficieront du même salaire, conformément au principe « A travail égal, salaire égal » »³⁹. Pourtant, la grille des salaires est clairement divisée en deux tableaux, séparant les salaires des hommes et ceux des femmes, même pour un métier identique avec la seule différence étant « femme » ou « homme ». Avec un salaire presque 3 fois supérieur : 0,8125F par heure pour une ouvrière sortant d'apprentissage ; 2,25F si c'est un ouvrier sortant d'apprentissage. La qualification ne permettant pas de justifier l'inégalité salariale, le genre est reconnu comme le seul frein à celle-ci. Ainsi, dans la confection pour hommes, les « coupeurs » sont payés 1,6875 francs par heure, les « coupeuses » 1,125F⁴⁰. On retrouve aussi dans la convention les grilles de rémunération spécifique selon la profession, mais les professions féminines sont clairement sous-payées : une « mécanicienne professionnelle sachant faire une pièce entière » est payée moins (0,906F) qu'un « apprenti presseur entre le 15ème jour et le 6ème mois de

33 AN F/22 174, réunion des couturières et tailleurs pour dames en grève de Paris, 12/05/1919.

34 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications... », *op. cit.*

35 *Ibidem.*

36 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications... », *op. cit.*

37 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes... op. cit.*, p.118.

38 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications... », *op. cit.*

39 AN F22 174, avenant à la convention intersyndicale du 28 juin 1919 dans la fourrure.

40 AN F/22 174, convention collective du 21 mai 1919 de la confection pour hommes et garçonnets.

travail » (0,925F)⁴¹. Toutefois, notons que cette convention comporte la trace d'une égalité de salaire à travail égal : dans la confection du vêtement caoutchouté, dans la catégorie « mécaniciennes bouttonnière », il existe des catégories « colleurs et colleuses » et « bandeurs et bandeuses »⁴². Leur salaire est moyen (respectivement 1,30F et 0,96F par heure), n'indiquant pas nécessairement une catégorie sous-qualifiée plus dévolue aux femmes que les autres. Néanmoins on peut penser qu'on y trouve une très grande majorité de femmes pour qu'une telle égalité soit décidée.

On comprend que les conventions ne sont pas à l'abri des dynamiques évoquées plus tôt au sein des syndicats. Laure Machu l'illustre en comparant Lille et Lyon : la convention signée en 1919 abolit la ségrégation sexuelle. Alors que les tarifs d'avant-guerre tendent à exclure les femmes de la presse ou de la coupe, la convention les admet à égalité de salaire avec les hommes. Or les conventions sont négociées par le Syndicat général lyonnais du vêtement (rassemblant toutes les catégories professionnelles) dont Jeanne Chevenard, une militante très importante, est à la tête, signant l'ensemble des textes négociés pendant l'entre-deux-guerres. A Lille en revanche, les conventions entérinent une vraie segmentation professionnelle (les femmes ne sont pas admises à la coupe). Les négociations sont menées par l'Intersyndicale de l'habillement de la ville, où chaque catégorie est autonome : les ouvrières en confection ne se font pas entendre face aux coupeurs et aux presseurs à la signature de la convention. L'ascension et la promotion des femmes dans les syndicats étant encore un problème majeur en 1919, l'exemple lyonnais repose sur une individualité et fait donc figure d'exception. La revendication « à travail égal, salaire égal » ne semble reposer que sur des cas isolés.

Quelles évolutions concrètes ?

Dans les faits, les ouvrières envisagent d'abord de réduire les salaires de misère, avant de s'attaquer à l'inégalité avec les hommes. L'un des leviers pour empêcher ces faibles salaires et les conditions de travail et de vie qui vont avec, peut être de résoudre le problème du travail aux pièces. Mais sur les 11 revendications de sa suppression, huit échouent et seules deux réussissent. On l'a vu, ce souhait va à l'encontre de celui du patronat. Y a-t-il toutefois des motifs d'espoir ? Les demandes d'augmentation de salaire sont très nombreuses, leur taux de réussite est grand : dans le textile, sur 252 demandes, 126 transactions, 84 réussites, 42 échecs, soit 16,7 % d'échec. On a voulu calculer les augmentations pour comparer celles des hommes et celles des femmes, dans nos deux secteurs d'intérêt. On dispose, comme informations donnée par notre source, du salaire avant la grève, du salaire demandé, et du salaire obtenu. Pour les augmentations « neutres », on ne dispose donc que

41 *Ibidem.*

42 *Ibidem.*

de ces 3 nombres, pour les augmentations « genrées » on a, pour une seule grève, les 3 nombres pour hommes et les 3 nombres pour femmes. Dans la métallurgie, on trouve 149 demandes d'augmentation de salaire « neutres » et 69 « genrées » où un salaire pour homme et un salaire pour femme distincts sont demandés. Dans l'Habillement, on compte 45 demandes « neutres », 110 « genrées », et 39 seulement par des femmes. On a pu dresser ce tableau :

FIGURE n°18 : Revendications salariales dans les grèves de la métallurgie de 1919

Genre de la revendication et secteur	Salaire	Demandé	Obtenu	Dem aug	Obt aug
- demande neutre (sexe pas précisé)	12,49F	16,49F	14,96F	38,29 %	22,42 %
- tous secteurs : salaire hommes	11,39F	14,94F	13,77F	31,71 %	26,36 %
- tous secteurs : salaire femmes	6,61F	9,43F	8,44F	46,78 %	33,72 %
- mécaniciens-constructeurs : neutre	12,10F	15,95F	14,63F	39,40 %	23,26 %
- mécaniciens-constructeurs : hommes	12,64F	16,54F	15,20F	28,45 %	22,50 %
- mécaniciens-constructeurs : femmes	6,97F	10,13F	8,88F	56,54 %	30,72 %

FIGURE n°19 : Revendications salariales dans les grèves de l'Habillement de 1919

Situation	Avant	Demandé	Obtenu	Aug dem	Aug obt
- demande neutre (sexe pas précisé)	10,02F	13,61F	12,04F	47,39 %	30,11 %
- demande par femmes seulement	6,07F	8,61F	8,08F	39,93 %	37,35 %
- tous secteurs : salaire hommes	8,81F	12,54F	10,96F	43 %	27,27 %
- tous secteurs : salaire femmes	6,29F	9,10F	7,86F	46,99 %	29,52 %
- étoffes : salaire hommes	12,18F	16,64F	14,93F	37,92 %	22,62 %
- étoffes : salaire femmes	6,99F	11,36F	8,21F	74,09 %	22,30 %
- tissage : salaire hommes	7,88F	10,92F	9,81F	42,86 %	27,35 %
- tissage : salaire femmes	6,08F	8,37F	7,55F	40,15 %	27,25 %
- filature : salaire hommes	8,42F	11,58F	10,46F	43,70 %	30,11 %
- filature : salaire femmes	5,91F	8,02F	7,52F	42,22 %	32,87 %

« Aug dem » = pourcentage d'augmentation demandée = (salaire demandé / salaire d'avant) / salaire d'avant * 100.

« Aug obt » = pourcentage d'augmentation obtenue = (salaire obtenu / salaire d'avant) / salaire d'avant * 100.

L'observation de ces tableaux pointe des différences radicales entre les deux secteurs. Dans la métallurgie, l'écart salarial est bien plus élevé (en moyenne : 6,61F pour les femmes, 11,39F pour

les hommes, soit presque du simple au double ; tandis que dans l'Habillement, entre 6,29F et 8,81F, soit un rapport d'environ 1,25 seulement). Mais à la fois dans les revendications et dans les salaires obtenus, cet écart a tendance à se résorber : les femmes demandent une augmentation de 46,8 % et obtiennent 33,7 % quand les hommes réclament 32 % et obtiennent 26,4 %. L'écart est plus grand pour les seuls mécaniciens-constructeurs (la catégorie la plus nombreuse, où la présence féminine est davantage connue par exemple dans l'automobile, avec les postes à la chaîne dédiés aux ouvrières) : les femmes réclament une augmentation de 56,5 % et en obtiennent 30,7 %. Toutefois, si les hommes concèdent environ 8 points de moins d'augmentation de salaire, les écarts de salaire restent concrètement très importants : donc « l'optimisme » dans les revendications des femmes s'explique par un écart tel que l'ordre des choses n'est pas du tout remis en cause.

En ce qui concerne l'Habillement, si les écarts de salaire entre hommes et femmes avant les grèves sont légèrement plus faibles, les revendications ne tendent pas autant à réduire cet écart : si on prend tous les secteurs, le pourcentage d'augmentation demandé pour les hommes et pour les femmes est sensiblement proche (43 % pour les hommes, 46,99 % pour les femmes). Il en va de même pour le tissage et la filature, où les hommes sont traditionnellement dominants (autour de 40%). Si les augmentations accordées par les patrons sont plus faibles que demandé, elles respectent scrupuleusement ce maintien exact des écarts de salaire : dans le tissage, le pourcentage d'augmentation pour les hommes et pour les femmes est quasiment identique, 27 % !). Le patronat veut conserver l'inégalité de rémunération telle qu'elle. Si les grèves sont un peu plus offensives que dans la métallurgie, les augmentations obtenues sont d'un pourcentage proche, entre 20 et 30 %.

Cependant, on voit poindre la forte présence des ouvrières dans le vêtement : dans les demandes faites seulement par des femmes (deuxième ligne), c'est là qu'on trouve la plus faible différence entre augmentation demandée et augmentation obtenue (39,93 et 37,35%), donc les ouvrières obtiennent en moyenne le salaire qu'elles réclament. Cette présence se fait aussi ressentir dans l'augmentation demandée par les femmes dans le secteur du travail des étoffes (catégorie créée par notre source, qui correspond aux travaux de confection, de blanchisserie, de couture..., très fortement féminisés) : elle est de presque de 75 %, alors que les hommes réclament 37,9 %. Toutefois on remarque que c'est dans cette catégorie que les hommes sont les mieux payés, obtenant près de 15 francs soit autant que la métallurgie et bien plus que la moyenne de 10,96F. Cela peut sembler contre-intuitif, mais l'écart réside surtout chez les tailleurs d'habits, les femmes étant particulièrement exploitées (c'est là qu'on retrouve les ouvrières à domicile) tandis que les hommes sont employés dans des tâches bien plus qualifiées. De plus les patrons de cette catégorie

cherchent à perpétuer ce fort écart salarial tout en augmentant que peu la rémunération, n'accordant que 22 % d'augmentation aux hommes et aux femmes. On a donc un fort potentiel revendicatif chez les femmes, mais qui tombe sur un mur.

On peut conclure de cette petite étude quantitative que si on ne trouve jamais de mention « à travail égal, salaire égal » dans les revendications de grève, celles-ci tendent à réduire (faiblement) l'écart salarial. Mais le patronat qui n'a que peu d'intérêt à voir cet écart se résorber, ne tend pas du tout vers cette réduction, même infime, des salaires. Il n'empêche, les salaires se sont améliorés, les femmes obtenant entre 1,5F et 2F de plus. Ces grèves offensives sont donc globalement victorieuses, mais la division sexuelle du travail va totalement à l'encontre de la réduction concrète de l'écart salarial.

Un horizon lointain ?

Concrètement, la revendication sur laquelle nous enquêtons n'est pas suivie d'effets concrets. Le monde du travail ne peut pas l'accepter, c'est pourquoi, si elle existe en tant qu'horizon de luttes pour les féministes, elle n'est pas à la tête de la longue liste des améliorations souhaitées par celles-ci. Cette idée d'horizon à atteindre, un horizon flou, semble faire de ce principe une maxime, un souhait plutôt qu'une politique, qui n'engage pas vraiment de réflexions et de moyens pour l'appliquer. On la retrouve dans le préambule de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail créée en 1919. Celui-ci devient une maxime, adoptée par l'OIT dans son préambule qui présente les grandes principes à affirmer « attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger » : l'affirmation du principe en fait partie⁴³.

Il est aussi présent dans la Charte du Travail du traité de Versailles⁴⁴. Pourtant cette Charte ne satisfait pas du tout la CGT, pour qui il manque les demandes du programme établi à la Conférence syndicale internationale de Berne, du 3 au 9 février « la seule concession faite à nos revendications est de proclamer l'égalité de salaire pour l'égalité de travail », alors que le programme de Berne faisait des propositions sur le travail des enfants, la semaine anglaise de 48h, le repos hebdomadaire de 36h, le travail à domicile... Et même d'autres propositions sur le travail des femmes : repos du samedi, travail des femmes à domicile et la nuit, sur les congés d'accouchement et les assurances maternelles... Le choix de défendre l'égalité salariale n'est pas du tout prioritaire pour le syndicat. La maxime était supportée par différentes institutions telle que le Conseil général de la Seine qui

43 Constitution de l'OIT, sur le site internet de l'OIT : www.ilo.org

44 IHS-CGT, Congrès confédéral de la CGT, p.129 : Compte-rendu du congrès syndical d'Amsterdam.

émet le vœu que le traité de paix renferme cette clause (avec la journée de 8 heures et le minimum de salaire », en rétribution des « sacrifices » de la classe ouvrière⁴⁵. Gabrielle Duchêne avait souhaité dans son ouvrage *Les Progrès de la Législation sur le Minimum de Salaire* « l'adoption de conventions internationales [qui] est le moyen le plus propre à assurer la réalisation prochaine du minimum de salaire en même temps qu'elle sauvegarde tous les les intérêts nationaux »⁴⁶. Mais lorsqu'elle évoque la législation du travail qu'elle part discuter dans la prochaine conférence de la commission de législation internationale à Washington en octobre 1919, soulignant l'importance « que des femmes soient représentées en particulier sur les questions intéressant les femmes », la devise n'y figure pas. Son programme est le suivant : « I) Journée de 8h et semaine de 48h ; II) prévention du chômage et mesures permettant de le supporter ; III) Emploi des femmes : a) accouchement, b) pendant la nuit, c) dans les travaux insalubres... ». Le fait que la militante la plus active sur les questions de salaire féminin ne mette plus l'accent sur cette revendication, même lors de conventions internationales, montre qu'elle a tout d'une devise et non d'un objectif concret dont on se donne les moyens de la réalisation.

Des motifs d'espoir réels ?

Malgré l'impossibilité d'obtenir l'égalité, les ouvrières qui ont participé à des grèves ont pu améliorer leur salaire de manière significative, sans que cela les sorte de la misère pour autant. Ont-elles pu se contenter de cette avancée ? Gabrielle Duchêne adoptait, pour Emmanuelle Carle (qui lui a dédié sa thèse), le principe « à travail égal, salaire égal » pour répondre à la crainte masculine de la concurrence des salaires, en tant qu'outil pour mieux faire accepter le salaire féminin⁴⁷. Dans ce cas, les simples augmentations obtenues ne remplissent pas cet objectif. Mais comme le montre Geneviève Fraisse, « l'égalité de principe n'est pas l'égalité de résultat »⁴⁸. Revendiquer, « par les textes et les actions juridiques, sociales, politiques, la nécessité de cette égalité » revient à tenter de prouver l'égalité entre hommes et femmes⁴⁹. En demandant l'égalité, elles réclament (plus qu'elles ne proclament) leur liberté, liberté de s'exprimer et liberté de travailler, nécessaire pour qu'il y ait égalité. C'est là l'objectif de Gabrielle Duchêne :

« Si une femme est appelée à remplacer un homme, exigez que son emploi ne permette pas au patron de réaliser un bénéfice [sic] supplémentaire.(...) Et, qu'aucun de vous ne

45 *L'Action féministe*, janv-mars 1919 : article sur les vœux du Conseil général de la Seine quant au traité de Versailles.

46 Gabrielle Duchêne, *Les Progrès de la Législation sur le Minimum de Salaire*, op. cit.

47 Emmanuelle Carle, *Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route : entre le pacifisme féministe et l'antifascisme*, thèse soutenue à l'université McGill, Montréal, 2005, p.63.

48 Geneviève Fraisse, « Des conditions de l'égalité économique », in *Travail, genre et sociétés*, n°1, 1999, p.153

49 *Ibidem*.

se fie à la difficulté que pourrait offrir son métier pour une femme. Bien peu de travaux leur sont pratiquement inaccessibles »⁵⁰.

La militante souhaite que les ouvrières, par leur mobilisation, transgressent leur sujétion économique et se montrent en sujets, alors même qu'elles ne disposent pas toujours de la plénitude des droits civils et civiques⁵¹. Mais, comme Claude Didry le montre pour les midinettes, elles viennent tout juste d'entrer dans le salariat, il est donc encore tôt pour obtenir l'égalité, même si la volonté et la demande existe. Les discours forts de Marcelle Capy ou Hélène Brion demandant l'égalité entre les sexes sont difficilement audibles, et par conséquent, notre théorie est qu'il n'est plus une priorité revendicative dans l'immédiat : il doit être précédé de droits politiques, de droit à travailler, à exister. En attendant, la « formule » comme elle est si souvent appelée dans les revendications ouvrières reste un adage, un but souhaité, sans que de réels efforts soient faits pour défendre cette idée et la rendre réalisable. La différence fondamentale entre hommes et femmes n'a finalement fait que se renforcer, et la sortie de guerre est l'occasion de « rétablir », en fait renforcer, cette inégalité. Dans cette lutte entre l'ancien et le nouveau, l'image des hommes et des femmes au travail est chamboulée et traversée de conflits de représentation.

B) L'impossibilité de gagner sa place ? Lutte de représentation autour de deux catégories genrées : « midinettes » et « munitionnettes »

Si la revendication « A travail égal, salaire égal » n'est pas aussi porteuse qu'on aurait pu le penser, c'est en partie dû au fait que le travail féminin n'est plus une évidence : il n'est donc plus une menace. On voit émerger plusieurs discours qui, n'étant pas radicalement opposés au labeur des femmes, cherchent à créer le débat autour de cette idée, de ne pas la poser comme une évidence. L'assignation au foyer est répétée, pendant le conflit, par le Comité du Travail Féminin : « Évidemment le rôle social de la femme est d'être au foyer mais outre qu'il y a femmes et des jeunes filles sans foyer qui ont besoin de vivre, il en est d'autres pour qui la possibilité de vaincre les difficultés de l'heure actuelle s'allie avec le désir très vif de porter une aide efficace au pays »⁵². Mais aussi par la CGT par l'intermédiaire de son secrétaire général, Léon Jouhaux, mais aussi par celle de Merrheim, dirigeant minoritaire des métallurgistes : « La main-d'œuvre féminine a pris trop d'extension dans les usines ; à la fin de la guerre, il faudra lutter pour rendre la femme à son

50 *L'Action féminine*, sept-oct. 1915, n°40, p. 75, cité par Emmanuelle Carle, *Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route*, op. cit., p.100

51 Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel, « Intersection entre histoire du genre et histoire ouvrière... », op. cit.

52 AN 94 AP 135, compte-rendu d'une réunion du CTF, 1916.

foyer »⁵³. Au moment de l'après-guerre, on peut même parler, avec les mots de Françoise Thébaud, de « nouvel appel patriotique » suppliant les femmes de revenir à leur foyer pour laisser la place au travail des soldats revenus du front⁵⁴.

Cela jure avec les positions d'avant-guerre décrites par Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard : « On ne peut pas dire qu'à la veille de 1914 la CGT ait pris une position d'ensemble cohérente sur la question : la femme doit-elle exercer un travail salarié ? Les ouvriers organisés ont peu avancé sur cette question depuis 1876. Le droit au travail, pour les femmes, n'a pas été proclamé. Mais on ne trouve plus, parmi les résolutions des congrès, l'affirmation : « la femme du prolétaire doit rester au foyer »⁵⁵. Le syndicat de Bergerac, dont l'activité dans la Poudrerie était pourtant forte envers les femmes pendant la démobilisation, explique début janvier aux femmes licenciées peu nombreuses à la réunion du syndicat : « Vous vous souviendrez de nous, vous pouvez dire, une fois rentrés dans vos foyers, que le Syndicat vous a aidés et protégés, malgré la censure, malgré les restrictions apportées à nos volontés. [...] Faisant allusion à la démobilisation, M. Christoflour a fait connaître qu'il était vraiment regrettable de voir de quelle façon on mettait à la porte de la Poudrerie ceux qui avaient été contraints d'y venir ; les femmes surtout, que l'on n'a pu éduquer au point de vue syndicaliste comme on l'aurait voulu, sont jetées à la rue où la misère les attend ». Ce discours oscille entre sollicitude et volonté, comme expliqué au chapitre précédent, de domestiquer les femmes au sein du syndicat. Surtout, il assume que les femmes vont rentrer au foyer, ou bien finir « jetées à la rue ». On comprend alors que les actions de la CGT envers les femmes licenciées n'ont pas été faites dans la perspective de les aider à se maintenir dans le monde du travail : comme on le soulignait l'aide pour obtenir l'indemnité, qui a été plus grande, a pour but que les femmes retournent au foyer et pas « à la rue », « sur le pavé », où « la misère les attend ».

Cette crainte particulière de voir les femmes à la rue est associée à une représentation ancienne au sein du secteur de l'Habillement avec les femmes de la couture, les midinettes : celle d'une image d'immoralité, notamment sexuelle⁵⁶. Anaïs Albert explique que cette représentation est très courante à la Belle Époque. La CGT cherche alors à éduquer ces ouvrières⁵⁷. Pendant la guerre, avec le raidissement de la moralité, cette inquiétude devient une accusation, une culpabilisation, une décrédibilisation. Lors de la grève des couturières de septembre-octobre 1918, Jean-Louis Robert note que la rhétorique patronale est d'accuser les femmes grévistes de « se faire aider », en bref

53 AN F7 13361, réunion à Nantes avec Merrheim, 31/08/1918

54 Françoise Thébaud, *La femme au temps de la guerre de 14...* op. cit., p.398.

55 Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme...* op. cit., p.87.

56 Anaïs Albert, « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque : bon goût ou mauvais genre ? », *Histoire, économie & société*, vol. 32e année, no. 3, 2013, p.66.

57 *Ibidem*.

d'utiliser la prostitution pour pouvoir faire grève⁵⁸. On avait relevé le même type d'accusations du syndicat de l'Habillement rouennais contre sa base féminine pourtant extrêmement active.

Ce type d'accusation est appliqué aux munitionnettes : Antoine Prost relève dans les PV de la Commission Exécutive de la Fédération des Métaux des déclarations à peine voilées « vis-à-vis de certaines ouvrières, « les préférées des contremaîtres ou de certains chefs d'équipes » que l'on dénonce vigoureusement. Nous retrouvons une même observation dans un discours de Broutchoux devant les ouvriers de Delahaye (le 19 avril 1918) : « des ouvrières trop complaisantes envers leur chef d'équipe font croire dans les milieux bourgeois que les ouvrières des usines ont les mœurs légères »⁵⁹. La prostitution est parfois dénoncée par des femmes, par exemple le témoignage dans le journal Justice, réagissant aux propos de Loucheur, qui réclame du travail, dénonçant la précarité des femmes : « Assez de misère ; assez de prostitution ; assez de désespoir »⁶⁰. Mais la différence est que les hommes présentent constamment la prostitution comme la responsabilité des femmes. De même, Hélène Brion, en mai 1919, veut écrire un article « contre la prostitution » dans *L'Humanité* mais, « faute de temps, envoie la conclusion du discours de Mme Avril de Sainte-Croix au Congrès de 1913. Il n'y a, hélas ! Pas une ligne à changer ». Le phénomène est donc condamné depuis longtemps mais abordé de manière à disqualifier les ouvrières en cet après-guerre. Notons toutefois l'exception de Pierre Hamp, inspecteur du travail qui analyse cet « exercice sexuel compensateur du prix inique du travail [comme] une nécessité pour beaucoup de femmes », la femme devant se « faire aider » à cause de l'inégalité de salaire à travail égal, et le fait que ces femmes aient besoin de « bien présenter » devant leur patron (dans la couture en particulier).

Il convient donc pour le syndicat, avant d'aider « la femme » en tant qu'ouvrière, de la sauver de la rue, de la prostitution. On continue à les penser toujours en fonction des hommes : dans *L'Humanité* quelques jours après l'armistice, lors de la Sainte-Catherine, est publié un article nommé « Les Catherinettes », en référence aux midinettes :

C'était hier la Sainte-Catherine. Mais il y avait déjà deux jours que les boulevards et les rues voisines des grands ateliers féminins étaient égayés par les bonnets fanfreluchés des midinettes qui la fêtaient. La veille était, en effet, un dimanche, et grâce à la semaine anglaise on put « coiffer sainte Catherine » dès samedi. La gaîté des jeunes filles put cette année se donner libre cours, puisque la tuerie a cessé. Et la douce pensée du prochain Retour atténua opportunément la mélancolie des héroïnes de la fête, celles qui aurait pu craindre de devenir vieilles filles si l'approche de la Paix n'était venue ranimer leurs légitimes espoirs »⁶¹.

58 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p. ??

59 Antoine Prost, *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003, p.217.

60 AN F7 13359, journal « JUSTICE », organe hebdomadaire de la Classe Ouvrière et Paysanne, 04/01/1919.

61 *L'Humanité*, 26/11/1918.

La confirmation est faite que les midinettes sont tout sauf une catégorie professionnelle, et leur objectif doit plus que jamais, en cet après-guerre, être de fonder un foyer. On décèle, en lien avec la dénonciation de la prostitution, une volonté de reprendre le contrôle des corps féminins. L'image de la munitionnette oscille par ailleurs davantage, elle présente une étrangeté plus grande puisqu'elle fait aussi figure de « garçonne » dont l'étrangeté sexuelle est interrogée⁶². Elles sont, quoi qu'il arrive, sans cesse ramenées à leur genre et à leur supposée sexualité. Fanny Clar, militante anarchiste, condamne pendant la guerre ces deux appellations sexistes :

« Ah ! Non, non, non ! Nous possédions déjà midinettes, cela me paraissait plus que suffisant. Voici qu'on nous sert munitionnettes. Je trouve le mot malséant et me permet de le dire. Midinettes ! Ce terme ridicule, puéril, ravit certaines quantités de gens. Il a beau voiler la misère élégante des ouvrières du luxe parisien, les repas de quelques sous qui gardent le teint pâle et la taille mince, toute cette existence de jolie façade dont on ne veut pas voir le vilain envers, midinettes était déclaré délicieux.

Munitionnettes va enchanter ces âmes poétiques. S'il est pourtant un métier auquel un diminutif mignard ne va guère, c'est bien celui qui forge les outils de la guerre. Est-ce que les femmes en France, vont continuer à se satisfaire des guirlandes plus ou moins fleuries qu'on leur tresse ? »⁶³.

C'est bien une question de légitimité des femmes au travail que soulève Fanny Clar : les ouvrières ne peuvent pas être considérées comme telles, elles sont sans cesse ramenées à leur genre et leur sexualité même lorsque cela est totalement inapproprié.

Et en cet après-guerre très conservateur⁶⁴, la CGT, qui a participé à la construction de cette image, semble au contraire chercher à se départir de cette image d'immoralité, participant de l'invisibilisation active des femmes dans l'espace public. On a l'impression que le terme de « midinette », par exemple, est évacué par le syndicat. Avant-guerre, une rubrique leur était dédiée, tenue par Mimi Pinson, à visée de pédagogie morale, intitulée « conseils aux midinettes »⁶⁵. En 1919, elle a disparu et est remplacée par la rubrique « Le coin des modistes »⁶⁶, qui font partie des midinettes mais dont le nom est moins connoté, et qui se concentre sur le mouvement social. Injonction répétée à cette catégorie de main-d'œuvre de se concentrer sur la vision de l'État-major syndical.

62 Françoise Thébaud, « Penser les guerres du XXe siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°39, 2014, p.157-182.

63 AN 94 AP 135, coupure du journal *Le Populaire du Centre*, 1916 (la date précise n'est pas lisible).

64 Françoise Thébaud, *Histoire des femmes en Occident, Tome V... op. cit.*

65 *Ibid.*

66 *La Bataille*, rubrique hebdomadaire, en principe le lundi.

Or ces midinettes ont, d'elles-mêmes, durant la guerre, prouvé que la façon dont *Le Temps* décrivait leur mobilisation en 1910 est caduque :

« Pauvres “ midinettes ” ! Leurs réclamations sont peut-être justes ; même légitimes, elles paraissent suspectes à cause de la forme même dans laquelle elles sont présentées. Les “ midinettes ” ne sont pas faites pour la rue. [...] À vouloir être trop semblables aux hommes, les femmes en général ne gagnent rien ; elles restent en deçà ou vont au-delà, mais ne les égalent jamais ; dans cet effort d'imitation, elles appauvrissent leurs avantages propres et deviennent inférieures à elles-mêmes. [...] Plus que les autres femmes, les “ midinettes ”, sur ce terrain, perdent de leur charme et de leur séduction. Les “ midinettes ” ne sauraient avoir l'attitude des émeutières féroces de *Germinal* ; elles n'ont rien de commun d'autre part avec ces femmes qui, dans Paris, ont fait du boulevard leur domicile et que le vice a rendues “ l'âme mauvaise ” de la rue. Les “ midinettes ” sont au contraire l'âme charmante de la rue. Elles doivent plaider leur cause en restant sur ce terrain qui leur est propre ; leur malice et leur ingéniosité leur suggéreront certainement des procédés plus habiles »⁶⁷.

Leur mobilisation de mai 1917 est donc une surprise. Un article de *L'Humanité* raconte, presque ébahi : « sur les grands boulevards, un long cortège s'avance. Ce sont les midinettes parisiennes aux corsages fleuris de lilas et de muguet ; elles courent, elles sautent, elles chantent, elles rient, et pourtant, ce n'est ni la Sainte-Catherine, ni la Mi-Carême : c'est la grève »⁶⁸. De telles paroles n'existent plus en 1919 : la grève doit être fonctionnelle, prévue et organisée par le syndicat, de bonne tenue. L'image féminine mise davantage en avant est celle de « l'Ange Blanc », mais dont Yvonne Knibiehler souligne précisément les lacunes concernant la reconnaissance professionnelle : on « vante leur mission si belle et si ingrate, leur instinct maternel auquel obéissent toutes les vraies femmes »⁶⁹. Si ces assignations sont dues à une vision genrée de la société partagée par tous les hommes, on peut aussi émettre l'hypothèse d'une bataille d'images. Les métallos, les leaders syndicaux doivent se débarquer de l'image d'embusqué qui leur colle à la peau, faisant d'eux une « impossible avant-garde » du mouvement social⁷⁰. La loi Dalbiez de 1915 affectant les ouvriers professionnels aux usines a construit autour d'eux une image de lâche. Les femmes ont au contraire été félicitées pour leur sacrifice, leur travail aux usines d'armement ayant permis la victoire française. Récupérer les prérogatives viriles d'avant-garde du mouvement social passait donc sûrement par la participation à cette dégradation de l'image des femmes au travail.

Cette volonté de récupération ne se traduit pas dans tous les secteurs. Pendant la guerre, « la place des femmes dans les industries lainières et cotonnières devient centrale », en nombre mais surtout avec l'occupation par les femmes de places en principe réservées aux hommes (ourdissage par

67 *Le Temps*, 06/09/1910, cité par Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat »... *op. cit.*

68 *L'Humanité*, 16/05/1917, cité par Anaïs Albert, « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque... », *op. cit.*

69 Yvonne Knibiehler, « Les Anges Blancs : naissance difficile d'une profession féminine », in Éveline Morin-Rotureau, *Combats de femmes...* *op. cit.*, p.62.

70 Jean-Louis Robert « La figure du métallo : l'impossible avant-garde », in Jean-Louis Robert (dir.), *Syndicalismes à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, PUR, Rennes, 2015, p.206.

exemple)⁷¹. Or, au moment de la démobilisation, aucun discours masculin ne prône le retour des hommes dans ces métiers : c'est bien dans le métal que ceux-ci doivent récupérer leur place, tandis que les femmes réinvestissent les travaux du textile tout au long des années 1920⁷².

Les termes de « midinette » et « munitionnette », après avoir été disqualifié selon des critères genrés et en rien professionnels, ne connaissent pas la même trajectoire : les « midinettes » parviennent plus ou moins à retourner le stigmate qui y est associé, poursuivant les mobilisations dans les années 1920, aidées par un reportage d'Elsa Triolet en 1934 sur elles intitulé « l'industrie souriante »⁷³. *L'Humanité* finit par en faire l'objet d'une « sollicitude nouvelle » pour Claude Didry, se faisant « place dans l'avant-garde ouvrière qui se cristallise autour de la figure du « métallo » »⁷⁴. Mais elles redeviennent un « repoussoir » y compris pour les féministes lors de la Libération. C'est bien dans ces moments de repli que les femmes ne peuvent plus accéder dans l'espace public sans susciter des réprobations. Le terme de « munitionnette », lui, n'a connu un changement de sens que récemment, empreint de clichés sur le sacrifice des femmes et leur entrée dans le monde du travail. Mais, à notre période d'étude, il ne constitue pas une fierté, au contraire. Il crée une différence entre hommes et femmes, entre métallo et munitionnette. La munitionnette ne pouvait par définition exister que pendant la guerre, c'est le métallo qui doit lui survivre. La difficulté pour les ouvrières du métal de se maintenir dans les représentations de ce secteur tient au fait que, dans les bouleversements de la démobilisation, la crainte du chômage et de la précarité extrême, rendent compliqué de recomposer les solidarités, les liens tissés pendant la guerre, d'autant que ce n'est pas du tout la priorité du syndicat qui ne joue pas de rôle structurant.

C) L'impossible solidarité

Le 26 janvier 1919, lors d'un meeting des chômeuses parisiennes, toutes les professions féminines sont représentées. Il est constaté que « si les ouvrières et ouvriers des usines bénéficient aujourd'hui de l'indemnité et des secours de chômage, il n'en est pas de même pour les ouvrières de l'intendance anglaise ou américaine. Il va sans dire qu'elles protestent. Les orateurs qui se sont succédé hier à la tribune se sont tous fait l'écho de leurs justes doléances et ont affirmé la solidarité de toutes et de tous. En conclusion, il a été décidé que toute action utile serait engagée afin

71 Simon Vacheron, *Mobiliser l'industrie textile... op. cit.*, p.270.

72 Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes... op. cit.*, p.101.

73 Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat... », *op. cit.*

74 *Ibidem.*

d'obtenir pour les travailleuses de la couture actuellement en chômage les mêmes avantages que ceux accordés à leurs camarades des métaux, des produits chimiques et de la voiture aviation »⁷⁵. Cette manifestation de solidarité est rare, et le caractère interprofessionnel de ce meeting de chômeuses l'est aussi. On a vu dans notre première partie que les conflits autour de l'indemnité se réglaient par secteur, et même souvent par usine. La singularité parisienne est donc sans doute à souligner ici. Cette entente entre les secteurs, sous les auspices du syndicat, n'a pas été observée en province. Plus encore, au sein-même des usines d'armement, on trouve des exemples où les ouvrières ne font pas preuve d'entraide, au contraire : à Paris, Leclerc, de la Voiture-Aviation, a

« Un fait pénible à relater. Récemment, la maison Alda renvoya 80 ouvrières. On vint me trouver pour intercéder en leur faveur et j'obtins leur réintégration. Mais savez-vous ce qui se passa ? Les ouvrières qui étaient restées à l'atelier empêchèrent par la force la rentrée de leurs camarades qui furent contraintes d'aller chercher de l'ouvrage ailleurs (*cris de réprobation*). Voilà, camarades, la solidarité ouvrière et nos patrons auraient bien tort de se gêner avec nous (*applaudissements*) »⁷⁶.

A Bordeaux, la Poudrerie connaît une situation similaire : les femmes licenciées « protestent contre le maintien de quelques femmes déclarées indispensables. Toutes doivent partir ou aucune, dit-on »⁷⁷. Le secrétaire syndical « a essayé de calmer l'assistance et de faire comprendre que le licenciement est inévitable et qu'on ne doit pas porter tort aux anciennes poudrières »⁷⁸. A Lorient l'exacte même revendication est faite : « Nous demandons la reprise du travail pour toutes les ouvrières qui sont parties, ou le congédiement de tout le personnel »⁷⁹. A Toulouse, il est plus difficile d'interpréter le refus de la délégation du syndicat de l'arsenal « d'accepter l'embauchage partiel, demande que toutes soient occupées ou indemnisées »⁸⁰ : est-ce un acte de cohésion qui veut que toutes les ouvrières soient « dans le même bateau », ou bien un refus que certaines soient privilégiées ? La composition de la délégation nous est inconnue, ce qui nous empêche de trancher. Les leaders syndicaux ne se privent pas pour critiquer ce qu'ils considèrent comme une attitude :

« Lorsque les conflits ont éclaté dans les usines de guerre, les ouvrières ont donné leur adhésion au Syndicat de Métaux, mais au bout de quelques mois elles ont négligé de payer leurs cotisations préférant porter une pièce de vingt sous à une tireuse de cartes quelconque plutôt que de la verser à la caisse de l'organisation syndicale.

Si, aujourd'hui, vos employeurs vous congédient sans indemnité, c'est qu'ils connaissent votre isolement et le manque d'entente entre vous. La femme doit

75 *L'Humanité*, 26/01/1919.

76 AN F7 13356, grand meeting intercorporatif des chômeurs et chômeuses des usines de guerre, 10/01/1919.

77 AN F7 13360, rapport du commissaire spécial de Bordeaux, 09/04/1919.

78 *Ibidem*.

79 AN F7 13356, lettre du commissaire central de Lorient au Directeur de la Sûreté Générale à Paris, 25/01/1919

80 AN F7 13356, télégramme du préfet de Haute-Garonne au sous-secrétaire d'État à l'administration de la guerre, aux Ministre de la Reconstitution Industrielle, du Travail et de l'Intérieur, 14/01/1919.

comprendre que pour lutter contre le bloc patronal, il faut lui opposer la force ouvrière. Or, la force ouvrière c'est l'organisation syndicale ! »⁸¹.

Nous avons souligné, en suivant l'analyse de Madeleine Rebérioux, combien la CGT s'opposait à l'autonomie des femmes : leur manque de solidarité s'explique aussi ainsi. Le syndicat ne parvenant pas à les rassembler sous sa bannière, ne les aide pas à s'organiser entre elles. Les explications basées sur le comportement individuel vont à l'encontre de l'analyse d'Annette Charreau, socialiste qui publie régulièrement dans *L'Humanité* :

« Voici plus d'un mois déjà que dans nombre de maisons, en général d'importance secondaire, chaque samedi, à l'heure de la paie, quelques ouvrières sont invitées à ne pas se présenter le lundi suivant ; le licenciement, opéré ainsi sans indemnité, par petits paquets, évite à l'industriel les ennuis d'une protestation en masse, car beaucoup des malheureuses ne savent que rentrer désemparées chez elles sans même songer, parfois, à joindre leurs forces à celles de leurs sœurs de misère en vue d'une revendication commune »⁸².

L'explication repose ici sur une stratégie patronale, et par la forte précarité des ouvrières et la situation bouleversante dans laquelle elles sont plongées, et non sur leur nature féminine futile. Cette idée de sororité avec l'expression « sœurs de misère » se retrouve dans le discours d'une munitionnette toulonnaise en janvier 1919 :

« Les chômeuses de Toulon, au nombre de 500 environ, se sont réunies sous la présidence de Madame Maunier qui, après avoir remercié l'assemblée d'être venue en aussi grand nombre, donne la parole à Madame Subrini, qui est très heureuse de se retrouver au milieu de ses anciennes camarades d'atelier et les remercie de lui avoir témoigné leur confiance en la priant d'assister à leur assemblée et les assure de son concours moral le plus absolu, en les engageant à faire de l'action comme l'ont fait les midinettes de Paris, qui ont réussi à faire aboutir leurs revendications par l'union en un seul syndicat »⁸³.

Cette référence aux luttes victorieuses des midinettes est saisissante, et nous semble assez rare. Mais il y a bien eu une identification en tant que femmes à cette lutte de mai 1917 ! Il est vrai que la couture et l'Habillement peuvent apparaître comme un modèle de cohésion et de solidarité malgré les clichés genrés. Ainsi les appels à la solidarité ouvrière lors de leurs grèves sont nombreux et récoltent des sommes importantes. Par exemple pour celle du Havre en avril, « La Fédération de l'Habillement va lancer un appel à la solidarité ouvrière et le syndicat de l'habillement parisien prie les camarades d'organiser des collectes dans tous les ateliers pour soutenir les grévistes du Havre qui luttent pour la cause commune »⁸⁴. Les notions d'esprit de solidarité, de sentiment de cohésion

81 AN F7 13356, réunion des ouvrières sur métaux licenciées des usines de guerre de la Seine, 01/01/1919.

82 *L'Humanité*, 12/01/1919.

83 AN F7 13643, réunion des ouvrières des usines de guerre de Toulon, 20/01/1919.

84 *L'Humanité*, 01/04/1919.

permettant la victoire sont très courants : dans la bonneterie en mars, « le syndicat a décidé hier la reprise du travail dans les maisons Baroux, Bonnelye, Marchand, Roger, Bouchot qui ont accepté les tarifs syndicaux, l'indemnité de vie chère et l'indemnité pour fait de grève. Les ouvriers et ouvrières de ces maisons ont décidé, par esprit de solidarité, d'abandonner à leurs camarades encore en grève les bénéfices acquis pour leur permettre de continuer la lutte et d'assurer le succès complet des revendications syndicales »⁸⁵. La grève du textile de Romilly, elle, « triomphera parce que les grévistes ont le bon droit de leur côté, tandis que l'opinion romillienne est fortement montée contre les patrons bonnetiers. J'ai pu me rendre compte de la sympathie générale et de l'élan de solidarité »⁸⁶. Ces articles montrent davantage la vie dans ces grèves, derrière l'aspect fonctionnel. Cette « solidarité » se retrouve exprimée à neuf reprises dans *L'Humanité* rien que pour la grève parisienne de l'Habillement. Alors que dans le même journal, à l'exception de l'exemple donné en tout début de sous-partie, aucune autre occurrence de ce mot n'apparaît. Dans les sources policières de surveillance des usines de guerre, le mot revient quatre fois : deux pour une grève du textile dans le Nord (ces sources sont assez mélangées), une vraie mention de solidarité des ouvrières mais faite en juin 1918, à Audincourt, agrémenté au passage d'une remarque sexiste : « l'orateur constate avec plaisir la solidarité dont font preuve les adhérents au syndicat nouvellement formé, et félicite particulièrement les femmes, les invitant à continuer le mouvement et à prendre des décisions immédiates. Il dit en s'adressant à celles-ci : « Pendant que les poules font le trottoir, vous avez le droit de vous croiser les bras » »⁸⁷. La dernière occurrence, au moment de la démobilisation à Brest, prône « un effort de solidarité de la part de tous les travailleurs qui, plus qu'ils ne le pensent, sont matériellement intéressés au départ des étrangers » à la suite d'une grève organisée pour obtenir le renvoi des 300 Kabyles et Chinois présents dans la ville. On comprend bien que dans la métallurgie le syndicat n'a rien fait pour tisser des solidarités, pour créer une communauté de ces ouvrières. Comme l'explique Jeanne Bouvier en 1919, « la guerre a provoqué un grand déclassement de la main-d'œuvre féminine », bouleversant les habitudes, les sociabilités habituelles. Elle explique notamment que nombreuses sont celles qui se dirigèrent vers « les nouvelles voies ouvertes (armement, transport, commerce...) », « oubliant leur ancien métier ». Ce qui explique qu'y compris dans l'Habillement, face à la coexistence du chômage et la pénurie de main-d'œuvre, les femmes sont désorganisées pour lutter et faire valoir leurs qualifications, obtenir le meilleur du marché du travail. Le déracinement produit par tous les déplacements de main-d'œuvre n'est pas à négliger. Toutes ces difficultés subies par les femmes dans le monde du travail interfèrent dans leur capacité à se mobiliser. Les bouleversements de la guerre altèrent les réseaux habituels de solidarité,

85 *L'Humanité*, 26/03/1919.

86 *L'Humanité*, 04/04/1919.

87 AN F7 13361, réunion des ouvriers métallurgistes du Doubs, 16/06/1918.

et le chamboulement du marché du travail crée de nouvelles concurrences, menaçant encore davantage ces solidarités. Sans un appui marqué du syndicat, que faire ? Tenter de résoudre ces conflits genrés de l'intérieur ou tracer son propre chemin ?

CHAPITRE 8 : LES OUVRIERS, LES OUVRIÈRES ET LA RÉVOLUTION

A) « La vie publique a été jusqu'ici un privilège masculin » : entrer dans la révolution

Les femmes sont-elles révolutionnaires ? A écouter les discours des leaders de la métallurgie, on en douterait : leur place n'est pas dans le mouvement social pour eux. Pourtant, sur le terrain, sur le piquet de grève, de nombreuses femmes du métal proclament leur désir du grand soir et s'inscrivent dans une culture révolutionnaire forte. Lors d'une réunion de la grève des Citroën, le 6 juin, « la femme Lallemand fait l'apologie de la révolution russe. Elle félicite les grévistes pour leur cohésion et déclare qu'il faut confier au prolétariat la direction de la politique »¹. Comme pour beaucoup d'autres, on ne trouve pas d'autre référence à cette femme, qui n'est pas dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maitron. Pourtant, les exemples sont nombreux de femmes qui ont participé activement à l'atmosphère de révolution de mai-juin 1919, participant à l'atmosphère de radicalité décrite par Jean-Louis Robert. La préfecture de police de Paris en fait remarquer un certain nombre. Par exemple, l'arrestation de deux sœurs, employées à la Compagnie Générale d'Électricité, envoyées au dépôt pour avoir distribué « le journal l'Internationale », décrit par le commissaire comme « un manifeste du parti communiste proclamant la République des soviets »². Cette distribution se faisait dans l'usine Thomson-Houston qui connaît une grève intense en juin, avec 230 femmes pour 70 hommes luttant³. Le lendemain, dans une réunion des métallos de Saint-Denis, « à signaler l'intervention d'une femme Magne incitant les femmes à crier avec elle « Vive la révolution ! A bas Poincaré et Clemenceau assassins ! »⁴. Elle s'insère ici parfaitement dans la rhétorique des grévistes métallos, qui plus est dans Saint-Denis la rouge et ses soviets constitués pendant la grève⁵. L'appel spécifique aux femmes est particulièrement remarquable. Idem à une réunion des grévistes du 18^e, une autre femme dont je ne trouve pas d'autre trace, Mme Marina, « fait un appel aux femmes en faveur de la révolution. On vous a pris vos enfants, vos maris, dit-elle, vous devez vous révolter. Elle parle de la révolution russe et de Lénine et Trotzky (sic). Elle estime que si ces derniers ne reflétaient pas la volonté du

1 APP BA 1386, correspondance du commissaire avec le préfet, 6 juin 1919.

2 APP BA 1407, rapport quotidien sur l'état d'esprit parisien, 11 juin 1919.

3 APP BA 1386, correspondance du commissaire avec le préfet, 3 juin 1919.

4 APP BA 1407, rapport quotidien sur l'état d'esprit parisien, 12 juin 1919.

5 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie... op. cit.*, p.339

peuple russe, celui-ci aurait déjà fait son devoir en les écartant »⁶. Malgré les déclarations de leaders masculins, les ouvrières (et pas seulement les institutrices) ont bien une conscience politique, et une volonté d'action. Octobre 1917 est encore évoquée en 1920 par une féministe socialiste, « Nelly Drous-Gallet, de la « Voix des Femmes » parle des bienfaits apportés par la Révolution Russe aux femmes de ce pays et fait l'éloge des Soviets. Elle fait ensuite une causerie sur le féminisme. Enfin elle exprime l'espoir de voir prochainement le prolétariat universel s'émanciper »⁷. Tous les appels à la révolution fait par des femmes ne font pas toujours référence au rôle-même des femmes dans cette révolution : lors d'une réunion de métallurgistes dans l'Aveyron, le commissaire se sent obligé de rapporter le coup d'éclat d'une des participantes : « Je dois ajouter que dans des réunions du Conseil syndical une nommée Vidalinc Yvonne a déclaré, à plusieurs reprises « qu'elle serait heureuse de se laver les pieds dans le sang des capitalistes » »⁸. Il faut toutefois bien constater que la majorité de ces cris de révolte sont un appel à la révolte des femmes. Ces cris n'exhortent pas les femmes à « rejoindre » les hommes : elles y ont leur place, il est normal pour elles d'y participer dans les discours de ces militantes. Ce sont toutefois bien des « cris », et il est rare d'entendre, dans ce secteur, des longs discours féminins. C'est lors de conférences spécialement organisées par et pour des militantes de renom sur ces thèmes en particulier qu'un discours révolutionnaire peut se faire entendre de leur part. Ainsi Marianne Raute est invitée à Lyon à l'occasion de l'anniversaire de la Commune à la Bourse du Travail. Son discours repose sur un usage politique clair de l'Histoire conduisant à des appels à l'action :

La conférencière a entretenu l'assistance des évènements de la Commune, disant notamment qu'à cette époque les femmes et les enfants des prolétaires avaient été égorgés sans pitié par les bourgeois. Elle a reproché au gouvernement actuel son opposition aux soviets de Russie et aux révolutionnaires de ce pays, traités de bandits et d'assassins. Elle fait le parallèle entre 1871 et aujourd'hui. Parlant du rôle de la femme dans les mouvements antimilitaristes, elle a montré l'attitude qu'ont eue les italiennes au moment de la guerre de Tripolitaine et l'a donnée comme un exemple d'énergie, car pour empêcher les soldats de partir, elles allaient jusqu'à se coucher sur les rails devant les trains ; et les Catalanes qui arrachaient les armes aux soldats qui portaient à la conquête du Maroc. [...] Elle termine par un appel aux femmes afin que le moment venu il n'y ait pas de défaillance chez elles pour obtenir la victoire du prolétariat contre la bourgeoisie par la révolution universelle⁹.

L'oratrice veille à montrer la présence constante des femmes dans ces grands moments d'histoire : elle a une conscience de sa propre invisibilisation due à son genre, le parallèle est clairement tissé avec la situation de 1919. On retrouve une très grande proximité dans une conférence semblable

6 APP BA 1386, réunion des grévistes du 18^e arrondissement, au marché aux puces de Clignancourt, 6 juin 1919.

7 APP BA 1651, rapport de la préfecture de police sur la réunion de la Jeunesse socialiste du 18^e, 19/11/1920.

8 AN F7 13357, réunion du syndicat des métallurgistes de Decazeville, 18/06/1919.

9 AN F7 13365, conférence organisée par le journal *Le Prolétaire* pour l'anniversaire de la Commune, 30/03/1919.

d'Hélène Brion à Brest, avec des références fournies à l'histoire des révolutions, « parlant de la Révolution de 1789, de celle de 1848, et enfin de la Commune » pour prôner une éducation du prolétariat (la référence aux femmes est moins présente dans ce qui nous est rapporté du discours)¹⁰. Ces références au passé sont très rares chez les hommes, qui font plus fréquemment des références à ce qui se passe au même moment en Russie. On ne trouve en fait qu'une référence faite par un homme à l'histoire révolutionnaire, de la part de Lamarque, secrétaire du syndicat du Port de Toulon, qui « fait l'éloge de Pelletan, instigateur de la journée de 8 heures, et fait un peu d'histoire en évoquant les noms des Marat, Danton, Robespierre et Ferry »¹¹. Ces multiples exemples montrent que les représentations du métallo politisé, révolutionnaire de juin 1919 ne colle pas parfaitement à la réalité de l'hétérogénéité des figures militantes. Tous ces exemples n'amènent de plus pas de remarque inquiète de la part des agents de police ou d'attention particulière comme on peut parfois le trouver. Cela s'explique par le fait que ces cris soient des transgressions, ponctuelles : une remise en cause du monopole masculin de la sphère publique. Dans la grève de l'Habillement, l'intensité militante que l'on a souligné est porteuse d'espoir pour Monette Thomas :

Monette Thomas voit dans la grève actuelle la certitude que la femme vient à l'évolution sociale : « enfin l'ouvrière comprend que ses droits sont égaux à ceux de l'homme et que la lutte pour obtenir toutes ces libertés ne sera pas trop ardue puisqu'elle ouvre un avenir nouveau commun aux deux sexes ».¹²

Dans cette réunion où l'oratrice est la seule femme à s'exprimer, c'est aussi la seule et unique référence aux femmes de toute la réunion. Elle qui était si active dans les grèves de la couture de septembre 1918¹³, n'apparaît que deux fois (dont celle-ci) dans les sources dont nous disposons sur la grève d'avril-mai 1919. Il y a donc peu d'espoir d'une conquête concrète de l'espace public, et cette déception se fait lire dans une « Tribune féministe » de *L'Humanité*, constatant le manque total de prise en compte de la parole féminine de la part des institutions mais aussi des syndicats :

Aucune femme ne siège à la Conférence de la Paix. Les hommes entendent régler seuls le sort du monde. [...] Mais voici qu'ailleurs, à Berne, sans doute, s'ouvre la réunion des peuples, de ceux qui portent en eux l'avenir. Y serons-nous ? Pas davantage. Notre CAP, notre CGT, ont désigné leurs représentants : 25 hommes, pas une femme. Et pourtant quelques-unes des belles grèves menées pendant cette guerre ont été des grèves de femmes ; et pourtant des femmes ont connu le conseil de guerre et la prison pour leurs opinions socialistes ; les deux organismes centraux du prolétariat français ont décidé, eux aussi, comme les dirigeants, d'élaborer sans les femmes le nouveau statut du monde. Cela est grave, plus grave que notre absence au quai d'Orsay, et il faut y voir une grande leçon : c'est que la cité socialiste ne nous fera pas spontanément notre place et que nous aurons à la conquérir. La vie publique a été jusqu'ici un privilège masculin,

10 AN F7 13359, conférence d'Hélène Brion à la Bourse du Travail de Brest, 10/12/1919.

11 AN F7 13643, réunion du syndicat du Port de Toulon, 19/01/1919.

12 AN F22 174, réunion des Travailleurs de l'Habillement à la Bourse du Travail de Paris, 5 mai 1919.

13 Notice du dictionnaire biographie du mouvement ouvrier Maitron de Monette Thomas.

et jamais les privilèges ne tombent sans résistance ; c'est une inflexible loi de l'histoire à laquelle nos camarades n'échappent pas. Ils la subissent, inconsciemment d'ailleurs, et défendent leurs positions. Parce que leur réaction est automatique, mécanique en quelque sorte, et historiquement inévitable, nous la constatons sans aigreur à leur endroit. Mais il nous faut chercher activement les moyens de notre triomphe.

Toutes ces prises de paroles indiquent une volonté très claire en cette sortie de guerre de résister face à l'appel de la société entière au retour à l'ordre ancien : les femmes veulent participer à la politique, y prendre leur juste part. Avec les forts espoirs d'obtention du droit de vote (voté par l'Assemblée mais au bout d'un certain temps refusé d'être ne serait-ce que débattu par le Sénat), l'espace public doit bien s'habituer à leur présence. Mais Annette Charreau, l'auteurice de cette tribune, l'exprime bien : le syndicat ne compte pas lui faciliter la tâche, et on a montré toutes les limites et barrières qu'il dressait entre les femmes et leur accès à la sphère publique. Comment régler cela ? Une option peut être, pour plusieurs militantes parvenues à grimper les échelons de l'organigramme de la CGT en particulier, de tenter de modifier sa vision et son fonctionnement de l'intérieur.

B) Modifier le syndicat de l'intérieur ?

Marie Guillot, enseignante syndicaliste CGT bien connue pour son engagement pour la syndicalisation des femmes, écrivait, dans *La Bataille Syndicaliste* (l'ancêtre de *La Bataille*), à la veille de la Grande Guerre : « Il nous faut considérer les femmes comme une force sociale à organiser »¹⁴. Elle considérait la femme « résignée à l'exploitation : par expérience, on sait que celui qui a de l'argent est toujours le plus fort et on ne peut rien faire contre lui », les femmes étant totalement écartées de la vie publique notamment de par leur privation du droit de vote¹⁵. Enfin, elle accuse la mentalité masculine dominante : « Les hommes de leur côté dans une notable proportion, ne sont guère préparés avec leur mentalité à recruter des syndiquées. Leur manière de juger est restée celle de l'époque de la barbarie : l'homme protecteur de la femme »¹⁶. Le discours ressemble énormément à celui d'Annette Charreau cité plus tôt : la différence se situe dans les « belles grèves de femmes » faites pendant la guerre, la prise de parole plus importante des femmes. Les femmes ont démontré leur force : existe-t-il alors un optimisme quant à l'amélioration de la situation et à la véritable acceptation des femmes au sein du syndicat ?

14 *La Bataille Syndicaliste*, 26/07/1913, cité par Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme...* op. cit., p.179.

15 *Ibid*, p.185.

16 *Ibidem*.

Les prises de paroles décrites dans la sous-partie précédente sont inédites : Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard ne recense, avant la guerre, « aucun article de femmes (il faut avouer qu'ils sont rares dans la presse syndicale), aucune intervention féminine aux Congrès n'évoque le problème de la grève générale ou quelques autres grandes questions de l'heure. Or on a cité de nombreux articles de femmes sur ces questions en 1919. Pour ce qui est de la présence aux congrès, celui de Lyon en septembre 1919, national et confédéral, programme une séance sur « l'organisation syndicale des femmes » où, fait nouveau, ce sont deux femmes qui s'expriment : Marie Guillot et Jeanne Chevenard, la dirigeante du syndicat de l'Habillement lyonnais. Marie Guillot constate amèrement que la situation a peu changé :

« Ce congrès comprend un nombre infime de femmes, sauf dans les rangs des instituteurs. Cependant, les femmes qui travaillent hors du foyer sont nombreuses. Comment se fait-il qu'elles soient si mal représentées à ce congrès qui devrait être une assemblée délibérante du monde des travailleurs ? Ce monde, n'est-il pas vrai, est composé d'hommes et de femmes... Je vois à cela plusieurs causes :

Les femmes ne sont pas syndiquées en aussi grand nombre que les hommes et, syndiquées, elles restent à l'écart dans les délibérations et les délégations, par méfiance d'elles-mêmes, parce qu'elles sont peu habituées à la vie publique. Privées des droits civiques dont la principale utilité serait d'élargir leur horizon familial étroit, de les habituer à cette idée qu'elles aussi ont leur part de droits et de responsabilités sociales et qu'elles doivent une fraction de leurs forces intellectuelles et morales à cette œuvre – privées de ces droits, elles se désintéressent souvent des questions d'ordre général et sont, de ce fait, plus que les hommes, mal préparées à remplir les obligations et à exercer les droits de la solidarité sociale »¹⁷.

Elle prend l'exemple de la Fédération des instituteurs pour montrer que malgré une infime portion de militants prêts à les accueillir, « un plus grand nombre encore faisait une opposition violente et sournoise : raillant les femmes, les ridiculisant, négligeant systématiquement d'employer la force de l'organisation pour les aider à poursuivre leurs revendications particulières »¹⁸. Le problème systémique est clairement exposé. La réponse pour l'oratrice est la suivante :

Comment obtenir un résultat identique dans toutes les Fédérations ? Il faut grouper les femmes militantes par Fédération. Il faut leur mettre en mains un organe de propagande féminine dirigé surtout par elles. Il faut créer, au centre de la CGT, un secrétariat féminin qui coordonne les efforts, qui, en cas de nécessité, les fasse naître, qui accumule l'expérience de ceux et celles qui ont obtenu des résultats ou subi des échecs.

Elle compte clairement sur une ascension des femmes dans le syndicat par la création de postes dédiés à cette question. Dumoulin, qui conclue la séance, semble valider ces propositions et aller dans le sens de Marie Guillot :

17 IHS CGT, Congrès confédéral national de la CGT de septembre 1919.

18 *Ibidem*.

« Je retrouve exactement dans vos paroles celles que j'ai prononcées hier soir à la réunion de l'Habillement. De plus nous ne procédons pas par annexion dans les sexes : Liebknecht, Rosa Luxemburg n'ont pas de sexe pour nous ! Ce sont nos victimes communes que nous saluons. [...] J'étais un de ceux qui ont toujours propagé les idées apportées par Marie Guillot. La guerre est venue interrompre nos projets communs. Nous voulions qu'à la CGT il y ait une place plus large que les femmes doivent mériter. Leur réalisation a été interrompue par la guerre. Nous la reprenons aujourd'hui.

Je demande au Congrès d'admettre le projet formulé par Marie Guillot, non pas en témoignage de notre galanterie, mais en témoignage de notre reconnaissance de ce que les femmes ont souffert comme nous et de ce que leurs droits sont égaux aux nôtres. Il s'agit de reconnaître les mêmes droits et ainsi, pour que le débat ne s'alourdisse pas et qu'il ne s'irrite pas, je demande que vos propositions soient admises par le Congrès et renvoyées au CCN pour leur application »¹⁹.

Mais la notion de « mérite », surtout celle de non-distinction des sexes prônée par le leader syndical indiquent une compréhension seulement partielle de l'exposé de la militante institutrice. Cette intuition est confirmée par des lettres envoyées par Marie Guillot à Jeanne Bouvier en 1920 :

25 janvier 1920 : « Chère camarade, Vous êtes la seule femme qui fasse partie de la commission administrative de la CGT. « Sur la proposition de notre camarade Dumoulin, la CA de la CGT devra examiner dans une de ses prochaines réunions les modalités d'action de propagande à organiser, y compris l'organisation féminine ». Je ne doute pas de la bonne volonté de nos camarades hommes, mais il vous appartient plus particulièrement de veiller à l'exécution des promesses de Lyon. Vous avez collaboré avec nous à Lyon à l'établissement de notre liste de revendications. Vous trouverez au numéro de septembre de *La Voix du Peuple*, pp.569-572 le rapport que j'ai présenté à la CGT après entente entre nous tous. J'espère que vous voudrez bien nous tenir au courant des discussions et des résultats ; cette question, d'une importance sociale extrêmement grande, nous tient à cœur, vous le savez. Amical bonjour.

8 juin 1920 : « Chère camarade, Revoilà un Congrès confédéral. Il s'agit de savoir où nous en sommes au point de vue féminin. Vous qui êtes dans la place, voulez-vous établir notre bilan depuis septembre, en considérant ce que nous avons demandé. Vous me l'enverrez. On le publierait dans les journaux que lisent les syndiqués : chacun de son côté. Vous me direz si je dois dire qu'il vient de vous. Et on dirait ce qui reste d'urgent à obtenir. Je crois que le bilan est... mince. Non ? Voulez-vous faire ce petit recensement ? Joignez-y les réflexions qui seront utiles. Naturellement, nous considérons les choses uniquement du point de vue féminin, sans y mêler les questions de tendance. Bonne poignée de main²⁰.

Les choses avancent lentement, et les deux femmes semblent ressentir un sentiment de solitude et l'impression de se battre dans le vide. De même, le Programme Minimum de la CGT ne contient rien des « revendication féminines » que Monette Thomas souhaitait y « voir figurer »²¹. Si

19 *Ibidem*.

20 Jeanne Bouvier, *Mes mémoires... op. cit.*, annexes, p.194.

21 *L'Humanité*, 09/12/1918.

Gabrielle Duchêne, lors des réunions de son Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme, cherche à pousser les femmes à la syndicalisation²², elle a bien conscience que ce n'est pas une syndicalisation identique à celle des hommes. Ainsi lors d'une des conférences du Comité, la féministe Séverine qui s'exprime au nom de Duchêne appelle les ouvrières, face aux mauvais traitements dans les usines de guerre (en particulier salariaux), à « se refuser plus longtemps à être des dupes. Il faut pour cela qu'elles se groupent, qu'elles s'organisent »²³. Mais à la fin du discours, « Jouhaux démontra ensuite la nécessité qui s'impose de résoudre les problèmes posés par la guerre dont les plus importantes concernent particulièrement la femme. Il préconisa la formation de syndicats uniques qui défendront les intérêts identiques de tous les travailleurs à quelque sexe qu'ils appartiennent »²⁴. Jouhaux manie presque l'oxymore en parlant de problèmes spécifiquement féminins, mais en déclarant vouloir tout régler sous la bannière de l'union des sexes. On comprend que si la CGT décrète que rien ne sera mis spécifiquement en place pour le sort et les revendications des femmes, cela signifie, finalement, que rien ne sera fait. En ne promouvant pas, même après la guerre, d'espace privilégié pour les femmes, la ségrégation de celles-ci n'en est que plus forte car les difficultés pour se faire entendre dans l'espace public « mixte » est très grande, même dans des industries comme le textile. La guerre a donc eu pour corollaire l'intégration des femmes dans le syndicat au gré des conflits, mais la sortie de guerre provoque un éloignement mutuel, l'entente ne se faisant presque jamais sur le fond. Si des femmes remettent en cause les caractéristiques d'appartenance à la classe ouvrière, celles-ci sont peu nombreuses n'ont pas de pouvoir. Pour le reste, on peut de nouveau, avec Anne-Sophie Bruno, se référer à « l'intériorisation réciproque du contenu-même du travail et des caractéristiques sociales du travailleur » de la part des ouvriers mais aussi des ouvrières, qui explique cette distance, mais aussi les « incertitudes qui pèsent sur la stratégie à adopter, hésitant entre prise en charge spécifique et intégration dans les revendications générales »²⁵. En cela, l'après-guerre semble légèrement dévier de la situation d'avant 1914 décrite par Gabrielle Duchêne en 1913 :

« Gabrielle Duchêne ajoute que, si les femmes sont inconscientes de leur responsabilité, sont difficiles à organiser, n'ont que peu le sens de la solidarité et n'ont, ainsi, pas toujours joué le beau rôle dans la lutte pour le travail, l'attitude des hommes également, mérite des critiques ; ils se sont souvent opposés d'une manière peu généreuse à l'entrée des femmes dans les différentes organisations sur un pied d'égalité. Elle précise qu'ils commencent à reconnaître le danger de cette tactique »²⁶.

22 Emmanuelle Carle, *Gabrielle Duchêne, op. cit.*

23 AN 94 AP 135, papiers d'Albert Thomas, coupure d'un article du *Journal du Peuple* non daté (1916 ou 1917)

24 *Ibidem.*

25 Anne-Sophie Bruno, « Les catégories d'emploi, contrepoint... », in *Travailleurs... op. cit.*, p.191.

26 Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme... op.cit.*, p.83.

On peut estimer qu'à la sortie de guerre, la stratégie syndicale permet, et même souhaite l'entrée des femmes en son sein, mais pas sur un pied d'égalité. Celles-ci doivent y être disciplinées et un réservoir militant à l'écoute des consignes de l'État-major syndical. Mais n'ayant pas su les protéger face aux menaces économiques et au licenciement, ni écouté leurs revendications, les ouvrières n'ont pas fait preuve de la discipline demandée. Cela est expliqué par Hélène Brion en 1918 :

« Les syndicalistes ne défendent jamais une ouvrière face à son mari (alors que face à un contremaître oui). Le syndicalisme s'occupe uniquement de questions de travail. Nous ne lui reprochons pas, mais alors qu'il ne nous reproche pas non plus de nous occuper de ces questions qui existent pour nous au moins autant que les conflits du travail ! »²⁷

La dissonance des expériences féminines et masculines est ici fortement mise en avant. La guerre, si elle n'a pas fait entrer les femmes dans le monde du travail puisqu'elles y ont toujours été, a révélé et démontré que celles-ci pouvaient (et surtout devaient) occuper plusieurs rôles : domestique et professionnel. Plusieurs identités se superposent donc, et l'identité militante de ces femmes en ressort fortement différente de celle d'un homme. Nous pouvons donc nous poser la question : cet après-guerre révèle-t-il une idéologie féminine, voire féministe ? Les discours faisant profusion nous interrogent sur une potentielle cohérence et sur la structuration possible d'une parole militante spécifiquement féminine.

C) Une idéologie féministe ?

Comme Jean-Louis Robert dans son étude des grévistes de la métallurgie de juin 1919, « l'écheveau des textes que nous avons étudiés » a pu présenter une certaine cohérence²⁸. Comme il le décrit, nous avons, lors de notre exploration des sources, ressenti une proximité dans ces discours, a pu « surgir devant nous, plus qu'une mentalité collective, un système suffisamment globalisant, suffisamment intégré pour que l'on puisse user de cette catégorie : l'idéologie ». La question s'est donc posée : trouve-t-on une idéologie spécifique aux militantes féminines ? Cette idéologie peut-elle est qualifiée de féministe ? Si les femmes sont ségréguées dans la classe ouvrière, se retrouvent-elles dans la perception d'une identité, d'une appartenance à un groupe, par une idéologie spécifique (nous reprenons ici la définition de Raymond Williams des classes sociales comme des idéologies)²⁹. Le féminisme se définit, pour Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, en

27 Hélène Brion, *La voie féministe*, présenté par Huguette Bouchardeau, Paris, Syros, 1976 [1918]

28 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie, la Révolution... op. cit.*, p.292.

29 Raymond Williams, *Culture and Society*, London, Chatto and Windus, 1958.

premier lieu comme la prise de conscience qu'elles sont des humaines et non des « compléments » des hommes. Cette prise de conscience est préalable au passage à l'action. Nous avons donc voulu retracer dans tous ces discours de femmes, d'oratrices syndicalistes, socialistes, la structuration d'un propos sur la place des femmes dans la société, en plein bouleversement en cet après-guerre. Malheureusement nous n'avons pas pu consulter, pour des raisons de temps, de travaux dans les structures et de pandémie, les archives de nombreuses féministes à la Bibliothèque Marguerite Durand, spécialisée sur ces questions ; à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (contenant notamment les archives de Jeanne Bouvier), et de la Contemporaine (dépendante de l'Université de Nanterre, où se trouvent les archives de Gabrielle Duchêne notamment). Nous avons donc surtout consulté de la presse de gauche et féministe et des livres publiés par ces autrices.

En premier lieu, le terme « féministe » est fièrement arboré par une tribune publiée hebdomadairement dans *L'Humanité*, à laquelle nous avons fait très souvent référence. La première est publiée le 17 novembre 1918, six jours après l'armistice : signe d'un changement, d'une nouvelle ère dans laquelle ce terme n'est plus considéré seulement comme bourgeois. Annette Charreau, membre de la SFIO, en est la principale autrice, et justifie son existence :

« TRIBUNE FÉMINISTE - POUR UN EFFORT DE PENSÉE ET D'ACTION :
L'Humanité ouvre une tribune féministe. Quelques camarades diront : « Il n'y a point de question féministe, il y a le problème social ; en même temps que tous les exploités, la femme sera libre quand le socialisme sera fondé ». Nous l'espérons bien ; mais le socialisme ne libérera pas la femme sans un gros effort de pensée et d'action. Ce serait se condamner à l'inertie que de considérer toujours le problème social sous l'aspect d'un bloc indivisible, il faut le résoudre en questions diverses, parmi lesquelles le féminisme mérite une attention spéciale »³⁰.

C'est dit : les hommes doivent comprendre que les obstacles rencontrés par les femmes leur sont spécifiques et qu'un combat particulier doit être mené : c'est le combat féministe. Mais davantage que des appels à reconnaître la valeur du travail féminin, nos sources ont révélé une analyse très poussée et structurée de ce que nous pouvons appeler aujourd'hui la « double exploitation » subie par les femmes, c'est-à-dire leur exploitation à la fois en tant que travailleuses et en tant que mère, qu'épouse, que domestique du foyer. Hélène Brion explique à la fin de la guerre que « c'est bien à la maison, dans son foyer, où elle est le plus opprimée, que le syndicalisme ne peut rien pour elle. A peu près impuissant déjà pour défendre la travailleuse exploitée par le travail à domicile, il est radicalement impuissant pour défendre la femme qui souffre de l'oppression de l'exploitation familiale »³¹. Son analyse de l'assujettissement des femmes à ces tâches spécifiques se lie à la grille de lecture économique socialiste classique : « Les femmes sont plus exploitées encore par la

30 *L'Humanité*, 17/11/1918.

31 Hélène Brion, *La voie féministe... op. cit.*

collectivité masculine en tant que femmes qu'elles ne le sont par le capital en tant que productrice »³². Le féminisme d'Hélène Brion vise donc à se battre sur les plans économiques et sociaux, qualifiant son travail domestique, invisible, comme un « esclavage perpétuel »³³. Cette analyse n'est pas inédite : Annette Charreau cite Auguste Bebel, théoricien allemand du XIXe siècle qui écrit en 1879 *La femme et le socialisme* (traduit en français en 1891) :

Ainsi que le déclare Bebel, « le sexe féminin, dans sa masse, souffre sous deux rapports : il souffre sous la dépendance sociale de l'homme... il souffre sous la dépendance économique qui pèse sur les femmes en général et surtout sur les femmes du peuple aussi bien que sur les hommes ». Cette double exploitation de la femme, ce sera l'une de nos tâches, ici, de la dénoncer sans cesse, comme aussi d'en chercher les remèdes à la lumière des principes socialistes »³⁴.

On retrouve de telles réflexions sur le rôle des hommes chez d'autres féministes comme Gabrielle Duchêne, Alice Jouenne, Louise Bodin... qui se revendiquent du socialisme. Séverine, en 1919, adhérente elle aussi à la SFIO, s'exprime différemment mais dresse un constat très semblable : « Toutes, nous avons plus ou moins souffert de l'homme. En tant que « citoyennes », unanimement. Dans le privé, la nature des peines est infiniment variable suivant qu'il s'agit du père, du frère, du fiancé, de l'époux, de l'ami ou du fils. Mais la somme des déceptions, des chagrins ne varie guère... »³⁵. « Son » féminisme, comme elle le décrit dans cet article, est « ancien », mais analyse lui aussi l'accumulation des processus de domination qu'exerce les hommes sur les femmes, ceux-ci étant liés. Ici en des termes davantage sensibles, un aspect très rarement évoqué : celui du privé, possiblement des violences au sein de la famille et du couple... Jeanne Chevenard, davantage syndicaliste que socialiste, va dans le même sens en montrant les liens entre ces dominations : « la femme qui tient dans ses faibles mains tout ce qui peut transformer la Société [...] quand ils auront chez eux une femme qui ne sera plus une bête de somme, qui pourra discuter et causer avec eux de toutes les questions sociales »³⁶. Les femmes s'exprimant régulièrement dans nos sources (principalement parisiennes) reconnaissent toutes avoir dû faire davantage d'effort, briser un plafond de verre, et que ces assignations supplémentaires pèsent sur les épaules de toutes les ouvrières. Annette Charreau les félicite :

« A l'heure du succès, si durement conquis, nous saluons la vaillante socialiste qui, pour prendre sa part du grand travail d'affranchissement prolétarien, dut lutter contre des servitudes pesant doublement sur elle comme femme et comme ouvrière »³⁷.

32 *Ibidem*.

33 *Ibidem*.

34 *L'Humanité*, 17/11/1918.

35 *L'Humanité*, 19/05/1919.

36 IHS CGT, Congrès confédéral national de la CGT de septembre 1919.

37 *L'Humanité*, 01/04/1919.

Une grande partie de ces discours médiatisés ont aussi pour objectif de parler aussi aux hommes, pour leur faire prendre conscience de leur privilèges et de leur situation de dominant, ce qu'ils semblent avoir du mal à réaliser. Qu'elle n'est pas la surprise d'Hélène Brion au vu de l'accueil de la « Tournée féministe » de conférences qu'elle fait dans toute la France à la sortie de la guerre :

« Succès féministe le fait même que cette tournée féministe ait eu lieu. Pensez donc ! Des socialistes, des syndicalistes qui demandaient d'eux-mêmes à une féministe de venir parler féminisme à des ouvrières ! Des camarades qui se rendaient compte qu'il y a pour les pauvres femmes, si exploitées soient-elles par le patronat, une autre exploitation, encore une autre source d'humiliations, partant d'autres revendications à formuler ! J'osais à peine y croire moi-même ! Mais il fallut bien se rendre à l'évidence. C'étaient des camarades de toute bonne foi, de grande énergie, piliers de leurs organisations, bêtes noires à leurs employeurs qui avaient organisé cela. Et les choses ni les mots ne leur faisaient peur. Ils m'entendirent prôner l'action politique aux femmes sans tomber en syncope et parler de leurs privilèges masculins sans protester. Je pus me rendre compte d'ailleurs qu'ils avaient appris à connaître à pied d'œuvre la valeur sociale de la femme et qu'ils l'appréciaient hautement. Comment ne pas estimer, comment ne pas respecter profondément la camarade que vous voyez aux mêmes heures que vous à l'atelier ou à l'usine, faisant le même travail écrasant dans les mêmes conditions d'hygiène »³⁸

La guerre aurait-elle permis de mettre en avant le travail, la vie, les combats des femmes ? Malgré la réaction de l'après-guerre, l'expérience d'Hélène Brion semble tendre vers une amélioration et une avancée pour la « voie féministe » (du titre de son ouvrage de 1918). Elle nuance toutefois :

« Vous allez dire que ce n'est pas si simple que cela ; qu'il y a ailleurs nombre de militantes se battant courageusement sur les trois « fronts » (travail, syndicat, foyer) précités sans que pour cela leurs camarades hommes ouvrent les yeux à leur mérite et daignent le reconnaître pour « égal » au leur ? Il est vrai et c'est pourquoi j'ai été si heureuse de cette tournée. »³⁹.

Le chemin reste long, mais il existe un réel espoir, galvanisé en partie par le sentiment que le droit de vote universel est sur le point d'être accordé : « Demain elles auront – nous l'espérons – la même participation que les hommes à l'administration du pays ; il est urgent qu'elles s'y préparent. Elles méritent cette participation aux mêmes titres que l'homme, et les peines que la femme subit en régime capitaliste comme ouvrière et comme mère doivent lui dicter son devoir social », décrit l'une des tribunes féministes de *l'Humanité*. L'idée de double exploitation est là aussi mobilisée pour demander des droits. L'espoir, qui fut rapidement douché par le refus du Sénat d'examiner la proposition de loi, était de toute façon mince. Nos leaders continuent en effet de s'échiner face à « l'antiféminisme » décrit par Louise Bodin, et ne comptent que peu d'alliés :

38 *L'Action féministe*, octobre-novembre-décembre 1918.

39 *Ibidem*.

Il est partout et, depuis la fin de la guerre – si on peut parler de la fin de guerre – il redouble. Les vieux messieurs sont antiféministes pour des raisons d'artério-sclérose. Les jeunes pour des raisons de souplesse des artères. Ceux-là, ils aiment trop les femmes ; ils ne peuvent se défendre d'elles que par les codes. S'ils lâchent et relâchent les codes : ils sont perdus. Et puis, vieux et jeunes, ce sont des Latins. [...] Au Sénat, à l'Assemblée... »⁴⁰

L'idéologie féministe en 1919, si elle existe, n'est pas dupe et sait qu'elle fait face à une histoire longue de la domination masculine, et que ce n'est pas son irruption dans l'espace public pendant la guerre qui va changer cet ordre des choses : Hélène Brion explique que

« Ce qui les pousse à agir ainsi, nos camarades syndicalistes, c'est simplement l'instinct masculin habitué depuis des siècles à domestiquer la femme et qui s'affole à l'idée de son affranchissement possible ; c'est l'instinct brutal de domination du César romain ou du maître d'esclaves qui s'exaspère à l'idée que son bétail commence à lui échapper »⁴¹.

On retrouve cette idée de « domestication » que nous avons développé dans le chapitre 6, s'appliquant bel et bien dans le mouvement social. Marcelle Cappy (féministe socialiste et enquêtrice ouvrière), expliquait cette opposition de leur fait en 1916 :

C'est aussi parce que les hommes virent en elles des concurrentes au lieu de sœurs venues au labour par nécessité et – avouons-le – qu'ils ne firent pas toujours ce qu'il eût été désirable qu'ils fissent pour les ranger à leur côté contre le seul ennemi : l'exploiteur. Les forces étant éparpillées, il y eut du mal pour tous. Le progrès est lent, l'ignorance si grande et l'égoïsme si puissant... »⁴²

Madeleine Pelletier, féministe bourgeoise célèbre, partage en 1920 l'exact même propos :

« L'homme cherche à bannir la femme du travail. C'est une concurrente ; elle travaille à un salaire inférieur, même quand son rendement est égal. Quand il peut la faire chasser des ateliers, il n'y manque pas ; il se moque qu'elle ait ou non à manger. Il ne veut pas comprendre que toutes les femmes ne peuvent pas faire le trottoir. Mais ce que l'homme refuse comme travailleur, il le permet comme mari, comme père d'une jeune fille. Vingt francs par jour sont bons à prendre ; avec cela on bouche bien des trous »⁴³.

L'autrice lie bien les exploitations économiques, sociales, physiques et sexuelles des femmes. Il semble y avoir une cohérence dans tous ces discours de féministes (quasiment toutes socialistes), qui ont cette lecture par classe à laquelle s'ajoute les processus spécifiques de domination des femmes, avec des analyses très fines sur le genre du travail, du militantisme et de la famille.

Toutes ces analyses ne sont pas totalement inédites en 1919. Mais une telle publicité de ces discours est récente. Madeleine Guilbert explique que ce n'est qu'en 1913 que les discussions sur le

40 *L'Humanité*, 19/05/1919.

41 Hélène Brion, *La voie féministe... op. cit.*

42 Marcelle Cappy, *Une Voix de Femme dans la Mêlée...*, *op. cit.*, p.77.

43 Madeleine Pelletier, *Le droit au travail pour la femme*, 1920, cité par la revue *Ballast*, article web, 21/02/2020.

rapport entre féminisme et syndicalisme, la question de la priorité, pour les femmes qui travaillent, de l'appartenance de classe sur l'appartenance de sexe sont clairement posées et débattues⁴⁴. La guerre bouleverse totalement ce débat qui n'est pas encore structuré : il n'était alors que le fait des syndicats d'institutrices, et aucune discussion de fond n'est lancée. Si le débat a continué à ne concerner presque que des institutrices (la seule qui n'en est pas une dans toutes les autres que nous avons évoqué est Jeanne Chevenard, qui n'a pas un discours radical sur la question), il semble avoir débordé leur seule sphère : les nombreux livres et articles publiés ont compté, la CGT, qui reste plutôt hermétique, a néanmoins mis la question féministe dans son agenda, bien qu'elle souhaite en garder le contrôle : c'est la preuve qu'un mouvement féministe a su poser la question et la rendre incontournable. Deuxièmement, cette idéologie a pu s'affiner, se développer, avec les bouleversements de la guerre : par le travail militant des femmes que l'on a longuement détaillé d'une part, mais aussi par l'absence des hommes qui a engendré des expériences nouvelles pour tous les foyers. Cela a pu permettre de mettre en lumière la double exploitation subie quotidiennement par les femmes. C'est en cela qu'il a pu y avoir une brèche, une découverte de soi, de l'indépendance. Les historien.ne.s ont parlé de « découverte – dans l'angoisse ou l'exaltation – d'autres mondes »⁴⁵, et de la possibilité d'acquérir une « autonomie de pensée »⁴⁶. C'est pourquoi, et c'est là le plus important, Hélène Brion écrit :

« J'ai été émerveillée une fois de plus de la promptitude d'esprit et de la justesse de jugement que manifestent souvent les humbles femmes tenues à l'écart par les mœurs des « grandes » questions de « haute » politique et qui cependant ont une façon si simple et si logique de les trancher »⁴⁷.

De très nombreuses femmes de la classe ouvrière ont sans doute pu s'ouvrir, pour toutes ces raisons, à cette idéologie féministe encore en construction. Ces réflexions ne concernent pas que quelques femmes médiatisées. Si l'après-guerre renforce les assignations de genre, cela a pu coexister avec une prise de conscience accrue des inégalités engendrées. Les femmes que nous étudions ont intégré que le travail ne signifie pas la liberté, ni même une meilleure position sociale. « L'entrée des femmes sur le marché du travail salarié n'était souvent qu'une stratégie familiale, une manière pour elles d'assumer leur part habituelle des responsabilités familiales » : l'analyse de Joan Scott et Louise Tilly s'applique parfaitement à la nouvelle situation de l'après-guerre, où les femmes sont pleinement conscientes que leur arrivée notamment dans la métallurgie ne signifie pas l'affranchissement de la « ségrégation sexuelle » au travail et dans la famille, ces deux champs étant

44 Madeleine Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, op. cit.

45 Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerre (France, 1914-1945)*, Paris, Payot & Rivages, 2010, p.11.

46 Dominique Fouchard, *Le poids de la guerre : Les poilus et leur famille après 1918*, PUR, Rennes, 2013.

47 *L'Action féministe*, octobre-novembre-décembre 1918.

directement liés⁴⁸. Le « redressement » de l'après-guerre « ne passait pas par l'exclusion des femmes de leurs nouvelles occupations, mais par une formule qui permettrait de réconcilier le travail et le foyer », comme le montre Laura Lee Downs⁴⁹ : le fait que les féministes que nous observons dénoncent cette double exploitation est une preuve implacable de leur *agency*, même si leur véritable pouvoir d'agir s'arrête lorsque l'ordre social pourrait être perturbé.

Nous pensons donc pouvoir parler d'une idéologie car il y a bien un système globalisant décrit, partagé et intégré par la majorité des femmes ayant accès à l'espace public dans le monde syndicaliste, principalement venu des instituteurs mais qui semble, davantage qu'avant la guerre, devoir déborder sur le monde du travail entier, même si le chemin reste extrêmement long. Ces féministes, on le voit, souhaitent passer à l'action. La plupart d'entre elles se réunissent régulièrement, par exemple lors d'un meeting du journal *La Voix des Femmes* le 11 avril 1920 réunissant Séverine, Annette Charreau, Alice Jouenne et Fanny Nelly-Roussel (militante pro-avortement qui tient le même discours sur la double exploitation). On peut donc parler d'un rapport subversif de ces femmes au travail, et d'une lutte contre la division sexuelle du travail, en reprenant l'analyse de Danièle Kergoat et Elsa Galerland⁵⁰. Si les deux sociologues estiment que le mouvement féministe « peine à s'emparer pleinement de ce potentiel subversif, à construire des revendications qui s'attaquent frontalement à la division sexuelle du travail productif, rémunéré, marchand et reproductif, gratuit, exclu du marché, en tenant tout cela ensemble, autrement dit à formuler des revendications qui visent directement les rapports sociaux de sexe en tant que rapports de production et d'exploitation », nous pensons pouvoir dire que les féministes de l'après-guerre, autour de la doctrine socialiste, s'emparent de ces questions. Elles tentent de les rendre publiques et entendables pour le plus grand nombre, et cherchent à faire évoluer la situation. Toutefois elles manquent d'un véritable « opérateur », une organisation collective « qui permette de transformer les résistances individuelles en pratiques combatives et revendicatrices »⁵¹. Notre dernier chapitre s'interrogera sur les possibilités d'accéder ou de créer une telle plateforme.

48 Joan Scott, Louise Tilly, *Women, work, and family*, *op. cit.*

49 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne...*, *op. cit.*, p.310.

50 Elsa Galerland, Danièle Kergoat. « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27, no. 2, 2008, pp. 67-82.

51 *Ibidem*.

CHAPITRE 9 : « LE DEVOIR DE PRENDRE LA VOIX » : COMBATS DE FEMMES ET COMBATS FÉMINISTES

LA JOURNÉE DES FEMMES : Dimanche, pendant quelques heures, les femmes méditeront sur leurs devoirs à l'heure présente. Le grand souffle qui passe sur l'humanité les a forcées à relever la tête et de voir plus haut que les humbles et menus sillons sur lesquels elles courbaient leur échine fatiguée alors qu'un désir invincible les poussait à se mêler au monde et à vivre dans toute l'harmonie universelle. Rien ne pourra désormais empêcher la femme de briser, maille par maille, le filet qui l'opprime. Et chaque maille est un piège puissant qui étouffe son cerveau, son activité et son cœur. Lourds pièges des préjugés sociaux, des lois iniques faites par les hommes, des dogmes créés par les prêtres, des codes impitoyables établis par les gouvernements.

L'Humanité, 26/04/1919.

Pour la socialiste Annette Charreau qui écrit ces lignes, c'en est trop : il est temps pour les femmes d'agir, de tirer le meilleur de la sortie de guerre avec ses bouleversements et ses espoirs révolutionnaires pour que les femmes décident de leur avenir et s'émancipent de leurs assignations. Sachant la difficulté du chemin, elle s'inscrit dans une idéologie qui s'exprime et réfléchit à des moyens d'action en cet après-guerre.

A) « Il nous faut chercher activement les moyens de notre triomphe » : s'organiser en non-mixité, avec ou sans le syndicat

La deuxième étape de la définition du « féminisme », après la prise de conscience, est l'action, « une action en vue de la modification de leur statut social, familial, professionnel, une lutte à la fois contre les mythes et la situation qui a engendré ces mythes ou qui en découle »¹. Or cette action, les féministes l'ont montré, n'est pas compatible avec la volonté masculine, la concurrence de genre existant au sein du travail et de la société entière. Or l'expérience de guerre, si elle a permis de découvrir « d'autres mondes », a aussi permis une découverte de soi et de ses semblables, donnant un certain « goût de l'entre-soi » pour Fabrice Virgili et Danièle Voldmann². En conséquence, face au « difficile rapport des femmes au fait syndical »³, peut naître la volonté et le besoin de ne pas inclure les hommes dans la lutte, de posséder un opérateur spécifique dirigé

1 Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme... op. cit.*, p.16.

2 Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerre... op. cit.*, p.11.

3 Madeleine Rebérioux, « Le mouvement syndical et les femmes... », p.154.

uniquement par des femmes. En effet lorsque c'est Albert Thomas qui prend la parole lors de la Journée des femmes organisée par la SFIO en avril 1919, on peut s'interroger sur l'exactitude avec laquelle est rapportée son propos :

« Albert Thomas exposa avec une émouvante clarté le problème féminin dans sa complexité. Il montra les efforts merveilleux des femmes dans les usines de guerre et leur adaptation à de multiples travaux, souvent très pénibles. Il loua leur dévouement, leur sens pratique dans les œuvres municipales : caisses des écoles, bureaux de bienfaisance, œuvres enfantines, etc. Il exposa avec sincérité le problème souvent si tragique du mariage dans la société actuelle, et toutes les femmes de l'auditoire comprirent avec émotion quel douloureux fardeau de préjugés elles avaient encore à combattre »⁴.

Albert Thomas, qui a recruté les femmes dans les usines de guerre, répétant en même temps que leur place naturelle était au foyer, est-il vraiment celui qui fait enfin comprendre avec émotion aux femmes les dominations qu'elles subissent ? Ce genre de profession magistrale d'hommes dans des réunions sur la situation sociale des femmes est courant. mais le modèle des hommes éduquant les femmes est remis en question à la sortie de la guerre. Hélène Brion, par exemple, le conteste :

« Il faut le reconnaître ; à quelques exceptions près, les femmes militantes de notre fédération se sont formées dans les groupes féministes, dans un milieu qui leur est sympathique et accueillant, où elles sont infiniment à l'aise, où elles osent se révéler »⁵.

L'institutrice laisse entendre que cela est souhaitable pour l'ensemble des fédérations syndicales. Dans le socialisme cela est aussi souhaitable, d'après Annette Charreau : « Il nous faut chercher activement les moyens de notre triomphe. Le plus sûr paraît être d'imiter nos amies anglaises et de nous grouper comme elles parallèlement aux organismes du Parti. Si nous n'étions pas, les unes et les autres, isolées dans nos sections respectives, si les militantes avaient un lien entre elles, si nous avions une organisation prospère des Femmes socialistes, nous aurions envoyé à Berne notre déléguée pour répondre à l'appel de Clara Zetkin »⁶. Cette volonté de non-mixité ne se fait pas, pour elles, en sécession complète des partis et syndicats, mais elle est nécessaire pour leur survie. La CGT avait commencé à créer pendant la guerre de telles sections, localement, dans la métallurgie notamment, mais, dirigées par des hommes, elles ont souvent échoué. Celle de Guérimy, dans la Nièvre, est un échec qui énerve passablement le secrétaire syndical, une réunion n'ayant « pas eu plus de succès que les précédentes », l'amenant à s'agacer et déclarer « que l'on ne pouvait rien faire dans ces conditions »⁷. A Sérifontaine dans l'Orne, la section féminine se voit fusionnée en un seul syndicat « où les intérêts de tous, hommes et femmes, seraient défendus », cachant là aussi un

4 *L'Humanité*, 29/04/1919.

5 Discours d'Hélène Brion au congrès CGT de Bordeaux, 1920, cité par Huguette Bouchardeau, dans Hélène Brion, *La Voie féministe... op. cit.*, p.28.

6 *L'Humanité*, 02/02/1919.

7 AN F7 13363, réunion organisée par le Syndicat des femmes (en formation) de Guérimy, 09/04/1918.

échec de la section⁸. A Bordeaux elle disparaît aussi. Mais ces sections étaient patronnées par les hommes. Or ce qui est recherché dans l'organisation des femmes entre elles est bien la non-mixité :

Il y aurait intérêt à multiplier chez nous, dans un but de recrutement, les groupes de femmes socialistes. Vivant sous le contrôle des sections, ils pourraient organiser des réunions de propagande où seraient conviées en particulier les femmes groupées dans les syndicats ou dans les sociétés féministes, par un choix approprié des sujets, dans une atmosphère moins absolument masculine que celle de nos sections, il serait plus aisé de vaincre chez certaines femmes les hésitations dues à la timidité et au manque d'entraînement politique⁹.

L'aspiration semble bien réelle de poursuivre le combat de manière autonome : l'action féministe doit être discutée par les femmes. C'est ce que la Tribune Féministe de la CGT explique :

Les intérêts féminins et masculins, loin de s'opposer, sont solidaires, mais les problèmes multiples qui se posent ne peuvent être impartialement étudiés et équitablement résolus s'ils sont envisagés du seul point de vue masculin et si les femmes (qui forment plus de la moitié du genre humain) ne sont pas appelées à participer à la recherche de leur solution¹⁰.

Le syndicat n'étant vraisemblablement pas l'endroit indiqué pour que cette parole féministe se libère, assiste-t-on à un éloignement des femmes de celui-ci au sortir de la guerre ? C'est l'instinct que nous avons rapidement eu au contact des sources. A commencer par Hélène Brion : « Au syndicat, les hommes démobilisés sont revenus ; elle s'y retrouve à une place subalterne et n'y milite plus » d'après Christine Bard¹¹. Les effets concrets de la volonté de récupération des prérogatives viriles des hommes dans le syndicat sont ici clairs. Jeanne Chevenard, si elle participe au congrès CGT de 1919, s'éloigne considérablement de l'organisation : en mars, lors de la Commission exécutive de l'UD du Rhône, « La femme Chevenard a annoncé qu'elle abandonnerait prochainement ses fonctions de 2e secrétaire de l'Union, pour se consacrer à la coopérative « l'Égalitaire » »¹². Plusieurs des secrétaires des sections féminins ne semblent plus s'en occuper : c'est le cas à Toulon et à Bordeaux¹³. Jeanne Bouvier raconte dans son autobiographie s'être totalement investie dans les comités de salaire (créés avec la loi du 15 juillet 1915 dans laquelle elle s'était beaucoup investie) et dans les commissions paritaires de chômage du XVIIIe arrondissement de Paris : c'est là qu'elle se sentait la plus utile pour tenter de remédier à la « grande détresse pour tous ceux qui jusqu'à ce jour étaient employés dans les usines de guerre ». L'ouvrière se tourne

8 AN F7 13364, réunion de la Section des Ouvrières Métallurgistes de la Compagnie française des métaux de Sérifontaine, 30/09/1918.

9 *L'Humanité*, 08/12/1918.

10 *L'Humanité*, 17/04/1919.

11 Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, Paris, PUF, 2017.

12 F7 13365, Commission Exécutive de l'Union des syndicats du Rhône, 27/03/1919

13 AN F7 13643 : à Toulon, la secrétaire Mme Castellan après les fortes critiques reçues, n'apparaît plus.

davantage vers une voie légaliste, avec, tout comme Gabrielle Duchêne, une grande foi dans la législation et les traités internationaux. Les deux fondatrices de l'Office français du travail à domicile y agissent surtout par l'assistance aux ouvrières aux prud'hommes, s'y rendant souvent en personne. Jeanne Bouvier ne coupe tout de même pas ses liens avec le syndicat, mais s'en éloigne suite à sa brouille en 1923 avec Jouhaux car il ne s'intéresse pas assez aux femmes¹⁴. Cet éloignement a pu contribuer à ce que les femmes ne se fixent pas au syndicat, les effectifs féminins syndicaux ne faisant que se réduire après 1919 (à l'image du taux de syndicalisation tous sexes confondus)¹⁵. Si la syndicalisation globale décline après les grèves de juin 1919 à cause de l'échec de la grève métallurgiste¹⁶, ce n'est pas le cas chez les femmes, notamment celles de l'Habillement : c'est bien l'atmosphère masculine, voire anti-féministe selon certaines, qui a fait fuir les leaders femmes, entraînant dans le même mouvement les militantes de la base. Au-delà de l'atmosphère hostile, c'est aussi une reconfiguration des mentalités de ces militantes, soumises à tous les bouleversements de l'après-guerre. Jeanne Bouvier tente de mettre des mots sur un sentiment indescriptible :

« Lorsque les années de guerre furent terminées, il y eut comme un grand bouleversement dans la vie et les habitudes. Il fallait laisser passer quelque temps avant de prendre une direction. On ne savait pas au juste comment orienter sa propre vie »¹⁷.

Espoirs déçus, burn-out militant, besoin de repos, traumatismes de la guerre : les explications peuvent être multiples. Mais les engagements d'avant la guerre et même ceux pris pendant la guerre ne peuvent plus être les mêmes. Hélène Brion souhaite concrètement faire avancer les choses, en particulier en agissant sur la représentation des femmes, à commencer par celle dans la presse :

« A cette heure si grave dans l'Histoire du monde, alors que les hommes, moins opprimés, moins exploités que nous, ont des milliers d'organes dans la presse et des milliers de tribunes pour exprimer les moindres nuances de leur pensée, nous autres femmes n'avons rien, rien, rien ! ». Il faut se réveiller ! De quel droit pouvons-nous demander aux hommes de nous aider si nous ne nous aidons d'abord nous-mêmes. Camarades femmes, il faut essayer. Je demande qui d'entre vous se sent la foi et le courage d'aider à fonder, puis à faire vivre un hebdomadaire qui serait le reflet de notre vie et de notre activité sociale, qui s'intéresserait à la travailleuse, manuelle ou intellectuelle, qui grouperait nos efforts en tous les sens vers un mieux-être matériel et moral. Je le demande parce que je sais que nous sommes maintenant une force, une force de bien, de paix et de justice et que nous avons le devoir d'élever la voix. Qui me répondra ? Hélène Brion, 1 rue Candale, Pantin »¹⁸.

Sa volonté que la cause féministe gagne du terrain et triomphe est très forte. Quitte à être virulente envers ses camarades, lorsqu'elle déclare dans le même numéro : « Pas une seule femme n'est élue

14 Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, op. cit.

15 Madeleine Rebérioux, « Les femmes et le fait syndical... », op. cit.

16 Jean-Louis Robert, « Le métal, avant-garde... », op. cit.

17 Jeanne Bouvier, *Mes mémoires... op. cit.*, p.173.

18 *L'Action féministe*, octobre-novembre-décembre 1918.

à la chambre des communes britannique : Je me l'explique par la passivité avec laquelle nos camarades femmes ont accepté les partis et catégories politiques créés par les hommes. Elles sont entrées docilement dans les vieux cadres et ont mené la lutte uniquement selon les vues politiques et sociales masculines au lieu de chercher et de créer des formes de revendications nouvelles adéquates à notre situation particulières d'opprimées », arborant un discours culpabilisateur qu'elle a l'habitude de critiquer¹⁹. En 1919, elle parvient à créer sa revue, *La Lutte féministe*, qui ne semble pas être hebdomadaire. Nous n'avons pas pu consulter d'exemplaires de cette revue. Si l'amélioration des conditions du travail féminin ne peut pas passer par le mouvement social, la voie législative, internationaliste, est empruntée par de nombreuses féministes, et la seule voie syndicale n'est plus envisagée par une Marie Guillot par exemple qui, avant-guerre, ne voyait l'organisation des ouvrières possible que dans l'organisation syndicale.

La guerre et l'après-guerre est bien, comme l'écrit Jeanne Bouvier, un carrefour, où des décisions, des engagements nouveaux doivent être pris. Tout change, même si rien ne change : Jean-Louis Robert démontre bien que « Même si une élite féministe développe une avant-garde inédite, qui donnera la première femme dirigeante confédérale avec Marie Guillot, la rencontre n'eut donc pas lieu, affectant, là, longtemps le syndicalisme français »²⁰. Il ne faut pas se laisser aveugler par les discours déterminés de cette élite féministe : « la Première Guerre mondiale ne fut pas un temps fort pour l'aspiration féministe »²¹. Ces discours ne peuvent pas encore être suivis d'effet : le poids de la culture masculine, celui de la culture de guerre et du virilisme qui revient en réaction aux bouleversements du conflit, mais aussi l'intériorisation des rôles assignés à chacun dans la société française, provoquent une inertie malgré les tentatives de nos actrices. Mais elles persistent : les femmes ont un rôle à jouer dans la société et dans la révolution à venir.

B) Des formes révolutionnaires spécifiques : le pacifisme, socialisme, le féminisme

Le féminisme ne me semble pas un tout, mais une fraction de l'immense effort à fournir pour affranchir le monde. Il y a là une criante iniquité à réparer. Le prolétariat masculin doit, se doit à lui-même de nous aider à l'abolir, comme nous lui devons toutes nos énergies pour secouer le joug qui l'écrase. On ne saurait disjoindre les aspirations, les intérêts : il faut marcher du même pas sur la route encore obscure – et s'appuyer un peu

19 *Ibidem*.

20 Jean-Louis Robert (dir.), *Le syndicalisme à l'épreuve... op. cit.*, conclusion de l'ouvrage.

21 *Ibidem*.

contre l'épaule voisine aux instants de lassitude. Mon féminisme : Justice, Tendresse »²².

Séverine décrit ici un féminisme qui réfléchit à toutes les formes de domination, à la nécessaire convergence des luttes. L'impression d'une idéologie cohérente, qui fait système, se dégage dans les mots de ces militantes. Il semble presque être une philosophie qui dépasse son propre cadre et sert de grille de lecture pour le reste de la société. S'inspirant de tous les combats du féminisme de la première vague né au XIXe siècle, mêlé à l'épreuve de la guerre, nourri de l'atmosphère révolutionnaire provenant de la « grande lueur à l'Est »²³, il porte un projet pour l'ensemble de la société. C'est dans cette aspiration que s'inscrit le discours de Jeanne Chevenard devant le congrès national de la CGT de 1919 :

« Je dis à vous, camarades du Bureau confédéral, qu'il est impossible que la transformation sociale se fasse sans l'élément essentiel de la Société : la femme – la femme qui tient dans ses faibles mains tout ce qui peut transformer la Société. [...] Si la société est ainsi c'est de notre faute à nous, militants ! Aujourd'hui la question se pose : ou la femme sera à côté de vous dans la lutte, ou si vous ne voulez pas l'admettre, elle vous écrasera et vous en supporterez le coup »²⁴.

Déclaration très puissante, Jeanne Chevenard subvertit ici l'idée selon laquelle la femme est subordonnée à l'homme. Sa rhétorique donne une très forte impression, jouant avec l'image de la femme faible puis dominante. On a là une véritable remise en cause de l'ordre social y compris au sein du congrès, l'éloquence étant censée être réservée aux hommes. Quant à notre groupe de femmes socialistes, l'ordre du jour d'une de leurs réunions en 1920 est le suivant :

« Reconnaisant que l'infériorité sociale de la femme qui l'empêche de lutter contre les grands fléaux est à la fois une injustice et un obstacle au progrès, estimant d'autre part que les privilèges de sexes comme les privilèges de classe ne seront entièrement supprimés que dans la société communiste et que l'établissement de la société communiste est lié à la réconciliation des peuples unis contre leurs oppresseurs »²⁵.

Ce projet n'est pas entendable chez les militants masculins. Hélène Brion s'en désole lors du congrès national CGT de 1920 : « Les camarades femmes du congrès constatent avec regret que dans les divers exposés qui viennent d'être faits, relatifs aux moyens propres à amener la révolution sociale, pas une allusion n'a été faite à l'émancipation de la femme. Fermement convaincues que l'œuvre de rénovation sociale ne peut être effectuée tant que la femme restera hors de la société, les institutrices présentes protestent auprès de leurs camarades du congrès contre cet oubli symptomatique de leurs droits, et adjurent les camarades hommes de faire sur eux-mêmes l'effort

22 *L'Humanité*, 19/05/1919.

23 Sophie Cœuré, *La Grande Lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique*, Paris, CNRS Éditions (rééd.), 2017.

24 IHS CGT, Congrès confédéral national de la CGT de septembre 1919.

25 APP BA 1651, Meeting du journal *La Voix des Femmes*, 11/04/1920.

révolutionnaire qui consisterait à se réformer eux-mêmes et à considérer pratiquement les femmes comme leurs égales »²⁶. Ces remarques ressemblent fortement à celles faites en 1919 par Marie Guillot et Jeanne Chevenard. Les femmes, les ouvrières ont pourtant montré pendant la guerre et les mois suivants l'armistice leur potentiel politique, leur conscience et leur aspiration révolutionnaires. Ce ne sont pas que des discours de socialistes éclairées : les femmes veulent accéder à la politique et faire entendre leurs revendications.

Les femmes du Parti Socialiste entendent profiter de cet élan de mobilisation, et mettent l'accent sur le recrutement de militantes : c'est là l'objectif assumé des « Tribune féministes » très présentes dans *L'Humanité* : « Où donc étudier ces questions ? Où les discuter ? Où travailler pour se préparer à la lutte ? Nous répondons : « Au Parti Socialiste ». Il n'est plus possible que les femmes de la Classe Ouvrière se dérobent. Leur devoir immédiat est de s'entendre et de s'organiser pour conquérir leurs droits politiques ». Dès qu'il est question d'enrôler des femmes des classes populaires, le ton se fait paternaliste, et Annette Charreau ici ne semble pas y échapper. Il n'empêche, le socialisme, en pleine reconfiguration en cet après-guerre, ayant perdu son hégémonie²⁷, fait une propagande par et pour les femmes, ce qui n'est pas le cas de la CGT malgré les tentatives répétées de figures telles que Marie Guillot. Ce « nouveau » parti socialiste « concède au syndicalisme l'hégémonie sur la pratique gréviste et sur l'horizon fonctionnel représenté par la grève générale »²⁸. Or, les femmes étant invisibilisées à la CGT, la SFIO a pu vouloir se rapprocher d'elles et porter leurs revendications ? Toutefois, ce socialisme féminin s'identifie vraiment à la révolution russe, le Groupe des femmes socialistes se réunissant à la Bellevilloise votant l'ordre du jour suivant :

« Salut fraternel à leurs compagnes du monde entier, en particulier à celles qui, dans les pays en révolution, ont lutté auprès des hommes et payé de leur vie l'avènement d'une humanité meilleure. Elles flétrissent la politique contre-révolutionnaire suivie par le gouvernement français contre des États qui ont réalisé chez eux l'égalité des sexes. [...] Réclament l'amnistie immédiate, l'abolition de la censure et le rétablissement de la liberté de réunion. Elles saluent l'effort de libération féminine et l'aurore d'une société nouvelle dans l'Humanité régénérée par l'effort de l'homme et de la femme unis dans le socialisme »²⁹.

La difficulté de disposer d'un opérateur

« Pour passer du caractère subversif au caractère émancipateur, il faut un opérateur : une organisation collective qui permette de transformer les résistances individuelles en pratiques

26 Hélène Brion, *La voie féministe*, présenté par Huguette Bouchardeau, Paris, Syros, 1976 [1918].

27 Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution... op. cit.*, p.412.

28 Sirot, Stéphane. « SFIO, syndicalisme et luttes ouvrières (1905-1914) : des relations problématiques et volontiers distendues », in *Cahiers Jaurès*, n°187-188, 2008, p.89.

29 *L'Humanité*, 18/04/1919.

combatives et revendicatrices ». Au vu des aspirations révolutionnaires de nos actrices, le Congrès de Tours en 1920 et la création du Parti Communiste Français ont été un légitime motif d'espoir. Cela dépasse notre sujet, mais notons-le : un grand nombre des femmes construisant l'idéologie féministe retracée s'engagent au sein de la IIIe Internationale. La SFIC a des revendications féministes, d'émancipation du prolétariat féminin, mais la mise en œuvre n'est pas convaincante : tous les cadres sont masculins, les comités féminins souhaités par Marie Guillot ne sont pas créés, l'hebdomadaire *L'Ouvrière* créée par les militantes n'est pas diffusé³⁰. Ces féministes qui s'éloignent de la CGT majoritaire (Marie Guillot, Hélène Brion, Gabrielle Duchêne, Séverine), en sont déçues. Leur lien avec le pacifisme leur est reproché, c'est notamment le cas de Séverine et sa proximité avec la Ligue des Droits de l'Homme, mais aussi celui de Marie Guillot, qui démissionne du PC en 1923 suite à son opposition à la subordination de la CGTU au Parti communiste. Marcelle Capy, quant à elle, se tourne vers un « pacifisme intégral », étant très active à Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté³¹. Hélène Brion, pourtant russophile convaincue, le quitte dès 1921. Ses insuffisances sur le terrain féministe en sont probablement la raison³². Seule Gabrielle Duchêne s'y investit longtemps, mais sans en faire sa priorité : Emmanuelle Carle montre que son principal combat réside dans l'application de la loi de 1915 avec une activité intense de lobbying auprès des députés et les sénateurs pour l'amélioration de la législation³³, et son application notamment dans les tribunaux de prud'hommes³⁴. Mais contrairement aux discours féministes révolutionnaires, « Chez les bolcheviques, la dénonciation de l'exploitation économique et sexuelle des femmes va avoir tendance à se confondre avec une rhétorique de la purification du corps social – de « l'assainissement des rapports entre les sexes » »³⁵. Aucun « opérateur » assez puissant ne se présente donc en respectant les discours et les actes souhaités par les féministes de cette époque. Des opérateurs politiques et syndicaux, ces femmes ont pourtant tenté d'en créer pendant le conflit, autour d'une revendication particulière, que l'on peut estimer faisant partie de l'idéologie féministe en construction : le pacifisme.

Le pacifisme, une forme de féminisme ?

Le pacifisme entre logiquement dans l'idéologie de ces militantes : c'est ensemble, au sein du « Comité de la rue Fondary », que Louise Bodin, Gabrielle Duchêne, Hélène Brion, Marthe Bigot, Marcelle Capy, Madeleine Rolland... se réunissaient pendant la guerre, pour la rédaction de leur

30 Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, Paris, PUF, 2017, entrée « Communistes ».

31 *Ibidem*.

32 *Ibidem*.

33 Emmanuelle Carle, *Gabrielle Duchêne...*, *op. cit.*

34 Colette Avrane, *Les Ouvrières à domicile*, *op. cit.*, p.407.

35 Mona Claro, « Interpréter et transformer ? La « question des femmes » et la « question sexuelle » dans les sciences sociales soviétiques », in *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°41, 2015, p.41-64.

journal hebdomadaire pacifiste : *La Voix des femmes*, qui subit fortement la censure³⁶. L'après-guerre rime, pour elles, en une « multiplication d'articles, conférences et débats »³⁷. Avec un certain succès : on leur propose des articles dans de nombreux journaux sans qu'elles aient à démarcher pour être publiées. Ce pacifisme dépasse nos quelques militantes ayant réussi à s'emparer d'un porte-voix : les munitionnettes se mettant en grève en 1917 sont profondément pacifistes³⁸. Les appels, dans la France entière, au retour des poilus n'est pas seulement l'œuvre d'une élite féministe, même si des actions telle que la grève pour la paix des ouvrières de Saint-Chamond en mai 1918 sont le fait, condamné, d'une minorité³⁹. Ce pacifisme est, encore après la guerre, d'action : ainsi le commissariat de Suresnes se félicite en juin 1919 d'avoir lacéré des affiches apposées dans toute la ville, faisant un « appel aux poilus » leur « implorant », en tant que « mères et femmes qui ont perdu leurs fils et leurs maris », de quitter les armes et de ne pas tirer « sur ce peuple qui lui-même essaie de vous défendre en demandant la démobilisation pour que vous rentriez dans vos foyers » (on a du mal à voir à quoi cela fait référence, peut-être aux tirs de la police lors du 1^{er} Mai?)⁴⁰. Le pacifisme féminin a pu être présenté comme dû aux instincts naturels de « la femme », l'instinct maternel notamment : c'est un peu le cas ici. Madeleine Pelletier résout cette question en expliquant (en 1932) que « l'homme fait la guerre et la femme ne la fait pas. Tout le mépris du sexe mâle vis-à-vis du nôtre vient de là. Fort heureusement pour nous, le monde est en train de se retourner. Il se trouve que c'est le sexe qui fait la guerre qui a tort et celui qui ne la fait pas qui a raison »⁴¹. Il est à noter à quel point tous les aspects de cette idéologie sont cohérents. C'est Hélène Brion qui nous le montre le mieux lors de son procès, lorsqu'elle déclare : « Je suis ennemie de la guerre parce que féministe, la guerre est le triomphe de la force brutale, le féminisme ne peut triompher que par la force morale et la valeur intellectuelle »⁴². Ajoutons sa célèbre citation : « Je comparais ici comme inculpée d'un délit politique : or, je suis dépouillée de tous droits politiques (...). La loi devrait être logique et ignorer mon existence lorsqu'il s'agit de sanctions autant qu'elle l'ignore lorsqu'il s'agit de droits. Je proteste contre son illogisme. Je proteste contre l'application que l'on me fait des lois que je n'ai ni voulues, si discutées »⁴³. Leur féminisme est bien politique dans toutes ses formes : il englobe toutes les formes de pouvoir que peuvent réclamer les femmes. Dans l'autre sens, la Ligue d'action féminine pour le suffrage, dirigée

36 Colette Cosnier, « Louise Bodin : l'itinéraire d'une pacifiste », in Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes...* *op. cit.*, p.91.

37 *Ibid.*, p.94.

38 Michelle Zancarini-Fournel, « Femmes, genre et syndicalisme pendant la Grande Guerre... », *op. cit.*, p.108.

39 Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves...* *op. cit.*, p.572.

40 APP BA 1407, rapport du commissaire de Suresnes, 08/06/1919.

41 Madeleine Pelletier, « Les femmes et la guerre », *L'Éveil de la Femme*, 13/10/1932, cité par la revue Ballast, article web, 21/02/2020.

42 Michelle Zancarini-Fournel, « Femmes, genre et syndicalisme pendant la Grande Guerre... », *op. cit.*, p.109.

43 Cité par Colette Avrane, « Hélène Brion, une institutrice féministe », in *Archives du féminisme*, n°5, 2003.

par Séverine, s'oppose fortement au projet de loi Paul-Boncour étendant la mobilisation en cas de guerre aux deux sexes, invoquant le vocabulaire pacifiste de 1914-1918, justifiant que les femmes « n'ont pas lutté cinquante ans contre la guerre pour en arriver à accepter sa servitude accrue »⁴⁴. Suffragistes, pacifistes : les combats se mêlent et interagissent, faisant système. Les engagements pacifistes coûtent cher aux femmes, plus qu'aux hommes : Hélène Brion est condamnée à 3 ans de prison avec sursis, Marie Mayoux et Lucie Colliard pour des faits semblables sont condamnées à 2 ans de prison ferme. Jeanne Chevenard leur rend hommage dans son discours face au congrès de la CGT⁴⁵. Pendant ce temps les hommes ne sont même pas poursuivis, Merrheim par exemple, qui a pourtant fait part toute la guerre durant de son opposition formelle et révolutionnaire à celle-ci⁴⁶. Mais ce discours pacifiste dépasse nos actrices et les mobilisations françaises : la lutte contre la guerre va au-delà des frontières et crée une véritable communauté européenne.

Une idéologie dépassant le cadre national

Dès 1915 est créé le Comité international des femmes pour la paix permanente, donnant naissance en 1919 à la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté⁴⁷. Le mouvement international ne veut pas s'éteindre et se renforce même dans l'entre-deux-guerres. Des plus grandes figures encore existent comme celles de Clara Zetkin, membre iconique de la Ligue spartakiste allemande, dont « il est peu de voix que les femmes socialistes écoutent avec plus de respect »⁴⁸. Son appel à ce que les femmes participent aux négociations de la paix est repris avec enthousiasme en France : « S'il s'agit, sortant de la Conférence internationale, de présenter au nom de tous les peuples, en même temps que les revendications ouvrières, les revendications féministes, pour affirmer au-dessus des intérêts nationaux, la solidarité internationale de tous les opprimés... oui »⁴⁹. Les féministes socialistes expriment aussi toute leur solidarité avec les femmes allemandes, leurs sœurs malgré leur statut d'ennemie et de vaincue⁵⁰. Les hommages à sa camarade Rosa Luxemburg affluent de la part de la CGT comme de la SFIO. Début 1919, *L'Action féministe* fait un tour d'horizon de l'avancée de l'obtention des droits politiques par les femmes dans le monde entier, pays par pays, dans un très long article nommé « L'Émancipation féminine dans le monde ». L'article conclut avec la situation française : « Le gouvernement, la Chambre des Députés et le

44 APP BA 1681, affiche de la Ligue d'action féminine pour le suffrage, 1938.

45 IHS CGT, Congrès confédéral national de la CGT de septembre 1919.s

46 Glit Haddad, « Refuser la guerre, la naissance du pacifisme féminin contemporain », in Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes... op. cit.*, p.111.

47 *Ibidem*.

48 *L'Humanité*, 16/12/1918.

49 *Ibidem*.

50 *L'Humanité*, 17/02/1918.

Sénat sont d'accord pour reculer le vote des femmes jusqu'après la Saint-glinglin »⁵¹. *L'Humanité* félicite les 7 femmes élues députées à Vienne avec, « parmi elles, notre vaillante camarade Adélaïde Popp : nulle plus qu'elle ne peut prétendre sans doute à représenter dans les pouvoirs publics le prolétariat triomphant »⁵². Le 29 décembre, c'est à la place des femmes dans la politique anglaise qu'un article est dédié⁵³. Cet internationalisme pacifiste reste toutefois européen-centré, ne se penchant pas vraiment sur les mécanismes de domination xénophobe et encore moins racistes. On trouve toutefois dans les sources policières un tract contre l'exclusion des « étrangers » :

« Le mot étranger devrait être banni de notre langue. Il n'y a pas d'étrangers ! Il n'y a qu'un grand peuple égal devant la vie et devant la mort. Dans toutes les Nations, les hommes ont de mêmes besoins, de mêmes aspirations, – et le même droit à la vie et au bonheur. Femmes, adhérez à la Ligue des femmes contre la guerre »⁵⁴.

Le soutien est toutefois très rare sur le terrain, et on a vu les difficultés d'entente militante avec les travailleurs coloniaux. Ceux-ci ne sont pas pris en compte, dans nos sources, dans l'idéologie féministe. La lutte se concentre sur ce qui paraît atteignable. Louise Bodin s'exaspère que les droits politiques ne soient toujours pas accordés :

« Aussi pendant que ces injustices se commettent en ce moment-même, à l'école, à l'usine, à la maison, alors que le traité de Paix ne donne aucune garantie aux femmes ni pour elles, ni pour les fils qu'on ose leur réclamer encore, ces messieurs discutent chichement à la Chambre des députés – et avec quels arguments fatigués – pour savoir s'il est opportun de laisser voter les femmes aux conseils municipaux, à partir de 30 ans ! »⁵⁵

Nous sommes à un moment de (raisonnable) espoir pour le droit de vote. L'autrice envisage alors un passage à l'action : « Alors quoi ? La grève... la grève des foyers, la grève de la maternité ; plus de filles pour servir, plus de fils pour mourir. Mais oui, la grève ! Après tout, pourquoi pas ? ». Nelly Roussel, militante pour l'avortement et la contraception proche de ce milieu, en réponse aux natalistes, appelle elle aussi à une «grève des ventres» : «Plus d'enfants pour le capitalisme qui en fait de la chair à travail que l'on exploite ! »⁵⁶. La mobilisation, les efforts des féministes sont intenses en cet après-guerre, imaginant des actions spécifiques. Ces efforts sont-ils suffisants pour parvenir à « l'émancipation », but auto-proclamé par elles, et question qui revient comme une litanie dès lors que l'on interroge la place des femmes pendant la Grande Guerre ?

51 *L'Action féministe*, janvier-février-mars 1919.

52 *L'Humanité*, 01/04/1919.

53 *L'Humanité*, 29/12/1918.

54 APP BA 1651, tract non daté, probablement situé entre 1920 et 1923 (dates d'existence de la ligue).

55 *L'Humanité*, 19/05/1919.

56 Nelly Roussel, *Paroles de combat et d'espoir (discours choisis)*, préf. Madeleine Vernet, l'Avenir social, 1919.

C) L'émancipation et la classe ouvrière

« La guerre a-t-elle émancipé les femmes ? » est une question qui se pose dès le lendemain de l'armistice, où les images de garçonne, de jeunes filles sans mari prenant les rues, qui ont brouillé les représentations de genre pendant le conflit, sont critiquées⁵⁷. Ce mémoire a montré l'ampleur de la réaction face à ces changements, reflétant, en d'autres termes, la peur d'une émancipation des femmes. Comment définir cette émancipation ? Pour les hommes de 1918, c'est une prise de liberté, une indépendance, un éloignement de la cellule familiale. Les romans, les discours politiques et médiatiques, les discussions tournent autour de ce qui est vu comme une subversion de l'ordre moral, une décadence⁵⁸. En fait, cette « nouvelle appréhension des femmes » correspond à « la nouvelle image dévirilisée et dévalorisée que le poilu a de lui-même, déconstruction de celle du héros »⁵⁹. Les femmes, ainsi, « seraient devenues plus libres avec la guerre, elles auraient été émancipées de la tutelle masculine et se seraient grisées d'indépendance, et en particulier de l'indépendance financière conquise par la perception de l'allocation de mobilisation et par le remplacement des hommes dans le monde du travail. Cette mutation du genre féminin est sans doute bien erronée, elle n'est d'ailleurs pas fabriquée par les femmes elles-mêmes mais prospère sur les fantasmes des hommes en souffrance »⁶⁰. Cela explique la lutte contre l'indépendance des femmes au sein du mouvement social. Pourtant la CGT ne veut pas voir cela : à son congrès de 1918, la confédération rappelle que « fidèle à sa conception de l'émancipation, elle considère que la place de la femme est au foyer ». Cela dit tout du l'aveuglement volontaire du syndicat, de son refus de voir les droits et les pouvoirs que réclament les femmes. Celles-ci savent déjà que d'émancipation, terme révolutionnaire fréquemment utilisé dans les meetings ouvriers espérant le grand soir et la libération de ses chaînes du prolétariat, elles n'obtiendront que ce que les hommes veulent leur accorder. Et au lieu d'émancipation elles voient venir l'exclusion. Hélène Brion semble pessimiste lorsqu'elle qualifie « d'indésirables » ses paires dans un article de *L'Action féministe* :

«_INDÉSIRABLE_: C'est fini ! Ils ne se battent plus ! Ils vont revenir. Ils vont se trouver, au retour, en face d'une besogne formidable. L'existence qu'ils ont menée pendant 4 ans a fait d'eux des hommes nouveaux qui s'accommoderont mal, ou plutôt ne s'accorderont pas du tout des conditions d'avant-guerre. A quelles difficultés vont-ils se heurter ? Quelle méthode de travail adopteront-ils ? Au fait... Ils... n'allez pas me faire l'injure de croire que c'est d'eux que je parle dans le titre de cet article... les

57 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14... op. cit.*, p.419.

58 Françoise Thébaud, « Penser les guerres du XXe siècle à partir des femmes et du genre... », *op. cit.*

59 Jean-Yves Le Naour, « Le héros, la femme honnête et la putain : la Première Guerre mondiale et les mutations du genre », in Luc Capdevila, Sophie Cassagnes, *Le genre face aux mutations*, PUR, Rennes, 2003, p.317.

60 *Ibidem*.

« Indésirables »... c'est nous. Nous, les femmes, ouvrières des usines de guerre, nous, les veuves de ceux qui tombèrent là-bas ; nous, les féministes, qui réclamons le bulletin de vote pour défendre toutes celles et tous ceux que le monstrueux égoïsme humain tente de spolier quand sonne l'heure des justes réparations, des équitables compensations.

Les femmes connaissent leur position sur le marché du travail, du mariage, dans le champ politique. Il est donc faux de dire qu'elles ont l'espoir que la guerre va les émanciper : elles sont conscientes qu'elles n'ont pas choisi leurs nouvelles prérogatives de la guerre, qui ne leur ont pas été accordées pour leur donner du pouvoir, bien au contraire. Séverine semble partager un semblable pessimisme :

« Elles s'abusent, celles qui prennent les mots pour des réalités, des promesses pour des actes. On les berne. Elles ont servi, pendant la guerre, à de toutes autres fins que le féminisme. Celui-ci n'a presque plus existé qu'à titre accessoire, raison sociale, tradition. Je n'aurai pas l'injustice d'alléguer qu'on n'a rien fait pour son service. Mais je persiste à croire, et à dire, qu'il n'existe plus qu'à l'état secondaire dans les préoccupations et les sollicitudes »⁶¹.

La guerre n'a donc en rien permis l'émancipation des femmes, bien au contraire. D'ailleurs, ce n'est pas à la lumière de leur engagement pour la patrie que les féministes demandent l'égalité et la liberté : elles refusent d'être considérées comme des héroïnes, elles ne sont pas battues pour cela.

Marcelle Cappy dénonçait cette hypocrisie en 1916 :

« Aujourd'hui, c'est la guerre. Les pitres de la littérature découvrent soudain la classe laborieuse féminine. Et les voilà qui ne tarissent plus sur l'héroïsme de la Française, son stoïcisme, son abnégation, sa grandeur d'âme. Les hommes sont partis en masse et cependant les récoltes ont été ramassées, les terres labourées, les administrations fonctionnent, les tramways marchent, le métro n'est pas interrompu. Tout va. C'est un « miracle » et c'est à la femme française qu'on le doit. Vivent les Françaises ! Leurs maris sont au front, elles veulent toutes travailler et elles sont tellement héroïques qu'elles donnent leur sueur au plus vil prix. Là est le sublime...

Que de misère il couvre ce beau mot d'héroïsme, et que sont méprisables ceux qui viennent souffleter les femmes avec des lambeaux d'appareils cornéliens ! Si, essuyant leurs larmes, elles sont allées prendre les places vidées par la mobilisation, c'est aussi parce qu'il leur fallait manger. Comment a été accueilli cet élan d'héroïsme, [*comme ils disent ; cette poussée de famine, dirions-nous ?*] Par l'exploitation la plus grande, le marchandage le plus éhonté que l'on ait jamais vu. [*En ce moment, on spéculé sans vergogne sur la faim de la Française*]. [...]

[*La grandeur, la noblesse, le stoïcisme, l'âme cornélienne de la Française... tralala ! ... ces imbécilités grandiloquentes ne dérobent pas la vérité. La foule des femmes de France est la proie de la plus vaste des exploitations et de la plus saignante des douleurs. Elles supportent ces terribles fardeaux, avec « héroïsme » dit-on. Hélas ! On est bien obligé d'être héroïque quand on ne peut faire autrement*] »⁶².

61 *L'Humanité*, 19/05/1919.

62 Marcelle Cappy, *Une Voix de Femme dans la Mêlée...* op. cit., p.77.

Les passages en italique et entre crochets ont été censurés pendant la guerre. Les ouvrières sont prises dans un dilemme. D'une part, la reconnaissance de leur travail pendant le conflit comme étant héroïque, exceptionnel : ce qui signifierait que c'est une parenthèse à refermer avec la fin de la guerre, une fois celles-ci félicitées. D'autre part, accepter d'entériner leur place prise dans le marché du travail, en particulier dans la division sexuelle des tâches, revient à valider cette exploitation particulière. Leur voix militante n'étant de toute façon pas écoutée, elles n'ont même pas ce choix à faire. Comme le figure Françoise Thébaud, « les femmes ont fait l'intérim, et rien que l'intérim »⁶³. La lutte n'est pour autant jamais abandonnée, et la victoire doit advenir d'un droit normal à l'égalité et non d'une quelconque récompense : « Elles méritent cette participation aux mêmes titres que l'homme, et les peines que la femme subit en régime capitaliste comme ouvrière et comme mère doivent lui dicter son devoir social »⁶⁴, dit Annette Charreau dans *L'Humanité*. La rétribution qu'elles cherchent n'est pas celle d'un sacrifice mais bien du travail qu'elles ont fourni et ont toujours fourni bien avant la guerre, sans que cela soit autant visible : c'est une rétribution en légitimité, en égalité des salaires notamment qui est souhaité, tout en ne se faisant pas d'illusion. Un homme, Alexandre Bracke, socialiste parlementaire, dont la notice dans le dictionnaire Maitron nous apprend qu'il a toujours mis en avant la participation des femmes à la vie politique et fut celui qui proposa de nouveau le droit de vote des femmes à l'Assemblée en 1930, se fend d'une analyse reprenant l'idéologie décrite jusque-là :

« Cette pression croissante du dehors se double d'une pression au-dedans, peut-on dire. C'est que les circonstances de la guerre ont fait éclater à tous les yeux ce que les myopes pouvaient encore se dispenser de discerner auparavant : le fait que la femme est devenue un individu capable de vouloir sa liberté, les chaînes qui l'attachaient indissolublement au « foyer » se relâchent de plus en plus. Quant aux femmes du prolétariat, c'est une espèce de dérision de les renvoyer à ce home que l'évolution capitaliste s'est appliquée à détruire en les appelant à concurrencer le mâle dans tous les métiers manuels. La transformation de l'outillage a fait de la femme un « ouvrier ». Et vite, en dépit des traditions dont la soif patronale de profits a trop su se servir, l'égalité de travail a suscité le mouvement non seulement vers l'égalité de salaire, mais vers l'égalité des droits.

Je n'aime pas beaucoup, pour ma part, qu'on ait l'air de faire des droits politiques une sorte de récompense pour les femmes, parce qu'elles se sont bien conduites pendant la guerre. Mais le rôle qu'elles ont joué a singulièrement affaibli la portée de l'objection : « Les femmes ne tiennent pas à voter ! » Elles veulent, voilà ce qui est vrai, obtenir leur place. Devenues des « personnes », il est trop naturel qu'elles deviennent des « citoyennes ». Pour les socialistes, qui toujours ont réclamé l'égalité entre les sexes, la question se pose ainsi : « La femme doit-elle rester le prolétaire de l'homme ? ». Hommage à Aline Valette. »

63 Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14... op. cit.*, p.417.

64 *L'Humanité*, 19/01/1919.

Ce long texte est assez unique : il ne semble pas vouloir usurper la parole féminine mais servir de porte-voix à leurs revendications. Il ne professe pas aux ouvrières quelles doivent être leurs luttes et quelle place elles doivent obtenir, mais propose au contraire que c'est au reste de la société d'agir. Résumant bien le combat, le texte n'invisibilise pas les nombreuses militantes, qui, ensemble, ont entamé un « processus d'auto-nomination collective », c'est-à-dire un « rejet des catégories identitaires qui les assignent dans un ordre symbolique autant que productif et sexué »⁶⁵. Les discours, les articles, les réunions, si elles ne changent pas les faits sociaux, servent concrètement à s'émanciper en ce que ce sont une prise de pouvoir : car en « luttant pour dire leur situation », ces femmes en prennent le contrôle, et cette situation n'a plus autant de prise sur elles⁶⁶. Nos actrices ne peuvent pas grand-chose pour inverser la domination des rapports de sexe, mais le fait de les dénoncer et de lutter contre, est une forme de résistance. Les munitionnettes proclamant leur droit à conserver leur poste et leur salaire entrent dans ce cadre, on le voit lors des rares prises de parole d'ouvrières dans les réunions : si la nécessité matérielle, de survie, est primordiale, les notions d'appartenance, de justice, de droit à décider sont aussi présentes.

Par ailleurs, en proclamant leur double exploitation au travail et au sein du foyer, les ouvrières et les féministes s'inscrivent dans un rapport subversif au travail : pour Danièle Kergoat et Elsa Galerand, « à partir du moment où l'on récuse politiquement la disjonction des deux sphères d'activité dites productive et reproductive, à partir du moment où l'on quitte le seul terrain du travail salarié pour prendre en compte l'ensemble [travail professionnel plus travail domestique], à partir du moment enfin où l'on s'intéresse aux *rappports* que les femmes entretiennent au travail, une pratique contestataire et subversive devient repérable. Mais cette contestation est le plus souvent latente tant les obstacles sont nombreux à ce qu'elle passe du niveau individuel à un niveau collectif, c'est-à-dire au mouvement d'émancipation proprement dit »⁶⁷. Or entre la réclamation de travailler librement et le refus de retourner au foyer, nous pensons pouvoir affirmer que les ouvrières de l'après-guerre exercent cette forme de contestation. En cela, on peut véritablement parler d'une *agency* déployée, une capacité d'agir : à chaque attaque contre leur droit au travail, une réponse est faite, une mobilisation contestataire a lieu. Cette contestation peut être formelle (avec les discours évoqués sur la double exploitation) et dans l'action du mouvement social : refus du licenciement et de l'unique occupation du foyer, affirmation du droit à travailler au même titre que l'homme et proclamation de l'égalité dans la valeur du travail... Les travailleuses à domicile, par

65 Yannick Le Quentrec, « Lutttes revendicatives et syndicalisme : le 'travail d'émancipation' des femmes salariées », in *Cahiers du Genre*, n°57, 2014, pp.159-181.

66 *Ibidem* ; « lutter pour dire sa situation » est une expression de Jacques Rancière.

67 Elsa Galerand, Danièle Kergoat. « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *op. cit.*

leur lutte, entrent dans le salariat : c'est une émancipation du travail à la chaîne et de l'asservissement à un salaire qu'on ne pouvait pas discuter, c'est une prise de pouvoir et une subversion. Arrivé pendant la guerre, cet évènement n'est pas abandonné et la lutte continue, intense, de toutes les ouvrières de l'Habillement pour sortir des assignations genrées et acquérir une légitimité qu'elles maîtrisent dans le monde du travail, et distinguer le travail à domicile du travail domestique, chacun ayant une valeur productive. Cette rupture avec l'idée d'une vocation féminine, d'une assignation des femmes aux fonctions pour lesquelles elles auraient été naturellement faites est, elle aussi, puissamment subversive⁶⁸. En effet, le mouvement des conventions collectives est aussi celui d'une reconnaissance de la qualification féminine, sur des critères professionnels et non pas naturels. Même si cela est un échec (les conventions entérinent pour la plupart des métiers et non des qualifications)⁶⁹.

C'est cette conscience qui émancipe, et les féministes le clament : « Aujourd'hui, éclairée et mûrie par la souffrance, instruite par l'exploitation qu'elle a sur le marché du travail, subie à l'égal des hommes et même plus qu'eux, la femme est prête pour le vote »⁷⁰. S'il reste encore à trouver et faire fonctionner « des formes de lutte collective qui contestent la déqualification du travail féminin simultanément sur les deux fronts du travail salarié et du travail domestique » afin de transformer ce potentiel en une vraie émancipation, un mouvement a bien été enclenché, et le rapport de forces entre les classes de sexe interrogé, déstabilisé⁷¹. L'autonomie de pensée (à distinguer d'une prise de conscience qui n'est pas arrivée toute prête pendant la guerre) est acquise du fait des expériences de guerre et de la séparation imposée, et la possibilité de son expression, même si elle n'a pas encore les outils et le pouvoir de dépasser l'individuel. La guerre a mis en avant un mode de vie différent, une société qui peut être différente. Cela a peut-être permis une formalisation plus claire des griefs portés aux hommes, différents selon leur classe sociale. L'après-guerre est fait de mouvements : mouvement social, féministe, pacifiste. Un mouvement solidaire, cherchant à se dépasser : vers les autres pays, les autres femmes. Avec la volonté de faire les choses à part, qui n'est pas une sécession des organisations et de la société mais une dissociation dans les pratiques, dans l'expérience militante : c'est en fait la réponse des militantes face à l'exclusion et à la ségrégation dans la classe ouvrière, dans la classe politique. L'optimisme n'est pas impossible pour les femmes socialistes que nous avons suivies :

68 *Ibidem*.

69 Laure Machu, « Genre, conventions collectives et qualifications... », *op. cit.*, p.41-59.

70 *L'Humanité*, 09/04/1919.

71 Elsa Galerland, Danièle Kergoat, « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *op. cit.*

Nous observerons ce mouvement, nous marquerons ses succès, mais surtout en montrant aux femmes soucieuses de leur émancipation que le socialisme prend chaque jour plus résolument leur cause en mains, nous les amènerons à grossir nos rangs. Nous parlerons à d'autres, aussi : à celles qui, depuis la guerre surtout, dans des grèves de belle allure, ont mené contre le patronat un combat victorieux. A l'heure où le vieux monde semble s'acheminer rapidement vers des formes politiques nouvelles qui réaliseront la souveraineté du travail, nous leur dirons qu'elles auront peut-être bientôt, en tant que travailleuses, avec une part de pouvoir, une part de responsabilité »⁷².

Mais, lorsque cela ne fonctionne pas, ce ne sera pas la faute des femmes pas assez actives mais des hommes qui, comme le disait Hubertine Auclert au congrès ouvrier de 1879, ont besoin des femmes pour accéder eux aussi à une véritable émancipation. C'est pourquoi Jeanne Chevenard les avertit :

« Je dis aux hommes que quand ils marchaient pour des idées pacifistes ils auraient dû plus fermement y appeler les femmes ; ils auraient dû réveiller ce sentiment qui dormait peu profondément »⁷³.

Les femmes ont toujours été là, au travail comme dans les mouvements sociaux : les hommes doivent désormais le prendre en compte. Les choses ne changeront pas de suite, mais ce fait est établi.

72 *L'Humanité*, 17/11/1918.

73 IHS CGT, Congrès confédéral national de la CGT de septembre 1919.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1919 est une année qui, comme Tyler Stovall l'a montré, une année impétueuse, où le monde aurait pu basculer, où les hommes tentent de choisir quelle société « de paix » ils veulent. Les femmes en ont leur propre conception, l'expriment parfois, sans que cela ne soit vraiment considéré. La culture de guerre est encore omniprésente, emplie d'assignations de genre, particulièrement pour les femmes des classes populaires. Ce mémoire a pour but de montrer le passage pour ces femmes de la guerre à la paix, d'un réajustement du système de domination qui pèse sur elles. « L'exclusion » n'est jamais vraiment acceptée, même si lorsque l'on regarde « par en haut », elle est couronnée de succès. Mais l'analyse par le haut se conforme aux cadres d'analyse étatiques, patronaux, invisibilisant la présence des femmes. Se placer au plus près des actrices, se focaliser sur ce qu'elles vivent, tenter de savoir si la « brèche » qu'est 1919 est exploitée autant que possible par les femmes, qui multiplient les mobilisations pour des raisons économiques, sociales, corporatives, mais aussi politiques, nous paraît important. C'est finalement l'émancipation qu'elles cherchent : participer à celle de la classe ouvrière, et construire leur propre émancipation en tant que femmes. En participant aux grèves, en les déclenchant, en utilisant un répertoire d'action large, en tentant de faire entendre leurs revendications, en luttant contre l'assignation à un rôle de mère ou de main-d'œuvre de complément et bon marché... Elles luttent pour l'égalité de traitement. Même si les aspirations n'ont pas abouti (quasiment aucune), les femmes ont réussi à se maintenir dans le monde du travail (Catherine Omnès explique qu'elles ont su maintenir une dynamique, s'engouffrant dans de nouveaux secteurs, de nouveaux métiers, en participant à la féminisation de certains...). Elles ont conquis leur droit au travail. Rien de cela n'est inédit en 1919, mais les obstacles ont été grands en même temps que la déception après une période d'entrée massive dans l'usine s'accompagnant de mobilisations impressionnantes et victorieuses. Mais leur mobilisation après la circulaire Loucheur est puissante, s'organise, autour d'un répertoire d'action qu'elles utilisent spontanément, la manifestation. La chronologie de cette démobilisation montre une grande intensité découragée par les mois d'après-guerre et leur grande difficulté économique, la cherté de la vie amenant les ouvrières à devoir quitter l'espace public et se plier à leurs assignations domestiques, reprendre leurs anciens métiers, avoir recours à des réseaux de solidarité pas palpables par nos sources, ou encore à la prostitution. L'émancipation économique, sociale, politique, paraît plus éloignée encore qu'à la veille de l'éclatement du conflit. On peut toutefois avoir une impression : celle du début d'une émancipation militante, d'une conscience de sa propre force, individuelle mais surtout collective. Du fait que la mobilisation collective est non seulement

envisageable mais aussi souhaitable. C'est là une étape (inachevée) nécessaire et préalable à l'acquisition de l'égalité et la liberté. L'émancipation militante se construit en se heurtant à la volonté de contrôle de l'État-major syndical que nous avons cherché à mettre en lumière. Dans l'Habillement, malgré l'image dévalorisée de la midinette, c'est finalement cette image, cette représentation qui revient : la couturière est entrée dans l'histoire du mouvement social, ou plus précisément s'y est imposée, et si leur mouvement social de 1919 n'a plus cet aspect innovant, c'est bien parce leur mobilisation entre dans la normalité, dans l'horizon des possibles. Derrière les discours, les femmes disposent de vrais leviers d'action. Tout comme les nombreuses femmes de la métallurgie proclamant leur désir de révolution et de révolte féminine : en dépassant les discours médiatiques, le terrain militant nous permet l'observation de la présence et de l'importance des femmes dans ces mouvements sociaux.

Quant aux coloniaux, eux semblent avoir une *agency* bien plus faible : déracinés, militarisés, leur marge de manœuvre est plus mince. Ils ne sont comparés aux ouvrières que par une stratégie rhétorique visant à les faire expulser : ils leur prendraient le peu de travail qu'il reste. Ceux qui dénoncent cette concurrence sont sourds et muets lorsqu'il s'agit de défendre le droit des femmes au travail à côté des hommes blancs. Pourtant, des résistances ont été envisagées, même concrétisées, par des biais détournés (sabotage, refus de quitter le baraquement, rixes...). Mais le contrôle militaire très fort empêche toute cohésion et la construction d'un collectif, d'un opérateur militant. C'est un réel regret de n'avoir pu approfondir ces questions pendant cette étude. Son historiographie, en plein renouveau, a encore beaucoup à nous apprendre.

Les femmes, elles, sont davantage présentes dans le syndicat. Mais celui-ci semble utilisé comme un outil permettant aux hommes de réaffirmer leur rôle dominant, leur virilité : notre hypothèse est que c'est aussi par le mouvement social que les ouvriers cherchent à retrouver leur prérogatives (et ne pas les partager), leur place de pouvoir. Les hommes préfèrent donc, sans que ce soit une stratégie pensée en amont, ségréguer les femmes dans le syndicat, car elles restent d'une grande utilité. La présence de femmes à des postes de pouvoir dans le syndicat semble presque en recul à la sortie de la guerre, alors qu'elles ont assumé des rôles de leaders dans les mouvements sociaux et dans les négociations avec le patronat en 1914-1918. La classe ouvrière se construit selon un modèle qu'elle veut univoque, souhait qui ne peut pas se réaliser sur le temps long. Car la présence des femmes n'est pas évitable. En suivant Madeleine Rebérioux, on peut donc faire « l'hypothèse sinon de revendications, du moins d'aspirations propres aux femmes ou les intéressant tout particulièrement, d'une culture féminine aussi, d'une manière d'être, de vivre et de

se sentir originale. Le syndicalisme, de fait généré et dirigé par des hommes peu habitués à considérer la femme comme en même temps autre et leur égale, a eu pour le moins du mal à saisir, à faire siennes, ces aspirations. Surtout, il n'a pas su, parfois pas voulu, en favoriser l'émergence ». 1919 est un moment particulièrement aigu de cet affrontement tacite.

Rachel Silvera, économiste, se penche sur ces interrogations à l'aune de la situation actuelle, et sur les difficultés syndicales à se confronter aux inégalités subies par les femmes dans le monde du travail. La situation s'est grandement améliorée, mais le paradigme semble ne pas avoir dévié : « Malgré certaines avancées incontestables en matière d'égalité hommes - femmes (progression de l'activité féminine, augmentation du niveau des diplômes féminins, accès plus nombreux à des emplois qualifiés...), différents indicateurs montrent la persistance d'inégalités de genre : taux d'emploi inférieurs aux hommes, surchômage, ségrégation professionnelle (emplois féminins peu qualifiés et concentrés dans peu d'emplois de services), inégalités de salaires, de statut et de temps de travail, partage inégal des tâches domestiques au sein des familles... »¹. Les similitudes entre les situations à 100 ans d'écart sont frappantes. Les approches se font essentiellement par la voie juridique : dès le préambule de la Constitution de 1946, la loi garantit aux femmes dans tous les domaines des droits identiques à l'homme. On voit se reproduire la dynamique de visibilisation opérée par un événement aussi bouleversant, cette fois aboutissant à des droits politiques concrets, le droit de vote en premier lieu. La France ratifie en 1953 la convention 100 de l'OIT qui introduit le principe "à travail égal, salaire égal", principe qui sera directement inscrit dans le code du travail, par la loi du 22 décembre 1972. La loi du 13 juillet 1983 constituera une étape importante, puisqu'elle étend ce principe à tout travail de valeur égale (et pas seulement un travail ou un emploi strictement égal). Enfin, point central, la loi introduite le 9 mai 2001 sur l'égalité professionnelle vise à totalement modifier la place consacrée à l'égalité professionnelle dans les négociations, notamment salariales². Il aura fallu des années de militantisme, de lutte, pour que ces revendications puissent aboutir. Mais nous estimons que ce n'est pas parce que peu de résultats concrets sont obtenus en 1918 et 1919 que la lutte n'a pas été intense. C'est la raison pour laquelle la notion d'*agency* nous paraît fondamentale ici : elle permet de dépasser une histoire des avancées juridiques du droit des femmes à l'égalité et à la liberté, mais de voir comment ce combat s'inscrit dans un temps très long. La

1 Rachel Silvera, Rapport intermédiaire MSU (mainstreaming and unions) : le défi du gender mainstreaming (approche intégrée de l'égalité) pour le syndicalisme en France, Les documents de l'ISERES, 2002 (consultable sur le site internet de l'autrice)

2 Chronologie détaillée par Rachel Silvera, Cécile Granie, *Les inégalités de salaires : quelles stratégies syndicales en France ?*, MSU-DL8-France, 2004 (consultable sur le site internet de l'autrice).

guerre est une ponctuation, un moment de cristallisation des revendications, de confiance en l'absolue nécessité de se battre.

Le lien entre féminisme et syndicalisme, entre un féminisme de la première vague vu comme bourgeois et les femmes de la classe populaire, est interrogé depuis les années 1960, porté par Madeleine Guilbert puis Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard. Notre conclusion sur l'après-guerre est que ce moment, avec ses aspirations de révolution, de grand soir et de jour nouveau, de paix, infuse dans un féminisme qui voit les modes de production comme un facteur essentiel de la domination masculine, et n'hésite pas à remettre en cause la double domination exercée spécifiquement sur les femmes de la classe ouvrière. En cela, les grèves, les manifestations, les réclamations pour obtenir un vrai salaire et non un salaire d'appoint, pour sortir de la sphère domestique, sont féministes. Cela nous ramène aujourd'hui, en 2020, à la grève des femmes de chambre de l'Ibis des Batignolles, en grève depuis juillet 2019 pour réclamer l'internalisation de leur travail afin de mettre un terme à la sous-traitance qu'elles subissent, leur demandant des cadences extrêmes. Lors d'une table ronde, l'une d'elles a estimé que son combat était féministe puisqu'elle remet en cause le fonctionnement d'un métier dévolu aux femmes et ses caractéristiques propres, notamment le temps partiel imposé avec des salaires très faibles. Pour Clyde Plumauzille, « ces nouvelles prolétaires de la domesticité sont aussi les actrices de l'histoire longue de la division sexuée du travail qui fait peser sur les femmes l'essentiel du travail domestique qu'il soit gratuit ou rémunéré »³. En 1919, le combat paraissait déjà avoir lieu depuis trop longtemps : Hubertine Auclert avait tenu son discours de 1879 devant une assemblée ouvrière estimant les femmes fragiles, faibles, et prédestinées à maintenir la race, en danger lorsqu'elles travaillent à l'usine⁴. Si un grand nombre de femmes restent dans le marché du travail, cela ne se fait pas selon leur volonté et en leurs termes (leurs salaires sont fortement réduits par le patronat métallurgiste, elles vivent une ségrégation dans la classe ouvrière et le mouvement social)⁵. Leur travail domestique reste de plus leur mission première. C'est ce qui amène Louise Bodin à ironiser en mai 1919 :

« Allons, les femmes, hors des usines ! Toutes les femmes, même les veuves, chargées de famille ou non, même les mutilées. Et pas de protestations. Ce qu'on vous avait promis pendant la guerre : Guirlandes, guirlandes en papier. Acceptez donc ces indemnités qu'on vous propose. Allez vous-en. Quand vous serez sur le pavé, vous aurez le temps de chercher de l'ouvrage. D'abord les hommes reviennent. Les bons salaires, c'est pour eux. Allons les femmes, au foyer ! Le foyer, la maternité, voilà votre rôle. Le mari est le maître. C'est bien moins fatigant pour vous. Il aura la journée de 8 heures et vous, vous trimerez de 5 heures du matin à 11 heures du soir pour laver,

3 Clyde Plumauzille, « Et pourtant elles luttent », in *Libération*, 25/09/2019.

4 Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p.135.

5 Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne... op. cit.*, p.300.

astiquer, cuisiner, raccommo­der, porter les enfants, d’abord dans vos flancs, puis dans vos bras. Vous êtes le sexe faible et l’homme est votre protecteur naturel. Qu’avez-vous besoin de vos droits politiques pour vous affranchir d’une si douce protection ?

Ce texte amer sonne comme un besoin de révolte. La situation n’est plus acceptable. Michelle Perrot l’explique : « La guerre est, en somme, génératrice de frustrations, dans la mesure où elle ferme les issues qui s’entrebâillaient, ou qu’elle avait elle-même ouvertes. Ainsi, elle contribue à accroître la tension entre les sexes, la conscience que chacun d’eux a de lui-même. A terme, elle attise le féminisme futur »⁶. L’évènement est bien une « ouverture de possibles » comme décrit par Michelle Zancarini-Fournel⁷. Pas véritablement acceptées au sein de la classe ouvrière, leur lutte doit désormais se faire dans un cadre qui leur est propre. En définitive, ce moment est un point nodal d’une histoire des femmes plus complexe que le dissensus entre un long progrès vers l’amélioration de leur condition et l’histoire d’une domination masculine irrémédiable. Il est un moment particulièrement fort d’avancées et de reculs, surtout d’une affirmation de leur droit à décider. Il est à la fois la volonté d’un retour à l’ancien et le souhait de grands progrès, dans ce « moment de l’histoire » décrit par Michelle Perrot : « En ce moment de l’histoire, les hommes sont plus politiques, les femmes plus « folkloriques » au sens profond du terme, et, en ce nom, refoulées, récusées par la modernité. Les femmes ne sont ni passives ni soumises. La misère, l’oppression, la domination, pour réelles qu’elles soient, ne suffisent pas à dire leur histoire. Elles sont présentes ici et ailleurs. Elles sont différentes. Elles s’affirment par d’autres mots, d’autres gestes. Dans la ville, dans l’usine même, elles ont d’autres pratiques quotidiennes, des formes concrètes de résistance – à la hiérarchie, à la discipline – qui déjouent la rationalité du pouvoir et directement greffées sur leur usage propre de l’espace et du temps. Elles tracent un chemin qu’il faudrait retrouver. Une histoire autre. Une autre histoire »⁸.

6 Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l’histoire*, op. cit., p.368.

7 Préface de Michelle Zancarini-Fournel, dans Marc Bergère et Luc Capdevila (dir), *Genre et évènement... op. cit.*

8 Michelle Perrot, « La femme populaire rebelle », in *Les femmes ou les silences de l’histoire*, op. cit., p.175.

ANNEXES

Annexe n°1 : Une page de la *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1919*, texte imprimé du ministère du Commerce, de l'Industrie, des postes et des télégraphes, Office du travail. Consulté sur Gallica.

Année 1917
141
État détaillé des grèves classées d'après la profession des grévistes
lieux, dates, durée, causes et résultats de chaque grève. (Suite.)

NOMBRES DES GRÈVES	PROFESSIONS DES GRÈVES	LOCALITÉS OÙ LES GRÈVES SE SONT PASSÉES		DATES DE COMMENCEMENT et de la fin des grèves		NOMBRE DE GRÈVES, de grévistes, de jours de chômage, de jours de travail, de jours de grève, de jours de repos, de jours de chômage, de jours de travail, de jours de grève, de jours de repos		CAUSES PRINCIPALES	RÉSULTAT GÉNÉRAL de la grève	MODOLES DE RÉGLEMENT DES CONFLITS et observations diverses	
		Centres principaux	Départements	de commencement	de la fin des grèves	NOMBRE DE GRÈVES	NOMBRE DE GRÈVISTES				NOMBRE DE JOURS DE CHÔMAGE
792	Confédération des vêtements (Ouvriers en).	Saint-Dizier	Voges	13 septembre-13 octobre		2	10	965	10	11	Recours des ouvriers au juge de paix le 29 septembre. — Réunion du conseil le même jour. — Désaccord. — Les parties ont traité séparément et deux accords ont été conclus le 6 et le 23 octobre ont, dans chacun des deux établissements atténués, établi de nouveaux tarifs concernant les salaires aux pièces et les salaires à la journée.
793	Mécaniciens (Établissement militaire) (Pompes, douilles).	Fougères	Ille-et-Vilaine	18-19 septembre		1	100	900			Demandes : indemnités, 1 fr. 50 par pièce au lieu de 1 fr. 25 (accord) ; 2 fr. 25 par pièce au lieu de 2 fr. 00 (accord) ; 37 centimes (accord) (43 centimes 1/2).
794	Mécaniciens (Mécaniciens et finisseurs).	Lille	Nord	19-23 septembre		1	103	439			Intervention du Préfet. — Demandes : 35 centimes de plus par montage de vêtements.
795	Mécaniciens (Mécaniciens).	Nîmes	Gard	18 novembre-13 décembre		6	100	1800			Négociations conduites par le syndicat ouvrier. — Convention collective de travail conclue le 21 juin. — Les ouvriers ont obtenu de 6 à 13 francs par jour au lieu de 4 et 9 francs et la journée de 8 heures avec la semaine anglaise. Les fourneaux ont été mis à la charge des patrons et l'apprentissage a été réglé comme suit.
796	Corsetiers (Mécaniciens, passeurs, petite main, ouvriers à domicile).	Lyon	Rhône	18 mai-5 juin		22	2,000	5,450			Demandes : 1,000 francs par mois au lieu de 800 francs ; 3 ^e catégorie, 800 francs au lieu de 600 francs ; 3 ^e catégorie, 600 francs au lieu de 400 francs.
797	Coupeurs-tailleurs	Besançon	Seine-Inférieure	3-18 octobre		12	30	208			Négociations conduites par le syndicat ouvrier. — Les ouvriers ont obtenu de 5 à 9 francs par jour au lieu de 3 à 5 francs.
798	Coiffeuses	Chalon-sur-Saône	Saône-et-Loire	19 mai-4 juin		12	57	402			Recours des deux parties au juge de paix le 11 juin. — Grève terminée le 11 juin. — Les ouvriers ont obtenu de 4 à 6 francs par jour au lieu de 3 à 5 francs. Les salaires des premiers ouvriers ont été fixés à 6 francs par jour au lieu de 5 francs jusqu'au 1 ^{er} octobre 1919 et les salaires des autres ouvriers ont été augmentés dans la même proportion. À partir du 1 ^{er} octobre 1919, le salaire des premiers ouvriers a été augmenté de 1 franc par jour et les salaires des autres ouvriers ont été augmentés de 1 franc par jour. Le journal de 8 heures a été substitué à la journée de 10 heures.
799	Mécaniciens (et Coiffeuses)	Béziers	Hérault	11-19 juin		10	215	235			Les salaires ont été maintenus. Les ouvriers ont obtenu le journal de 8 heures au lieu de 10 heures.
800	Mécaniciens	Aubusson	Creuse	18-21 juin		1	11	33			Négociations conduites par le syndicat ouvrier. — Les ouvriers ont obtenu de 8 à 8 fr. 50 par jour au lieu de 6 à 7 francs.
801	Calotiers (et Gilletiers)	Moulins	Allier	21-25 juin		13	50	100			Recours des ouvriers au juge de paix le 29 juin. — Refus des patrons. — Les ouvriers ont obtenu de 10 heures à 12 heures de plus par jour.
802	Épaveurs (Ouvriers de la brigade d')	Alger	Algérie	13 juillet-17 juillet		8	800	11,000			Demandes : 17 francs (accord) ; salaires minimum de 17 fr. 50 ; confédération, salaires minimum de 18 francs au lieu de 9 francs (accord) (9 francs).
803	Franchise (Ouvriers en) (Confiseurs, confecteurs)	Paris	Seine	13-15 décembre		8	200	3,200			

VII. — Travail de force, nettoyage. (Suite.)

Annexe n°2 : Base de données (sur le logiciel Libre Office Base) effectuée à partir de les Statistiques de l'Office du Travail :

Grève

Industrie
 Centre_principal
 Departement
 nb_etablissements
 nb_ouvriers
 nb_grevistes
 nb_jours_chomage
 date_debut
 date_fin
 ID_greve

Enregistrement 1 de

ID_profession
 ID_greve

profession_A femmes_A
 profession_B femmes_B
 profession_C femmes_C
 profession_D femmes_D
 profession_E femmes_E
 profession_F femmes_F
 profession_G femmes_G
 profession_H femmes_H

Profession(s)

Enregistrement 1 de

ID_revendic
 ID_greve
 Cause_A
 Cause_B
 Cause_C
 Cause_D
 aug_demandee_H
 aug_demandee_F
 aug_demandee_Neutre
 detail

Revendication

Enregistrement 1 de

ID_resolution
 ID_revendic
 Resultat_A
 Resultat_B
 Resultat_C
 Resultat_D
 aug_obtenue_H
 aug_obtenue_F
 aug_obtenue_Neutre
 detail

Résolution

ID_acteur
 ID_resolution
 pas d'intervention
 juge_de_paix
 accord_juge_de_paix
 acteur_A
 acteur_B
 acteur_C
 detail

Acteur(s)

Enregistrement 1 de

Annexe n°3 : Professions concernées par les grèves de l'Habillement dans les *Statistiques* de l'Office du travail

profession	effectif	profession	effectif	profession	effectif
tisseurs	38	modistes	2	ouvriers en chaussures militaires	1
tisserands	32	ouvrières	2	moulineuses	1
ouvriers de tissage	30	ouvrières en lingerie	2	monteurs de chaînes	1
fileurs	25	trieuses de chiffon	2	laveurs de laine	1
tailleurs d'habits	24	peigneurs	2	coloristes	1
filateurs	20	ajusteurs	2	imprimeurs sur étoffe	1
tisseuses	16	bâcleurs	2	journalières	1
préparateurs	15	peigneuses	2	hommes de peine	1
rattacheurs	13	tordeurs	2	graveurs	1
bobineuses	11	doubleuses	2	glaceurs	1
couturières	9	moulinières	2	continueurs	1
mécaniciennes	9	garçons blanchisseurs	2	corsetières	1
ouvriers de filature	9	piqueuses	2	bâcleuses	1
ourdisseuses	8	régleurs	2	monteuses	1
appiécieurs	8	remmailleuses	2	graisseurs	1
dévideuses	8	raccomodeuses	1	fileuses de chaîne et trame	1
teinturiers	8	plumassières	1	divers	1
apprêteurs	8	ouvriers en flanelle	1	apprenties	1
ourdisseurs	7	coupeurs-tailleurs	1	varouleuses	1
repasseuses	7	ouvriers de fabrique d'espadrille	1	encolleurs et dévideurs	1
culotières	6	confectionneurs à l'atelier	1	mélangeuses	1
giletiers	6	ouvriers en confection	1	dévideurs	1
tullistes	5	appropriers	1	toisiers	1
trieuses	5	chemisiers	1	blanchisseuses	1
fileuses	5	fouleurs	1	cardières	1
rattacheuses	5	casquettières	1	rentreuses	1
chauffeurs	5	bâtisseuses	1	cardiers	1
manoeuvres	5	blanchisseuses de neuf	1	paveurs	1
mécaniciens	5	blanchisseurs de gros	1	ouvrières à domicile	1
couseuses	5	ouvriers de fabrique de bâches	1	ouvrières préparation	1
ouvriers en tissus	4	ouvrières occupées au séchage c	1	petites mains	1
confectionneurs	4	ouvriers de fabrique de tissus	1	brancocheuses	1
gareurs	4	ouvrières de fabrique de bâche	1	débourreurs	1
rentreurs	4	tordeuses	1	foulonniers	1
pompiers	4	ouvrières de tissage	1	doubleuses, réceptionnaires, pet	1
coupeurs	4	ouvrières de moulinage de soie	1	machinistes	1
finisseuses	4	ramendeuses de filet	1	culotiers	1
presseurs	4	ouvriers en fabrique de fil	1	giletiers	1
confectionneuses	4	ouvrières de filature	1	tailleurs pour hommes et dames	1
bobineurs	4	décatisseurs de tissus	1	fleurs et plumes, bonneterie, bro	1
tapissiers	3	dentelliers	1	doubleurs	1
chapeliers	3	couseuses de bas	1	réparateurs	1
ouvriers de corderie	3	confection de bas	1	rebordeurs	1
ouvriers en Habillement	3	formeurs	1	ouvrières à la main	1
imprimeurs	3	bonnetiers	1	spécialistes	1
ouvrières de préparat	3	pasementiers	1	monteurs de chaînes, métreurs	1
soigneuses	3	veloutiers	1	cardeurs	1
ouvrières en confectio	3	tréfileurs	1	brodeuses	1
lessiveuses	3	trieurs	1	coupeuses	1
tricoteuses	3	tisseurs	1	manoeuvres	1
contremaîtres	3	feutriers	1	retrousseurs	1
blanchisseurs	3	tisserandes	1	laveuses	1
ouvriers en sac	2	pareurs	1	ouvriers en chaussure militaire	1

Annexe n°4 : Professions concernées par les grèves de l’Habillage d’après les *Statistiques* de l’Office du travail en avril et mai.

profession	effectif	profession	effectif
tisseurs/tisserand	29	fleurs et plumes, bonneterie	1
tailleurs d'habits	10	tailleurs pour hommes et	1
ouvriers de tissage	7	apprenties	1
couturières	6	ouvrières à la main	1
mécaniciennes	5	chemisiers	1
ourdisseuses	5	bâtisseuses	1
ourdisseurs	5	blanchisseuses de neuf	1
filateurs	10	laveuses	1
fileurs	5	séchage du linge	1
tisseuses	4	ouvriers en tissus	1
préparateurs	4	tordeurs	1
mécaniciens	4	dévideurs	1
presseurs	3	ouvrières de tissage	1
bobineuses	3	contremaîtres	1
rentreurs	3	rentreuses	1
bobineurs	3	rattacheuses	1
ouvriers de filature	3	brancocheuses	1
rattacheurs	3	ouvrières de préparation	1
ouvriers en sac	2	laveurs de laine	1
giletiers	2	trieuses	1
culotiers	2	dévideuses	1
appiécieurs	2	veloutiers	1
pompiers	2	passementiers	1
confectionneuses	2	ouvrières de moulinage de	1
coupeurs	2	imprimeurs	1
repasseuses	2	ouvrières de filature	1
tullistes	2	soigneuses	1
teinturiers	2	divers	1
apprêteurs	2	varouleuses	1
modistes	1	peigneuses	1
ouvrières en lingerie	1	mélangeuses	1
ouvrières à domicile	1	graisseurs	1
petites mains	1	ajusteurs	1
doubleuses, réceptionnaire	1	fileuses	1
ouvrières en confection	1	manoeuvres	1
confectionneurs à l'atelier	1	chauffeurs	1
confectionneurs	1	ouvriers en fabrique de fil	1
finisseuses	1	foulonniers	1
débourreurs	1	TOTAL	182

Annexe n°5 : Taux moyen de grévistes selon l'industrie dans les grèves de l'Habillement d'après les Statistiques de l'Office du travail en 1919.

Industrie	taux	Industrie	taux
Trieuses de chiffons	100,00 %	Chemiserie	86,80 %
Tapissiers de meuble	100,00 %	Tissage de lin	85,30 %
Tapissiers en meuble	100,00 %	Tailleurs d'habits	85,00 %
Plumasserie	100,00 %	Tissage de soie	84,60 %
Faux-cols	100,00 %	Tissage de coton	83,30 %
Espadrilles	100,00 %	Tissage de laine	82,50 %
Culottes	100,00 %	Trieuses de chiffon	82,40 %
Coupeurs-tailleurs	100,00 %	Bâches	82,10 %
Corsetières	100,00 %	Teinturerie	80,50 %
Confection militaire	100,00 %	Lingerie	77,90 %
Tissus d'ameublement	100,00 %	Tullistes	74,80 %
Tissus	100,00 %	Tissage de tapis	74,10 %
Ramendeuses de filet	100,00 %	Draperie	72,60 %
Passementerie-Velouterie	100,00 %	Confection	72,30 %
Moulinage de soie	100,00 %	Sacs	72,20 %
Filature de soie	100,00 %	Tissage de rubans	69,50 %
Filature de jute, chanvre et	100,00 %	Tissage de toile	67,10 %
Filature de chanvre	100,00 %	Bonneterie	66,30 %
Corderie	100,00 %	Modistes	65,00 %
Apprêteurs	100,00 %	Dentellerie	63,50 %
Soie artificielle	96,00 %	Imprimeurs sur étoffe	62,90 %
Filature de lin	96,00 %	Chapellerie	62,70 %
Couture	94,60 %	Filature de laine	58,50 %
Blanchisserie	93,00 %	Peignage de laine	52,30 %
Tissage de velours	91,30 %	Feutrierie	47,50 %
Filature de coton	91,00 %	Décatisseurs de tissus	27,50 %
Tissage de jute	90,90 %	Casquetterie	25,90 %
Tissus élastiques	90,30 %	Tissage de lin et jute	25,00 %
Filature de jute	89,20 %	Tissage de jute, chanvre et	24,00 %
Fil	87,90 %	Trieurs de déchets de lain	14,70 %
		<i>moyenne</i>	<i>80,82 %</i>

Annexe n°5 bis : Tableau du taux de grévistes, du nombre de grévistes, du nombre de grèves et de la moyenne de gréviste par industrie, en avril et mai 1919, dans l'Habillement, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail (trié par nombre de grévistes décroissant).

Industrie	taux grévistes	nb grévistes	nb grèves	moy grévistes
Filature de coton	99,40 %	28986	9	3221
Confection	59,50 %	13558	9	1506
Tissage de coton	92,60 %	6282	21	299
Corsetières	100 %	2000	1	2000
Tailleurs d'habits	74,00 %	1864	10	186
Tullistes	100 %	1550	2	775
Chemiserie	86,80 %	1542	2	771
Tissage de soie	76,70 %	1112	5	222
Tissage de couvertures	99,00 %	1040	2	520
Soie artificielle	100 %	640	1	640
Modistes	30,00 %	600	1	600
Blanchisserie	76,70 %	505	3	168
Filature de chanvre	100 %	500	1	500
Tissage de velours	100 %	460	2	230
Fil	87,90 %	423	2	212
Tissage de laine	78,90 %	377	2	188,5
Sacs	75,00 %	320	2	160
Filature de laine	57,50 %	315	2	158
Tissage de rubans	83,30 %	310	2	155
Apprêteurs	100 %	300	1	300
Tissage de lin et jute	25,00 %	300	1	300
Passementerie-Velouterie	100 %	237	1	237
Draperie	100 %	200	2	100
Filature de jute	80,00 %	160	1	160
Filature de soie	100 %	125	1	125
Moulinage de soie	100 %	110	1	110
Tissus élastiques	61,10 %	110	1	110
Tissage de toile	60,30 %	94	1	94
Couture	83,70 %	67	1	67
Imprimeurs sur étoffe	60,00 %	60	1	60
Lingerie	76,00 %	38	1	38
Teinturerie	80,00 %	32	1	32
Chapellerie	31,10 %	28	1	28

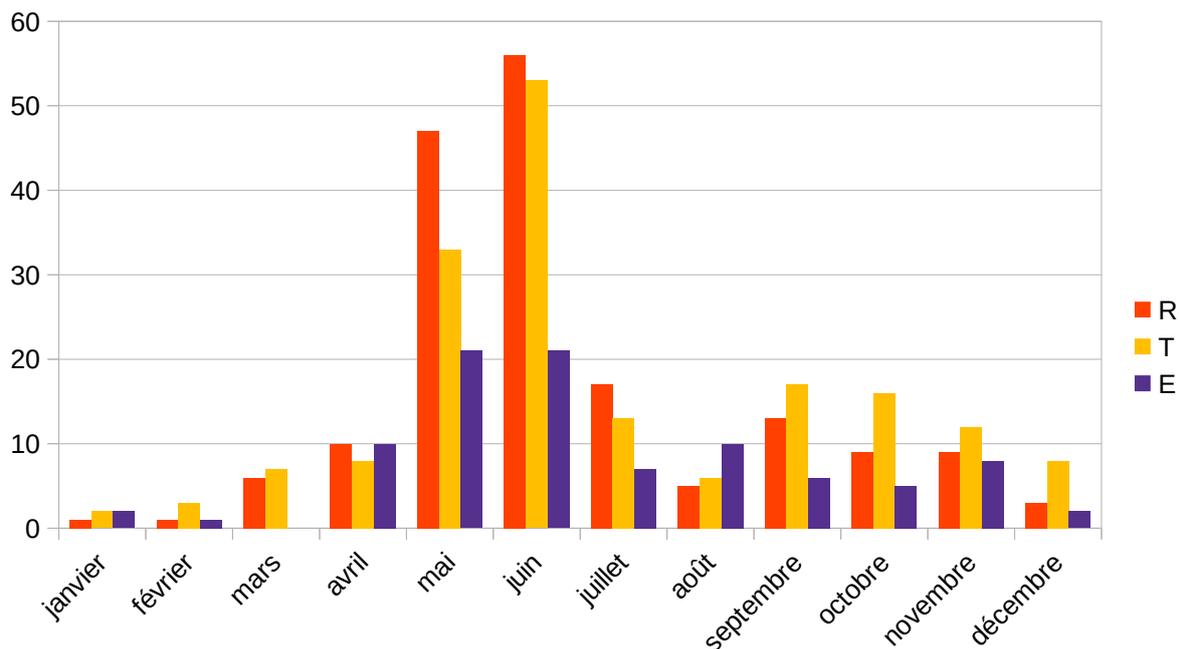
Annexe n°6 : toutes les revendications relevées lors des grèves de l'Habillement d'après les Statistiques de l'Office du travail.

cause	effectif	pourcentage
augmentation salaire	254	56,32 %
journée de 8h	69	15,30 %
augmentation salaire aux pièces	31	6,87 %
indemnité cherté de vie	17	3,77 %
suppression du travail aux pièces	11	2,44 %
réintégration d'ouvrières	11	2,44 %
réintégration d'ouvrier	5	1,11 %
contestation relative au salaire	4	0,89 %
semaine anglaise de 48h	3	0,67 %
contestation du règlement d'atelier	3	0,67 %
semaine anglaise	2	0,44 %
demande de renvoi d'une ouvrière	2	0,44 %
conditions de travail	2	0,44 %
réintégration d'un contremaître	2	0,44 %
journée de 10h	2	0,44 %
reconnaissance du syndicat	3	0,67 %
solidarité	2	0,44 %
réintégration d'ouvriers	2	0,44 %
présence d'ouvriers non-syndiqués	2	0,44 %
rédaction d'un contrat	1	0,22 %
maintien semaine anglaise	1	0,22 %
fournitures à la charge du patron	1	0,22 %
demande non précisée	1	0,22 %
paiement d'une indemnité	1	0,22 %
demande de renvoi du directeur	1	0,22 %
repos le dimanche	1	0,22 %
suppression travail de nuit	1	0,22 %
contestation du règlement d'atelier	1	0,22 %
création syndicat mixte	1	0,22 %
répartition des heures	1	0,22 %
contestation de salaire	1	0,22 %
demande de renvoi des femmes	1	0,22 %
obligation d'appartenir au syndicat	1	0,22 %
obligation d'adhérer au syndicat	1	0,22 %
embauchage exclusif d'ouvriers syndiqués	1	0,22 %
unification des salaires	1	0,22 %
suppression prime travail	1	0,22 %
demande de prime	1	0,22 %
réintégration contremaître	1	0,22 %
bordereau salaire	1	0,22 %
suppression du nettoyage hebdo	1	0,22 %
aug indemnité cherté vie	1	0,22 %
renvoi d'un apprenti	1	0,22 %
TOTAL	451	100,00 %

Annexe n°7 : Revendications A (la première) de chacune des grèves d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

Revendication A	effectif	pourcentage
augmentation salaire	257	74,06 %
augmentation salaire aux pièces	29	8,36 %
indemnité cherté de vie	8	2,31 %
réintégration d'ouvrières	6	1,73 %
réintégration d'ouvrier	5	1,44 %
contestation relative au salaire	4	1,15 %
suppression du travail aux pièces	3	0,86 %
contestation du règlement d'atelier	3	0,86 %
réintégration d'ouvrière	3	0,86 %
journée de 8h	3	0,86 %
demande de renvoi d'une ouvrière	2	0,58 %
conditions de travail	2	0,58 %
journée de 10h	2	0,58 %
maintien semaine anglaise	1	0,29 %
demande non précisée	1	0,29 %
paiement d'une indemnité	1	0,29 %
demande de renvoi du directeur	1	0,29 %
contestation du règlement d'atelier	1	0,29 %
répartition des heures	1	0,29 %
contestation de salaire	1	0,29 %
demande de renvoi des femmes	1	0,29 %
obligation d'appartenir au syndicat	1	0,29 %
obligation d'adhérer au syndicat	1	0,29 %
unification des salaires	1	0,29 %
solidarité avec grévistes de Thizy	1	0,29 %
demande de prime	1	0,29 %
réintégration contremaître	1	0,29 %
bordereau salaire	1	0,29 %
ouvriers non-syndiqués	1	0,29 %
présence d'ouvriers non-syndiqués	1	0,29 %
suppression du nettoyage hebdo	1	0,29 %
aug indemnité cherté vie	1	0,29 %
renvoi d'un apprenti	1	0,29 %
TOTAL	347	100,00 %

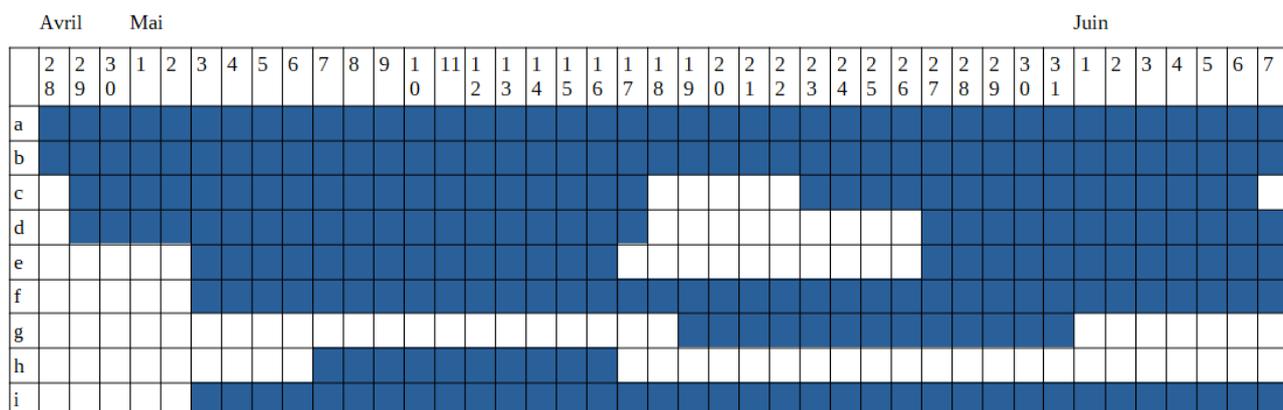
Annexe n°8 : Nombre de Réussites, Transactions et Échec selon le mois dans l’Habillement d’après les *Statistiques* de l’Office du travail. Cf. p.106 pour la courbe figurée en proportion relative à chaque mois.



Annexe n°8 bis : Tableau du du nombre de grèves, du nombre de grévistes, de la moyenne de grévistes, par industrie, et du taux de participation, par mois, dans les grèves de l’Habillement de 1919, d’après les *Statistiques* de l’Office du travail. cf. p.104 pour la courbe correspondante.

Mois	nb de grèves	nb de grévistes	moyenne grévistes	taux participation
janvier	5	1819	363,8	99 %
février	5	423	84,6	80 %
mars	11	2869	260,82	71 %
avril	23	13978	607,74	66 %
mai	71	50267	707,99	88 %
juin	90	45444	504,93	88 %
juillet	28	9058	335,48	76 %
août	20	3458	172,9	74 %
septembre	32	12212	393,94	75 %
octobre	25	8724	348,96	87 %
novembre	26	6281	241,58	60 %
décembre	12	2779	231,58	82 %
TOTAL	348	157312	4254,32	81 %

Annexe n°9 : Chronologie succincte des grèves parisiennes de l’Habillement d’avril, mai et juin.



- A = pompiers.ère.s, apiéceurs, coupeurs...
- B = culottières, giletières
- C = tailleurs
- D = couture
- E = modistes
- F = fleurs et plumes
- G = chemiserie
- H = broderie
- I = bonneterie.

A, B, C = «confection civile».

Le 17 mai correspond à la signature des conventions collectives.

Annexe n°10 : statistiques sur la durée des grèves aboutissant à une Réussite dans l’Habillement en 1919 d’après les *Statistiques* de l’Office du travail (110 grèves).

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
10,07	3,5	7	10	1118	1	112

Annexe n°11 : statistiques sur la durée des grèves aboutissant à une Transaction dans l’Habillement en 1919 d’après les *Statistiques* de l’Office du travail (171 grèves).

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
15	6	10	19	2612	2	102

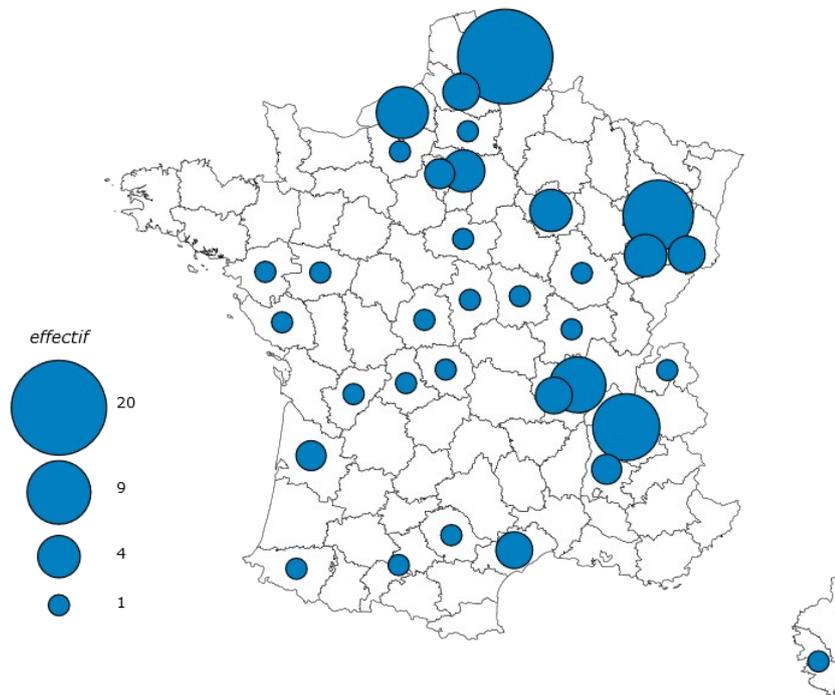
Annexe n°12 : statistiques sur la durée des grèves aboutissant à un Échec dans l’Habillement en 1919 d’après les *Statistiques* de l’Office du travail (66 grèves).

Moyenne	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Somme	Minimum	Maximum
8,35	2	5	10	543	1	53

Annexe n°13 : Mode de résolution des grèves du textile de 1919 d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

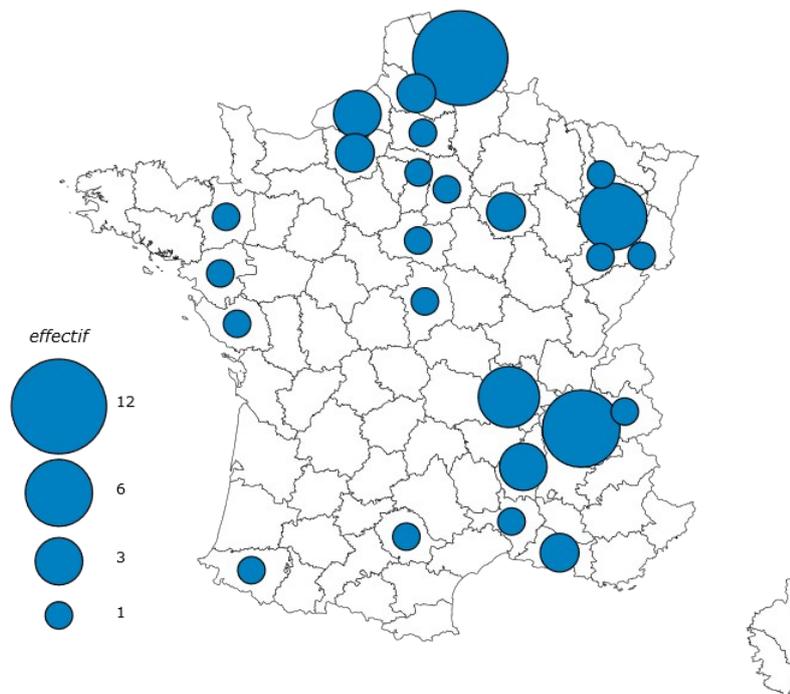
Industrie	R ou T	syndicat	convention	ministre	préfet	maire	inspecteur
Tissage de coton	63	7	3		13	4	1
Filature de coton	23		1		7		1
Tailleurs d'habits	22	7	2		3		1
Tissage de soie	20	5			1	2	
Confection	17	3	1	1	4	1	1
Filature de laine	11	3			1		
Blanchisserie	10	3	1	1			
Tissage de laine	10	1			1		
Bonneterie	10	1	1	2	3		
Chapellerie	5	1	1				
Tullistes	5	1					
Draperie	5	1					
Lingerie	4				2	1	
Tissage de couvertures	4					1	
Filature de lin	4				1		
Trieurs de déchets de laine	3						
Tissus élastiques	3		1	2	2		
Tissage de velours	3	1					
Tissage de toile	3	2				1	
Tissage de rubans	3				1		
Teinturerie	3					1	
Tapissiers en meuble	2	1					
Modistes	2	1					
Couture	2	1					
Chemiserie	2	1					1
Bâches	2	1					
Tissage de tapis	2						
Tissage de lin	2						
Soie artificielle	2						
Imprimeurs sur étoffe	2	1					
Filature de jute	2				1	1	1
Fil	2						
Corderie	2						
Trièuses de chiffon	2	1					
Tapissiers de meuble	1						
Sacs	1						
Plumasserie	1						
Faux-cols	1						
Culottes	1	1					
Espadrilles	1						
Coupeurs-tailleurs	1						
Confection Habillement mil	1	1			1		
Corsetières	1	1	1				
Casquetterie	1						
Tissus d'ameublement	1						
Tissus	1	1	1				
Peignage de laine	1						
Ramendeuses de filet	1						
Passementerie-Velouterie	1						
Filature de soie	1						
Filature de jute, chanvre et l	1						
Feutrierie	1				1		
Dentellerie	1						
	276	47	13	6	42	12	6

Annexe n°14 : Carte du nombre de grèves de l'Habillement aboutissant à une réussite en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



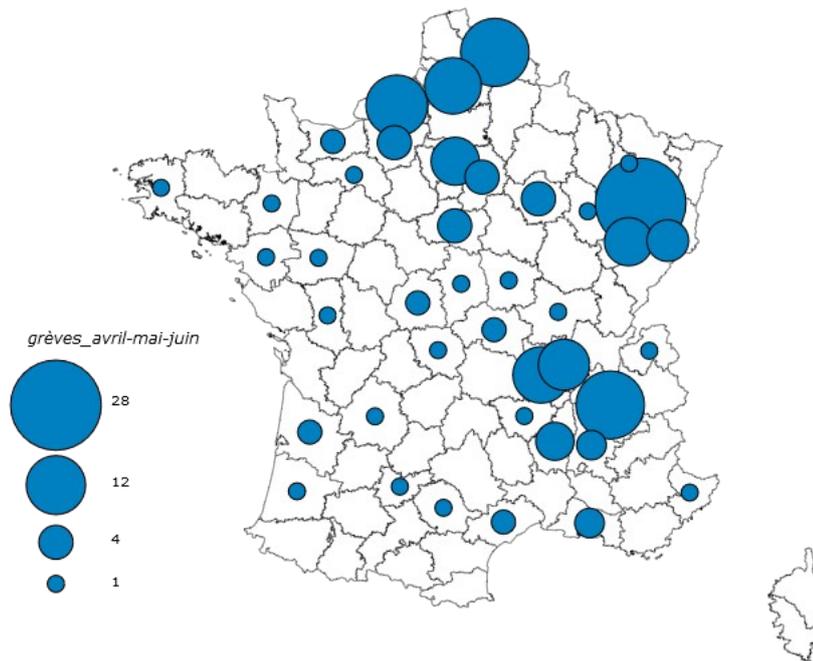
A noter que la Seine-et-Oise, qui n'existe plus, est figurée par les Yvelines.

Annexe n°15 : Carte du nombre de grèves de l'Habillement aboutissant à un échec en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

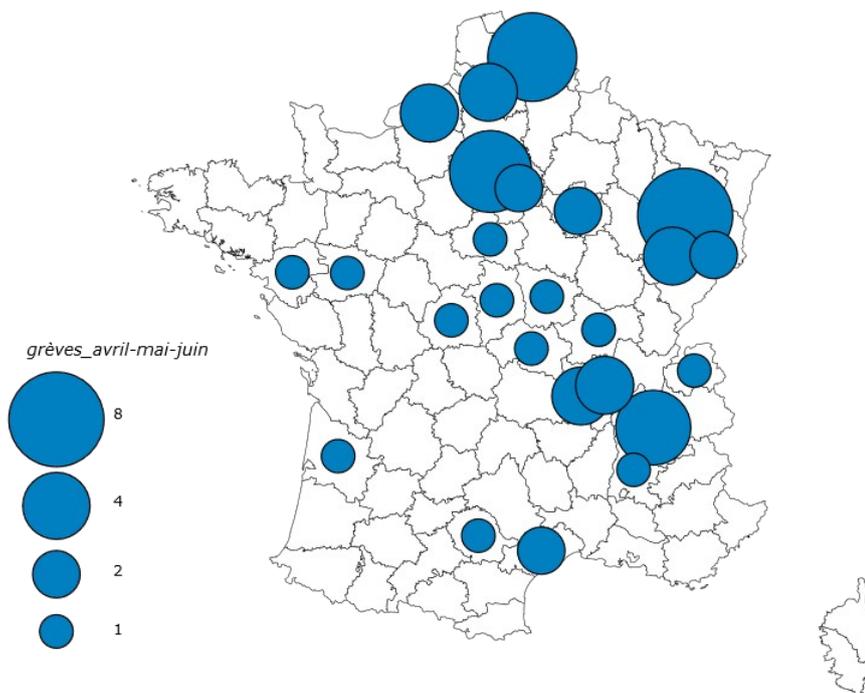


Annexe n°16 : Carte du nombre de grèves de l'Habillement en avril, mai et juin 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

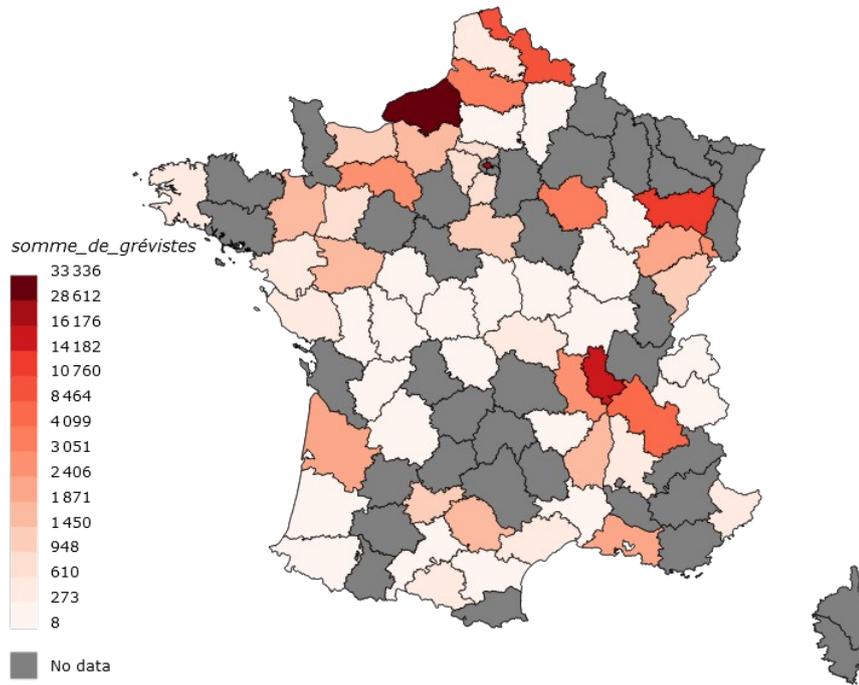
A comparer avec la carte de toutes les grèves de l'Habillement de 1919, p.99.



Annexe n°17 : Carte du nombre de grèves de l'Habillement aboutissant à une réussite ou une transaction en avril, mai et juin 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



Annexe n°18 : Carte du nombre de grévistes par département dans les grèves de l'Habillement en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



Annexe n°19 : Professions concernées par les grèves de la métallurgie d'après les *Statistiques* de l'Office du travail

Industrie	effectif	Industrie	effectif
mécaniciens-constructeurs	86	Forgerons	2
Fonderie	41	Ferronnerie	2
Electriciens	17	Cloutiers	2
Automobiles	14	Câbles électriques	2
Constructions navales	12	Boutons à pression	2
Ferblanterie	11	Armurerie	2
Aciérie	11	Fonderie d'aluminium	2
Maréchaux-ferrants	10	Ustensiles en aluminium	1
Tréfileurs	8	Torpilles	1
Charpenterie en fer	8	Tôlerie	1
Forges	8	Rivets	1
Machines agricoles	7	Ressorts de voitures	1
Chaudronnerie	7	Plumes métalliques	1
Boulonnerie	6	Polisseurs	1
Electro-Métallurgie	6	Opticiens	1
Wagons	5	Obus	1
Boîtes métalliques	5	Cycles	1
Arsenal	5	Instruments agricoles	1
Forges et aciérie	5	Etaux	1
Fonderie de cuivre	5	Outils	1
Serruriers	4	Moteurs thermiques	1
Décolleteurs sur métaux	4	Essieux	1
Chemins de fer	4	Avions	1
Lamineurs	4	Tracteurs	1
Hauts-Fourneaux	4	Moteurs d'avion	1
Bijouterie	3	Freins pour chemins de fer	1
Taillandiers	3	Matériel roulant	1
Plomberie	3	Pièces détachées pour fil	1
Capsules métalliques	3	Moteurs	1
Bronze	3	Pièces pour automobiles	1
Appareils électriques	3	Turbines	1
Orfèvrerie	2	Lits métalliques	1
Machines-outils	2	Instruments de précision	1
Hydravions	2	graveurs sur métaux	1
Matériel de chemin de fer	2	Coutellerie	1
Locomotives	2	Coffres-forts	1
Aéroplanes	2	Bascules	1
Magnétos	2	Appareils orthopédiques	1
Limes	2	Hauts-Fourneaux, Forges	1
Horlogerie	2	Forges et Hauts-Fournea	1
		Forges et laminoirs	1

Annexe n°20 : Taux moyen de grévistes selon l'industrie dans les grèves de la métallurgie en 1919 d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

Industrie	taux	Industrie	taux
Orfèvrerie	100 %	Tréfileurs	85,1%
Tôlerie	100 %	Boîtes métalliques	84,9%
Ressorts de voitures	100 %	Electriciens	83,7%
Plomberie	100 %	Machines-outils	83,3%
Opticiens	100 %	Capsules métalliques	83,3%
Obus	100 %	Automobiles	83,2%
Etaux	100 %	Chaudronnerie	82,6%
Outils	100 %	Charpenterie en fer	82,1%
Essieux	100 %	Ustensiles en aluminium	80 %
Tracteurs	100 %	Bronze	79,6%
Moteurs d'avion	100 %	Lamineurs	78,9%
Hydravions	100 %	Polisseurs	77,8%
Matériel de chemin de fer	100 %	Aciérie	75,6%
Freins pour chemins de fer	100 %	Arsenal	75 %
Matériel roulant	100 %	Forges et laminoirs	75 %
Pièces détachées pour filatur	100 %	Fonderie de cuivre	75,0%
Locomotives	100 %	Constructions navales	74,4%
Aérolanes	100 %	Taillandiers	74,1%
Magnétos	100 %	Forges	69,5%
Turbines	100 %	Décolleteurs sur métaux	68,7%
Lits métalliques	100 %	Moteurs thermiques et élec	68,2%
graveurs sur métaux	100 %	Boulonnerie	67,7%
Coutellerie	100 %	Fonderie d'aluminium	66,8%
Boutons à pression	100 %	Cloutiers	66,6%
Bascules	100 %	Moteurs	66,2%
Appareils orthopédiques	100 %	Wagons	65,9%
Appareils électriques	100 %	Instruments agricoles	65 %
Horlogerie	97,3%	Rivets	61 %
Instruments de précision	97 %	Forges et aciérie	61 %
Serruriers	94,3%	Forgerons	56 %
Ferronnerie	93,7%	Forges et Hauts-Fourneaux	54,8%
Maréchaux-ferrants	93,2%	Electro-Métallurgie	51,6%
Bijouterie	90,7%	Avions	45,5%
Torpilles	90,7%	Hauts-Fourneaux	42,5%
Chemins de fer	90,3%	Câbles électriques	26,5%
Fonderie	88,6%	Pièces pour automobiles	25 %
Limes	88,3%	Plumes métalliques	20 %
mécaniciens-constructeurs	87,8%	Cycles	18,4%
Armurerie	87,3%	Coffres-forts	15,8%
Machines agricoles	87,2%	Hauts-Fx, Forges, Aciérie	11,3%
Ferblanterie	86,1%		

Annexe n°21 : Tableau du du nombre de grèves, du nombre de grévistes, de la moyenne de grévistes par industrie, et du taux de participation, par mois, dans les grèves de la métallurgie de 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

mois	nombre grèves	nombre grévistes	moyenne grévistes	taux participation
janvier	20	18620	931	96 %
février	2	247	124	85 %
mars	10	13112	1311	65 %
avril	17	9169	539	73 %
mai	57	40792	716	82 %
juin	140	230048	1643	86 %
juillet	42	8881	211	77 %
août	20	8895	445	90 %
septembre	20	2460	123	80 %
octobre	25	10330	413	77 %
novembre	18	3251	181	85 %
décembre	10	4902	490	73 %
Total	381	350707	7127	83 %

Annexe n°22 : Revendications A (la première) de chacune des grèves d'après les *Statistiques* de l'Office du travail (avec, à droite, le taux de grève aboutissant à une Réussite ou une Transaction).

Revendication	effectif	pourcentage	réussite
augmentation salaire	279	73,23 %	78,49 %
réintégration d'ouvrier	18	4,72 %	55,56 %
journée de 8h	16	4,20 %	93,75 %
réintégration d'ouvriers	6	1,57 %	83,33 %
solidarité	6	1,57 %	
contestation relative au règlement d'ateli	5	1,31 %	40,00 %
augmentation salaire aux pièces	5	1,31 %	40,00 %
indemnité cherté de vie	5	1,31 %	80,00 %
contestation relative au salaire	4	1,05 %	25,00 %
renvoi d'un contremaître	4	1,05 %	25,00 %
suppression du travail aux pièces	2	0,52 %	50,00 %
solidarité avec métallos	2	0,52 %	
contestation application journée de 8h	2	0,52 %	
solidarité avec ouvriers congédiés	1	0,26 %	
renvoi d'une ouvrière	1	0,26 %	
relèvement nouveau bordereau de salair	1	0,26 %	
refus de travailler avec ouvriers non-syn	1	0,26 %	
réintégration d'un chef d'atelier	1	0,26 %	
réintégration d'un chef d'équipe	1	0,26 %	
renvoi d'un chef d'atelier	1	0,26 %	
renvoi du directeur technique	1	0,26 %	
réintégration d'un contremaître	1	0,26 %	
refus par le patron de faire partie du gr	1	0,26 %	
aug salaire (uniformisation)	1	0,26 %	100 %
réintégration d'une ouvrière	1	0,26 %	
protestation contre la nomination de con	1	0,26 %	
assimilation des temporaires aux titulaire	1	0,26 %	
sanction disciplinaire proposée contre un	1	0,26 %	
obligation d'adhérer au syndicat	1	0,26 %	
menace de suppression de la prime de p	1	0,26 %	100 %
nouvelle fixation des heures de travail	1	0,26 %	100 %
semaine anglaise de 48h	1	0,26 %	
mise à pied de 2 ouvriers	1	0,26 %	100 %
demande de suppression d'amendes	1	0,26 %	100 %
demande d'industrialisation des arsenau	1	0,26 %	
grève à caractère politique	1	0,26 %	
contestation relative à l'organisation du t	1	0,26 %	100 %
opposition à réduc salaire	1	0,26 %	
punition infligée à un ouvrier	1	0,26 %	100 %
renvoi d'un ouvrier	1	0,26 %	

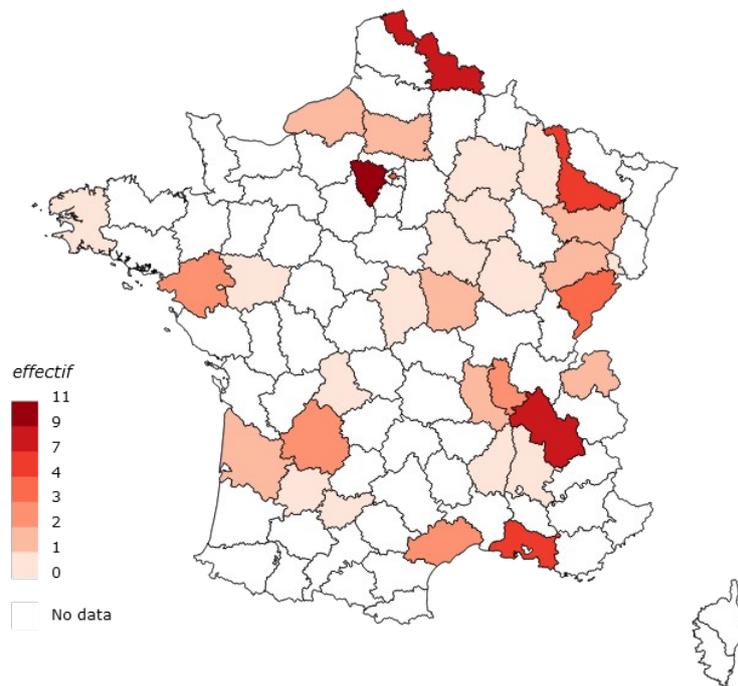
Annexe n°22 bis : regroupement des revendications A en grandes catégories

	Grèves portant cette revendic.	En pourcentage
augmentation du salaire	290	76,12 %
solidarité ouvrière	38	9,97 %
temps de travail	20	5,25 %
contrôle ouvrier sur la main-d'œuvre (syndication oblig.)	12	3,15 %
TOTAL	360	94,49 %

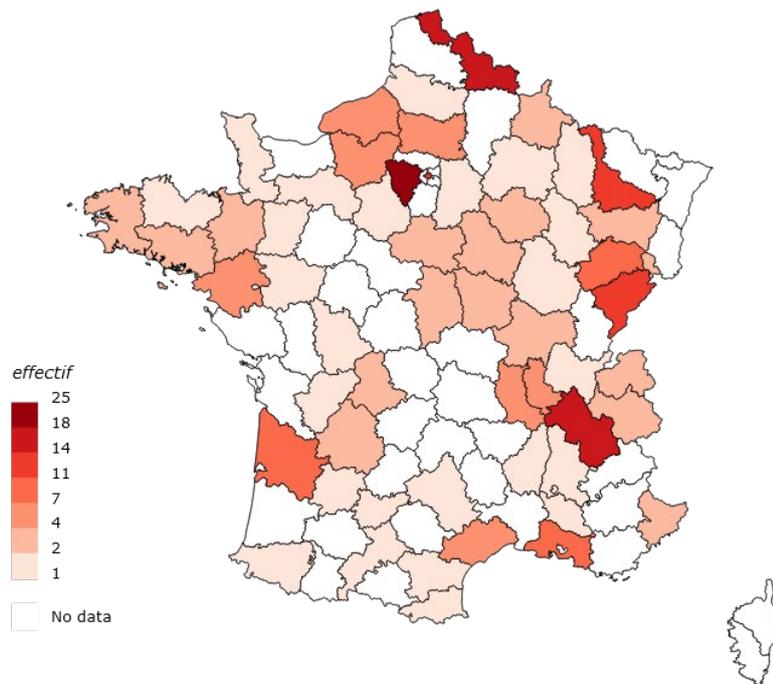
Annexe n°23 : Mode de résolution selon l'industrie des grèves de la métallurgie en 1919 d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.

Industrie	syndicat	convention	ministre
mécaniciens-constructeurs	9	4	
Tréfileurs	2		
Constructions navales	2		
Wagons	2		
Automobiles	2		2
Fonderie	2		
Ferblanterie	2		
Electriciens	2		
Orfèvrerie	1		
Bijouterie	1		
Torpilles	1		
Taillandiers	1		
Polisseurs	1		
Freins chemins de fer	1		
Aéroplanes	1		
Magnétos	1		
Maréchaux-ferrants	1	1	
graveurs sur métaux	1		
Décolleteurs sur métaux	1		
Charpenterie en fer	1		
Bronze	1		
Boulonnerie	1		
Armurerie	1		
Lamineurs	1	1	
Hauts-Fourneaux	1		
Hauts-Fx, Forges, Aciérie	1		
Forges	1		
Forges et laminoirs	1		
Electro-Métallurgie	1		
Plomberie		1	
Aciérie		1	
Arsenal			2

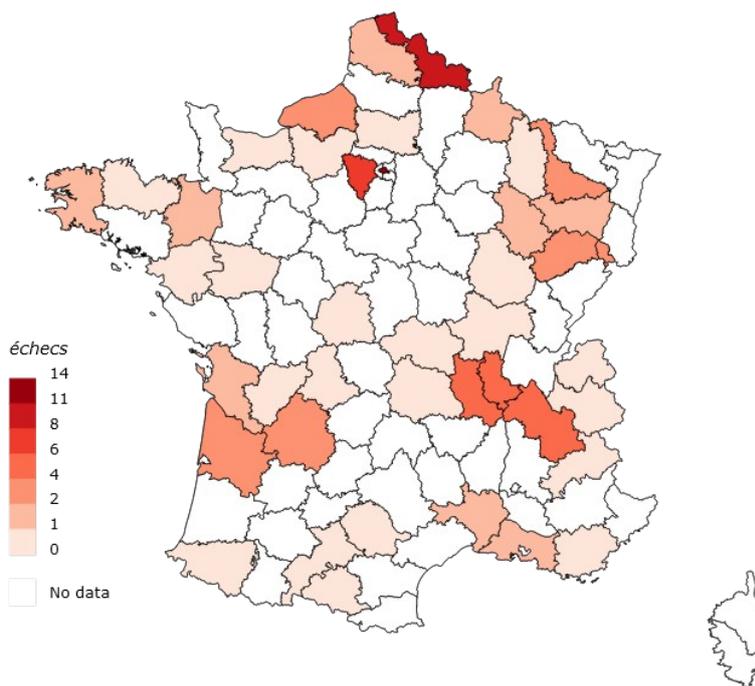
Annexe n°24 : Carte du nombre de grèves de la métallurgie aboutissant à une réussite en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



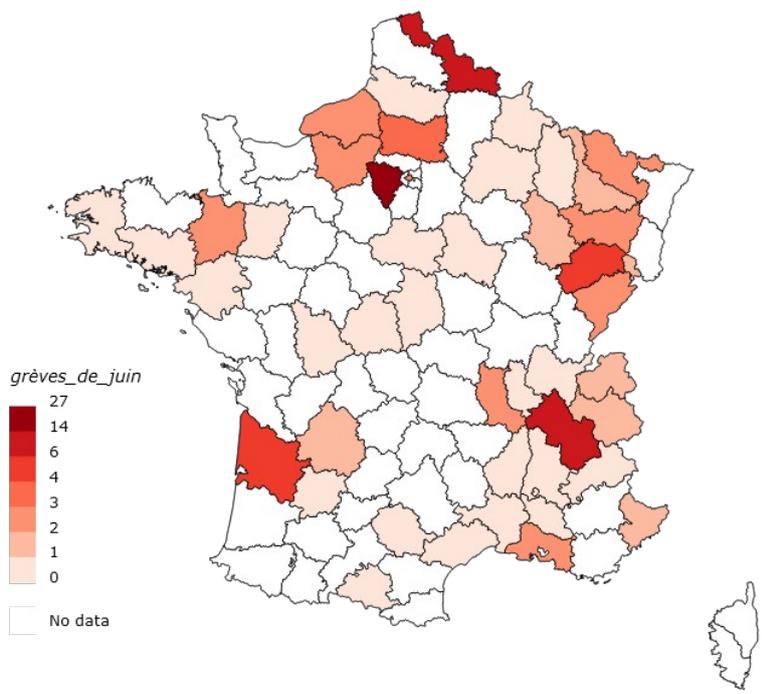
Annexe n°25 : Carte du nombre de grèves de la métallurgie aboutissant à une réussite ou une transaction en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



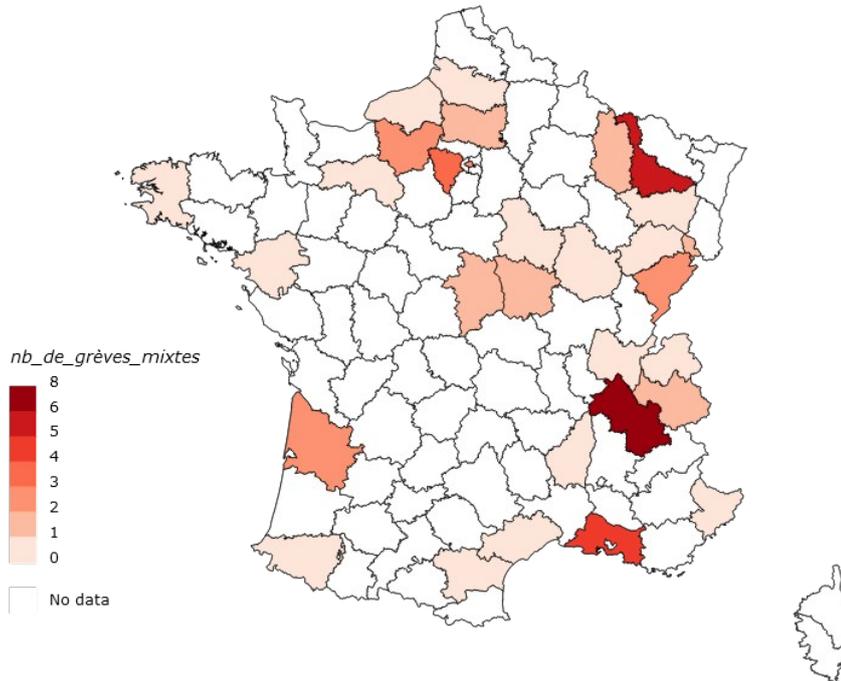
Annexe n°26 : Carte du nombre de grèves de la métallurgie aboutissant à un échec en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



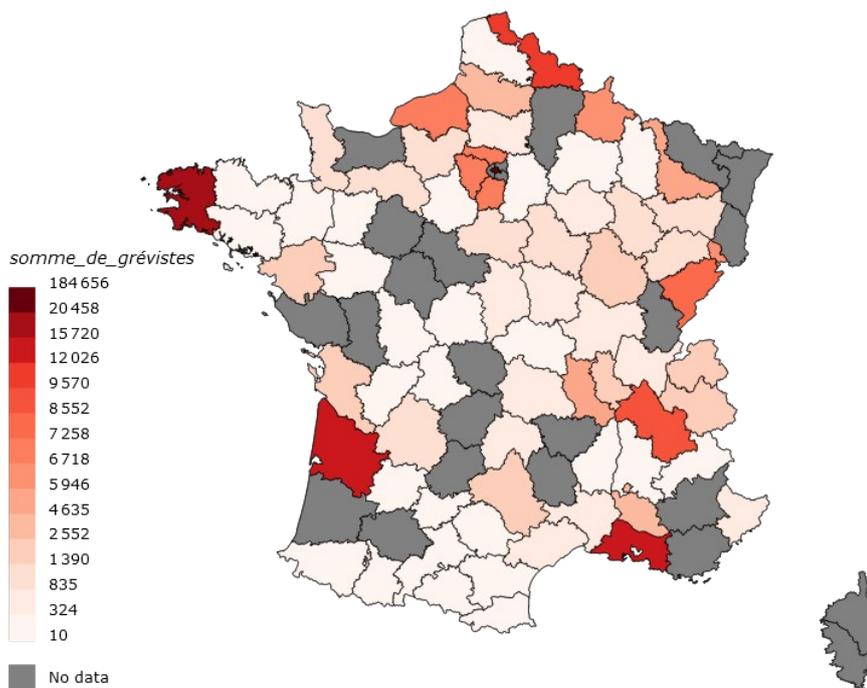
Annexe n°27 : Carte du nombre de grèves de la métallurgie en juin 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



Annexe n°28 : Carte du nombre de grèves de la métallurgie où la présence de femmes est attestée soit par la grammaire de la profession soit par la présence d'un salaire demandé pour les femmes, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



Annexe n°29 : Carte du nombre de grévistes par département dans les grèves de la métallurgie en 1919, d'après les *Statistiques* de l'Office du travail.



Annexe n°30 : Communiqué de la Fédération des Métaux, publié dans *L'Humanité* le 14/12/1918.

APRÈS LA DÉFENSE NATIONALE : Le renvoi des femmes sans indemnité : Les industriels, avec la complaisance aveugle des pouvoirs publics, usent depuis quelques semaines de procédés dangereux à l'égard de la main-d'œuvre féminine. Nous ne voulons pas diminuer la difficulté du problème. Nous reconnaissons qu'une production intensive, anormale et coûteuse doit prendre fin sans délai, aussitôt que son inutilité est avérée, que, de ce fait, des centaines de milliers de femmes, uniques soutiens de leur foyer, se trouvent privées de travail et de moyens d'existence. Mais nous nous indignons que l'on puisse considérer le problème résolu par cette simple constatation. On oublie que le retour de la femme au foyer, dans les circonstances présente, est un non-sens et une stupidité, que ce retour partiel est lié à la démobilisation, à la reprise industrielle, par conséquent à la rapidité de ces opérations et non à la nonchalance officielle que nous constatons. Nous déclarons que les fournisseurs de la guerre, que l'État ne peuvent se libérer avec une telle désinvolture d'obligations inéluctables sous peine de s'attirer les plus graves désagréments. Congédier les femmes, les jeter subitement sur le pavé, se débarrasser d'elles comme on se débarrasse d'un outillage inutilisable, est une faute coupable et un procédé qui ne peut qu'exalter les rancœurs. Le gouvernement, trop éloigné des réalités ; trop absorbé par l'ivresse des triomphes, n'entend pas les murmures indignés qu'excite encore le manque de tact et l'arrogance cupide du patronat dédaigneux. Il est impossible que le gouvernement puisse abriter son imprévoyance derrière une feinte d'ignorance ou, plus la justifier par des raisons de droit bourgeois et capitalistes.

Les femmes, les vieillards, les veuves et les enfants doivent vivre même sans travail. Pendant cette période transitoire, que l'initiative et l'audace doivent limiter, le gouvernement est responsable des misères, des privations qu'il a le devoir et la responsabilité d'éviter. Qu'il arrache aux fortunes édifiées une parcelle conséquente aux besoins des moins favorisés, qu'il prenne sur ses ressources, qu'il sacrifie un milliard, s'il le faut, pour satisfaire aux exigences immédiates, qu'il assure la vie, un peu de chaleur et un minimum de sécurité à tous. A cette conditions les fêtes officielles seront sans ironie, la musique sans insolence, la joie des heureux sans provocation et sans impudence.

Signé : la Fédération des Métaux.

L'ORGANISATION SYNDICALE DES FEMMES

Intervention de Marie Guillot, des instituteurs. « Ce congrès comprend un nombre infime de femmes, sauf dans les rangs des instituteurs. Cependant, les femmes qui travaillent hors du foyer sont nombreuses. Comment se fait-il qu'elles soient si mal représentées à ce congrès qui devrait être une assemblée délibérante du monde des travailleurs ? Ce monde, n'est-il pas vrai, est composé d'hommes et de femmes... Je vois à cela plusieurs causes :

Les femmes ne sont pas syndiquées en aussi grand nombre que les hommes et, syndiquées, elles restent à l'écart dans les délibérations et les délégations, par méfiance d'elles-mêmes, parce qu'elles sont peu habituées à la vie publique.

Privées des droits civiques dont la principale utilité serait d'élargir leur horizon familial étroit, de les habituer à cette idée qu'elles aussi ont leur part de droits et de responsabilités sociales et qu'elles doivent une fraction de leurs forces intellectuelles et morales à cette œuvre – privées de ces droits, elles se désintéressent souvent des questions d'ordre général et sont, de ce fait, plus que les hommes, mal préparées à remplir les obligations et à exercer les droits de la solidarité sociale.

Cependant, la pratique du métier en dehors du foyer, l'expérience des rudes conditions de la vie à l'atelier ou à l'usine développe en elles, comme chez les hommes, soit l'esprit de révolte plus ou moins accentué, soit le servilisme. Pouvons-nous dire que toujours tous les hommes syndiqués, dans les groupements, les accueillent avec l'esprit de camaraderie qui développerait leur confiance et leur audace ? Pouvons-nous dire que tous s'appliquent tjrs à attirer les meilleures d'entre elles au 1^{er} rang avec eux, sur le même plan qu'eux ? Pouvons-nous affirmer que tous ont mené, auprès des femmes de leur métier, une propagande persévérante avec des moyens appropriés pour les amener au syndicat ?

Beaucoup d'entre eux l'ont tenté ; quelques-uns ont réussi, quelques-uns ont persévéré, beaucoup se sont découragés très vite, beaucoup qui étaient allés à la lutte avec des idées préconçues ou du scepticisme. Beaucoup aussi, beaucoup trop, ne les ont encouragées qu'avec ironie, avec un manque de bienveillance, parfois même avec de l'hostilité.

Prenons un exemple : voyons ce qui s'est passé dans l'enseignement, corporation qui comprend un peu plus de femmes que d'hommes. il ne s'agit pas seulement de Syndicats, qui sont l'élément révolutionnaire de l'enseignement, mais aussi des Amicales, qui groupent les éléments réformistes et corporatifs... Ce sont en général les hommes qui ont formé les Amicales et les Syndicats – je dis en général car il y a des exceptions. Les femmes y sont venues tout de suite et leur nombre s'est augmenté peu à peu ; mais que s'est-il produit au moment de l'action ? Une fraction des hommes poussait les femmes, non seulement à soutenir leurs revendications particulières, mais encore à prendre la parole sur les questions d'ordre professionnel et d'ordre général. Ils soutenaient ces revendications, entre autres l'égalité du traitement aujourd'hui acquise. Ils ne manquaient aucune occasion de les encourager à affirmer leur personnalité, soit en leur faisant de la place au bureau des Associations, soit en leur confiant une part du travail syndical ou en les déléguant dans les Congrès.

Mais un plus grand nombre encore faisait une opposition violente et sournoise : raillant les femmes, les ridiculisant, négligeant systématiquement d'employer la force de l'organisation pour les aider à poursuivre leurs revendications particulières.

Que firent les femmes ? Tout en restant dans les Associations professionnelles mixtes, elles formèrent une Fédération féministe universitaire, comprenant hommes et femmes. C'est là qu'elles groupèrent leurs forces, qu'elles se dressèrent à l'action, préparèrent les campagnes à mener dans les Syndicats et les Amicales, distinguèrent celles d'entre elles qui étaient des militantes et prirent le parti de soutenir énergiquement leurs interventions. Elles fondèrent un journal, *L'Action Féministe*, où elles réunirent leurs documentations, classèrent leurs arguments, développèrent leurs thèses. Peu à peu, aidées par des hommes de plus en plus nombreux, peu à peu, mais non sans lutte, elles amenèrent les groupements professionnels à poursuivre la réalisation de leurs revendications, elles conquièrent leur places dans les Associations et y jouèrent un rôle de 1^{er} plan pdt la guerre.

Comment obtenir un résultat identique dans toutes les Fédérations ? Il faut grouper les femmes militantes par Fédération. Il faut leur mettre en mains un organe de propagande féminine dirigé surtout par elles. Il faut créer, au centre de la CGT, un secrétariat féminin qui coordonne les efforts, qui, en cas de nécessité, les fasse naître, qui accumule l'expérience de ceux et celles qui ont obtenu des résultats ou subi des échecs.

Il faut que les Unions et les Fédérations soient représentées au CCN par deux membres, dont une femme. Il faut que les femmes pénètrent dans la CA et fassent partie des délégations nationales et internationales.

Mme Chevenard prend la parole : sur les souffrances des femmes pendant la guerre, sur l'hypocrisie des syndicalistes antimilitaristes révolutionnaires qui sont partis se faire tuer. Sur la présence des femmes dans les syndicats pendant la guerre. Certaines luttèrent pour la paix, arrêtées (Mayoux, camarade Marion encore en prison). Des femmes passées devant le Conseil de guerre, ont fait ce qu'elles pouvaient dans leur rôle de mère.

Voilà pourquoi je dis qu'aujourd'hui où nous avons à notre ordre du jour « transformation sociale », la question de la femme doit être posée. Je dis à vous, camarades du Bureau confédéral, qu'il est impossible que la transformation sociale se fasse sans l'élément essentiel de la Société : la femme – la femme qui tient dans ses faibles mains tout ce qui peut transformer la Société. C'est encore quand la femme aura une meilleure éducation que les hommes iront moins au cabaret et que vous combattrez l'alcoolisme avec succès ; quand ils auront chez eux une femme qui ne sera plus une bête de somme, qui pourra discuter et causer avec eux de toutes les questions sociales.

Je me dis fière d'appartenir à l'Union du Rhône : la seule où les militants à la tête ont songé à créer des ligues féminines d'action syndicale et n'ont pas craint, je puis dire, de confier le secrétariat de l'Union à une femme qui a travaillé avec ses camarades hommes, pendant les grèves, pendant les grands mouvements et dans des mouvements vraiment révolutionnaires. Je dis aux hommes que quand ils marchaient pour des idées pacifistes ils auraient dû plus fermement y appeler les femmes ; ils auraient dû réveiller ce sentiment qui dormait peu profondément. Je les ai entendues, ces femmes que l'on a si fortement critiquées, les femmes des Métaux, de l'Habillement, venir apporter ce

qu'elles avaient sur le cœur elles aussi (et disons-le entre nous : certainement camarades ce n'est pas à vous militants que s'adressent ces reproches).

Si la société est ainsi c'est de notre faute à nous, militants ! Aujourd'hui la question se pose : ou la femme sera à côté de vous dans la lutte, ou si vous ne voulez pas l'admettre, elle vous écrasera et vous en supporterez le coup. Croyez que les femmes ont des cerveaux prêts à enregistrer et qu'elles seront pour vous les meilleures collaboratrices.

Hommage à Rosa Luxembourg en fin de discours.

Réponse de Dumoulin : « je retrouve exactement dans vos paroles celles que j'ai prononcées hier soir à la réunion de l'Habillement. De plus nous ne procédons pas par annexion dans les sexes : Liebknecht, Rosa Luxemburg n'ont pas de sexe pour nous ! Ce sont nos victimes communes que nous saluons. [...] J'étais un de ceux qui ont tjrs propagé les idées apportées par Marie Guillot. La guerre est venue interrompre nos projets communs. Nous voulions qu'à la CGT il y ait une place plus large que les femmes doivent mériter. Leur réalisation a été interrompue par la guerre. Nous la reprenons aujourd'hui.

Je demande au Congrès d'admettre le projet formulé par Marie Guillot, non pas en témoignage de notre galanterie, mais en témoignage de notre reconnaissance de ce que les femmes ont souffert comme nous et de ce que leurs droits sont égaux aux nôtres. Il s'agit de reconnaître les mêmes droits et ainsi, pour que le débat ne s'alourdisse pas et qu'il ne s'irrite pas, je demande que vos propositions soient admises par le Congrès et renvoyées au CCN pour leur application.

2 A 35-40, *Congrès CGT 1911-1920*. Compte-rendu du XXe congrès national corporatif à Lyon et XIVe congrès confédéral, p.302 : *L'organisation syndicale des femmes*.

Ce document, l'un de tous premiers consultés en ce M1, contient à peu près tous les éléments clés de ce mémoire : la ségrégation des femmes au sein du mouvement social, la volonté qu'elles y aient une plus grande place, par une plus grande représentativité dans le syndicat mais aussi par des sections autonomes et dédiées aux femmes. La femme a un rôle à jouer dans la grève, dans la révolution, et la lutte pour ses droits est la lutte pour les droits de tou.te.s les travailleur.se.s. Surtout les analyses sont très pertinentes : les hommes ont bien cherché à dominer l'avenir militant des femmes, à le contrôler, et c'est bien cela qui entraîne un détournement du syndicat de leur part, et non pas à cause d'un simple désintérêt pour leurs droits. On voit enfin la réaction masculine, qui comprend l'importance de la question féminine mais pas comment la résoudre, et qui refuse de traiter le problème séparément.

INVENTAIRE DES SOURCES

I) Archives institutionnelles

A) Archives Nationales

A.1/ Série F7 : police

Contient des notes, correspondances, rapports entre agents de police et des renseignements généraux, les préfets et les différents ministères.

- F7 13273 : manifestations du Premier Mai 1919 ;
- F7 13356 : surveillance des usines de guerre 1914 -1919 ;
- F7 13357 : surveillance des usines de guerre (Ain, Allier, Ariège, Aube, Aveyron)
- F7 13358 : surveillance des usines de guerre (Dijon) ;
- F7 13359 : surveillance des usines de guerre(Dordogne, Doubs, Finistère)
- F7 13360 : surveillance des usines de guerre (Gironde) ;
- F7 13361 : surveillance des usines de guerre (Loire-Atlantique, Hérault, Ille-et-Vilaine, Jura, Loir-et-Cher, Loiret, Indre-et-Loire)
- F7 13363 : surveillance des usines de guerre (Nord, Nièvre) ;
- F7 13364 : surveillance des usines de guerre (Puy-de-Dôme, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées) ;
- F7 13365 : surveillance des usines de guerre (Haute-Saône, Sarthe, Saône-et-Loire, Rhône, Var) ;
- F7 13368 : surveillance des usines de guerre (Seine, Seine-et-Oise et Tarn) ;
- F7 13369 : surveillance des usines de guerre (Var, Yonne)
- F7 13405 : propagande révolutionnaire et journaux annamites ;
- F7 13438 : renseignements généraux sur la Chine 1914-1927 ;
- F7 13643 : surveillance des Arsenaux de Toulon 1918-1919 ;
- F7 13698 : fédérations et syndicats de travailleurs des cuirs et peaux, selliers et bourreliers, gantiers, etc. 1905-1931 ;
- F7 13821 : activités des syndicats du textile 1914-1918 ;
- F7 13822 : activités des syndicats du textile 1919-1921 ;

- F7 13910 : grèves du textile 1919-1920.

A.2/ Série F14 : ministère des Travaux Publics.

- F14 11331 : main-d'œuvre exotique 1914-1918.

A.3/ Série F22 : Ministère du Travail et inspection

Contient des formulaires de statistiques, et complète la série F7 sur l'observation et la surveillance des grèves.

- F22 171 : grèves de 1919, Ain à Drôme ;
- F22 172 : grèves de 1919, Eure à Loire ;
- F22 173 : grèves de 1919, Loire-Inférieure à Savoie ;
- F22 174 : grèves de 1919, Seine à Seine-et-Marne ;
- F22 175 : grèves de 1919, Seine-et-Oise à Oran
- F22 541 : reconversion des usines de guerre en usines de paix

B) Archives Nationales du Monde du Travail (Roubaix)

- 110 AQ 41 : Mines et usines de Decazeville, recrutement (1914-1930).
- 6 AS 33 : Fonds Max Lazard, émancipation de la femme
- 6 AS 62 : Fonds Max Lazard, lutte contre le chômage
- 1995 058 281 : Correspondance Marine de Wendel, du 19/11/1918 au 15/01/1919
- 186 AQ 2 : Panhard-Levassor, registre des délibérations du Conseil d'Administration.
- 2012 026 3 : Société métallurgique de Senelle-Maubeuge, délibérations du Conseil.
- 1995 014 108 : Union des filateurs de la région de Fourmies, main-d'œuvre étrangère
- 1995 058 2152 : Forges et chantiers de la Méditerranée, assemblées générales

D) Autres institutions

C.1/ La préfecture de police de Paris (APP)

Contient des notes, correspondances et rapports d'observation des commissaires destinés à la préfecture de police.

- BA 1386 : grèves des Métaux en 1919 ;
- BA 1406 : grèves de la Seine (indisponible lors de mes visites) ;
- BA 1407 : grèves de la Seine, fin 1917 et juin 1919 ;
- BA 1408 : grèves de la Seine, 1919 ;
- BA 1614 : état d'esprit des populations à partir de juin 1918.

C.2/ Le Service Historique de la Défense (SHD)

Contient des notes, correspondances, rapports, bulletins d'informations de l'administration militaire ou des services des ministères des Armées ou de la Guerre.

- *6N 58 : statistiques des productions de guerre
- GR 7 NN 9 : État-major de l'Armée, Section d'Afrique et d'Orient (1881-1941) :
 - 1045 : Recrutement et contrôle des travailleurs coloniaux. Application du décret du 30 novembre 1917. 1915-1924 ;
 - 1046 : Service de l'organisation des travailleurs coloniaux. Fonctionnement, emploi de la main-d'œuvre indigène en France pour le temps de guerre, recensement des ressources et des besoins, statut, surveillance, situation des effectifs, accidents. 1915-1929 ;
 - 1047 : Réglementation de la main-d'œuvre coloniale. Conditions d'engagement et obligations des ouvriers, fonctionnement des dépôts et centres de rassemblement, service des interprètes coloniaux, surveillance et disciplines. 1916-1918 ;
 - 1049 : Encadrement des travailleurs indigènes de l'AFN. – Création d'un corps civil d'administration. 1916-1919 ;
 - 1050 : Travailleurs coloniaux en France. – Création d'une police indigène, contrôle et surveillance, gestion de la main d'œuvre, 1916-1919 ;
- 16N 1543-1544 : Grèves, syndicats.

C.3/ L'Office du travail

- *Bulletin des usines de guerre*, 1918, 1919, consulté sur Gallica ;
- *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1919*, consultée sur Gallica. Ce document a fait l'objet d'un traitement statistique.

II) Archives privées

A) Le fonds Albert Thomas (94 AP) aux Archives Nationales

Notes, correspondances, coupures de journaux, projets de loi destinés à Albert Thomas en tant que ministre de l'Armement. Contient quelques-unes de ses propres notes.

- 94 AP 120 : service minier : Emploi des ouvriers, situation du contrôle ; prisonniers ; étrangers ; femmes ;
- 94 AP 135 : Femmes, coloniaux, étrangers, prisonniers de guerre ;
- 94 AP 367 : reconversion des usines de guerre ;
- 94 AP 374 : loi sur la population ;

B) Les archives syndicales

B.1/ L'Institut d'Histoire Sociale de la CGT

- Quotidien *La Bataille*, 1918 et 1919 ;
- *La Voix du peuple*, organe mensuel de propagande la CGT ;
- 2 A 40 : Congrès de septembre 1919 à Lyon.

B.2/ Les archives de la CFDT

Contient les archives de la CFTC, réunion des syndicats chrétiens opérée en 1919. Notes, correspondances.

- CH/2/5 : Action revendicative de la CFTC sur les conditions de travail et action sociale, 1920-1939 ;
- CH/2/35 : femmes et syndicalismes chrétiens, 1919-1931.

C) Presse

- *Le Petit Matin*, d'avril à juillet 1919, consulté sur Gallica ;
- *La Française, journal de progrès féminin*, 1919, consulté sur Gallica ;

- *L'Action féministe* : bulletin mensuel de la Fédération féministe universitaire de France et des Colonies, n°60, premier trimestre 1919, consulté sur Gallica ;
- *L'Humanité*, sur l'année 1919 ;
- *La Travailleuse*, revue de la CFTC, 1919.

III) Littérature

- Jeanne Bouvier, *Mes mémoires ou 59 années d'activité industrielle, sociale et intellectuelle d'une ouvrière*, L'Action intellectuelle, Poitiers, 1936 ;
- Hélène Brion, *La voie féministe* (présenté par Huguette Bouchardeau), Paris, Syros, 1976 (coll. Mémoire des Femmes) ;
- Marcelle Cappy, *Une Voix de femme dans la mêlée : le manifeste d'une indignée pendant la Grande Guerre*, (rééd.), Paris, Entre-temps, 2015 [1936] [1916] ;
- Marie et François Mayoux, *Instituteurs pacifistes et syndicalistes, Mémoires de F. Mayoux*, Chamalières, Canope, 1992.

BIBLIOGRAPHIE

I) Ouvrages généraux sur la période

- Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres, 1914-1945*, Paris, Belin, 2012.
- Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée, la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Seuil, 2014.
- Arnaud-Dominique Houte, *Le triomphe de la République*, Paris, Seuil, 2014.
- John Horne,
- Jean-Michel Guieu, *Gagner la paix, 1914-1929*, Paris, Seuil, 2014.
- Antoine Prost, *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2003.
- Jay Winter (dir.), *La Première Guerre mondiale, Sociétés*, Paris, Fayard, 2014.

II) Travail, classe ouvrière et mouvements sociaux en histoire contemporaine

a. Généralités

- Claude Didry, *L'institution du travail droit et salariat dans l'histoire*, Paris, La Dispute, 2016.
- Claude Didry, *Naissance de la convention collective débats juridiques et luttes sociales en France au début du 20e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.
- Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995.
- Michel Dreyfus, Michel Pigenet, *La CGT en question(s), Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*, EUD, 2019, Dijon.
- Nicolas Hatzfeld, Michel Pigenet, Xavier Vigna, *Travail, travailleurs et ouvriers d'Europe au XX^{ème} siècle*, Éditions Universitaires de Dijon, 2016.
- Isabelle Lespinet-Moret, *L'Office du travail, 1891-1914, la République et la réforme sociale*, Rennes, PUR, 2007.
- Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française*, Paris, Seuil, 1986.
- Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève : France 1871-1890*, Paris, Réimpressions de l'EHESS, 2001.

- Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky, *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, La Découverte, 2014.
- Antoine Prost, *Autour du Front Populaire : Aspects du mouvement social au XXe siècle*, Paris, Seuil, 2006
- Madeleine Rebérioux (dir. Gilles Candar, Vincent Duclert et Marion Fontaine), *Pour que vive l'Histoire, Écrits*, Paris, Belin, 2017
- Edward Shorter, Charles Tilly, *Strikes in France, 1830-1968*, Londres, Cambridge University Press, 1974
- Stéphane Sirot, *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Arbre bleu, 2011.
- Stéphane Sirot, *La grève en France, une histoire sociale (XIXème-XXème siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue, Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998
- Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997
- Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XXème siècle*, Paris, Perrin, 2012
- Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi*, La Découverte, Paris, 2016.
- Michelle Zancarini-Fournel, *Les Lutttes et les Rêves : Une histoire populaire de la France*, Paris, La Découverte, 2016.

b. Femmes et genre

- Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, sous la direction de Christophe Charle, Anne-Marie Sohn, (dirs.), Université Paris 1, 2014.
- Colette Avrane, *Ouvrières à domicile, le combat pour un salaire minimum sous la IIIe République*, Rennes, PUR, 2013.
- Jean-Paul Barrière, Philippe Guignet, *Les femmes au travail dans les villes en France et en Belgique du XVIIIe au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009
- Marc Bergère et Luc Capdevila (dir), *Genre et événement, du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, PUR, 2006.
- Sophie Binet, Maryse Dumas, Rachel Silvera, *Féministe, la CGT ? Les femmes, leur travail et l'action syndicale*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2019

- Alain Cottureau, « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIXe siècle », in *Le Mouvement Social*, n°124, juillet-septembre 1983.
- Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, Paris, PUF, 2017
- Fanny Gallot, *En découdre : comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société*, Paris, La Découverte, 2015
- Elsa Galerand, Danièle Kergoat, « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27, no. 2, 2008, pp. 67-82.
- Madeleine Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Éditions du CNRS, 1966
- Danièle Kergoat, *Se battre disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012.
- Jacqueline Laufer (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*. La Découverte, 2003.
- Margaret Maruani, *Femmes, Genre Et Sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005.
- Margaret Maruani, Monique Meron, *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.
- Margaret Maruani (dir.), *Je travaille, donc je suis perspectives féministes*, Paris, La Découverte, 2018.
- Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes : marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20^{ème} siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997.
- Bibia Pavard, Michelle Zancarini-Fournel, *Luttes de femmes : 100 ans d'affiches féministes*, Paris, Les Échappés, 2013
- Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière, "Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans..." Lucie Baud, 1908*, Paris, Grasset, 2014
- Michelle Perrot, Georges Duby, *L'Histoire des femmes en Occident*, t.4, Paris, Plon, 1992.
- Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Champs, 1998
- Joan Scott, Louise Tilly, *Women, work, and family*, Routledge, New York, 1989.
- Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel (coord.), *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°38, 2013, « Ouvrières, ouvriers ».
- Michelle Zancarini-Fournel, Mathilde Dubesset, *Parcours de femmes. Réalités et représentations. Saint-Étienne 1880-1950*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.
- Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en France XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, 2005.

- Michelle Zancarini-Fournel (coord.), *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°3, 1996, « Métiers, corporations, syndicalismes ».
- Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Anthropos, 1978

c. Immigration, coloniaux et question raciale

- Didier et Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris, 2009.
- Trica Danielle Keaton, T. Denean Sharpley-Whiting, Tyler Stovall (dir.), *Black France : the history and politics of blackness*, Londres, Duke University Press, 2012.
- Pap Ndiaye, *La condition noire, essai sur une minorité*, Folio, Paris, 2008
- Gérard Noiriel, *Le Creuset français, histoire de l'immigration, XIXème-XXème siècle*, Seuil, Paris, 2016
- Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985
- Vincent Viet, *La France immigrée. Construction d'une politique (1914-1997)*, Fayard, 1998.

III) Travail, classe ouvrière et mouvements sociaux pendant la Première Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre

a. Généralités

- Laurent Dornel et Stéphane Le Bras, *Les fronts intérieurs européens l'arrière en guerre, 1914-1920*, Rennes, PUR, 2008.
- Patrick Fridenson, *1914-1918 : L'Autre Front*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1977.
- Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret, Vincent Viet, *1914-1918, Mains-d'œuvres en guerre*, Paris, ministère du Travail, 2018.
- Gérard Noiriel, « Les grèves de 1919 en France, Révolution manquée ou mouvement d'humeur ? », dans *French Politics and Society*, vol 8, n°1, 1990, pp.48-55
- Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939*, Presses de Sciences Po, 1977.

- Jean-Louis Robert, *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Rennes, PUR, 2017
- Jean-Louis Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution, 1914-1919*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1995, Besançon.
- Jean-Louis Robert, *Ouvriers et mouvement ouvrier parisiens pendant la Grande Guerre et l'immédiat après-guerre : histoire et anthropologie*, thèse d'État sous la direction d'Antoine Prost, 1989.
- Tyler Stovall, *Paris and the spirit of 1919*, Cambridge University Press, New York, 2012

b. Femmes et genre

- John Barzman, *Dockers, métallos, ménagères : mouvements sociaux et cultures militantes au Havre 1912-1923*, Le Havre, Publications de l'Université de Rouen et du Havre, 1997
- Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Sexes, genre et guerre (France, 1914-1945)*, Paris, Payot & Rivages, 2010
- Laura Lee Downs, *L'Inégalité à la chaîne, la division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002.
- Laura Lee Downs, « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », *Travail, genre et sociétés*, vol. 15, no. 1, 2006, pp. 31-49.
- Évelyne Morin-Rotureau, *Combats de femmes, 1914-1918*, Paris, Autrement, 2004.
- Michelle Perrot, « Sur le front des sexes : un combat douteux », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1984, n°3, pp. 69-76.
- Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013 [1994].
- Anaïs Albert, « Les midinettes parisiennes à la Belle Époque : bon goût ou mauvais genre ? », *Histoire, économie & société*, vol. 32e année, no. 3, 2013, pp. 61-74.

c. Immigration, coloniaux et races

- François Arnoulet, « Les Tunisiens et la Première Guerre mondiale (1914-1918) », in *Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée*, n°38, 1984, pp.47-61.
- Santanu Das, *Race, Empire and First World War Writing*, Cambridge University Press, 2011
- Laurent Dornel, Céline Regnard, *Les Chinois dans la Grande Guerre des bras au service de la France*, Paris, Les Indes Savantes, 2019.

- Laurent Dornel, « L'appel à la main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la Grande Guerre : un tournant dans l'histoire de l'immigration ? », *Migrations Société*, 2014/6 (N° 156), p. 51-68.
- Laurent Dornel, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, La Documentation française, 2014
- Jacques Frémeaux, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, 14-18 éditions, 2006.
- Yvan Gastaut, Stéphane Kronenberger. « De la difficulté à écrire l'histoire des étrangers et des coloniaux durant la Grande Guerre », in *Migrations Société*, vol. 156, no. 6, 2014, pp. 43-50.
- Jean-François Jagielski, « Entre gratitude forcée, rejet et coercition : les travailleurs coloniaux de la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 91, no. 3, 2008, pp. 84-89.
- Jean-François Jagielski, « 9. Entre fiction et réalité, la rumeur des Annamites massacrant les Parisiennes », André Loez éd., *Obéir, désobéir*. La Découverte, 2008, pp. 139-150. . « 9. Entre fiction et réalité, la rumeur des Annamites massacrant les Parisiennes », André Loez éd., *Obéir, désobéir*. La Découverte, 2008, pp. 139-150.
- Mireille Le Van Ho, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre, 50 000 recrues dans les usines françaises*, Vendémiaire, 2014, Paris.
- Li Ma, *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012
- Maria Grazia Meriggi, *Entre fraternité et xénophobie, Les mondes ouvriers parisiens dans l'entre-deux-guerres et les problèmes de la guerre et de la paix*, Paris, Arbre bleu, 2018.
- Stéphane Sirot, « Les conditions de travail et les grèves des ouvriers coloniaux à Paris des lendemains de la Première Guerre mondiale à la veille du Front populaire », in *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1996, n°311, pp. 65-92.
- Yves Tsao, *Les travailleurs chinois recrutés par la France pendant la Grande Guerre*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2018

TABLE DES FIGURES

- FIGURE n°1 : Tableau simplifié (par regroupements) des revendications totales des grèves de l'Habillement en 1919..... p.94
- FIGURE n°2 : Tableau simplifié (par regroupements) des revendications A des grèves de l'Habillement en 1919.....p.95
- FIGURE n°3 : Répartition des grèves de l'Habillement par département en 1919.....p.97
- FIGURE n°4 : Répartition des grévistes de l'Habillement par département en 1919.....p.97
- FIGURE n°5 : Courbe du nombre de grèves, de grévistes et du nombre moyen de gréviste (le rapport des deux premières courbes) par mois..... p.102
- FIGURE n°6 : Durée des grèves de l'Habillement toute l'année.....p.103
- FIGURE n°7 : Durée des grèves de l'Habillement en avril et mai.....p.103
- FIGURE n°8 : Durée des grèves de l'Habillement en juin..... p.103
- FIGURE n°9 : Courbe de l'évolution de la proportion de Réussite (R), Transactions (T) et Échecs (E) chaque mois.....p.104
- FIGURE n°10 : Nombre de grèves selon le nombre d'établissements touchés dans l'Habillement.....p.107
- FIGURE n°11 : Mode de résolution des grèves de l'Habillement en 1919 selon un diagramme de Cohen Friendlyp.111
- FIGURE n°12 : Carte de la répartition des grèves de la Métallurgie en 1919p.117
- FIGURE n°13 : Tableau comparatif du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes dans huit départements particulièrement touchés, pour toute l'année 1919..... p.121
- FIGURE n°14 : Nombre de grèves selon le nombre d'établissements touchés dans la Métallurgie..... p.122
- FIGURE n°15 : Durée des grèves de la Métallurgie.....p.122
- FIGURE n°16 : Répartition du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes selon le mois dans la métallurgie en 1919.....p.123
- FIGURE n°17 : Tableau comparatif du nombre de grèves, de grévistes et du taux de grévistes dans huit départements particulièrement touchés pendant les pics de grève de chaque secteur en 1919.....p.124
- FIGURE n°18 : Revendications salariales dans les grèves de la métallurgie de 1919.....p.158
- FIGURE n°19 : Revendications salariales dans les grèves de l'Habillement de 1919....p.158

TABLE DES ABRÉVIATIONS

- AN : Archives Nationales
- APP : Archives de la Préfecture de Police
- CFTC : Confédération des Travailleurs Chrétiens
- CIACEF : Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme
- CGT : Confédération Générale du Travail
- CTF : Comité du Travail Féminin.
- GIMM : Groupement des Industries Métallurgiques, Mécaniques et connexes de la région parisienne.
- OFTD : Office français du Travail à domicile
- PC : Parti Communiste
- SFIC : Section Française de l'Internationale Communiste
- SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière
- SOTC : Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux
- UD : Union Départementale

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	6
REMERCIEMENTS.....	8
INTRODUCTION.....	9
PREMIÈRE PARTIE : « ON A FAIT LA GUERRE AUX FEMMES D'USINE » : FACE À LA DÉMOBILISATION INDUSTRIELLE.....	28
CHAPITRE 1 : ENTREVOIR L'AUBE DES LENDEMAINS DE GUERRE.....	29
A) Pendant la guerre, des discours contradictoires sur l'utilité des catégories de main-d'œuvre spécifiques.....	29
B) La Circulaire Loucheur du 13 novembre 1918 : un outil pour éviter l'agitation sociale ?.....	34
C) Quand les femmes sortent de l'usine.....	39
CHAPITRE 2 : « UN CRIME DE LÈSE-HUMANITÉ » : LUTTER CONTRE LE RENVOI.....	42
A) Se maintenir à l'usine, une revendication perdue d'avance ?.....	44
B) « Ainsi pourra être atténuée la crise de chômage » : les coloniaux, des « indésirables » ?.....	51
C) « L'imprévoyance des femmes ?.....	57
CHAPITRE 3 : « COMME LES AUTRES ELLES ONT CE DROIT DE VIVRE » : LUTTER POUR LES INDEMNITÉS.....	63
A) Une forte agitation : les femmes dans la rue.....	64
B) Un soutien syndical concret mais décroissant.....	71
C) Les femmes hors de l'usine.....	78
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	85
DEUXIÈME PARTIE : LUTTES DES CLASSES, LUTTES DE GENRE ? LA PLACE DES FEMMES DANS LES GRÈVES DE 1919.....	88
CHAPITRE 4 : LES GRÈVES DE L'HABILLEMENT : « L'AVANT-GARDE OUBLIÉE DU PROLÉTARIAT » ?.....	93
A) « Le retour des grèves quotidiennes » : des caractéristiques ordinaires ?.....	94
B) Les femmes à l'avant-garde.....	101
C) « L'avant-garde oubliée du prolétariat ».....	112
CHAPITRE 5 : LES GRÈVES DE LA MÉTALLURGIE ET L'AVÈNEMENT DE LA FIGURE DU MÉTALLO.....	117
A) Une présence féminine imperceptible ?.....	117

B) Se placer à l'avant-garde.....	121
C) Le métallo et les autres.....	128
CHAPITRE 6 : LE « REFUS DE L'AUTONOMISATION » : LE CONTRÔLE SYNDICAL DES CATÉGORIES SPÉCIFIQUES DE MAIN-D'ŒUVRE.....	133
A) Tenir les minorités à distance dans la construction de la classe ouvrière.....	133
B) Une classe ouvrière ségréguée.....	136
C) Le contrôle de l'État-major syndical.....	141
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	145
TROISIÈME PARTIE : 1919, UN MOMENT DANS « L'EFFORT DE LIBÉRATION FÉMININE » ?.....	147
CHAPITRE 7 : LES IMPOSSIBLES LUTTES DES OUVRIÈRES POUR PROUVER LEUR DROIT AU TRAVAIL.....	148
A) « A travail égal, salaire égal » : l'impossibilité d'une revendication.....	148
B) L'impossibilité de gagner sa place ? Lutte de représentation autour de deux catégories générées : « midinettes » et « munitionnettes ».....	162
C) L'impossible solidarité.....	167
CHAPITRE 8 : LES OUVRIERS, LES OUVRIÈRES ET LA RÉVOLUTION.....	172
A) « La vie publique a été jusqu'ici un privilège masculin » : entrer dans la révolution.....	172
B) Modifier le syndicat de l'intérieur ?.....	175
C) Une idéologie féministe ?.....	179
CHAPITRE 9 : « LE DEVOIR DE PRENDRE LA VOIX » : COMBATS DE FEMMES ET COMBATS FÉMINISTES.....	186
A) « Il nous faut chercher activement les moyens de notre triomphe » : s'organiser en non- mixité, avec ou sans le syndicat.....	186
B) Des formes révolutionnaires spécifiques : le pacifisme, socialisme, le féminisme.....	190
C) L'émancipation et la classe ouvrière.....	197
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	204
ANNEXES.....	210
INVENTAIRE DES SOURCES.....	236
BIBLIOGRAPHIE.....	241
TABLE DES FIGURES.....	247

